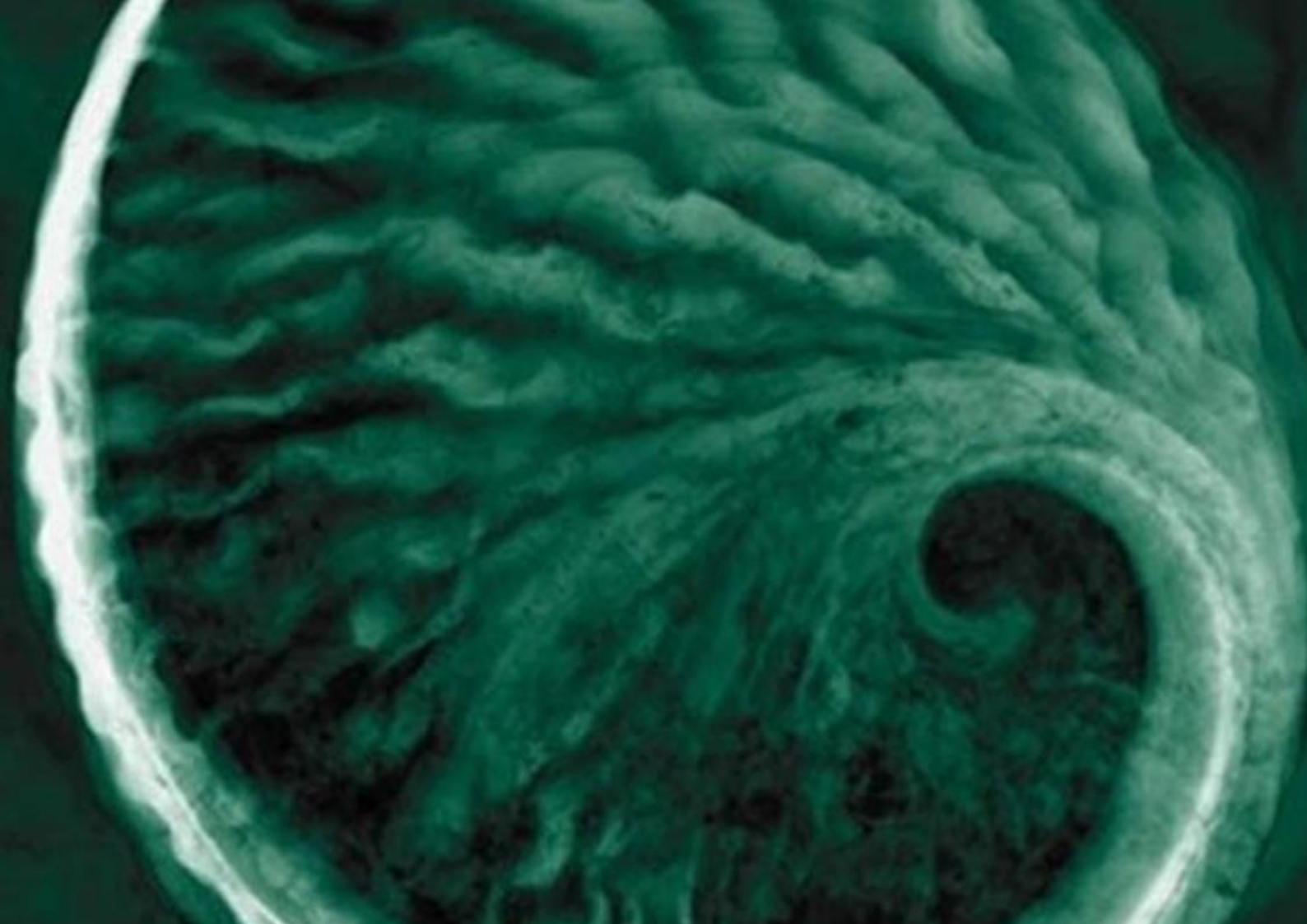


## **ANNEXE 15**

---

### **Étude socio-économique de base**



**RioTinto**

## Étude socio-économique de base

Mine et embranchement ferroviaire de  
Simandou

juin 2023

N° du projet : 0635781

<b>Informations sur le document</b>	Les informations indiquées ci-dessous sont automatiquement affichées sur la couverture et dans le pied de page principal. REMARQUE : ce tableau NE doit PAS être supprimé de ce document.
Titre du document	Étude socio-économique de base
Sous-titre du document	Mine et embranchement ferroviaire de Simandou
N° du projet	0635781
Date	juin 2023
Version	4.0
Auteur	Alessia Gagliardo, Judit Rosell, Pilar Arenas, Guillaume Rey, Iulia Luta, Karin Nunan
Nom du client	Rio Tinto London Limited

#### Historique du document

Version	Révision	Auteur	Revu par	Approbation ERM à émettre		Commentaires
				Nom	Date	
Avant-projet	1.0	Alessia Gagliardo, Judit Rosell, Pilar Arenas, Guillaume Rey, Iulia Luta	Iulia Luta Karin Nunan Elena Amirkhanova	Elena Amirkhanova	5 décembre 2022	Projet pour commentaires de Rio Tinto
Version finale	2.0	Alessia Gagliardo, Guillaume Rey, Iulia Luta, Judit Rosell, Pilar Arenas	Iulia Luta Karin Nunan Sabrina Genter	Elena Amirkhanova	17 mars 2023	Rapport final
Version finale	3.0	Iulia Luta	Iulia Luta Karin Nunan	Elena Amirkhanova	19 mai 2023	Rapport final
Version finale	4.0	Iulia Luta	Iulia Luta	Elena Amirkhanova	21 juin 2023	Rapport final

---

## Page de signature

juin 2023

# Étude socio-économique de base

## Mine et embranchement ferroviaire de Simandou

[Double-cliquez pour insérer une signature]

Elena Amirkhanova  
Associé responsable

[Double-cliquez pour insérer une signature]

Iulia Luta  
Chef de projet

Environmental Ressources Management Limited  
2nd Floor, Exchequer Court  
33 St Mary Axe  
Londres  
EC3A 8AA

© Copyright 2023 par The ERM International Group Limited et/ou ses filiales (« ERM »). Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable d'ERM.

## TABLE DES MATIERES

Page de signature.....	3
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>I</b>
Liste des tableaux.....	iv
Liste des figures.....	vi
Acronymes et abréviations.....	vii
<b>1 INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1.1 Contexte .....	1
1.2 Limites au champ d'application.....	3
<b>2 METHODOLOGIE DE L'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE DE BASE.....</b>	<b>5</b>
2.1 Zone d'étude / Zone d'influence sociale .....	5
2.2 Collecte de données socio-économiques .....	11
2.2.1 Vue d'ensemble .....	11
2.2.2 Examen documentaire des informations accessibles au public .....	11
2.2.3 Collecte de données primaires .....	12
2.3 Analyses et rapports sur les données.....	15
2.4 Hypothèses méthodologiques et limites .....	15
<b>3 DIVISIONS ADMINISTRATIVES, GOUVERNANCE ET LEADERSHIP .....</b>	<b>17</b>
3.1 Contexte politique .....	17
3.2 Structure territoriale .....	17
3.3 Gouvernement local et autorités administratives .....	19
3.3.1 Autorités administratives compétentes .....	19
3.3.2 Fonctions des autorités administratives .....	21
3.3.3 Représentation des deux sexes.....	22
3.4 Gouvernance traditionnelle et leadership local .....	23
3.4.1 Conseil des sages.....	23
3.4.2 Chefs religieux .....	23
3.4.3 Présidents de district et de quartier et chefs de secteur .....	23
3.4.4 Familles fondatrices et chefs de terre .....	24
3.5 Structure territoriale de la zone d'influence sociale.....	24
<b>4 DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET ORGANISATION SOCIALE .....</b>	<b>27</b>
4.1 Vue d'ensemble nationale et régionale.....	27
4.1.1 Population.....	27
4.1.2 Répartition selon l'âge et le sexe .....	28
4.1.3 Ethnicité, langue et religion.....	32
4.1.4 Migration .....	34
4.1.5 Structure des ménages.....	37
4.2 Zone d'influence sociale .....	38
4.2.1 Population.....	38
4.2.2 Répartition hommes-femmes.....	41
4.2.3 Ethnicité, langue, religion et pratiques traditionnelles .....	43
4.2.4 Migration .....	50
4.2.5 Cohésion communautaire .....	50
4.2.6 Structure des ménages.....	51
4.2.7 Réseaux et associations d'entraide .....	52
<b>5 ÉDUCATION.....</b>	<b>53</b>
5.1 Vue d'ensemble du système éducatif guinéen.....	53
5.1.1 Scolarisation et fréquentation scolaire .....	53
5.1.2 Niveaux d'instruction.....	55

5.1.3	Représentation des deux sexes .....	56
5.1.4	Infrastructures et qualité de l'enseignement .....	59
5.2	ZI sociale .....	59
5.2.1	Scolarisation et fréquentation scolaire .....	59
5.2.2	Niveaux d'instruction .....	60
5.2.3	Représentation des deux sexes .....	61
5.2.4	Infrastructures et qualité de l'enseignement .....	62
<b>6</b>	<b>ÉCONOMIE, EMPLOI ET REVENU .....</b>	<b>67</b>
6.1	Vue d'ensemble au niveau national .....	67
6.1.1	Vue d'ensemble .....	67
6.1.2	Emploi .....	67
6.1.3	Salaires et revenus .....	72
6.1.4	Pauvreté et répartition des richesses .....	73
6.2	Activités économiques et moyens de subsistance .....	75
6.2.1	Activités minières .....	75
6.2.2	Agriculture .....	77
6.2.3	Ressources forestières et produits forestiers autres que le bois .....	83
6.2.4	Pêche .....	85
6.2.5	Tourisme .....	87
6.2.6	Secteur public .....	88
6.3	ZI sociale .....	88
6.3.1	Emploi .....	88
6.3.2	Pauvreté et répartition des richesses .....	91
6.3.3	Microfinance .....	92
6.3.4	Aide au développement .....	93
6.3.5	Activités économiques et moyens de subsistance .....	94
<b>7</b>	<b>INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX .....</b>	<b>167</b>
7.1	Vue d'ensemble au niveau national .....	167
7.1.1	Logement .....	167
7.1.2	Approvisionnement en eau .....	167
7.1.3	Installations sanitaires .....	167
7.1.4	Infrastructures de gestion des déchets .....	169
7.1.5	Infrastructures de transport .....	170
7.1.6	Production d'électricité .....	174
7.1.7	Infrastructures sanitaires .....	176
7.1.8	Télécommunications .....	178
7.2	Zone d'influence sociale .....	180
7.2.1	Vue d'ensemble .....	180
7.2.2	Logement .....	181
7.2.3	Approvisionnement en eau .....	185
7.2.4	Installations sanitaires .....	194
7.2.5	Infrastructures de gestion des déchets .....	195
7.2.6	Infrastructures de transport .....	195
7.2.7	Production d'électricité .....	201
7.2.8	Infrastructures sanitaires .....	201
7.2.9	Télécommunications .....	205
7.2.10	Infrastructures de sécurité .....	206
7.2.11	Infrastructures administratives .....	206
<b>8</b>	<b>UTILISATION ET PROPRIÉTÉ DES TERRES DANS LA ZONE D'INFLUENCE SOCIALE .</b>	<b>208</b>
8.1	Utilisation des terres et couverture terrestre .....	208
8.1.1	Plan de gestion et d'aménagement de la forêt classée du Pic de Fon .....	208
8.1.2	Analyse de la couverture terrestre .....	214

8.2	Gestion des sols .....	221
8.3	Régime foncier et propriété foncière .....	224
8.3.1	Introduction .....	224
8.3.2	Régime foncier coutumier .....	224
8.3.3	Régime foncier statutaire .....	225
8.3.4	Litiges fonciers .....	225
<b>9</b>	<b>ÉVALUATION DE LA VULNERABILITE DANS LA ZONE D'INFLUENCE SOCIALE .....</b>	<b>227</b>
9.1	Identification des groupes vulnérables .....	228
9.1.1	Individus en extrême pauvreté .....	228
9.1.2	Femmes .....	228
9.1.3	Enfants et jeunes .....	229
9.1.4	Personnes âgées et ménages dirigés par des personnes âgées .....	229
9.1.5	Personnes handicapées ou malades chroniques .....	229
9.1.6	Ménages et particuliers sans terre .....	230
9.1.7	Travailleurs migrants .....	230
9.1.8	Villages éloignés .....	230
9.1.9	Groupes ethniques marginaux et minoritaires .....	230
9.1.10	Réfugiés .....	231
9.2	Évaluation de la vulnérabilité dans la zone d'influence sociale .....	231
9.2.1	Présence et facteurs de vulnérabilité .....	231
9.2.2	Femmes .....	233
9.2.3	Enfants et jeunes .....	234
9.2.4	Extrême pauvreté, ménages et particuliers sans terre .....	235
9.2.5	Personnes âgées, handicapées, travailleurs migrants, groupes minoritaires .....	235
<b>10</b>	<b>ÉGALITE DES SEXES, VIOLENCE ET HARCELEMENT A CARACTERE SEXISTE .....</b>	<b>236</b>
10.1	Niveau national .....	236
10.1.1	Égalité des sexes .....	236
10.1.2	Violence et harcèlement à caractère sexiste .....	239
10.2	Zone d'influence sociale .....	241
<b>11</b>	<b>MAIN D'ŒUVRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL .....</b>	<b>243</b>
11.1	Vue d'ensemble au niveau national .....	243
11.1.1	Travail des enfants .....	244
11.1.2	Travail forcé .....	246
11.1.3	Durée du travail, heures supplémentaires et congés .....	247
11.1.4	Salaires et avantages sociaux .....	247
11.1.5	Organisations de travailleurs – Syndicats, liberté d'association et négociation collective .....	248
11.1.6	Non-discrimination et égalité des chances .....	249
11.1.7	Travailleurs migrants dans l'extraction .....	249
11.1.8	Réduction des effectifs .....	250
11.1.9	Mécanisme de règlement des griefs .....	250
11.1.10	Santé et sécurité au travail .....	251
11.1.11	Travailleurs engagés par des tiers (chaîne logistique) .....	251
11.2	Zone d'influence sociale .....	252
<b>ANNEXE A VUE D'ENSEMBLE DES RÉUNIONS D'ENGAGEMENT PAR TYPE ET ZONE D'HABITATION AU COURS DU TRAVAIL DE TERRAIN D'ERM EN 2022 .....</b>		<b>253</b>
<b>ANNEXE B VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE .....</b>		<b>255</b>
<b>1</b>	<b>VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE .....</b>	<b>256</b>
1.1	Produit intérieur brut et taux de croissance du produit intérieur brut .....	256
1.2	Inflation et le taux de change .....	267
1.3	Recettes et dépenses publiques .....	270

1.4	Balance des paiements, exportations et importations.....	276
1.5	Fiscalité.....	279
1.6	Microfinance .....	280

**ANNEXE C L'AGRICULTURE DANS LA ZONE D'INFLUENCE SOCIALE ..... 281**

**APPENDIX D CULTURE DE L'ARBRE DANS LA ZONE D'INFLUENCE SOCIALE..... 295**

**Liste des tableaux**

Tableau 1.1	Sections de l'étude socio-économique de base .....	3
Tableau 2.1	Liste des zones d'habitation dans la zone d'influence sociale .....	9
Tableau 2.2	Nombre de réunions d'engagement et de participants par type d'engagement au cours du travail de terrain d'ERM en 2022 .....	13
Tableau 2.3	Nombre de réunions d'engagement et de participants par zone d'habitation au cours du travail de terrain d'ERM en 2022 .....	14
Tableau 3.1	Fonctions des autorités administratives.....	21
Tableau 3.2	Nombre de préfectures, sous-préfectures, communes, districts, quartiers et secteurs dans la zone d'influence des régions concernées par le projet en 2021 .....	22
Tableau 3.3	Évolution du nombre de maires et de conseillers municipaux par sexe (2017) .....	23
Tableau 3.4	Secteurs/quartiers dans les zones d'habitation de la zone d'influence sociale.....	25
Tableau 4.1	Indicateurs clés sur la population de la Guinée (2015 à 2020) .....	27
Tableau 4.2	Population vivant en milieu urbain et rural dans les régions concernées par le projet .....	28
Tableau 4.3	Principale religion de la population en Guinée (2014) .....	34
Tableau 4.4	Stock international de migrants (nombre et pourcentage) et réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés en Guinée.....	36
Tableau 4.5	Évolution de la densité de population dans les trois préfectures de la zone sociale d'influence .....	38
Tableau 4.6	Zone d'influence sociale Données démographiques et évolution .....	40
Tableau 4.7	Répartition de la population des régions administratives et des préfectures par sexe et par année de projection (2020-2021).....	41
Tableau 4.8	Répartition de la population des régions administratives et des préfectures par sexe et par année de projection (2024-2025).....	42
Tableau 5.1	Taux d'achèvement des études primaires et secondaires par région et par sexe .....	55
Tableau 5.2	Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur public et privé par région.....	55
Tableau 5.3	Évolution du taux d'alphabétisation des adultes par région administrative .....	56
Tableau 5.4	Évolution du nombre de garçons et de filles dans l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et technique.....	58
Tableau 5.5	Établissements et personnel d'enseignement dans les régions de N'Zérékoré et de Kankan (2020) .....	59
Tableau 5.6	Estimation des taux d'alphabétisation dans la zone d'influence sociale .....	60
Tableau 5.7	Établissements d'enseignement dans la zone d'influence sociale .....	64
Tableau 6.1	Évolution de la population en âge de travailler par sexe .....	68
Tableau 6.2	Taux d'activité de la population totale en 2012, 2014 et 2018 .....	69
Tableau 6.3	Taux de chômage de la population âgée de plus de 15 ans par sexe et par zone de vie en 2014 et 2018.....	70
Tableau 6.4	Taux d'emploi par région administrative .....	70
Tableau 6.5	Taux de sous-emploi visible par région administrative .....	72
Tableau 6.6	Taux de chômage par région administrative.....	72
Tableau 6.7	Évolution des recettes et des subventions de l'État .....	76
Tableau 6.8	Variation des flux d'investissements directs étrangers par secteur d'investissement ...	77



Tableau 6.9	Production minière .....	77
Tableau 6.10	Évolution des terres cultivées pour la production d'igname, d'arachide, de céréales, de riz, de maïs, de fonio et de manioc par région administrative .....	78
Tableau 6.11	Évolution de la production d'igname, d'arachide, de céréales, de riz, de maïs, de fonio et de manioc par région administrative .....	81
Tableau 6.12	Évolution du nombre de bovins, d'ovins et de caprins élevés dans les régions de Kankan et de N'Zérékoré .....	82
Tableau 6.13	Production de produits forestiers autres que le bois par région .....	83
Tableau 6.14	Production forestière en 2015 (sciage) .....	85
Tableau 6.15	Variation de la production halieutique par région .....	87
Tableau 6.16	Variation du nombre de non-résidents et de résidents touristiques .....	87
Tableau 6.17	Évolution de l'emploi au cours des 10 dernières années et zones d'habitation .....	89
Tableau 6.18	Principales activités menées dans la zone d'influence sociale .....	95
Tableau 6.19	Estimation du pourcentage de ménages engagés dans l'extraction minière artisanale dans la zone d'influence sociale .....	100
Tableau 6.20	Tendances de la participation à l'extraction artisanale et de la valeur des produits extraits (au cours des 10 dernières années) .....	104
Tableau 6.21	Cultures agricoles dans la zone d'influence sociale .....	107
Tableau 6.22	Bétail et élevage dans la zone d'influence sociale .....	110
Tableau 6.23	Valeur marchande du bétail et % des ventes par espèce .....	113
Tableau 6.24	Population nomade et bétail .....	119
Tableau 6.25	Superficie des forêts domaniales classées avec un plan de gestion en 2014 .....	122
Tableau 6.26	Superficie des forêts domaniales classées sans plan de gestion .....	122
Tableau 6.27	Pêche dans la zone d'influence sociale .....	125
Tableau 6.28	Objet de la pêche et valeur marchande dans la zone d'influence sociale .....	130
Tableau 6.29	Permis de pêche .....	132
Tableau 6.30	Participation des hommes et des femmes aux activités de pêche dans la zone d'influence sociale .....	135
Tableau 6.31	Estimation du pourcentage de ménages pratiquant la chasse, des espèces animales chassées et de la saisonnalité dans la zone d'influence sociale .....	136
Tableau 6.32	Raison de la chasse et valeur marchande du gibier dans la zone d'influence sociale .....	141
Tableau 6.33	Permis de chasse dans la zone d'influence sociale .....	144
Tableau 6.34	Autres ressources foncières dans la zone d'influence sociale et leurs utilisations .....	149
Tableau 6.35	Types de commerce présents dans la zone d'influence sociale .....	155
Tableau 6.36	Autres activités économiques dans la zone d'influence sociale .....	156
Tableau 7.1	Types d'installations sanitaires utilisées par les ménages .....	169
Tableau 7.2	Évolution de la population totale selon les méthodes d'élimination des déchets ménagers .....	169
Tableau 7.3	Statistiques du réseau routier national .....	170
Tableau 7.4	Réseau d'asphalte par région administrative .....	170
Tableau 7.5	Évolution du nombre d'accidents de la route mortels par région administrative (2012 à 2020) .....	171
Tableau 7.6	Nombre de cas d'accidents de la route avec blessés graves et légers par région administrative (2012 à 2020) .....	172
Tableau 7.7	Évolution du nombre de personnes tuées dans des accidents de la route signalés à la police régionale par région et par sexe (2013 à 2019) .....	173
Tableau 7.8	Production, commerce et fourniture d'énergie .....	175
Tableau 7.9	Répartition des hôpitaux publics en Guinée et dans les régions .....	178
Tableau 7.10	Pourcentage de femmes et d'hommes qui regardent la télévision et écoutent la radio au moins une fois par semaine dans les zones rurales et urbaines .....	180
Tableau 7.11	Disponibilité des sources d'eau dans la zone d'influence sociale .....	188
Tableau 7.12	Établissements/services de santé dans la zone d'influence sociale .....	204

Tableau 8.1	Zones et catégories d'activités dans la forêt classée .....	213
Tableau 8.2	Utilisation des terres dans la zone de concession minière .....	215
Tableau 8.3	Utilisation des terres dans la zone d'infrastructure minière .....	217
Tableau 8.4	Utilisation des terres de la forêt classée du Pic de Fon dans la zone de concession minière .....	219
Tableau 8.5	Utilisation des terres le long du corridor de l'embranchement ferroviaire.....	219
Tableau 8.6	Institutions chargées du régime foncier .....	221
Tableau 9.1	Vulnérabilités dans la zone d'influence sociale signalées dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022 .....	232
Tableau 10.1	Indice Femmes, Paix et Sécurité Indice d'égalité pour la Guinée, 2021/2022 .....	239
Tableau 11.1	Vue d'ensemble du travail des enfants par secteur et activité .....	246
Table 1.1	Principaux indicateurs macroéconomiques (%), Hors réserves brutes de change dans les mois d'importation de biens et de services.....	256
Table 1.2	Variation de la croissance économique .....	258
Table 1.3	Variation de la contribution des secteurs d'activité à la croissance du produit intérieur brut réel (2014 à 2018) .....	258
Table 1.4	Répartition du produit intérieur brut par secteur économique .....	259
Table 1.5	L'inflation en Guinée de 2014 à 2020 .....	270
Table 1.6	Modification du financement du déficit budgétaire de l'État.....	271
Table 1.7	Modification des budgets des ministères (réalisations) .....	272
Table 1.8	Variation des soldes budgétaires.....	274
Table 1.9	Variation de la dette extérieure .....	274
Tableau 1.10	Structure de la dette intérieure.....	275
Table 1.11	Volumes de produits miniers exportés.....	276
Table 1.12	Évolution du taux de couverture du commerce extérieur .....	277
Table 1.13	Variation de la balance des paiements.....	278
Table 1.14	Évolution des indicateurs économiques de la balance des paiements .....	278

## Liste des figures

Figure 2.1	Zone d'influence sociale .....	7
Figure 3.1	Divisions administratives en Guinée .....	18
Figure 3.2	Carte des régions administratives en Guinée.....	18
Figure 3.3	Préfectures de Guinée : Emplacement du projet.....	20
Figure 4.1	Population de la Guinée de 2012 à 2021 .....	27
Figure 4.2	Évolution de la population de Guinée par tranches d'âge (2017 à 2020) .....	29
Figure 4.3	Population en Guinée par sexe (2014 à 2020) .....	30
Figure 4.4	Population urbaine en Guinée par sexe (2014 à 2020).....	31
Figure 4.5	Population rurale en Guinée par sexe (2014 à 2020).....	32
Figure 4.6	Carte des langues de Guinée .....	33
Figure 4.7	La mosquée de Nionsomoridou en construction .....	47
Figure 4.8	Infrastructures religieuses.....	49
Figure 5.1	Établissements d'enseignement .....	63
Figure 5.2	Exemple de salle de classe surchargée, Beyla .....	66
Figure 6.1	Principaux cours d'eau de Guinée : emplacement du projet .....	86
Figure 6.2	Extraction artisanale identifiée par l'enquête hydrologique de janvier à mars 2022 ...	103
Figure 6.3	Décortiqueuse de riz (village de Camaradou) .....	106
Figure 6.4	Zone de transhumance dans la zone d'influence sociale .....	117
Figure 6.5	Pêche dans la rivière Milo à Kérouané .....	129
Figure 6.6	Chasseur ( <i>Dozo</i> ) au village de Féréboridou .....	147
Figure 6.7	Marché aux bestiaux (ville de Beyla) .....	154
Figure 6.8	Marché hebdomadaire (ville de Kérouané).....	154
Figure 6.9	Lit artisanal typique (village de Moribiendou) .....	161

Figure 6.10	Boucher (ville de Beyla) .....	161
Figure 6.11	Forge moderne (ville de Beyla) .....	162
Figure 6.12	Forge traditionnelle (village de Wataférédou II) .....	162
Figure 6.13	Atelier d'artisanat – Ornements de maison (ville de Beyla) .....	163
Figure 6.14	Buste doré de l'Almamy Samory Touré .....	164
Figure 6.15	Le puits de Saran Ken .....	164
Figure 6.16	Concession de Keme Bourema Touré .....	165
Figure 6.17	Vente d'art à l'aéroport de Beyla .....	165
Figure 7.1	Accès à l'électricité en Afrique, par pays, 2019 .....	176
Figure 7.2	Maisons dans le village de Morisangarédou (cases et maisons à toit métallique) .....	182
Figure 7.3	Paysage urbain dans la ville de Beyla .....	183
Figure 7.4	Villa de Beyla .....	183
Figure 7.5	Villa clôturée à Beyla .....	184
Figure 7.6	Infrastructures d'approvisionnement en eau .....	193
Figure 7.7	Collecte d'eau de pluie dans des barils (village de Morisangarédou) .....	194
Figure 7.8	Sanitaires au village de Morisangarédou .....	194
Figure 7.9	Routes principales dans la zone d'influence sociale .....	196
Figure 7.10	Panneau de signalisation à l'entrée de la route nationale (N1) .....	197
Figure 7.11	Piste en latérite dans la zone d'influence sociale .....	197
Figure 7.12	Pont permettant d'accéder au village de Foma .....	198
Figure 7.13	Piste piétonne au village de Morisangarédou .....	198
Figure 7.14	Minibus dans la sous-préfecture de Konsankoro .....	199
Figure 7.15	Motos au marché aux bestiaux de la ville de Beyla .....	200
Figure 7.16	Voiture personnelle dans la ville de Beyla .....	200
Figure 7.17	Infrastructures sanitaires .....	203
Figure 7.18	Radio rurale de Beyla .....	205
Figure 7.19	Infrastructures administratives .....	207
Figure 8.1	Zone minière et zones d'exclusion de la forêt classée du Pic de Fon .....	209
Figure 8.2	Zone d'influence sociale .....	218
Figure 8.3	Couverture terrestre Sentinel-2 de l'embranchement ferroviaire .....	220
Figure 1.1	Tendance de l'inflation en Guinée, 2012 à 2021 .....	267
Figure 1.2	Variation des indices des prix à la consommation des 12 postes des indices harmonisés des prix à la consommation (en francs guinéens) .....	269
Figure 1.3	Taux de change officiel en Guinée, 2012 à 2020 (Franc guinéen pour un dollar américain) .....	270
Figure 1.4	Pourcentage de la dette extérieure en Guinée de 2013 à 2020 .....	271
Figure 1.5	Recettes intérieures par type, entre 2000 et 2018, en pourcentage du produit intérieur brut .....	280

## Acronymes et abréviations

AFELDFUI	Association des Filles et Femmes Leaders pour le Développement
AICG	Aéroport international de Conakry Gbessia
CEAD	Centre d'études et d'appui au développement
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CFD	Code foncier et domanial
CFZ	Centre forestier de N'Zérékoré
CNRD	Comité national du rassemblement et du développement
CNT	Conseil national de transition

CNTG	Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée
COGEF	Comité de gestion forestière
CONAPEG	Confédération nationale des pêcheurs professionnels
CR	Communes rurales
CSI	Confédération syndicale internationale
CU	Communes urbaines
DPASPFEE	Direction préfectorale de l'action sociale, de la promotion féminine et de l'enfance de Kérouané
EIC	Entrevue avec des intervenants clés
EIES	Étude d'impact environnemental et social
EIS	Évaluation des impacts sociaux
EISE	Étude d'impact social et environnemental
FBCF	Formation brute de capital fixe
FGD	Discussion de groupe cible
FIG	Forum intergouvernemental sur les mines, les minéraux, les métaux et le développement durable
FSPMCICA	Fédération syndicale, professionnelle, des mines, carrières, industries chimiques et assimilés
GNF	Francs guinéens
ha	Hectare
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ICE	Indice de complexité économique
ICEM	Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses
IDH	Indice de développement humain
IMF	Institutions de microfinance
INS	Institut national de la statistique
IPC	Indice de perception de la corruption
IPCH	Indices des prix à la consommation harmonisés
ITIE	Initiative pour la transparence des industries extractives
kg	kilogramme
km	kilomètre
km <sup>2</sup>	kilomètre carré
KP	Knight Piésold Consulting
m	mètre
MASPFEE	Ministère de l'Action sociale et de la Promotion féminine et de l'Enfance
n.d.	non disponible
NU	Nations Unies
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONG	Organisations non gouvernementales
ONSLG	Organisation nationale des syndicats libres de Guinée

ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSC	Organisation de la société civile
PACV	Programme d'Appui aux Communautés Villageoises
PAM	Programme alimentaire mondial
PAP	Personne affectée par le projet
PARC	Plan d'action de promotion et de rémunération
PDL	Plan de développement local
PEPP	Plan d'engagement des parties prenantes
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PUEG	Projet Urbain Eau de Guinée
RESIGUI	Améliorer la résilience des populations vulnérables de Guinée
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
SDAU	Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme
SFI	Société Financière Internationale
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SST	Santé et sécurité au travail
TB	Tuberculose
TCI	Travail contractuel et intérimaire
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
TWh	térawattheure
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USD	Dollar des États-Unis
USTG	Union syndicale des travailleurs de Guinée
VCS	Violence à caractère sexiste
VHCS	Violence et harcèlement à caractère sexiste
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
WPS	Femmes, paix et sécurité
ZI	Zone d'influence

# 1 INTRODUCTION

## 1.1 Contexte

Il s'agit de l'étude socio-économique de base du projet Rio Tinto Simandou (mine et embranchement ferroviaire), ci-après dénommé le « projet ».

L'étude socio-économique de base a été rédigée conformément à ce qui suit :

- les normes de performance de la Société financière internationale (SFI)
- la norme de performance sociale et communautaire 2022 de Rio Tinto<sup>1</sup>
- les dernières modifications introduites par l'arrêté A/2022/1646/MEDD/CAB/SGG publié en juillet 2022 par le Ministre de l'Environnement et du Développement durable de la République de Guinée (exigeant l'analyse des effets sur le genre et les personnes vulnérables dans l'étude d'impact environnemental et social [EIES]) et les dispositions du Code de l'environnement, L/2019/0034/AN du 4 juillet 2019, de la République de Guinée.

Cette étude socio-économique de base a été élaborée pour servir d'annexe à l'EIES (réf. document : I0016-0750-H-REP-00001) que Knight Piésold (KP) Consulting est en train d'élaborer pour le projet (mine et embranchement ferroviaire<sup>2</sup>). Par conséquent, la présente étude socio-économique de base devrait être lue conjointement avec la description du projet élaborée par KP en octobre 2022<sup>3</sup> et incluse dans le chapitre 2 de l'EIES susmentionnée<sup>4</sup>.

Aux fins de l'EIES, on entend par « environnement socio-économique », les aspects humains de l'environnement potentiellement affecté, avec un accent particulier sur les caractéristiques sociales et économiques des éléments de la société susceptibles d'être affectés par le projet. La présente étude socio-économique de base documente le contexte et les conditions actuels pertinents aux interactions prévues avec le projet.

Les objectifs de la présente étude socio-économique de base sont présentés ci-dessous :

- Présenter les conditions socio-économiques de base actuelles de la zone d'influence (ZI) sociale et préparer le terrain pour l'étude des impacts potentiels associés au projet.
- Contribuer à la définition des mesures d'atténuation et des plans de gestion.
- Servir de conditions de base pour définir le suivi et l'évaluation futurs des impacts socio-économiques, des mesures d'atténuation et des plans de gestion du projet.

Cette étude socio-économique de base est organisée en sections présentées dans le

---

<sup>1</sup> Source : Site Web de Rio Tinto, disponible à la section [Politiques et normes \(riotinto.com\)](https://www.riotinto.com).

<sup>2</sup> L'embranchement ferroviaire prévu relie le projet Simandou de Rio Tinto (mine) au chemin de fer transguinéen.

<sup>3</sup> Il s'agit de la description du projet élaborée par Knight Piésold Consulting en tant que chapitre 2 de l'EIES de 2023, envoyée par e-mail à ERM le 12 octobre 2022.

<sup>4</sup> L'étude d'impact environnemental et social de 2023 sera appelée EIES de 2023 tandis que l'étude d'impact social et environnemental Simandou (EISE) de 2012, Rio Tinto, Chalco et la SFI, d'août 2012 sera appelée EISE de 2012.

Tableau 1.1 ci-dessous.

**Tableau 1.1 Sections de l'étude socio-économique de base**

Numéro de section	Description de section
Section 3	<b>Divisions administratives, gouvernance et leadership</b> décrit les cadres institutionnels politiques et administratifs mis en place aux niveaux national, régional, préfectoral et local. Elle couvre également les processus décisionnels locaux et la représentation des deux sexes dans la politique au niveau municipal.
Section 4	<b>Données démographiques et organisation sociale</b> fournit une description de la répartition de la population au niveau national, régional, préfectoral et de la ZI sociale, ainsi que des tendances en matière de migration et de changement démographique.
Section 5	<b>Éducation</b> présente un aperçu du niveau d'instruction et des établissements d'enseignement dans la ZI sociale.
Section 6	<b>Économie, emploi et revenu</b> décrit les principales activités économiques et les principaux secteurs d'emploi aux niveaux national, régional et préfectoral, ainsi que les activités de subsistance au sein de la ZI sociale.
Section 7	<b>Infrastructure et services sociaux</b> identifie et décrit les principales infrastructures et services, notamment l'accès et la qualité au niveau préfectoral dans la ZI sociale.
Section 8	<b>Utilisation et propriété foncières</b> décrit les différents types d'utilisation des terres ainsi que la structure et la gestion de la propriété foncière.
Section 9	<b>Évaluation de la vulnérabilité</b> présente une identification des groupes vulnérables et une évaluation de la vulnérabilité dans les communautés de la ZI sociale.
Section 10	<b>Égalité entre les sexes et violence et harcèlement à caractère sexiste</b> bien que tous les paramètres présentés dans l'étude de base soient ventilés selon le sexe dans la mesure où les informations sont disponibles, la présente section fournit une analyse de l'égalité entre les sexes et de la violence et du harcèlement à caractère sexiste au niveau national et de la ZI sociale.
Section 11	<b>Main d'œuvre et conditions de travail</b> présente le contexte national existant en ce qui concerne le travail des enfants, le travail forcé et la traite des êtres humains, les heures de travail et les heures supplémentaires, les salaires, les organisations de travailleurs, la non-discrimination et l'égalité des chances, les travailleurs migrants dans les mines, le mécanisme de règlement des griefs et les exigences en matière de santé et de sécurité au travail.

## 1.2 Limites au champ d'application

Le travail de terrain d'ERM en 2022 a été mené pour s'aligner sur la portée des travaux convenus avec le client d'ERM et sur la description du projet incluse dans l'étude d'impact social et environnemental (EISE) de 2012<sup>5</sup>.

Une description actualisée du projet a été communiquée à ERM par KP le 12 octobre 2022, alors que le travail de terrain d'ERM était déjà en cours. Des modifications apportées à la description du projet début octobre 2022 (par exemple, la modification de l'alignement de l'embranchement ferroviaire) ont été notées, mais n'ont pas entraîné de modification des zones d'habitation incluses dans la ZI sociale couverte par le travail de terrain d'ERM en 2022. Cela est particulièrement pertinent pour la zone d'habitation de Camaradou, qui était plus proche du corridor de l'embranchement ferroviaire avant le changement mis en œuvre début octobre 2022.

La portée des travaux d'ERM pour l'élaboration de cette étude socio-économique de base ne comprend pas les missions suivantes :

- Cartographier les parties prenantes telles que les organisations non gouvernementales (ONG) et intégrer leurs perceptions à l'étude de base et de l'impact social.
- Élaborer ou mettre à jour un plan d'engagement des parties prenantes (PEPP) du projet.

<sup>5</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou 2012, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.



- Réaliser une étude minière artisanale et à petite échelle.
- Cartographier l'utilisation des terres et/ou évaluer la couverture terrestre de la mine et de l'embranchement ferroviaire.
- Collecter des informations sur les points suivants, car d'autres consultants ont été engagés par Rio Tinto pour collecter ces données :
  - Patrimoine culturel
  - Santé et sécurité des communautés
  - Migrations internes et droits humains
  - Services écosystémiques : cependant, certaines des données fournies dans cette étude de base peuvent être utilisées pour l'étude des services écosystémiques par le consultant en charge de l'étude sur la biodiversité
  - Données de base pour l'étude des impacts potentiels sur le paysage et le panorama

## 2 METHODOLOGIE DE L'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE DE BASE

### 2.1 Zone d'étude / Zone d'influence sociale

Le projet est situé à l'extrémité sud de la chaîne de Simandou longue de 110 km, dans les régions naturelles de Guinée Forestière et de Haute-Guinée. La chaîne de Simandou est située à environ 550 km au sud-est de Conakry, la capitale de la Guinée. La concession se trouve dans la préfecture de Beyla et la préfecture de Macenta et se compose d'une zone de 369 kilomètres carrés (km<sup>2</sup>) (blocs 3 et 4 et une partie du bloc 2) de la moitié sud de la chaîne de Simandou. La concession est détenue par Simfer S.A. (Simfer<sup>6</sup>), une filiale de Rio Tinto.

La mine occupe environ 15 km de la chaîne de Simandou, le long de la frontière entre les préfectures de Macenta et de Beyla, et se trouve à environ 25 km à l'ouest de Beyla, 60 km à l'est de Macenta, 70 km au sud de Kérouané et 85 km au nord des zones d'habitation de N'Zérékoré. Le projet actuel prévoit l'exploitation du minerai du gisement de Ouéléba ; l'extraction du gisement du Pic de Fon peut également avoir lieu à l'avenir (fait l'objet d'une évaluation des impacts distincte). Le gisement nord de Ouéléba mesure environ 1 km de large et 8 km de long, et le gisement sud du Pic de Fon mesure environ 750 m de large et 7,5 km de long.

Le projet comprend également une voie ferrée (embranchement ferroviaire) reliant l'installation de déchargement des trains de la mine Simfer au chemin de fer transguinéen – dans la zone de la ville de Kérouané – au port de Morebaya (en construction). L'embranchement ferroviaire comprend un tunnel ferroviaire, trois ponts ferroviaires / viaducs, plusieurs passages à niveau et des passages pour piétons et pour animaux sauvages désignés.

Deux facteurs ont été pris en compte pour définir la ZI sociale du projet (également comprise comme la zone d'étude pris en considération pour l'étude socio-économique de base) : premièrement, la proximité de l'empreinte des composantes du projet (zone minière et embranchement ferroviaire) et deuxièmement, l'interaction entre le projet et les zones d'habitation voisines<sup>7</sup>. Sur la base des critères ci-dessus, 14 zones d'habitation ont été incluses dans la ZI sociale du projet, comme suit :

Huit zones d'habitation situées à une distance d'environ 3 km de la zone de la mine<sup>8</sup> :

- Village de Moribadou
- Village de Wataférédou I
- Village de Wataférédou II
- Village de Nionsomoridou
- Village de Lamadou
- Village de Foma
- Village de Traoréla
- Village de Morisangarédou

<sup>6</sup> Simfer est une société guinéenne qui a été établie pour détenir et exploiter le projet. La co-entreprise Simfer est composée de Simfer S.A., détenteur des blocs 3 et 4 de Simandou Sud, propriété du gouvernement de Guinée (15 %) et de Simfer Jersey Limited (85 %). Simfer Jersey Limited, quant à elle, est une co-entreprise entre le groupe Rio Tinto (53 %) et Chalco Iron Ore Holdings (CIOH) (47 %) – une co-entreprise, contrôlée par Chinalco, de grandes entreprises publiques chinoises : Chinalco (75 %), Baowu (20 %), China Rail Construction Corporation (CRCC) (2,5 %) et China Harbour Engineering Company (CHEC) (2,5 %).

<sup>7</sup> Aux fins de la présente étude socio-économique de base, une « zone d'habitation » est considérée comme une communauté de la ZI sociale, qu'elle soit urbaine (ville) ou rurale (village). Dans certains cas, le terme « village » a été utilisé pour désigner spécifiquement les zones d'habitation rurales au sein de la ZI sociale.

<sup>8</sup> La composante minière comprend également l'élargissement de la route M3 existante et la construction de la route M4 de l'aéroport de Beyla.

La ville de Beyla a également été incluse dans la ZI sociale car elle est la capitale administrative de la préfecture de Beyla, dans la région de N'Zérékoré, mais peut également subir des impacts indirects tels que la migration interne.

Quatre zones d'habitation situées dans la zone de l'embranchement ferroviaire<sup>9</sup>, qui, compte tenu de l'alignement de l'embranchement ferroviaire en septembre 2022, pourraient être touchés par le bruit. Celles-ci ont été choisies en fonction de critères de distance, compte tenu du corridor tampon de 900 m défini le long de l'embranchement ferroviaire (450 m de chaque côté), et des consultations avec Rio Tinto Simfer et ont inclus :

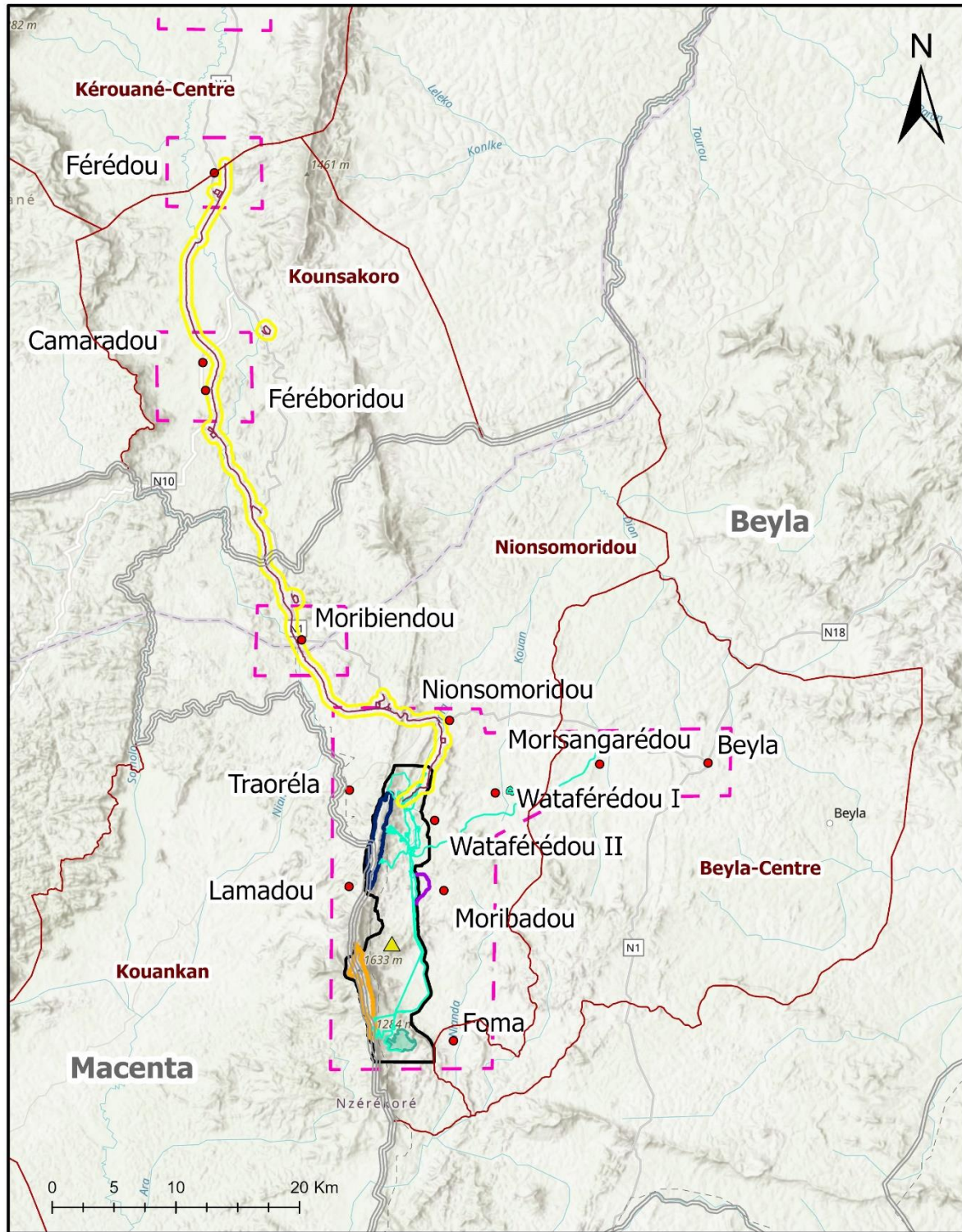
- Village de Moribiendou situé à 425 m de l'axe central de l'embranchement ferroviaire
- Village de Féréboridou situé à 488 m de l'axe central de l'embranchement ferroviaire
- Village de Férédou situé à 867 m de l'axe central de l'embranchement ferroviaire
- Village de Camaradou situé à 1 160 m de l'axe central de l'embranchement ferroviaire

La ville de Kérouané a été incluse dans la zone d'étude de la ZI sociale en raison des impacts potentiels d'une gare ferroviaire de voyageurs et parce que c'est la ville où l'embranchement ferroviaire rejoindra la voie ferrée du chemin de fer transguinéen de la Compagnie Trans-Guinéenne menant au port. La ville de Kérouané est également la capitale administrative de la préfecture de Kérouané, dans la région de Kankan, où se concentrent la plupart des directions préfectorales qui détiennent les données socio-économiques pertinentes.

La ZI sociale du projet est présentée à la Figure 2.1 ci-dessous.

---

<sup>9</sup> L'embranchement ferroviaire de 70 km fait partie du Projet en cours d'évaluation. Il se raccordera à la ligne de chemin de fer trans-guinéenne (objet d'une évaluation des impacts distinctes) à proximité de la ville de Kérouané.



Source : Élaboré par ERM en novembre 2022

**Figure 2.1 Zone d'influence sociale**

Pour toutes les zones d'habitation de la ZI sociale, les interactions potentielles avec le projet, d'un point de vue social, ont été considérées en fonction de la proximité de ces zones d'habitation avec l'empreinte du projet, comme indiqué dans le Tableau 2.1 ci-dessous. Les types d'interactions suivants ont été envisagés pour les zones d'habitation figurant dans la ZI sociale, sur la base d'un exercice initial de cadrage qui sera suivi d'une étude des impacts pertinents dans les chapitres 15 à 17 de l'EIES :

- Interactions directes : les zones d'habitation ayant un territoire dans l'empreinte du projet où résident les employés de Rio Tinto Simfer ; et, lorsque des interactions directes quotidiennes avec le projet peuvent se produire et en conséquence, les impacts du projet (tels que le bruit, la circulation, l'emploi et la formation, la perte d'accès aux ressources naturelles qui soutiennent les moyens de subsistance, la cohésion sociale) se feront sentir plus directement.
- Interactions indirectes : les zones d'habitation où les activités liées au projet, telles que l'approvisionnement, le commerce, l'hébergement et le transport, seraient présentes, mais où les interactions quotidiennes avec le projet et les impacts associés au projet sont supposées être ressenties de manière plus indirecte.

Sur la base de ce qui précède, la ZI sociale est définie pour couvrir les zones d'habitation subissant un impact social direct et indirect. Les zones d'habitation spécifiques incluses dans la ZI sociale sont présentées dans le Tableau 2.1 ci-dessous, avec une référence à la région, la préfecture et la sous-préfecture à laquelle elles appartiennent et une brève description des composantes du projet les plus proches de chaque zone d'habitation. Ces zones d'habitation ont déjà été identifiées par l'EISE de 2012 et, dans le cadre de cette étude socio-économique de base, elles ont été incluses dans une consultation et une campagne de collecte de données primaires.

Rio Tinto Simfer a également classé toutes les zones d'habitation de la ZI sociale comme des « communautés cibles prioritaires 1 » pour tout engagement futur fondé et proportionné à la nature des impacts probables<sup>10</sup>.

Tableau 2.1 ci-après donne un aperçu des zones d'habitation incluses dans la ZI sociale. La présentation des caractéristiques socio-économiques dans les sections suivantes de la présente étude socio-économique de base portera sur l'ensemble de la ZI sociale.

---

<sup>10</sup> Plan d'engagement des parties prenantes de Rio Tinto Simfer, HSSEC\_PLN\_050201\_version 01, date d'approbation 17 novembre 2022.

**Tableau 2.1 Liste des zones d'habitation dans la zone d'influence sociale**

N°	Préfecture	Sous-préfecture/Commune rurale	Commune urbaine (même niveau que sous-préfecture)	District (rural) / Quartier (urbain)	Secteur (urbain) / Village (rural) (ci-après dénommés zones d'habitation)	Vue d'ensemble des zones d'habitation	Composante principale du projet proche de cette zone d'habitation	Zone d'habitation touchée par l'utilisation des terres du projet	Interaction directe avec les activités quotidiennes du projet	Interaction indirecte avec les activités du projet (approvisionnement, commerce, hébergement, transport)
<b>Région de N'zérékoré</b>										
1	Beyla	Nionsomoridou	n.d.	Moribadou	Moribadou	Communauté la plus proche de la zone de l'usine minière et du camp Canga East, à environ 2,5 km de la frontière de la concession et à environ 4 km de l'usine et des infrastructures minières. La zone a connu un développement important du fait de la vague récente de migration interne. Ce village est traversé par la route menant au camp de Canga East existant.	Mine (usine minière)	Oui	Oui	Oui
2	Beyla	Nionsomoridou	n.d.	Nionsomoridou	Wataférédou I	Communauté située au nord-est de la crête de Simandou. Elle est située à environ 7 km à l'est de la zone de l'usine et des installations minières proposées. La nouvelle route d'accès à la mine, longue de 20 km et partant de la route nationale N1 à l'ouest de Beyla (près de l'aéroport de Beyla), s'étendra sur environ 2 km au sud de Wataférédou I. De plus, le nouveau camp de construction temporaire de la mine se situera à proximité de cette zone d'habitation.	Mine (voie d'accès)	Oui	Oui	Oui
3	Beyla	Nionsomoridou	n.d.	Nionsomoridou	Wataférédou II	Communauté située au nord-est de la crête de Simandou. Elle est située à proximité de la zone de l'usine minière proposée (environ 2 km à l'ouest) et des installations minières et à proximité de la nouvelle route d'accès à la mine (environ 2 km au sud).	Mine (route d'accès et usine minière)	Oui	Oui	Oui
4	Beyla	Nionsomoridou	n.d.	Nionsomoridou	Nionsomoridou	Nionsomoridou est une sous-préfecture. Le village de Nionsomoridou est situé à environ 2 km au nord-est de l'emprise de l'embranchement ferroviaire (à l'extérieur du corridor de l'embranchement ferroviaire) et abritera une base urbaine et un pont de 500 m de long. Il se situe également à environ 4 km de la frontière de la concession minière. Cette zone d'habitation est située directement à l'est de l'embranchement ferroviaire, à moins de 1 km de l'axe central de l'embranchement ferroviaire. Le corridor tampon de l'embranchement ferroviaire de 400 m coupe la frontière ouest de la zone d'habitation.	Mine (décharge, route principale, embranchement ferroviaire)	Oui	Oui	Oui
5	Macenta	Kouankan	n.d.	Banko	Lamadou	Avec Traoréla, le village de Lamadou est l'une des zones d'habitation les plus proches du côté ouest de la concession minière. Il est situé à environ 1,6 km de la partie sud de la mine à ciel ouvert de Ouéléba. Lamadou et Traoréla sont les deux seules zones d'habitation du côté ouest de la concession. Cette zone d'habitation n'aura pas accès à la zone de la mine pendant la construction et l'exploitation.	Mine (mine à ciel ouvert de Ouéléba)	Inconnue	Oui	Non
6	Beyla	n.d.	Commune urbaine de Beyla	Foma	Foma	Communauté située au sud-est de la concession minière, à environ 3 km de la décharge de la future zone d'extraction supposée du Pic de Fon.	Mine (décharge)	Oui	Oui	Non

N°	Préfecture	Sous-préfecture/Commune rurale	Commune urbaine (même niveau que sous-préfecture)	District (rural) / Quartier (urbain)	Secteur (urbain) / Village (rural) (ci-après dénommés zones d'habitation)	Vue d'ensemble des zones d'habitation	Composante principale du projet proche de cette zone d'habitation	Zone d'habitation touchée par l'utilisation des terres du projet	Interaction directe avec les activités quotidiennes du projet	Interaction indirecte avec les activités du projet (approvisionnement, commerce, hébergement, transport)
7	Beyla	Nionsomoridou	n.d.	Traoréla	Traoréla	Avec la zone d'habitation de Lamadou, Traoréla est l'un des villages les plus proches du côté ouest de la concession minière. Il est situé à environ 2,6 km de la partie nord de la mine à ciel ouvert de Ouéléba. Lamadou et Traoréla sont les deux seules zones d'habitation du côté ouest de la concession. Cette zone d'habitation n'aura pas accès à la zone de la mine pendant la construction et l'exploitation.	Mine (mine à ciel ouvert de Ouéléba)	Oui	Oui	Non
8	Beyla	n.d.	Beyla	Morisangarédou	Morisangarédou	Communauté située à environ 600 m de la route d'accès à la mine (route M4 de l'aéroport de Beyla) et à environ 1,6 km de l'aéroport de Beyla.	Mine (route d'accès et piste d'atterrissage de Beyla)	Oui	Oui	Oui
9	Beyla	n.d.	Beyla	Ville de Beyla	Ville de Beyla / Centre de Beyla (Beyla Sobakono et Diakoridou Sobakono)	C'est le principal centre administratif, qui réunit la plupart des directions préfectorales pertinents de la préfecture. C'est l'emplacement clé des voies de transport, une plaque tournante du commerce et un lieu d'approvisionnement. Beyla est composée de deux grands villages (Beyla Sobakono et Diakoridou Sobakono) qui ont tous deux leur propre chefferie traditionnelle. Elle est située à environ 24 km à l'est de la concession minière.	Mine (route principale et piste d'atterrissage de Beyla)	Non	Oui	Oui
<b>Région de Kankan</b>										
10	Kérouané	n.d.	Kérouané	Ville de Kérouané	Ville de Kérouané	Elle est située à environ 13 km du point d'extrémité de l'embranchement ferroviaire et est la ville où il rejoindra le chemin de fer transguinéen.	Embranchement ferroviaire (gare)	Non	Non	Oui
11	Kérouané	Kounsankoro	n.d.	Féréboridou	Féréboridou	Cette zone d'habitation est située à 488 m de l'axe central et est susceptible d'être affectée par le bruit nocturne.	Embranchement ferroviaire	Oui	Oui	Non
12	Kérouané	Kounsankoro	n.d.	Moribiendou	Moribiendou	Certaines structures existantes dans cette zone d'habitation sont situées dans la zone tampon de 450 m définie de chaque côté de l'axe central de l'embranchement ferroviaire et sont susceptibles d'être affectées par le bruit nocturne.	Embranchement ferroviaire	Oui	Oui	Non
13	Kérouané	Kounsankoro	n.d.	Féréboridou	Camaradou	Cette zone d'habitation est située à 1 160 m de l'axe central. Avant les modifications les plus récentes du tracé de l'embranchement ferroviaire, cette zone d'habitation était située à moins d'un kilomètre de l'axe central. Elle est toujours considérée comme représentative des types d'impacts qui pourraient se produire le long de l'embranchement ferroviaire.	Embranchement ferroviaire	Inconnue	Oui	Non
14	Kérouané	n.d.	Kérouané	Bafouro	Férédou	Cette zone d'habitation est située à 867 m de l'axe central et est susceptible d'être affectée par le bruit nocturne. Elle accueillera un parking, un atelier de soudage et un dépôt d'équipement pendant la construction de l'embranchement ferroviaire.	Embranchement ferroviaire	Oui	Oui	Non

Source : Élaboré par ERM en 2022

ZI = zone d'influence ; km = kilomètre ; m = mètre ; n.d. = non disponible

## 2.2 Collecte de données socio-économiques

### 2.2.1 Vue d'ensemble

Dans le cadre de l'élaboration de la méthodologie de l'étude socio-économique de base, ERM s'est concentré sur les aspects que l'EISE<sup>11</sup> de 2012 a identifiés comme des impacts clés dans le rapport de cadrage du projet élaboré en 2012 et qui ont servi de base à la définition du champ d'application de l'EISE de 2012.

L'EIES 2023 actuelle considère que l'ancien exercice de cadrage et les impacts évalués dans le champ d'application de l'EISE 2012 sont toujours valables.

Cette étude socio-économique de base a été élaborée entre octobre 2022 et février 2023, à la suite des activités suivantes :

- examen de l'étude d'impact social et environnemental (EISE) Mine de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la Société financière internationale (SFI), août 2012 – ci-après dénommée EISE 2012.
- examen documentaire des informations accessibles au public – voir la section 2.2.2 ci-dessous
- collecte de données primaires réalisée du 19 septembre au 27 octobre 2022 – voir la section 2.2.3 ci-dessous
- examen et analyse des données – voir la section 2.3 ci-dessous

Le champ d'application et le contenu de l'étude socio-économique de base ont été adaptés au contexte du projet, dans les limites de la ZI sociale décrite ci-dessus.

Selon la norme de performances 1 de la SFI, l'étude environnementale et sociale doit être « fondée sur des données sociales récentes [...] de référence à un niveau de détail approprié ». Conformément à cette exigence, les informations socio-économiques de base des communautés locales dans le cadre de la ZI sociale ont été recueillies à un niveau de détail et d'exhaustivité qui permet une évaluation adéquate des impacts socio-économiques potentiels associés au projet.

Combinés aux données de bureau mentionnées ci-dessus, les résultats de l'engagement des parties prenantes décrivent les caractéristiques de la communauté, de la région et/ou du paysage que les gens apprécient, et la façon dont ces caractéristiques influencent et interagissent avec les modes de vie, les moyens de subsistance, la santé ou le bien-être des populations locales.

### 2.2.2 Examen documentaire des informations accessibles au public

L'Annuaire statistique de 2020 publié en septembre 2020 par l'Institut national de la statistique de la République de Guinée avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a servi de principale source d'informations aux niveaux national et régional.

L'édition 2020 couvre la période 2014-2020 et comprend les sujets suivants :

- structure administrative du pays, climatologie, activité politique et carte diplomatique de la Guinée
- démographie, population active, emploi et chômage, conditions de vie des ménages et pauvreté, migration, santé, éducation, justice, sécurité publique, jeunesse et sports, culture, communication et religion
- agriculture, élevage, pêche, environnement, industrie et mines, eau et énergie, commerce extérieur, transports, tourisme, postes et télécommunications, indice harmonisé des prix à la consommation et prix moyens des produits de consommation
- monnaie et crédit, balance des paiements, finances publiques, dette publique et aide extérieure, programme d'investissement public

---

<sup>11</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.



- comptes nationaux et synthèse économique des agrégats
- données démographiques, sociales, économiques et financières des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

D'autres informations pertinentes ont été obtenues auprès d'agences et d'organisations internationales (Banque mondiale, Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE], Nations Unies, etc.) ainsi que de documents au niveau des sous-préfectures (rapports, documents de planification et registres) fournis sur support papier au cours du travail de terrain d'ERM en 2022 par les différents représentants des services techniques interrogés. Pour certains sujets, les données ne sont disponibles que pour 2014, lorsque le dernier recensement général de la population et de l'habitation a été réalisé par l'Institut national de la statistique de la République de Guinée.

D'importantes lacunes ont été relevées dans la disponibilité des données secondaires au niveau local. Pour y remédier, une campagne de collecte de données sur le terrain a été menée, comme indiqué dans la section suivante.

### 2.2.3 Collecte de données primaires

Au cours de la période allant du 19 septembre au 27 octobre 2022, une équipe de 18 personnes (y compris Rio Tinto, ERM et le personnel social sous contrat, les chauffeurs et les médiateurs/traducteurs locaux) a recueilli des informations socio-économiques de base qualitatives. Ce travail sera dénommé ci-après « travail de terrain d'ERM en 2022 ».

L'objectif du travail de terrain d'ERM en 2022 est le suivant :

- Recueillir des données socio-économiques de base, soit comme données qualitatives pour comprendre les conditions locales, soit pour combler des lacunes spécifiques dans les données secondaires disponibles au niveau local.
- Comprendre les points de vue des membres de la communauté locale sur le projet, les risques et opportunités perçus ainsi que les attentes. Ces informations serviront à l'étude des impacts et à la définition des mesures d'atténuation.

Le travail de terrain d'ERM en 2022 a consisté en une combinaison des activités suivantes :

- *Visites de courtoisie* : visites aux responsables des préfectures et sous-préfectures (par exemple, les préfets, les sous-préfets et les maires) pour présenter l'étendue de la mission, obtenir leur approbation et leur soutien pour convoquer les différentes directions préfectorales, qui représentent les services décentralisés de l'État au niveau de la préfecture. Elles sont dirigées par des directeurs préfectoraux et s'occupent de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, de l'urbanisme, etc.
- *Entrevue avec des intervenants clés (EIC)* : Des EIC ont été organisées au sein des directions préfectorales des préfectures et des sous-préfectures et avec les intervenants clés des villages (par exemple, les directeurs d'école, les infirmières, etc.) afin de recueillir les données statistiques, les rapports et d'autres formes de données et d'informations socio-économiques pertinentes pour la ZI sociale. Au total, 56 EIC ont été organisées et comprenaient des réunions avec :
  - Les directions <sup>12</sup>préfectorales de la préfecture de Beyla
  - Représentants en charge des directions préfectorales de Nionsomoridou : agriculture, urbanisme et élevage
  - Directions préfectorales de la préfecture de Kérouané
  - Représentants/intervenants clés du secteur de la santé et de l'éducation dans les villages

<sup>12</sup> Les directions préfectorales représentent des directions au niveau de la préfecture se concentrant sur des sujets tels que l'agriculture, la santé, l'éducation, l'urbanisme.

- *Discussions de groupe cible (FGD)* : Des réunions semi-structurées ont été organisées avec des groupes représentant les différentes couches sociales de la zone d'habitation afin de recueillir des informations spécifiques sur l'utilisation des terres, les moyens de subsistance, la qualité de vie, ainsi que la perception de la vulnérabilité par rapport au projet et à d'autres questions et problèmes socio-économiques clés. Trois groupes de discussion ont été organisés dans chaque village avec des personnes âgées, des jeunes et des femmes. Des FGD avec des agriculteurs et des représentants de diverses activités économiques ont également été organisés dans chaque zone d'habitation. Un FGD sur les infrastructures a également été organisée dans chaque zone d'habitation, généralement avec le groupe de jeunes, pour recueillir des informations sur les diverses infrastructures disponibles dans la zone d'habitation. Enfin, deux FGD ont été organisés avec des travailleurs de Rio Tinto Simfer (huit hommes et une femme) et des travailleurs de sous-traitants de Simfer (sept hommes et deux femmes, de trois sous-traitants différents) basés au camp de Canga East pour recueillir des commentaires sur la main d'œuvre et les conditions de travail à la mine. Au total, 55 FGD ont été organisés dans le cadre de la collecte de données primaires.
- *FGD sur le profil des zones d'habitation* : Des groupes de discussion sur le profil des zones d'habitation ont été organisés dans chaque zone d'habitation avec les anciens et les autorités locales (chefs de district et/ou de secteur et autres dignitaires) afin de recueillir des informations actualisées et des avis éclairés sur les principaux aspects socio-économiques de chaque zone d'habitation. Des informations ont été recueillies pour les 14 zones d'habitation de la ZI sociale, couvrant des sujets tels que la démographie, l'éducation, l'emploi, les moyens de subsistance, l'utilisation et la propriété des terres, les infrastructures sociales et sanitaires. Au total, 17 FGD sur le profil des zones d'habitation ont été organisés.
- *Observations sur le terrain* : L'équipe de terrain a identifié les principales sensibilités dans la ZI sociale (c.-à-d. les établissements de soins de santé, les établissements d'enseignement, les ressources culturelles, les zones de pâturage/agricoles).

Le Tableau 2.2 et le Tableau 2.3 ci-dessous ainsi que l'annexe A de l'étude socio-économique de base donnent un aperçu des parties prenantes qui ont participé à la collecte des données primaires (autorités législatives, administration locale et membres de la collectivité).

Au total, 1 770 personnes, dont 464 femmes ont été consultées au cours de l'enquête socio-économique menée dans les 14 communautés. Les réunions ont eu lieu en français et/ou dans les langues spécifiques des communautés<sup>13</sup>. Le Tableau 2.2 et le Tableau 2.3 ci-dessous donnent une vue d'ensemble du nombre de réunions d'engagement et de participants au cours du travail de terrain d'ERM en 2022. Un tableau plus détaillé des réunions d'engagement figure à l'annexe A de la présente étude socio-économique de base.

**Tableau 2.2 Nombre de réunions d'engagement et de participants par type d'engagement au cours du travail de terrain d'ERM en 2022**

Type de réunion d'engagement	Nombre de réunions d'engagement	Nombre total de participants	Nombre total de participantes
Visite de courtoisie	8	36	0
EIC directions préfectorales	31	72	4
FGD profil des zones d'habitation	17	184	1
FGD femmes	14	330	330
FGD jeunes	5	122	19

<sup>13</sup> Les termes « communautés » et « zones d'habitation » sont utilisés indifféremment pour désigner toutes les zones d'habitation de la ZI sociale, qu'elles soient rurales ou urbaines. Lorsqu'une telle distinction est faite, le terme « villages » est utilisé pour désigner les zones d'habitation rurales.

Type de réunion d'engagement	Nombre de réunions d'engagement	Nombre total de participants	Nombre total de participantes
FGD jeunes et infrastructures	9	265	31
FGD agriculture et autres moyens de subsistance	3	57	0
FGD agriculture	11	157	1
FGD autres moyens de subsistance	11	466	63
EIC santé	13	42	11
EIC enseignement	12	21	1
EIC employés	2	18	3
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>1770</b>	<b>464</b>

Source : ERM basé sur le travail de terrain d'ERM en 2022

EIC = Entrevue avec des intervenants clés ; FGD = Discussion de groupe cible

**Tableau 2.3 Nombre de réunions d'engagement et de participants par zone d'habitation au cours du travail de terrain d'ERM en 2022**

Nom de la zone d'habitation	Nombre de réunions d'engagement dans la zone d'habitation	Nombre total de participants	Nombre total de participantes
Centre de Beyla	21	130	41
Morisangarédou	6	68	15
Moribiendou	6	77	26
Nionsomoridou	11	179	59
Traoréla	8	124	20
Moribadou	8	281	21
Wataférédou I	7	62	26
Wataférédou II	6	92	40
Foma	7	151	44
Kérouané Centre	22	178	14
Konsankoro	2	5	0
Féréboridou	7	150	60
Camaradou	7	87	32
Férédou	6	76	32
Macenta	2	9	0
Kouankan	1	8	0
Lamadou	7	75	31
Canga	2	18	3
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>1770</b>	<b>464</b>

Source : ERM basé sur le travail de terrain d'ERM en 2022

## 2.3 Analyses et rapports sur les données

À la suite de l'examen des données accessibles au public et de la collecte des données et documents primaires auprès des parties prenantes concernées, ERM a traité et analysé les informations dans le but suivant :

- Fournir une vue d'ensemble du contexte à différents niveaux (national, régional, ZI sociale) et comparer la ZI sociale au contexte national ou régional.
- Faire le profil des communautés à l'intérieur de la ZI sociale, en décrivant les caractéristiques des multiples aspects du mode de vie et des moyens de subsistance quotidiens des populations afin de fournir une référence par rapport à laquelle les impacts potentiels du projet peuvent être évalués.
- Présenter les données de manière cohérente pour les zones d'habitation incluses dans la ZI sociale.
- Présenter les conditions socio-économiques de base en tenant particulièrement compte du sexe et de la vulnérabilité.

L'examen et l'analyse des données ont également visé à corréliser les différents points de données obtenus à partir de l'examen des données publiques et de la collecte de données primaires afin de vérifier les informations présentées dans cette étude socio-économique de base.

L'étude socio-économique de base fournit des données comparatives (lorsqu'elles sont disponibles) entre 2012, date à laquelle l'EISE initiale a été achevée, et 2022 (l'année pour laquelle les données les plus récentes sont disponibles) afin de documenter une évaluation des tendances pertinentes pour les activités de Rio Tinto Simfer dans la région au cours de la dernière décennie. Ces tendances aideront à documenter l'étude des impacts potentiels.

Compte tenu de ce qui précède, la présente étude socio-économique de base a été structurée de façon à documenter les chapitres suivants de l'étude :

- Chapitre 15 : Données socio-économiques, comprenant :
  - Impacts sur l'économie, l'emploi et le revenu
  - Impacts sur les moyens et les activités de subsistance
  - Impacts sur la cohésion communautaire et les structures sociales
  - Impacts sur les infrastructures et les services
- Chapitre 16 : Utilisation et propriété des terres
- Chapitre 17 : Main d'œuvre et conditions de travail

## 2.4 Hypothèses méthodologiques et limites

Les principales hypothèses et limites de cette étude socio-économique de base sont les suivantes :

- Cette étude socio-économique de base examine l'alignement de l'embranchement ferroviaire qui était valide en septembre 2022, lorsque la ZI sociale et la méthodologie de collecte de données ont été élaborées et convenues avec le client.
- Les informations quantitatives et les données ventilées par sexe provenant de statistiques officielles ou d'autres sources secondaires ne sont pas disponibles au niveau local. Par conséquent, la majorité des informations recueillies et reflétées dans cette étude socio-économique de base sur le genre ont été qualitatives, recueillies lors de discussions de groupe avec des femmes dans les zones d'habitation de la ZI sociale. Sur la base de ces informations, la méthodologie a supposé que les femmes et les filles constituent un groupe vulnérable clé.

- La pandémie de COVID-19 en cours a constitué une préoccupation importante en matière de santé et de sécurité tout au long du processus d'engagement. La distanciation sociale a été maintenue, des réunions ont eu lieu à l'extérieur chaque fois que possible et des masques ont été portés en tout temps pour protéger la santé de tous les participants.
- Les femmes représentaient environ 26 % des parties prenantes interrogées. Des efforts ont été faits pour engager le plus grand nombre possible de femmes. Les femmes sont confrontées à un degré élevé d'inégalité dans la société et ont donc tendance à être sous-représentées dans les conseils communautaires et le leadership institutionnel de la ZI sociale. Ce contexte a limité la capacité de Rio Tinto Simfer à mobiliser les femmes par le biais d'activités d'engagement avec des représentants institutionnels clés.
- Le dernier recensement de la population et de l'habitation en Guinée date de 2014. En ce qui concerne les chiffres de population, en l'absence d'un ensemble de données à jour, des informations ont été tirées d'une série de sources pour fournir une compréhension indicative de la taille actuelle de la population. Pour les autres indicateurs de données pour lesquels d'autres sources n'ont pas été disponibles, les informations sont présentées à partir du recensement de 2014.

## 3 DIVISIONS ADMINISTRATIVES, GOUVERNANCE ET LEADERSHIP

### 3.1 Contexte politique

La structure territoriale de la Guinée a été établie en 1986 puis confirmée par des amendements à la constitution en 2011. Une nouvelle constitution a été promulguée en 2020 par le président de l'époque, Alpha Condé, à la suite d'un référendum constitutionnel mais elle a été suspendue en 2021 à la suite du coup d'État militaire du colonel Mamadi Doumbouya.

Depuis le coup d'État, le Comité national du rassemblement et du développement [CNRD] gouverne le pays et a adopté une Charte de transition, remplaçant la Constitution de 2020, et définissant les missions et les devoirs du gouvernement de transition.

La Charte de transition contient principalement des dispositions sur la réaffirmation et le respect des droits et libertés fondamentaux, ainsi que sur la gestion de la transition en vue de parvenir à un État de droit doté d'institutions solides.

Cette charte de la transition comprenait également les éléments suivants :

- Nomination du colonel Doumbouya à la tête de la transition. Doumbouya s'est engagé à rendre le pouvoir politique aux civils dans 3 ans (2024).
- Mise en place d'un gouvernement dirigé par un Premier ministre civil et un Conseil national de transition qui fait office de Parlement. Le Conseil est composé de 80 membres, allant des membres de partis politiques aux dirigeants de la jeunesse, aux forces de sécurité, aux syndicats, aux chefs d'entreprise et autres. Ce conseil a décidé une période de transition de 3 ans<sup>14</sup> qui, en octobre 2022, a été réduite à 2 ans<sup>15</sup>.
- Extension des lois nationales et des traités internationaux en vigueur avant le coup d'État.

### 3.2 Structure territoriale

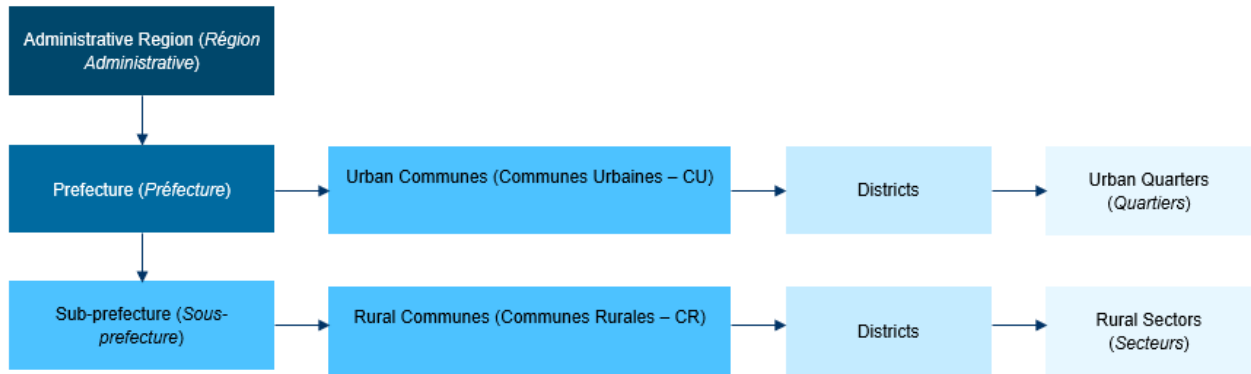
La Guinée compte trois niveaux de divisions administratives, qui comprennent les régions, les préfectures et les sous-préfectures, comme le montre la Figure 3.1 ci-dessous. Le pays est divisé en huit régions administratives (Boké, Conakry, Faranah, Kankan, Kindia, Labé, Mamou et N'Zérékoré) qui sont subdivisées en 33 préfectures et 306 sous-préfectures<sup>16</sup>. La ville de Conakry est considérée comme une zone spéciale et est considérée comme une région administrative et une préfecture.

L'organisation territoriale de la République de Guinée est illustrée dans le diagramme de la Figure 3.1 ci-dessous. L'article 134 du titre XIII de la Constitution dispose que la République est composée de circonscriptions territoriales et de collectivités locales. Les circonscriptions territoriales sont les préfectures et les sous-préfectures. Les autorités locales sont les régions, les communes urbaines et les communes rurales. L'article 136 dispose en outre que « les circonscriptions territoriales sont administrées par un représentant de l'État assisté d'un organe délibérant. Les autorités locales s'administrent librement par l'intermédiaire de conseils élus sous le contrôle d'un délégué de l'État chargé des intérêts nationaux et du respect de la loi ».

<sup>14</sup> <https://apnews.com/article/africa-elections-west-africa-guinea-charters-57197a662dc6a769e45d24665cb6f967>.

<sup>15</sup> [La Guinée propose un délai de transition plus court de 24 mois | Reuters](#).

<sup>16</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), disponible à l'adresse [Annuaire statistique 2020.pdf \(stat-guinee.org\)](#) et consulté le 14 octobre 2022.



Source : Élaboré par ERM en 2022

**Figure 3.1 Divisions administratives en Guinée**

Figure 3.2 ci-dessous illustre la situation géographique des 8 régions administratives en Guinée.



Source : Nations Online<sup>17</sup>

**Figure 3.2 Carte des régions administratives en Guinée**

<sup>17</sup> Nations Online. Extrait de : [Carte administrative de la Guinée - Nations Online Project](#) (consulté le 2 février 2023).

Le projet est situé dans les régions administratives de N'Zérékoré et de Kankan, respectivement dans les préfectures de Beyla et de Macenta (N'Zérékoré) et de Kérouané (Kankan).

### **3.3 Gouvernement local et autorités administratives**

#### **3.3.1 Autorités administratives compétentes**

La ZI sociale comprend trois sous-préfectures ou communes rurales (RC) (Nionsomoridou dans la préfecture de Beyla, Banankoro dans la préfecture de Kérouané et Kouankan dans la préfecture de Macenta) et deux communes urbaines (CU) (Beyla et Kérouané).

Les préfectures de Beyla et Macenta (N'Zérékoré) et de Kérouané (Kankan) sont situées dans le sud-est du pays.

Figure 3.3 ci-dessous indique la localisation des différentes préfectures de Guinée et celle de la ZI sociale.





Source : Élaboré par ERM en novembre 2022

**Figure 3.3 Préfectures de Guinée : Emplacement du projet**

### 3.3.2 Fonctions des autorités administratives

En Guinée, l'administration est divisée entre les organes décentralisés, nommés par le gouvernement central, et le pouvoir local dont les représentants sont élus par la population. Les préfectures sont divisées en sous-préfectures, dont les limites géographiques correspondent à celles des communes, premier niveau territorial du processus de décentralisation guinéen. Les communes, administrées par un maire, sont subdivisées en districts, la plus petite unité territoriale reconnue.

Les fonctions des autorités établies à différents niveaux administratifs, en ce qui concerne la ZI sociale, sont présentées dans le Tableau 3.1 ci-dessous.

**Tableau 3.1 Fonctions des autorités administratives**

Division administrative	Pouvoirs	Fonction
Région	Gouverneur nommé par le gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Diffuser les lignes directrices et les politiques nationales.</li> <li>■ Communiquer les suggestions et les demandes des préfectures au niveau central.</li> <li>■ Exécuter le budget récurrent de la région et les crédits délégués placés sous son contrôle par la loi.</li> <li>■ Suivre, coordonner et contrôler les directions administratives régionales, notamment la santé, l'éducation, le logement, l'urbanisme, l'appui aux communautés, la coordination des organisations non gouvernementales (ONG).</li> <li>■ Promouvoir l'information, la coopération et la communication pour un processus de développement harmonisé et soutenu.</li> </ul>
Préfecture	Préfet nommé par le gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Supervision des autorités locales et des communautés.</li> <li>■ Maintenir la paix et la sécurité des populations et des biens dans la préfecture, et</li> <li>■ Gérer les agents d'état, en tant que chef de l'administration décentralisée.</li> </ul>
Sous-préfecture	Sous-préfet nommé par le gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Représente l'État et le gouvernement au niveau local.</li> <li>■ Garantit l'exécution des politiques nationales et sert d'intermédiaire entre la préfecture et les autorités locales.</li> <li>■ Une étroite collaboration est donc supposée exister entre ces différentes entités. Les principales prérogatives de la sous-préfecture sont d'assurer la conformité des politiques sectorielles des collectivités locales avec la législation en vigueur et de promouvoir le développement local en aidant les collectivités locales à mettre en œuvre leurs politiques sectorielles.</li> </ul>
Commune urbaine/rurale	Maire (Commune urbaine) élu par la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Selon le code des collectivités locales, le président du conseil local, appelé « Maire » dans les communes urbaines et « Président de la commune rurale » dans les communes rurales assume le pouvoir exécutif local. Ce pouvoir exécutif local est soutenu par des adjoints dans l'exercice de leurs fonctions. L'autorité exécutive locale supervise également la préparation du plan de développement local (PDL) et l'examine avant de le remettre au préfet concerné.</li> </ul>
	Président (Commune rurale) élu par la population	

Division administrative	Pouvoirs	Fonction
District (rural)/Quartier <sup>18</sup> (urbain)	Président élu par la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>La commune est organisée en quartiers (pour la commune rurale) et quartiers (pour les zones habitées des communes urbaines). Les présidents de district sont nommés pour 5 ans par la commune et les communautés villageoises.</li> </ul>
Secteur (urbain)/Village (rural) <sup>19</sup>	Chef de secteur élu par la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les districts/quartiers sont subdivisés en secteurs. Le secteur est une unité territoriale informelle qui, en général, comprend un village et ses hameaux périphériques. Le chef de secteur est souvent considéré comme le représentant officiel du village. Toutefois, le chef de secteur n'est plus reconnu dans le code des collectivités locales.</li> </ul>

Source : Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012, complétée par des informations recueillies dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022

Tableau 3.2 ci-dessous indique le nombre de préfectures, sous-préfectures, communes, districts, quartiers et secteurs dans les régions du projet en 2021.

**Tableau 3.2 Nombre de préfectures, sous-préfectures, communes, districts, quartiers et secteurs dans la zone d'influence des régions concernées par le projet en 2021**

Région <sup>20</sup>	Préfectures	Sous-préfectures	Communes urbaines	Communes rurales	Districts	Quartiers	Secteurs
Kankan	5	61	5	53	896	98	2 368
N'Zérékoré	6	61	6	60	741	123	3 095
Guinée	33	324	38	304	3 598	702	16 909

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020<sup>21</sup>

### 3.3.3 Représentation des deux sexes

Un rapport de 2020 intitulé *Women, Agency and the State in Guinea, Silent Politics* indique que depuis 2000, le nombre de femmes dans la politique guinéenne, en particulier à l'Assemblée nationale et en tant que chef de ministères, a légèrement augmenté. Le rapport note toutefois que la présence des femmes dans les comités au niveau national est faible et que les progrès sont plutôt lents. Fin 2015, les femmes constituaient 22 % de l'Assemblée générale, 13 % des ministres, 12 % des gouverneurs, 9 % des préfets et 8 % des maires<sup>22</sup>.

Tableau 3.3 ci-dessous indique la variation du nombre de maires et de conseillers municipaux par sexe entre 2014 et 2017. Par rapport au pourcentage de femmes maires en 2015, la représentation des femmes dans la politique locale a considérablement diminué, avec seulement 2 % de femmes parmi les maires en fonction en 2017.

<sup>18</sup> En français : *Quartier*.

<sup>19</sup> En français : *Secteur*.

<sup>20</sup> Les régions du projet sont considérées comme étant Kankan et N'Zérékoré, car ce sont les régions auxquelles appartiennent les zones d'habitation incluses dans la ZI sociale d'un point de vue administratif.

<sup>21</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : [Annuaire Statistique 2020.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>22</sup> Ammann, Carole, *Women, Agency and the State in Guinea, Silent Politics*, 2020, Taylor & Francis Group. Extrait de : [Women, Agency, and the State in Guinea; Silent Politics; First Edition \(unibas.ch\)](#) (consulté le 15 novembre 2022). Ce livre cite la source suivante : Union européenne. 2015. République de Guinée. Élection présidentielle, 11 octobre 2015. Rapport final. Conakry : Union européenne.

**Tableau 3.3 Évolution du nombre de maires et de conseillers municipaux par sexe (2017)**

		2014	2015	2016	2017
<b>Maires</b>	Hommes	n.d.	n.d.	n.d.	335
	Femmes	n.d.	n.d.	n.d.	7
	<b>Total</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>342</b>
<b>Conseillers locaux</b>	Hommes	2 643	2 484	2 370	2 349
	Femmes	301	307	231	220
	<b>Total</b>	<b>2 944</b>	<b>2 791</b>	<b>2 601</b>	<b>2 569</b>

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020<sup>23</sup>

*n.d.* = non disponible

### 3.4 Gouvernance traditionnelle et leadership local

En Guinée comme dans la ZI sociale, la gouvernance traditionnelle est soutenue par un certain nombre d'autorités traditionnelles dont le chef de village et le Conseil des sages, autorités religieuses et chefs de terre. Ces autorités traditionnelles interagissent également avec les autorités gouvernementales, notamment les présidents de district et de quartier et les chefs de secteur.

#### 3.4.1 Conseil des sages

Un conseil des sages (ou Bureau des sages) est élu pour chaque quartier urbain et rural et est légalement reconnu. Les membres sont élus pour un mandat indéfini et traditionnellement le Conseil des sages est dirigé par la personne la plus âgée de la « génération des pères ». Le Conseil des sages joue un rôle important en tant que gardien de la tradition locale et participe généralement à la gestion des terres dans leurs villages.

Le Conseil des sages préside les fêtes et les cérémonies religieuses, souvent en collaboration avec les chefs religieux (voir ci-dessous) et ils aident à préserver et à transmettre les traditions aux jeunes. Il est reconnu qu'ils jouent un rôle particulièrement important dans le règlement des conflits intra et interfamiliaux, notamment en ce qui concerne la propriété et la gestion foncières. Les Conseils des sages désignent des candidats au poste de Chef de secteur et les appuient dans leur représentation auprès des autorités locales.

Tous les villages de la ZI sociale ont un Conseil des sages.

#### 3.4.2 Chefs religieux

Les chefs religieux au niveau local sont l'imam et le conseil des mosquées. Ce sont des chefs spirituels respectés au sein des communautés qui sont souvent consultés par l'administration locale avant que des décisions clés soient prises qui affectent la zone qu'ils supervisent. Des responsables religieux chrétiens sont également présents dans les préfectures de Beyla et de Kérouané.

#### 3.4.3 Présidents de district et de quartier et chefs de secteur

Les présidents de district et de quartier et les chefs de secteur représentent le gouvernement local. Ils sont généralement élus par la population locale sur la base de propositions nominatives faites par les dirigeants locaux, notamment le Conseil des sages. Dans certains cas particuliers, les candidats

<sup>23</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : [Annuaire Statistique 2020.pdf \(stat-guinee.org\)](https://stat-guinee.org) (consulté le 14 octobre 2022).

peuvent être désignés par le gouvernement local pour des raisons politiques ou de sécurité. Ils travaillent souvent avec le chef de terre local (voir ci-dessous) et fournissent donc un canal par lequel les chefs traditionnels peuvent communiquer avec le gouvernement local.

### 3.4.4 Familles fondatrices et chefs de terre

Chaque village a une lignée fondatrice qui comprend des descendants de la famille qui a établi la communauté. L'autorité traditionnelle de la lignée fondatrice est détenue par le patriarche (*Sotikemo*) de cette famille. Traditionnellement, les décisions importantes ne peuvent être prises au niveau du village sans la bénédiction du patriarche. Selon le travail de terrain d'ERM en 2022, les responsabilités du patriarche sont notamment de maintenir de bonnes relations entre les habitants de la communauté, notamment entre les personnes âgées et les jeunes ; de conseiller les individus et gérer les conflits ; d'avoir un pouvoir de décision sur tous les aspects de la vie quotidienne dans la colonie ; d'officier aux cérémonies de mariage ; et d'organiser des groupes effectuant différents travaux dans la zone d'habitation. Les représentants de l'administration locale consultent donc souvent le patriarche et les représentants de la famille fondatrice avant de prendre des décisions susceptibles d'affecter le village.

Le patriarche agit souvent aussi comme chef de terre. Le chef de terre est responsable de la gestion de l'utilisation des terres au moyen de diverses règles visant à préserver la fertilité et la couverture des terres, l'attribution des terres aux communautés et aux particuliers, les zones et périodes de jachère et les zones interdites. Le chef de terre est également chargé de résoudre les conflits fonciers, en consultation avec le Conseil des sages. Les droits et les responsabilités du chef de terre sont transmis de génération en génération au sein de la famille fondatrice. Les frères et demi-frères du patriarche de la famille fondatrice sont connus comme la « génération des pères ». Si la lignée d'une famille fondatrice n'existe plus, le plus ancien membre masculin survivant de la « génération des pères » devient généralement le nouveau patriarche et chef de terre de la lignée fondatrice. Cette personne est souvent un homme âgé, et peut donc être assisté dans l'accomplissement de ses tâches par ses fils et ses frères plus jeunes.

Tous les villages de la ZI sociale ont un patriarche, chacun d'eux soutenu par jusqu'à trois conseillers.

## 3.5 Structure territoriale de la zone d'influence sociale

Tableau 3.4 ci-dessous présente les secteurs et les quartiers<sup>24</sup> des zones d'habitation de la ZI sociale.

---

<sup>24</sup> Les quartiers sont des subdivisions de zones d'habitation urbaines et les secteurs sont des subdivisions de zones d'habitation rurales.

**Tableau 3.4 Secteurs/quartiers dans les zones d'habitation de la zone d'influence sociale**

N°	Zones d'habitation dans la ZI sociale	Secteurs/Quartiers
1	Moribadou	La zone d'habitation comprend huit quartiers informels : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Kankoro</li> <li>■ Mafanga</li> <li>■ Konia</li> <li>■ Kossadou</li> <li>■ Belleville</li> <li>■ Madina</li> <li>■ Kennedy</li> <li>■ Hèrèmakono</li> </ul> Belleville, Madina, Kennedy, Hèrèmakono ont été établis au cours des 10 dernières années, en raison de la migration interne vers la région.
2	Wataférédou I	Aucun
3	Wataférédou II	Aucun
4	Nionsomoridou	La zone d'habitation comprend quatre secteurs et un hameau (à 5 km du village).
5	Lamadou	Aucun
6	Foma	La zone d'habitation comprend deux secteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Centre de Foma</li> <li>■ N'validou</li> </ul>
7	Traoréla	La zone d'habitation est divisée en trois secteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Gnèla</li> <li>■ N'vamaradou</li> <li>■ Késsérimoribadou</li> </ul>
8	Morisangarédou	La zone d'habitation est divisée en cinq secteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Morisangarédou I</li> <li>■ Morisangarédou II</li> <li>■ Gbobaro</li> <li>■ Gndou</li> <li>■ Kéouléndou</li> </ul>

N°	Zones d'habitation dans la ZI sociale	Secteurs/Quartiers
9	Ville de Beyla / Centre de Beyla	<p>La commune urbaine de Beyla est formée de deux villages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Beyla Sobakono, composée des trois quartiers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Samory</li> <li>- Férébori</li> <li>- Dramé Oumar</li> </ul> </li> <li>■ Diakolidou Sobakono, comprenant six quartiers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diakolidou Soubakono</li> <li>- Diakolidou Tinika</li> <li>- Kémébourama</li> <li>- Boiro (quartier le plus récent, développé au cours des 10 dernières années)</li> <li>- Mbalia</li> <li>- Kissibou</li> </ul> </li> </ul>
10	Ville de Kérouané	<p>La zone d'habitation est divisée en cinq quartiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Marché de Nasser</li> <li>■ Nouny Touré</li> <li>■ M'balia 1</li> <li>■ M'balia 2</li> <li>■ Mosquée de Nasser</li> </ul>
11	Camaradou	Aucun
12	Féréboridou	Il a été signalé qu'une subdivision de la zone d'habitation serait mise en œuvre prochainement.
13	Férédou	Aucun
14	Moribiendou	La zone d'habitation est composée d'une partie centrale et de trois hameaux <sup>25</sup> à côté.

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

ZI = zone d'influence

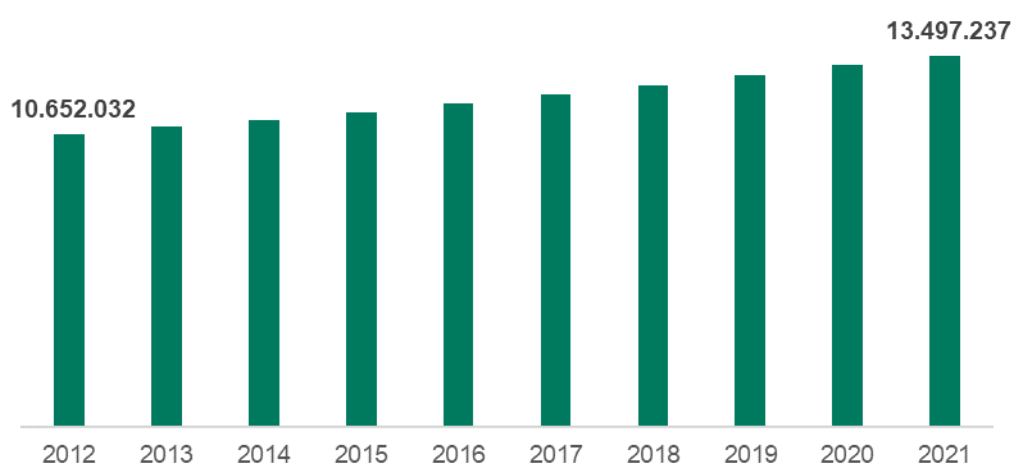
<sup>25</sup> Les villages de moins de 100 habitants sont généralement appelés hameaux et sont associés aux plus grands villages (Étude d'impact social et environnemental (EISE) de la mine de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012).

## 4 DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET ORGANISATION SOCIALE

### 4.1 Vue d'ensemble nationale et régionale

#### 4.1.1 Population

Les statistiques officielles de la Guinée indiquent une population totale de 12 559 623 habitants en 2020<sup>26</sup>. Selon la Banque mondiale, la population de la Guinée était de 13,40 millions en 2021, classée 75<sup>e</sup> dans la liste des pays (et dépendances) par population<sup>27</sup>, avec une augmentation régulière mais légère au cours de la dernière décennie. Figure 4.1 ci-dessous montre une augmentation d'environ 2,85 millions de personnes entre 2012 et 2021.



Source : [Population de Guinée \(2022\) – Worldometer \(worldometers.info\)](https://worldometers.info/population/) (consulté le 23 novembre 2022).

**Figure 4.1 Population de la Guinée de 2012 à 2021**

La plus grande ville du pays est Conakry, qui est également la capitale du pays. Au niveau national, la densité de population moyenne était de 53 habitants par kilomètre carré en 2020 ; avec le pourcentage de la population urbaine, la densité moyenne a augmenté par rapport à 2015 (voir Tableau 4.1 ci-dessous). En revanche, malgré la croissance démographique, le taux de fécondité a légèrement diminué, passant de 5,13 en 2015 à 4,74 en 2020, comme le montre le Tableau 4.1 ci-dessous.

**Tableau 4.1 Indicateurs clés sur la population de la Guinée (2015 à 2020)**

Année	Population	Taux de fécondité	Densité (personne/km <sup>2</sup> )	Population urbaine (%)	Part du pays dans la population mondiale	Classement de la Guinée dans la liste des pays mondiaux par population
2015	11 432 088	5,13	47	37,20 %	0,15 %	75
2016	11 738 429	5,05	48	37,40 %	0,16 %	75

<sup>26</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : [Annuaire Statistique 2020.pdf \(stat-guinee.org\)](https://stat-guinee.org/) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>27</sup> Source : Extrait de : [Population de Guinée \(2022\) – Worldometer \(worldometers.info\)](https://worldometers.info/population/) (consulté le 23 novembre 2022).



Année	Population	Taux de fécondité	Densité (personne/km <sup>2</sup> )	Population urbaine (%)	Part du pays dans la population mondiale	Classement de la Guinée dans la liste des pays mondiaux par population
2017	12 067 519	5,05	49	37,70 %	0,16 %	75
2018	12 414 293	5,05	51	38,00 %	0,16 %	75
2019	12 771 246	5,05	52	38,30 %	0,17 %	75
2020	13 132 795	4,74	53	38,60 %	0,17 %	75

Source : Worldometer, 2022<sup>28</sup>

km<sup>2</sup> = kilomètres carrés

En 2020, environ 39 % de la population vivait dans des zones urbaines.

Dans les deux régions concernées par le projet<sup>29</sup>, la répartition de la population vivant dans les zones urbaines et rurales en 2014 et 2020 est présentée dans le Tableau 4.2 ci-dessous. Les deux régions ont vu une augmentation de la population vivant dans les zones urbaines, bien que la population prédominante continue de vivre dans les zones rurales.

**Tableau 4.2 Population vivant en milieu urbain et rural dans les régions concernées par le projet**

Région	Population vivant en milieu rural		Population vivant en milieu urbain	
	2014	2020	2014	2020
Kankan	1 586 271	1 855 144	392 768	489 793
N'Zérékoré	1 219 726	1 424 386	371 990	461 617
Guinée	6 914 853	8 085 402	3 684 997	4 474 220

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020<sup>30</sup>

#### 4.1.2 Répartition selon l'âge et le sexe

Au niveau national, la population de la Guinée est jeune et l'âge médian est de 19,1 ans<sup>31</sup>. Début 2022, environ 55 % de la population totale de la Guinée était âgée de moins de 15 ans, 42 % était âgée de 15 à 64 ans et seulement environ 3 % était âgée de plus de 65 ans.

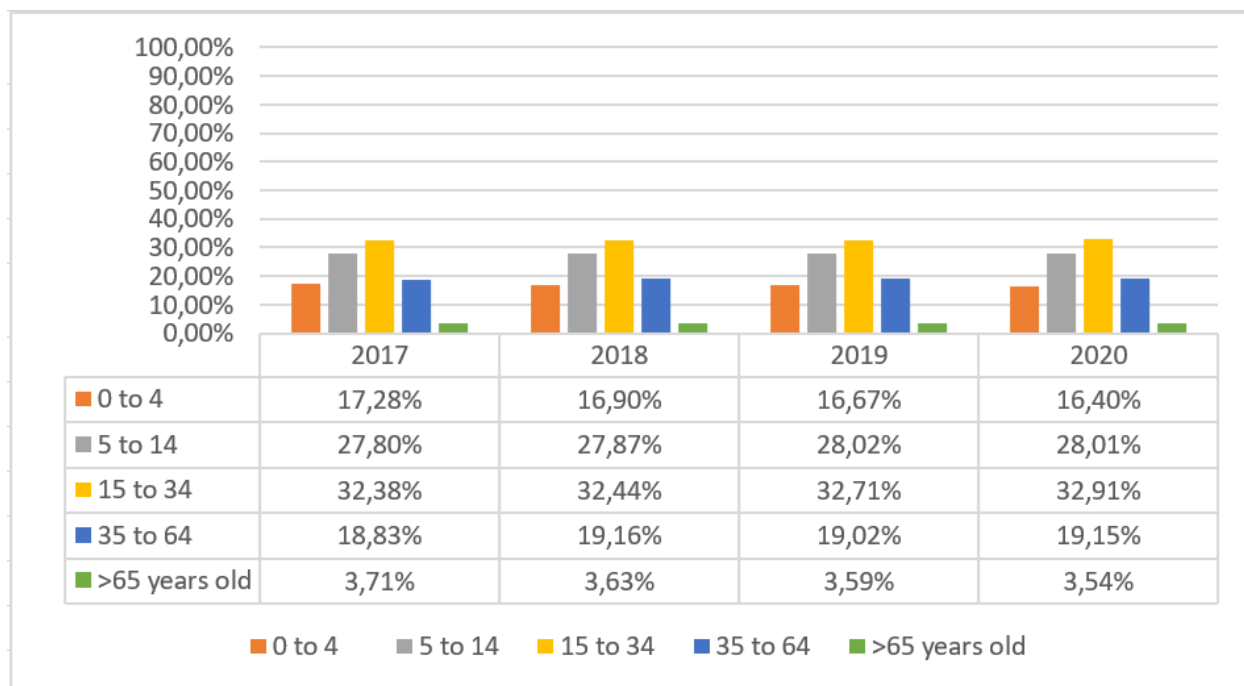
Figure 4.2 ci-dessous montre l'évolution de la population en Guinée par groupes d'âge entre 2017 et 2020. Il n'y a pas eu de changements significatifs dans la répartition entre les tranches d'âge au cours de la période de quatre ans.

<sup>28</sup> <https://www.worldometers.info/world-population/guinea-population/>.

<sup>29</sup> Institut national de la statistique, Annuaire des statistiques de l'environnement 2020, édition de février 2021, élaboré avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale. Extrait de : [Annuaire Statistique environnement 2020 INS.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>30</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : [Annuaire Statistique 2020.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>31</sup> Population de Guinée 2022 (Démographie, Cartes, Graphiques). Extrait de : <https://worldpopulationreview.com/country-rankings/median-age>.

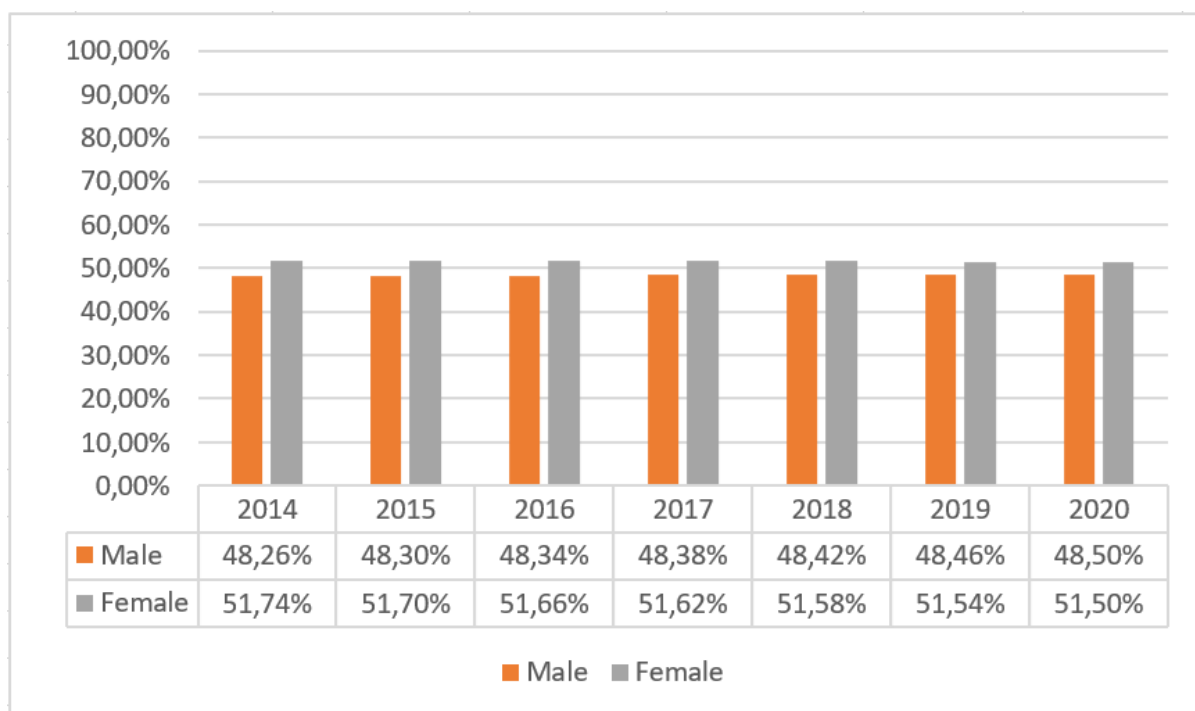


Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020<sup>32</sup>

**Figure 4.2 Évolution de la population de Guinée par tranches d'âge (2017 à 2020)**

Figure 4.3, la Figure 4.4 et la Figure 4.5 ci-dessous montrent la population totale, urbaine et rurale de la Guinée par sexe. De 2014 à 2020, les populations urbaines et rurales ont augmenté d'environ 1 million. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les zones rurales et urbaines.

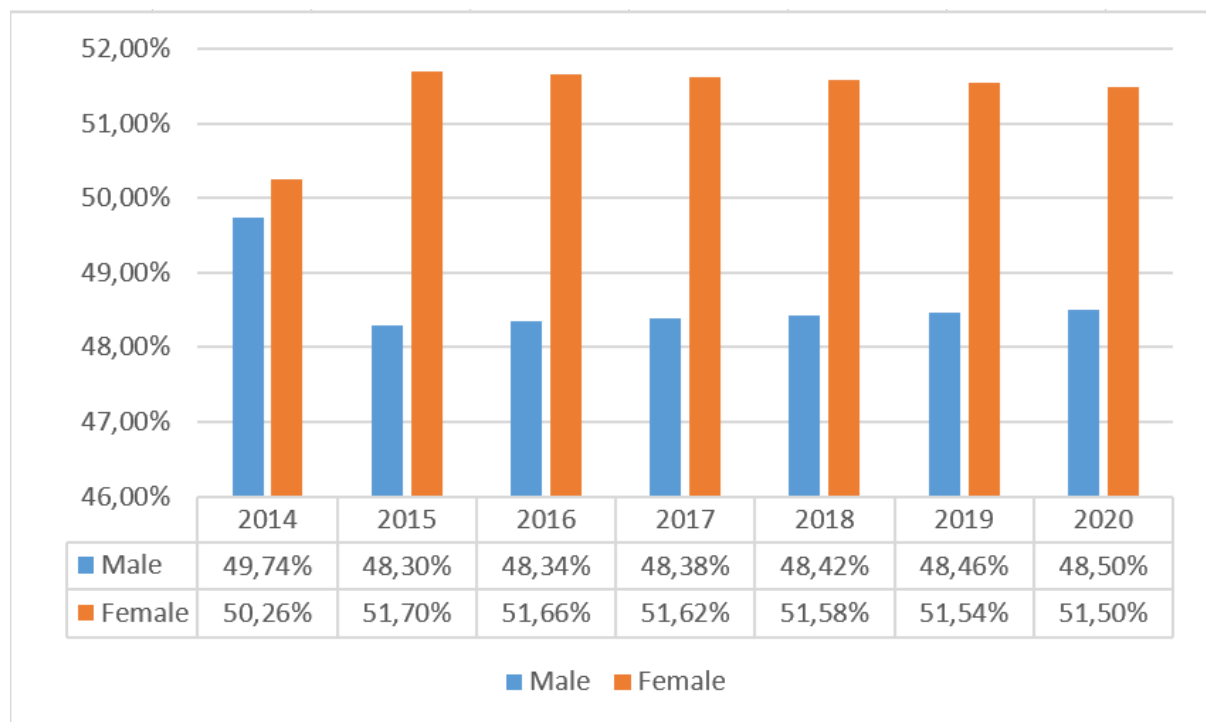
<sup>32</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : [Annuaire Statistique 2020.pdf \(stat-guinee.org\)](https://stat-guinee.org) (consulté le 14 octobre 2022) – Tableau 2 : Données socio-démographiques, page 37.



Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020<sup>33</sup>

**Figure 4.3 Population en Guinée par sexe (2014 à 2020)**

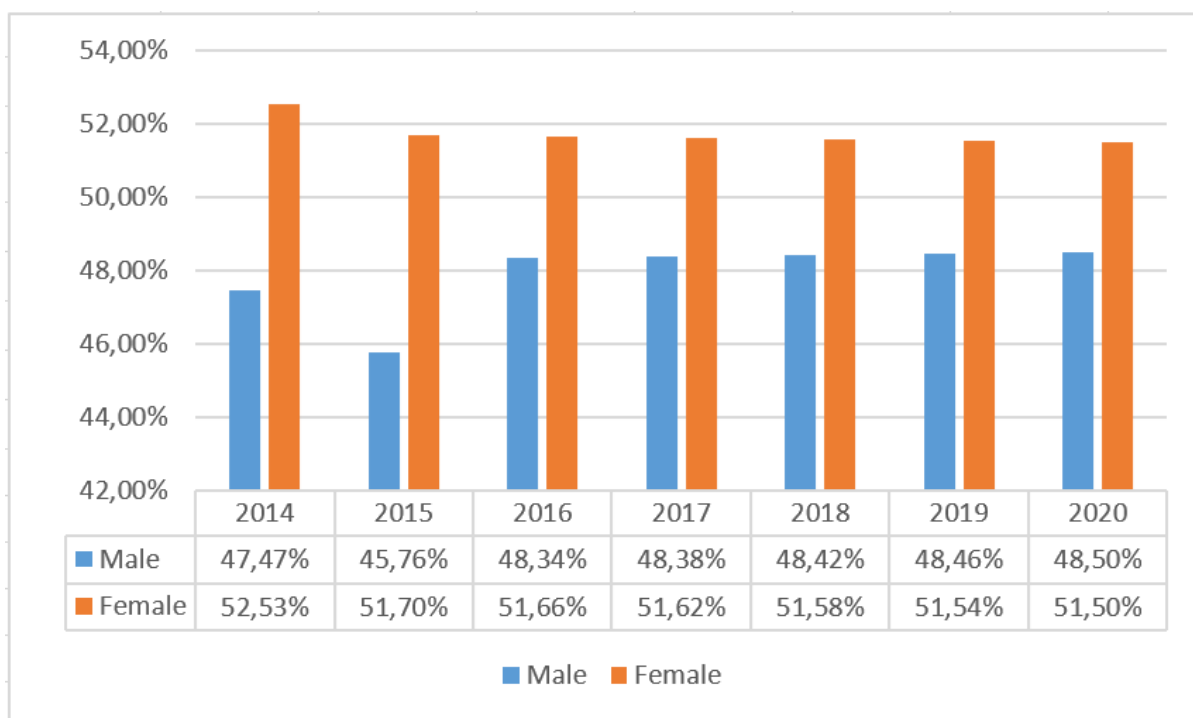
<sup>33</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : [Annuaire Statistique 2020.pdf \(stat-guinee.org\)](http://stat-guinee.org) (consulté le 14 octobre 2022).



Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020<sup>34</sup>

**Figure 4.4 Population urbaine en Guinée par sexe (2014 à 2020)**

<sup>34</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : [Annuaire Statistique 2020.pdf \(stat-guinee.org\)](http://stat-guinee.org) (consulté le 14 octobre 2022).



Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020<sup>35</sup>

### Figure 4.5 Population rurale en Guinée par sexe (2014 à 2020)

Le ratio hommes-femmes<sup>36</sup> de la population totale du pays, qui peut être calculé sur la base des données présentées à la Figure 4.3 pour 2020, est de 0,94, soit 941 hommes pour 1 000 femmes. Toutefois, les données du portail de données des Nations Unies font état d'un ratio de 1,04 pour 2020, qui est plus proche du ratio mondial de 1,05<sup>37</sup>.

L'espérance de vie à la naissance est de 59 ans pour la population de Guinée, l'espérance de vie des hommes étant inférieure à 57,60 ans contre 60,20 ans pour les femmes en 2022<sup>38</sup>. L'espérance de vie à la naissance est plus faible en Guinée, tant pour les hommes que pour les femmes, comparée à l'espérance de vie totale à la naissance de la population mondiale qui est de 71,70 ans (69,10 pour les hommes et 74,40 pour les femmes), selon l'Annuaire statistique des Nations Unies 2022<sup>39</sup>.

## 4.1.3 Ethnicité, langue et religion

### 4.1.3.1 Ethnicité

Il y a 24 groupes ethniques en Guinée. Le groupe le plus important sont les *Peuls* qui représentent 40 % de la population et vivent pour la plupart dans la région du Fouta Djallon en Guinée centrale. Les *Malinkés* représentent 30 % de la population et vivent principalement dans l'est de la Guinée. Les *Susa* (20 % de la population) vivent dans la zone côtière du nord-ouest de la Guinée. Les habitants de la région naturelle de Guinée forestière, dans le sud du pays, sont issus de nombreuses minorités

<sup>35</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : [Annuaire Statistique 2020.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>36</sup> Le ratio hommes-femmes est le rapport entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes au sein d'une population.

<sup>37</sup> Portail de données des Nations Unies, Division de la population, Perspectives de la population mondiale : Révision de 2022. Extrait de : [WPP2022\\_Data\\_Sources.pdf \(un.org\)](#) (consulté le 25 octobre 2022).

<sup>38</sup> Annuaire statistique des Nations Unies, édition 2022, Soixante-cinquième édition. Extrait de : <https://unstats.un.org/UNSDWebsite/Publications/StatisticalYearbook/syb65.pdf> (consulté le 25 octobre 2022).

<sup>39</sup> Annuaire statistique des Nations Unies, édition 2022, Soixante-cinquième édition. Extrait de : <https://unstats.un.org/UNSDWebsite/Publications/StatisticalYearbook/syb65.pdf> (consulté le 25 octobre 2022).

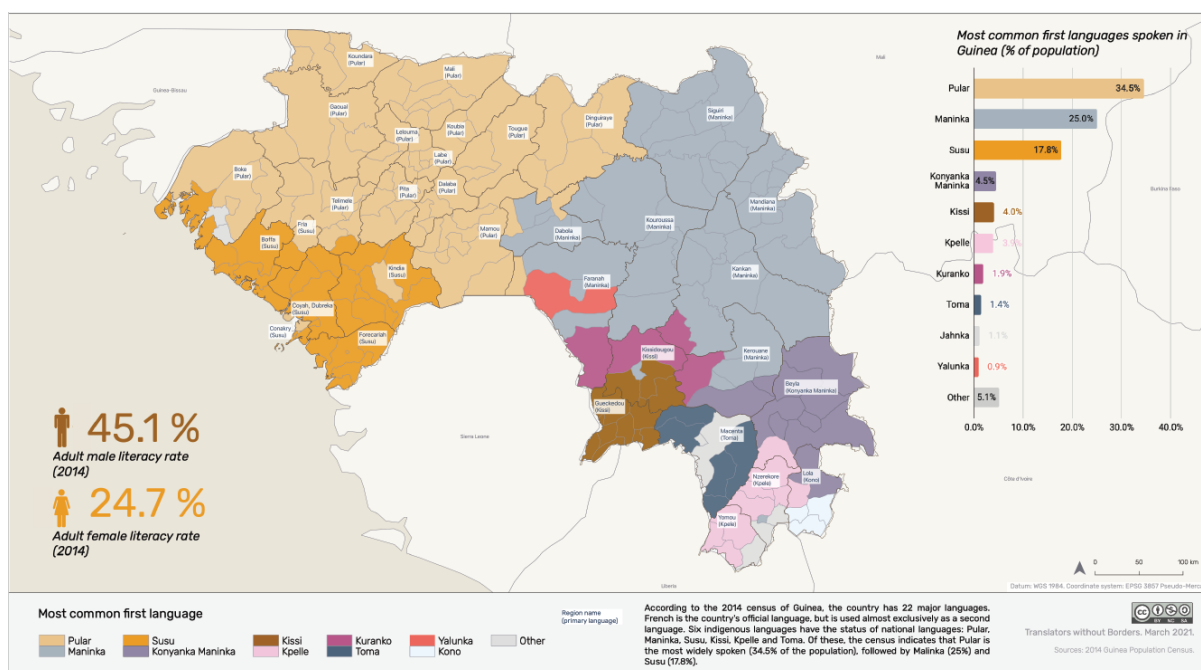
ethniques dont les Koniankés (un sous-groupe des Malinkés), les Kissis, les Guerzés, les Diakhankés, les Loma, les Kouranko, les Dialonkés et les Gberese. Il y a aussi environ 10 000 non-Africains en Guinée ; toutefois, la source de données ne précise pas l'origine ethnique ou l'origine<sup>40</sup>.

### 4.1.3.2 Langue

Selon l'Annuaire statistique 2020, les principales langues nationales en Guinée sont le peul, le malinké, le soussou, le kissi, le kpèleré et le lomagoé. Le français est cependant la langue officielle du pays, mais il est utilisé presque exclusivement comme seconde langue.

Selon les informations fournies par *Traducteurs sans frontières*<sup>41,42</sup>, les langues parlées en Guinée sont le peul (parlé par 34,50 % de la population), le malinké (parlé par 25,00 % de la population), le soussou (17,80 % de la population), le kissi (4,00 % de la population), le kpèleré (3,90 % de la population), le kuranko (1,90 %), le toma (1,40 %), le jahnka (1,10 %), le yalunka (0,90 %), le kono (0,90 %), le manya (0,70 %), le mano (0,70 %) et le landoma (0,50 %). Environ 0,70 % de la population restante parle d'autres langues.

Figure 4.6 ci-dessous montre les langues dominantes en Guinée par préfectures.



Source : Traducteurs sans frontières (mars 2021) d'après le rapport sur le recensement de 2014 en Guinée<sup>43</sup>

**Figure 4.6 Carte des langues de Guinée**

### 4.1.3.3 Religion

L'islam est la religion dominante dans le pays, représentant environ 89,00 % de la population totale. Viennent ensuite le christianisme (6,80 %) et les religions/croyances traditionnelles (animisme) – 1,60 %.

<sup>40</sup> Extrait de : [Guinea Population 2022 \(actif\) \(worldpopulationreview.com\)](https://www.worldpopulationreview.com/country-profiles/guinea/) (consulté le 23 novembre 2022).

<sup>41</sup> Traducteurs sans frontières (TWB) est une communauté mondiale de plus de 100 000 traducteurs bénévoles offrant des services linguistiques à des organisations humanitaires et de développement dans le monde entier. Source : Extrait de : [About Us | Translators without Borders](https://www.translatorswithoutborders.org/).

<sup>42</sup> Extrait de : <https://translatorswithoutborders.org/wp-content/uploads/2021/03/Guinea-Language-Map-Static-EN.pdf>.

<sup>43</sup> Carte des langues de Guinée (Carte statique indiquant les langues les plus courantes parlées en Guinée. Les données proviennent du recensement de 2014). Extrait de : [Guinea Language Map, Static \(EN\) \(translatorswithoutborders.org\)](https://www.translatorswithoutborders.org/guinea-language-map-static-en/) (consulté le 14 octobre 2022).

Tableau 4.3 ci-dessous indique les différentes religions présentes en 2014 dans les régions concernées par le projet ainsi qu'au niveau national. Alors que dans la région de Kankan, la quasi-totalité de la population est musulmane, dans la région de N'Zérékoré, moins de la moitié de la population de la région l'est, alors que le christianisme et l'animisme ainsi que les personnes sans religion sont beaucoup plus répandus.

**Tableau 4.3 Principale religion de la population en Guinée (2014)**

Région	Aucune religion (%)	Islam (%)	Christianisme (%)	Animisme (%)	Autres religions (%)	Total (%)
Kankan	0,20	98,70	1,10	0,00 <sup>44</sup>	0,00	100
N'Zérékoré	14,20	46,70	28,10	10,40	0,60	100
Guinée	2,40	89,10	6,80	1,60	0,10	100

Source : Les données les plus récentes disponibles ont été citées dans l'Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020<sup>45</sup>

#### 4.1.4 Migration

Au cours de la dernière décennie, le nombre de migrants a fortement diminué et, parmi ces migrations, la proportion de réfugiés<sup>46</sup> a également considérablement diminué. En 2020, les migrants ne représentaient que 0,90 % de la population du pays, tombant à la moitié du pourcentage de migrants enregistré en Guinée en 2010 (1,80 %).

<sup>44</sup> L'animisme peut ne pas exister à Kankan officiellement selon l'Institut national de la statistique ; cependant, des pratiques animistes ont été observées dans certains villages de la ZI sociale, dans la région de Kankan, lors de l'étude socio-économique menée en septembre-octobre 2022.

<sup>45</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : [Annuaire Statistique 2020.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>46</sup> Selon la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, un réfugié est « une personne qui ne peut ou ne veut pas retourner dans son pays d'origine en raison d'une crainte fondée d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques ». Source : Extrait de : [HCR – Convention et Protocole relatifs au statut des réfugiés](#).

Tableau 4.4 ci-dessous indique le stock international de migrants (en milieu d'année) et le nombre de réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en Guinée.



**Tableau 4.4 Stock international de migrants (nombre et pourcentage) et réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés en Guinée**

Année	Stock international de migrants (milieu de l'année)				Réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR (milieu de l'année)			
	Population migrante totale	Total (% de la population totale)	Hommes	Femmes	Réfugiés	Demandeurs d'asile	Autres	Population totale (réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR)
2010	178 762	1,80	1,90	1,60	14 113	764	117	14 994
2015	126 657	1,10	1,40	0,90	8 704	293	-	8 997
2017	-	-	-	-	5 105	105	1	5 211
2020	121 437	0,90	1,10	0,70	5 249	3 435	-	8 684

Source : Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, 2021<sup>47</sup>

HCR = Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Le phénomène migratoire en Guinée fait partie d'une longue histoire et englobe de multiples dynamiques. Historiquement, la Guinée a été marquée par la mobilité, favorisée par la proximité et la facilité de la libre circulation des biens et des personnes dans la zone de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)<sup>48</sup>. Néanmoins, au cours des 10 dernières années, les flux migratoires vers le pays ont diminué.

Selon le recensement de 2014, il y avait 164 733 personnes nées à l'étranger en Guinée, ce qui représente 1,57 % des résidents en Guinée. Parmi les personnes nées à l'étranger, 89 % sont nées dans un pays de la CEDEAO, principalement en Côte d'Ivoire, en Sierra Leone, au Sénégal, au Liberia et au Mali<sup>49</sup>. Le pourcentage de personnes nées à l'étranger a chuté par rapport aux quelque 5 % enregistrés en 1997, année marquée par un afflux important de réfugiés en provenance de pays touchés par des guerres civiles, comme le Liberia (entre 1991 et 2002) et la Sierra Leone (entre 1989 et 2003). Selon une étude menée auprès des foyers de Conakry dont le chef de ménage est né dans un des pays de la CEDEAO, 68 % des personnes originaires du Liberia se sont installées en Guinée, 48 % des personnes originaires de Sierra Leone sont retournées dans leur pays d'origine, 54 % des personnes originaires du Sénégal et 50 % des personnes originaires de Côte d'Ivoire sont restées en Guinée pour « l'emploi ou les affaires »<sup>50</sup>.

En 2019, il y avait 4 883 réfugiés enregistrés en Guinée (dont 79,70 % étaient originaires de Côte d'Ivoire et étaient venus en Guinée après la guerre civile de 2002 et la crise post-électorale de 2010 à 2011, 10,60 % étaient originaires de Sierra Leone et 6,40 % du Liberia), et 1 980 demandeurs d'asile. En 2022, la Guinée comptait 2 204 réfugiés (75,00 % de Sierra Leone, 14,88 % du Libéria et d'autres petits pourcentages de la République démocratique du Congo, de la République centrafricaine, de la

<sup>47</sup> Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, 2021. Annuaire statistique, édition 2021, 64e édition. Extrait de : <https://unstats.un.org/unsd/publications/statistical-yearbook/files/syb64/syb64.pdf> (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>48</sup> La Guinée est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La CEDEAO a été créée pour créer un grand bloc commercial unique grâce à la coopération économique. Toutefois, au moment de l'élaboration de cette étude socio-économique de base, l'adhésion de la Guinée avait été suspendue en réponse au coup d'État militaire de 2021.

<sup>49</sup> Institut national de la statistique, Annuaire des statistiques de l'environnement 2020, édition de février 2021, élaboré avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale. Extrait de : [Annuaire-Statistique-environnement-2020-INS.pdf \(stat-guinee.org\)](https://publ.instat.gov.gu/Annuaire-Statistique-environnement-2020-INS.pdf) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>50</sup> Organisation internationale pour les migrations, Migration en Guinée, Profil migratoire national 2020. Extrait de : <https://publications.iom.int/system/files/pdf/mp-guinee-202-fr.pdf> (consulté le 13 février 2023).

Côte d'Ivoire – 0,01 %, du Nigéria, du Rwanda et de la République arabe syrienne) et 266 demandeurs d'asile<sup>51</sup>.

En Guinée, la population est relativement immobile. Ainsi, seuls 14,20 % des Guinéens étaient comptés en 2014 comme résidant dans une préfecture autre que leur préfecture de naissance (13,70 % des femmes et 14,70 % des hommes). L'exode rural est assez limité au niveau national, car les populations rurales peuvent généralement vivre de l'agriculture à la campagne. Par exemple, selon le recensement de 2014, le taux d'urbanisation était d'environ 35 %. Il s'agit d'une augmentation relativement faible par rapport aux 30 % enregistrés dans le recensement de 1996.

L'émigration guinéenne est historiquement composée d'une population jeune traditionnellement dirigée vers les pays de la sous-région. En 2015, il y avait 426 941 émigrants guinéens, soit 3,4 % de la population. Les principales raisons de l'émigration seraient le regroupement familial et les études. La plupart des ressortissants se sont installés dans les pays voisins : 22 % en Côte d'Ivoire, 16 % en Sierra Leone, 12 % au Sénégal, 9 % au Liberia et 4 % au Mali. L'Europe (principalement en France et en Belgique) accueille 17 % des Guinéens émigrant, suivis des États-Unis (4 %).

Selon le recensement de 2014, le taux d'emploi de la population née à l'étranger est légèrement inférieur à celui des Guinéens (57 % contre 59 %). Parmi les hommes nés à l'étranger en âge de travailler, 70 % ont un emploi, 22 % ne font pas partie de la population active et seulement 7 % sont au chômage. Parmi les femmes, 46 % ont un emploi, 50 % sont inactives et 3 % sont au chômage. Parmi les personnes nées à l'étranger, 50 % des femmes employées travaillaient dans le commerce, contre seulement 25 % des hommes, tandis que 25 % des hommes employés travaillaient dans l'agriculture et la pêche, contre seulement 19 % des femmes.

Comparativement aux Guinéens, les étrangers sont plus actifs dans le commerce (36 % des actifs, contre 21 % des autochtones) et beaucoup moins actifs dans l'agriculture et la pêche (23 % contre 53 % des Guinéens)<sup>52</sup>.

#### 4.1.5 Structure des ménages

En Guinée, l'unité sociale de base est la famille. La prise de décision pour la famille est généralement prise par le chef de famille.

Dans la plupart des cas, le ménage est composé d'une famille élargie ou d'un clan. Dans toute la Guinée, on trouve à la fois des ménages nucléaires et des ménages élargis<sup>53</sup>. Selon l'Annuaire statistique 2020<sup>54</sup>, la taille moyenne des ménages en 2014 était de 7 personnes, tant dans les zones urbaines que rurales. La moyenne dans la région de Kankan était de 10 personnes (9,30 personnes en milieu urbain et 10,6 en milieu rural) et de 6,70 personnes dans la région de N'Zérékoré (7,40 personnes en milieu urbain et 6,5 en milieu rural).

À l'issue d'un long et difficile processus législatif, le Code civil guinéen de 1983 a été remplacé par un nouveau Code civil en mai 2019. Le nouveau Code dispose qu'un mariage est présumé monogame ; cependant, un couple peut légalement contracter un mariage polygyne si le marié déclare qu'il opte pour la polygamie pendant la cérémonie de mariage et que la mariée donne son « consentement explicite »<sup>55</sup>.

<sup>51</sup> Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Extrait de : [Pays – Guinée \(unhcr.org\)](https://www.unhcr.org/fr/fr/about-us/country-profiles/guinea) (consulté le 13 février 2023).

<sup>52</sup> Institut national de la statistique, Annuaire des statistiques de l'environnement 2020, édition de février 2021, élaboré avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale. Extrait de : [Annuaire Statistique environnement 2020 INS.pdf \(stat-guinee.org\)](https://www.instat.guinee.org/annuaire-statistique-environnement-2020) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>53</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

<sup>54</sup> Institut national de la statistique, Annuaire des statistiques de l'environnement 2020, édition de février 2021, élaboré avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale. Extrait de : [Annuaire Statistique environnement 2020 INS.pdf \(stat-guinee.org\)](https://www.instat.guinee.org/annuaire-statistique-environnement-2020) (consulté le 18 novembre 2022).

<sup>55</sup> « Guinée : le nouveau Code civil légalise la polygamie, mais sous condition », Jeune Afrique, mai 2019. Extrait de : <https://www.jeuneafrique.com/772984/societe/guinee-le-nouveau-code-civil-legalise-la-polygamie-mais-sous-condition/> (consulté le 10 novembre 2022).

Selon les données de la Banque mondiale, les ménages dirigés par des femmes en Guinée ont légèrement augmenté, passant d'environ 16,00 % en 2005 à environ 17,00 % en 2012 et 18,00 % en 2018<sup>56</sup>.

## 4.2 Zone d'influence sociale

### 4.2.1 Population

Les trois préfectures concernées par le projet comptaient une population totale d'environ 971 052 habitants en 2020. Selon les estimations publiées en 2020, la population devrait augmenter d'environ 2,76 %, pour atteindre un peu moins d'un million (997 939) de personnes au total. Cette augmentation correspond à l'augmentation estimée de 2,70 % de la population totale du pays entre 2020 et 2021<sup>57</sup>.

Les représentants des autorités locales interrogés lors du travail de terrain d'ERM en 2022 ont confirmé la même tendance à la hausse au cours des 10 dernières années dans les villages de la ZI sociale. Outre la croissance naturelle de la population, l'augmentation de la population a été principalement attribuée aux facteurs suivants :

- disponibilité locale de terres agricoles et de pâturages et possibilités de chasse saisonnière
- opportunités économiques dans la région, en particulier associées à la présence du projet
- migrations en provenance de zones de conflit internationales et nationales ; la migration concerne à la fois :
  - l'afflux de réfugiés en provenance du Liberia et de la Sierra Leone, qui s'est produit il y a plus de 10 ans et qui était manifeste dans les 5 % de la population née à l'étranger en Guinée enregistrés en 1997 par rapport à 1,50 % dans le recensement de 2014 – voir sections 4.1.4 et 4.2.4 ci-dessous
  - les conflits sociaux ou les guerres tribales en Guinée qui ont fait migrer les populations dans la préfecture de Macenta au cours de la dernière décennie, comme l'a relevé l'EISE de 2012 (aucune guerre tribale n'a été mentionnée au cours du travail de terrain d'ERM en 2022 comme ayant lieu dans la ZI sociale)

Tableau 4.5 ci-dessous présente l'augmentation de la densité de population dans les trois préfectures de la ZI sociale, entre 2014 et 2020.

**Tableau 4.5 Évolution de la densité de population dans les trois préfectures de la zone sociale d'influence**

Préfecture	Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité de population (habitants/km <sup>2</sup> )	
		2014	2020
Beyla	13 612	24	29
Kérouané	7 020	30	36
Macenta	7 056	40	48

Source : Annuaire des statistiques de l'environnement 2020, édition de février 2021<sup>58</sup>

ZI = zone d'influence ; km<sup>2</sup> = kilomètres carrés

<sup>56</sup> Extrait de : [Ménages régis par des femmes \(% de ménages avec une femme comme chef de famille\) – Guinée Données \(worldbank.org\)](#).

<sup>57</sup> Institut national de la statistique, Annuaire des statistiques de l'environnement 2020, édition de février 2021, élaboré avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale. Extrait de : [Annuaire Statistique environnement 2020 INS.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>58</sup> Institut national de la statistique, Annuaire des statistiques de l'environnement 2020, édition de février 2021, élaboré avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale. Extrait de : [Annuaire Statistique environnement 2020 INS.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

Tableau 4.6 ci-dessous présente les données démographiques relatives aux zones d'habitation de la ZI sociale et illustre une augmentation substantielle de la population entre 2007 et 2022, en particulier à Moribadou, où la population a augmenté de plus de 600 % depuis le début du projet. Le tableau présente une élaboration des données démographiques provenant des différentes sources, dans le but de fournir une vue d'ensemble de l'évolution démographique dans la ZI sociale au fil des ans<sup>59</sup>. Les dernières données démographiques au niveau des zones d'habitation sont fournies pour 2020 sur la base des rapports de suivi de la migration interne du projet par Rio Tinto Simfer. Il n'existe pas de données statistiques formelles et récentes pouvant être utilisées en termes de population au niveau des zones d'habitation pour 2021 et 2022. Par conséquent, l'équipe de terrain d'ERM a demandé aux chefs de communauté leur estimation de la population des zones d'habitation pour 2022. ERM a également utilisé les données recueillies par Enviro Africa Sarl<sup>60</sup> à titre de comparaison pour donner une fourchette de population plutôt que des chiffres statistiques. La collecte de données sur le terrain par Enviro Africa Sarl a indiqué des estimations légèrement différentes pour les zones d'habitation suivantes, par rapport à celles collectées lors du travail de terrain d'ERM en 2022 : Wataférédou I (301 habitants), Wataférédou II (405 habitants), Traoréla (1 666 habitants), Moribadou (4 624 habitants) et Lamadou (500 habitants).

---

<sup>59</sup> L'EISE de 2012 a servi de principale source pour les données démographiques entre 2007 et 2009 (sauf pour Férédou, Féréboridou, Camaradou et Moribiendou<sup>59</sup>, qui ne relevaient pas de l'EISE de 2012) ; les chiffres de la population pour 2014 proviennent du recensement général national de la population et de l'habitation, tandis que les données pour 2022 sont basées sur les estimations fournies par les parties prenantes interrogées lors du travail de terrain d'ERM en 2022.

<sup>60</sup> La société Enviro Africa Sarl a réalisé une étude sur les *ressources en eau et leurs usages dans le périmètre minier de Ouéléba* en juin 2022. Cette étude a examiné les sources d'eau dans plusieurs zones d'habitation, dont les suivantes se trouvent dans la ZI sociale : Moribadou, Nionsonmoridou, Wataférédou I et Wataférédou II, Lamadou et Traoréla. Source : Rapport Enquête sur les ressources en eau et leurs usages dans le périmètre minier de Ouéléba, Réalisé par Enviro Africa Sarl, juin 2022.

**Tableau 4.6 Zone d'influence sociale Données démographiques et évolution**

Zone d'habitation	2007	2008	2009	2014 <sup>61</sup>	2020	Travail de terrain d'ERM en 2022 (estimé par les chefs de communauté)	Augmentation en % (année de base) par rapport aux estimations collectées au cours du travail de terrain d'ERM en 2022
Ville de Beyla	-	22 233		32 212	24 093	40 639	83 % (2008)
Morisangarédou	508	-	-	-	-	550	8 % (2007)
Foma	464	636	-	-	-	1 600	245 % (2007)
Nionsomoridou	770	2 132	2 007	-	1 870	2 294	198 % (2007)
Wataférédou I	199	163	-	-	283	500	151 % (2007)
Wataférédou II	131	279	-	-	268	650	396 % (2007)
Traoréla	329	952	1 062	-	874	1 703	418 % (2007)
Moribadou	768	3 806	5 207	-	3 954	5 507	617 % (2007)
Lamadou	195	-	-	-	-	700	259 % (2007)
Ville de Kérouané	-	-	-	36 314	-	45 840	26 % (2014)
Férédou	-	-	-	-	-	1 500	Non disponible car cette zone d'habitation n'est pas couverte par l'EISE 2012
Féréboridou	-	-	-	-	-	1 025	Non disponible car cette zone d'habitation n'est pas couverte par l'EISE 2012
Camaradou	87	-	-	-	-	630	624 % (2007)
Moribiendou	-	291	-	-	-	380	30 % (2008)

Source : SNC Lavalin Environnement (2010) ; Étude sociale et environnementale de référence (composante minière) : Volume B – Étude sociale de base et surveillance des migrations internes par Simfer (2011). Travail de terrain d'ERM en 2022. Base de données socio-démographiques de la Région administrative de Kankan / Inspection régionale du Plan et du Développement économique. Projection population des districts et quartiers de N'Zérékoré 2014 à 2025 – INS, Direction préfectorale du Plan de Beyla ; Ressources en eau et leurs usages dans le périmètre minier de Ouéléba, juin 2022, Enviro Africa Sarl.

*Zi = zone d'influence ; EISE = Étude d'impact social et environnemental*

<sup>61</sup> Les données du recensement de 2014 sont disponibles au niveau des communes urbaines. Les données démographiques ventilées par secteur/quartier ne sont pas disponibles.

Toutes les zones d'habitation affichent une augmentation de la population qui est également observée au niveau national, la population totale en Guinée ayant augmenté de 18,22 % entre 2015 et 2021<sup>62</sup>. Toutefois, l'augmentation de certaines zones d'habitation de la ZI sociale, par exemple Moribadou, Traoréla, Camaradou et Wataférédou II, est nettement supérieure à la tendance nationale.

Selon les informations recueillies lors du travail de terrain d'ERM en 2022, la population des zones d'habitation de la ZI sociale est généralement stable tout au long de l'année, sauf pendant la période des fêtes traditionnelles (généralement pendant la Tabaski<sup>63</sup> et la fin de la période de récolte fin novembre, début décembre), lorsque les communautés reçoivent des visiteurs. Wataférédou II a également été signalé comme ayant des visiteurs fréquents dans le village qui viennent chercher des conseils médicaux auprès des guérisseurs traditionnels.

Outre les visiteurs pendant les périodes de célébration traditionnelle, l'immigration interne temporaire a été signalée en particulier pour les zones d'habitation suivantes dans la ZI sociale :

- Foma : migration interne, résultant de l'extraction minière artisanale et des opportunités d'emploi offertes par le projet
- Moribadou : zone d'habitation la plus proche du camp de Canga East, où de nombreux travailleurs de Rio Tinto Simfer se sont installés de façon permanente et/ou louent temporairement des logements

#### 4.2.2 Répartition hommes-femmes

Tableau 4.7 et le Tableau 4.8 ci-dessous montrent la répartition hommes-femmes de la population dans les deux régions administratives concernées par le projet et leurs préfectures respectives. Les tableaux présentent la population en 2020 et les projections pour 2021 (données publiées en 2020), 2024 et 2025. Tableau 4.7 montre que parmi les trois préfectures concernées par le projet, Beyla est la plus peuplée (elle est aussi la plus grande en superficie), suivie de Macenta et de Kérouané.

**Tableau 4.7 Répartition de la population des régions administratives et des préfectures par sexe et par année de projection (2020-2021)**

Région	Préfecture	Population 2020			Projections 2021		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Kankan	Kérouané	122 719	125 455	248 174	126 215	128 831	255 045
	Total région	278 728	285 157	563 884	286 668	292 831	579 498
N'Zérékoré	Beyla	192 097	197 835	389 932	197 569	203 160	400 729
	Macenta	159 886	173 060	332 946	164 444	177 721	342 165
	Total région	232 689	241 329	474 018	239 319	247 824	487 143
Guinée		6 091 847	6 467 776	12 559 623	6 265 468	6 641 927	12 907 395

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020<sup>64</sup>

Une croissance démographique est prévue dans les trois préfectures – voir Tableau 4.8 ci-dessous. En outre, la population féminine devrait dépasser celle des hommes, ce qui reflète les tendances démographiques au niveau national.

<sup>62</sup> Institut national de la statistique, Annuaire des statistiques de l'environnement 2020, édition de février 2021, élaboré avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale. Extrait de : [Annuaire Statistique environnement 2020 INS.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>63</sup> Tabaski est le nom occidental et centrafricain de l'Aïd al-Adha ou Aïd el-Kebir, l'une des deux principales fêtes célébrées dans l'islam. Sa date change chaque année.

<sup>64</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : [Annuaire Statistique 2020.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

**Tableau 4.8 Répartition de la population des régions administratives et des préfectures par sexe et par année de projection (2024-2025)**

Région	Préfecture	Projections 2024			Ratio hommes/femmes <sup>65</sup>	Projections 2025			Ratio hommes/femmes
		Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total	
Kankan	Kerouane	137 097	139 337	276 433	98,39	140 858	142 968	283 826	98,52
	Total région	1 305 494	1 306 463	2 076 973	99,92	1 341 307	1 340 502	2 681 809	100,06
N'Zérékoré	Beyla	214 605	219 728	434 334	97,66	220 494	225 455	445 949	97,79
	Macenta	178 633	192 226	370 859	92,92	183 538	197 239	380 777	93,05
	Total région	1 022 638	1 078 126	2 100 765	94,85	1 050 710	1 106 236	2 156 946	94,98
Guinée		6 805 942	7 183 854	13 989 796	94,73	6 992 771	7 371 160	14 363 931	94,86

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020<sup>66</sup>

<sup>65</sup> Calculé en divisant le nombre d'hommes (de tous âges) par le nombre de femmes (de tous âges) et en multipliant par 100.

<sup>66</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : [Annuaire Statistique 2020.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

Les données ventilées par sexe et par tranches d'âge ne sont pas disponibles au niveau des zones d'habitation dans la ZI sociale, car le recensement ne comprend pas ce niveau de détail.

### 4.2.3 Ethnicité, langue, religion et pratiques traditionnelles

#### 4.2.3.1 Origines du village

Les origines, les familles fondatrices et les principales lignées sont fondamentales pour comprendre les caractéristiques sociales, culturelles et politiques des zones d'habitation dans la ZI sociale. Il y a eu plusieurs périodes d'établissement de village dans la ZI sociale. La plupart des villages portent le nom de leur père fondateur, suivi de *dou* qui signifie « terre de » en Konianké.

Les informations suivantes se référant à l'histoire des villages ont été élaborées sur la base de l'EISE de 2012 et complétées par des informations collectées lors du travail de terrain d'ERM en 2022, en particulier pour les zones d'habitation de Féréboridou, Férédou qui n'ont pas été couvertes dans l'EISE de 2012. Il y a aussi des points communs en ce qui concerne les raisons de l'établissement de nouveaux villages et l'origine des colons, comme suit :

- Les premiers villages ont été établis par des familles dirigées par des chefs religieux estimés (*marabouts*) qui ont migré de régions plus au nord vers la région de Konya (voir section 4.2.3.2).
  - *Beyla Soubakono*, le village d'origine qui est devenu la ville de Beyla, a été fondée en 1120. L'emplacement actuel n'est pas l'emplacement d'origine (bien qu'il soit proche). La dénomination « Beyla » est une modification de la dénomination *Bérétéla*, qui signifie : « au Béréte » (nom de la famille fondatrice). Le terme *Soubakono* a été ajouté plus tard et signifie « grande ville ». Beyla est connue pour sa tradition commerciale, ses forgerons et ses tisserands. L'islam fait partie intégrante de la vie quotidienne.
  - *Beyla Diakoridou Sobakono*, selon ses membres les plus anciens, existe depuis l'an 1000. Il a été nommé d'après son fondateur « Diakoro », puisque « Diakoridou » signifie « le pays de Diakoro ». L'animisme et l'islam y sont pratiqués. Il est considéré comme un village spécial pour sa pratique traditionnelle de l'extraction du fer (l'extraction artisanale n'est cependant plus pratiquée actuellement), du tissage, de la fabrication de chaussures, de la menuiserie et du commerce. L'installation actuelle des charpentiers – Pont Bembéya – est l'ancien site du haut fourneau où l'on façonnait le fer.
  - *Nionsomoridou* est également connu pour être l'une des plus anciennes zones d'habitation de la ZI sociale. On pense qu'elle a été fondée vers l'an 1215.
  - Le village de *Féréboridou* aurait été fondé après le 15<sup>e</sup> siècle par Férébory Chérif (qui serait originaire du Mali). Le village est appelé « le pays de Férébory » et il a changé d'emplacement deux fois depuis sa fondation. Le village est connu pour avoir d'excellents commerçants et *Mori Ya* (magiciens) que la communauté croit être un groupe musulman qui ont une connaissance approfondie du Coran et qui peuvent réaliser des vœux, à travers leurs prières.
  - La ville de *Kérouané* a été fondée vers 1600 par Sirimandjan Camara. Le prénom de la ville de Kérouané était *Sanankoro* : « *Sanan* », nom d'un arbre et « *koro* » signifiant « sous », donc le nom signifiait « les habitants qui vivent sous ces arbres ». Le nom actuel a été donné par Almamy Samory Touré de *Kairywa Waani*, '*Kaiyra*' signifiant 'bonheur', et '*waani*' signifiant 'siège'. La région est bien connue pour l'orpaillage<sup>67</sup> et l'extraction minière, ainsi que l'extraction de diamants et de fer. Outre l'exploitation minière, le village est également connu pour son agriculture et son maraîchage.

<sup>67</sup> Méthode simple de séparation des particules de densité supérieure (en particulier l'or) de la terre ou des graviers par lavage dans un bassin avec de l'eau. L'orpaillage est l'une des principales techniques du prospecteur individuel pour récupérer l'or et les diamants dans les dépôts alluviaux. Le bassin typique est un plat circulaire en métal, léger mais robuste, avec un fond plat et des bords inclinés à environ 45°. Source : Britannica. Extrait de : <https://www.britannica.com/technology/panning>.



- Villages établis entre la fin des années 1700 et les années 1850 : Durant cette période, plusieurs villages de Konianké sont établis à l'est de la chaîne de Simandou et au sud-ouest de Beyla. Les colons venaient de Moussada, le centre originel de la région de Konya. Les conflits sociaux ou les guerres tribales semblent être la raison pour laquelle les populations ont migré dans la région depuis d'autres régions de la préfecture de Macenta.
- Villages établis entre 1850 et le début des années 1900 : La plupart des villages de la ZI sociale ont été fondés durant cette période. Les populations ont fui des zones de conflits ou ont déménagé à cause des impôts, d'autres se sont réinstallées à la recherche de nouvelles terres agricoles ou de chasse. Les nouveaux villages sont généralement situés à proximité des lieux où vivaient les populations auparavant.
  - Le village de *Lamadou* a été fondé par « (N'va) Lama Koné » (qui était de Moribadou) en 1862, signifie « le pays de Lama », car il l'a fondé lors d'une de ses parties de chasse. Il est connu pour ses grandes plantations de café et de palmiers.
  - Le village de *Traoréla* a été fondé en 1918, après la Première Guerre mondiale, en unissant deux villages. Au moment de la fondation du village, un citoyen du nom de famille « Traoré » du village de « Mandou » (village riverain à l'ouest, préfecture de Macenta, sous-préfecture de Kouankan) a décidé de quitter sa communauté et de venir aider les fondateurs de ce village. Par gratitude, les fondateurs ont nommé le village en son honneur. Le fondateur du village s'appelait 'Samouka Condé'. Une autre lignée, les Camara, étaient les collaborateurs du Condé. Avant sa mort, Samouka Condé, qui n'avait pas de descendance, décida de léguer la chefferie et le droit d'hériter du titre de patriarche (*Sotikemo*) à la lignée Camara. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui le nom du patriarche n'est pas celui du fondateur du village.
- Villages établis entre le début des années 1900 et 1960 : Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs autres communautés de la ZI sociale ont été créées :
  - Le village de *Férédou* a été fondé en 1912, par Kaba Keita, un grand guerrier, et son frère Fré, dont il a donné le nom au village. Ce dernier était plus âgé que lui et Kaba Keita voulait lui rendre hommage. Aujourd'hui, être l'aîné du village signifie que vous êtes le prochain à devenir le patriarche, sans lien obligatoire avec la famille fondatrice. De plus, ce village est connu pour être un symbole du travail forcé subi par la population pendant la période de colonisation. À Kérouané, il y avait un entrepôt de colons. Les habitants ont été contraints de transporter à pied des sacs de riz de Férédou à Kérouané pour payer leurs impôts. Le village est aujourd'hui connu pour ses activités de chasse, et il s'est récemment développé.
  - Le village de *Moribiendou* a été fondé après la Seconde Guerre mondiale, en 1945, par un ancien combattant, le père de 'Sotikemo', et il a été nommé d'après lui, 'Moribien Camara'. Le village est connu pour son travail remarquable sur le terrain et ses efforts pour préserver la dignité humaine et le respect mutuel.
  - Le village de *Wataférédou I*, est situé dans un lieu différent de celui où il a été fondé en 1982. Son nom est né de l'association de plusieurs mots et concepts : « *Wata* », nom de la mère, « *Fré* », nom du fondateur du village, et « *dou* » signifiant « terre » : « Le pays de Watafré ».
  - Le village de *Wataférédou II* a été fondé par des habitants de *Wataférédou I*.
  - La création de certaines zones d'habitation reste un mystère. Le village de *Camaradou* s'appelait à l'origine « Kambaladou » et a été fondé au pied du mont Gbéndéré mais l'année exacte n'est pas connue. Le nom du village est né de l'association de plusieurs mots et concepts : « *Kan* », nom de la mère du fondateur, « *Bala* », nom du fondateur et « *dou* » signifiant « terre » : « Le pays de Bala, fils de Kan ». Le fondateur du village était un « seigneur de guerre ». Peu de temps après, son emplacement a été déplacé à 5 km du site d'origine. Il est à présent connu pour la chasse.

L'EISE de 2012 a noté que les caractéristiques de lignée des zones d'habitation au sein de la ZI sociale ont changé avec l'afflux de réfugiés et de migrants en provenance des pays voisins et d'autres parties

de la Guinée. Cela a conduit à des communautés plus diversifiées et a modifié l'influence des lignées traditionnelles sur l'autorité locale<sup>68</sup>. Les parties prenantes qui ont participé au travail de terrain d'ERM en 2022 n'ont pas exprimé de préoccupations quant à un éventuel changement des lignées traditionnelles liées à l'autorité locale.

#### 4.2.3.2 Ethnicité et langue

Dans la préfecture de Beyla, la première langue parlée la plus communément est le « konyanka maninka », appelé dans le présent rapport « konianké ». La plupart des habitants de Beyla et des villages ruraux situés à l'est de la chaîne du Simandou s'identifient comme Konianké. La préfecture de Kérouané est divisée entre le nord, où le maninka (également connu et désigné dans cette étude socio-économique de base sous le nom de « malinké ») est principalement parlé, et le sud où le « konianké » est prédominant. La première langue la plus répandue à l'est de la préfecture de Macenta semble être le toma. Le travail social de terrain a en effet noté la présence de nombreux locuteurs de toma à Foma, qui borde la préfecture de Macenta. Cependant, le travail de terrain a révélé que les habitants de Lamadou - le seul village de la ZI sociale dans la préfecture de Macenta - parlaient principalement le konianké et non pas le toma.

Le groupe ethnique majoritaire dans la ZI sociale est konianké (un sous-groupe du groupe ethnique malinké – voir section 4.1.3.1 ci-dessus). Originaires de la région subsaharienne du nord, ils ont pris le nom de Konya lorsqu'ils se sont installés dans la région de la chaîne du Simandou et plus généralement en Guinée forestière (l'une des quatre régions naturelles du pays, où se situe le projet ; il s'agit d'une région montagneuse boisée du sud-est de la Guinée qui s'étend jusqu'au nord-est de la Sierra Leone). Depuis, ils se sont mariés avec des populations autochtones résidant dans la région et sont aujourd'hui connus sous le nom de Konianké. Ils se trouvent également dans la partie nord-ouest de la préfecture de Macenta.

Au cours des 10 dernières années, cependant, il y a eu une migration importante de différentes ethnies vers Beyla et Moribadou (principalement en raison de demandeurs d'emploi liés au projet) ; cela a conduit à une diminution de la part du peuple Konianké dans la ZI sociale.

Les Toma, Guerzés et Kissi font partie des ethnies qui vivaient en Guinée forestière avant l'arrivée des Konya. On les appelle généralement les « Forestiers ». Les Guerzés vivent dans la partie sud-est de la région de N'Zérékoré et dans la préfecture de Beyla. Ce sont principalement des agriculteurs qui, au fil des ans, ont développé des pratiques agricoles spécifiques et maintenu des champs fertiles dans des villages riches. Les Malinkés/Koniankés et Guerzés avaient initialement des liens sociaux, économiques et politiques étroits. Cependant, au fur et à mesure que les Malinkés/Koniankés ont commencé à dominer cette région, ils ont progressivement rompu leurs liens avec les Guerzés et ont commencé à les repousser vers le sud et le sud-est de la région de N'Zérékoré.

Il y a eu des affrontements interethniques entre les Guerzés et Koniankés dans la région naturelle de Guinée forestière, qui ont causé la mort de plus de 50 personnes en 2013<sup>69</sup> autour de N'Zérékoré. Toutefois, l'engagement des parties prenantes mené dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022 a indiqué qu'il n'existe pas actuellement de tels conflits ou tensions dans la ZI sociale.

Les Toma sont originaires des zones de savane des préfectures de Kankan et de Kérouané et vivent désormais principalement dans les zones boisées du centre de la région de N'Zérékoré, notamment dans les préfectures de Beyla et de Macenta. Les villages dans lesquels ils se sont installés incluent, entre autres, Foma<sup>70</sup>, qui est dans la ZI sociale.

---

<sup>69</sup> Source : Institut d'études de sécurité. Extrait de : [At each other's throats: Konianke and Guerze clashes in Guinea's Forest Region – ISS Africa](#) (consulté le 25 novembre 2022).

<sup>70</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

De petits groupes de Peuls nomades, dont la plupart pratiquent l'élevage de bovins, se trouvent à proximité des forêts de la région de N'Zérékoré. Ils se sont, dans certains cas, installés de façon permanente dans la région naturelle de Guinée forestière et autour de la chaîne du Simandou, attirés par les conditions favorables pour le bétail. En 1908, le village de Morisangarédou a été fondé par un Peul et les Peuls continuent d'être le principal groupe ethnique de cette communauté.

Autre groupe ethnique, les Peuls de Bassano sont des Peuls sédentarisés ; ils ont adopté la langue konianké et ont été assimilés à ce groupe.

À Beyla et dans d'autres centres urbains, la population est plus diverse sur le plan ethnique et donc moins homogène que dans les villages ruraux.

Dans la ZI sociale, la majorité de la population parle malinké ou konianké. Le peuple konianké parle la langue konianké, qui est une version régionale de la langue malinké appartenant au groupe des langues manding (ou manden). Dans les grandes agglomérations, la majorité de la population instruite parle français. Cependant, les habitants des villages ou les personnes moins instruites ne peuvent généralement parler que la langue de leur groupe ethnique ou la langue locale. À ce titre, les langues parlées dans les colonies de la ZI sociale sont les suivantes :

- à Moribadou : Konia, malinké, kpélé, poulard, loma, kissi, lélé et soussou
- à Wataférédou I et Lamadou : Konia
- à Wataférédou II : Konia, poulard et kpélé
- à Nionsomoridou : Konianké, malinké et poulard
- à Foma : Koma et konianké
- à Traoréla : Konia
- à Morisangarédou : Wassoulou

#### 4.2.3.3 Religion

Le travail de terrain d'ERM en 2022 a confirmé les informations de l'EISE de 2012 selon lesquelles l'islam est pratiqué par la majorité des résidents au sein de la ZI sociale. Si les mariages interethniques se font entre ethnies partageant la même religion, par exemple entre Peuls de Bassano et Konianké (tous deux musulmans) ou entre Guerzé et Toma (tous deux chrétiens), les unions interreligieuses sont très rares. En tout état de cause, seuls les hommes musulmans sont autorisés par les pratiques religieuses à épouser des femmes d'une autre religion, après que celles-ci se sont converties à l'islam. Les femmes ne sont pas autorisées à épouser des hommes de religion différente.

Tous les villages de la ZI sociale ont au moins une mosquée. Dans les grands villages ainsi que dans les villes de Beyla et Kérouané, il y a de nombreuses mosquées (par exemple, Nionsomoridou, Morisangarédou et Moribadou). Dans de nombreux cas, il s'agit de structures d'une seule pièce pouvant accueillir environ 20 à 30 personnes. On trouve des mosquées plus grandes dans les grandes communautés, comme Beyla et les villages plus grands (par exemple, Moribadou). Au moment des travaux de terrain d'ERM en 2022, une très grande mosquée était en cours de construction à Nionsomoridou, comme le montre la Figure 4.7, financée collectivement par la communauté.



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### Figure 4.7 La mosquée de Nionsomoridou en construction

#### 4.2.3.4 Pratiques traditionnelles

Traditionnellement, les villages disposent de lieux sacrés liés aux espaces naturels environnants. Les sites sont en grande partie dans la forêt classée du Pic de Fon, les forêts entourant les villages, le long des rives des rivières, ou, au pied de grands arbres, souvent vénérés par les animistes. Les autels sont souvent formés d'un tas de pierres, ou d'une pierre utilisée pour les sacrifices, la prière<sup>71</sup> et les excisions génitales, généralement à certaines périodes de l'année. Certains canyons, sources et collines spécifiques sont également considérés comme sacrés et, dans certains cas, par tradition, l'emplacement de ces sites ne peut pas être révélé.

Dans chacune des zones d'habitation étudiées, il y avait des sites réservés (généralement à l'extérieur du village, dans la brousse) pour la circoncision et l'excision.

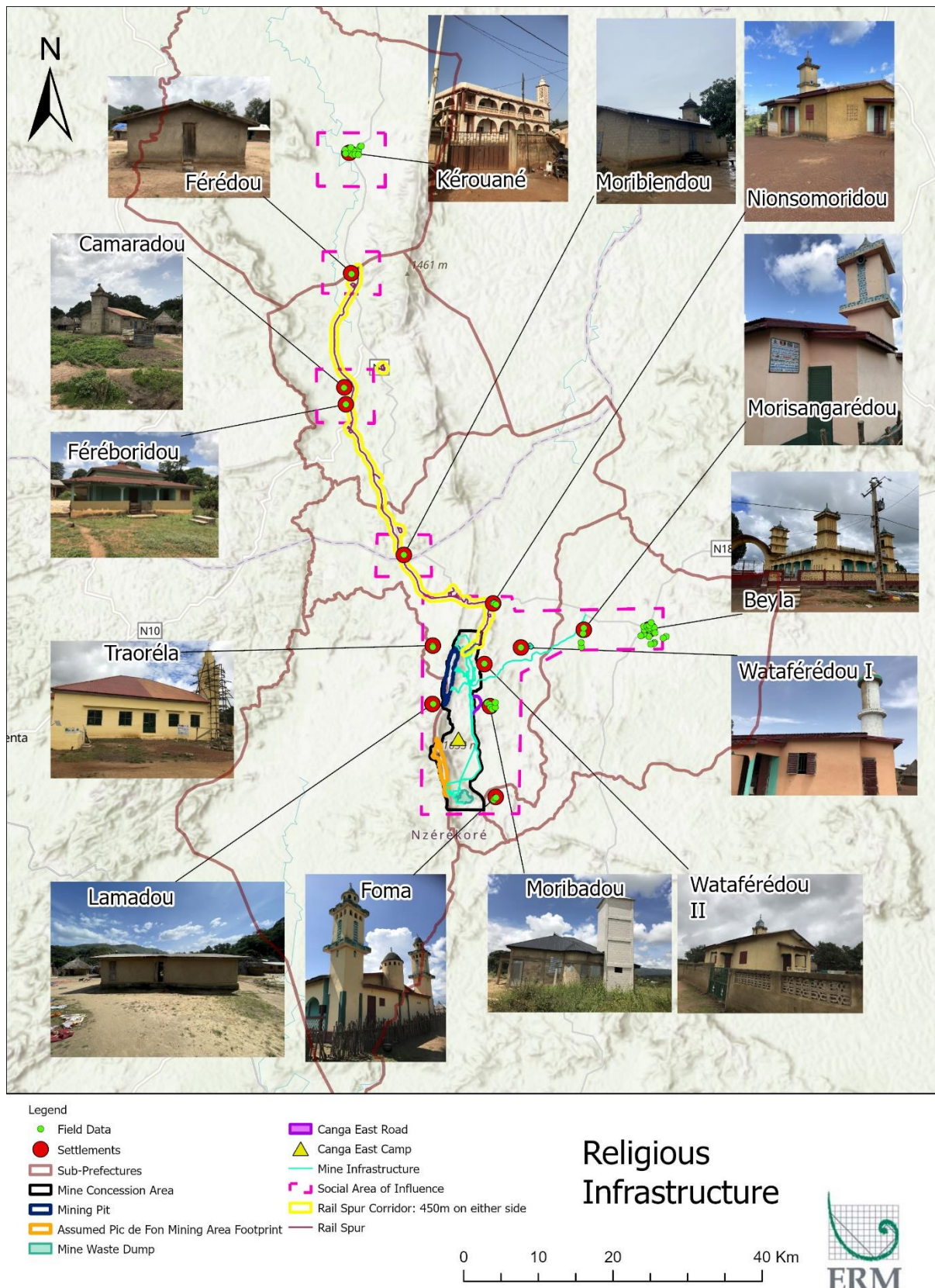
Figure 4.8 ci-dessous montre l'emplacement des établissements religieux dans la ZI sociale. Au cours du travail de terrain d'ERM en 2022, des sites sacrés ont été signalés dans/près des sites suivants :

- Moribadou : deux lieux de culte appelés *Dou Daton* et *Diokoro*
- Wataférédou I : un canyon appelé *Forobam*
- Wataférédou II : les forêts de *Samandala Tou* et de *Djina Tou* et la colline de *Monangouini*
- Lamadou : les deux sites spirituels de *Djigbèkoro* et *Djièkoro*, consultés lorsque le village rencontre des difficultés)
- Foma : sept lieux de culte secrets et trois nommés *Djigbé*, *Démbagnouma* et *Diaratou*
- Traoréla : sept lieux de culte (des offrandes sont faites une fois par an)
- Morisangarédou : plusieurs sites animistes, principalement des rivières et des trous
- Ville deKérouané : 12 lieux de culte animistes ainsi que la source *Djigbé*
- Camaradou : 25 lieux de culte

<sup>71</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

- Féréboridou : 23 sites spirituels
- Férédo : neuf lieux de culte, utilisés à la fois pour des offrandes collectives et individuelles
- Moribiendou : les sites sacrés sont un canyon, une source d'eau et une colline

On trouve des églises chrétiennes à Beyla, Kérouané et Moribadou et un lieu de prière informel à Foma. Cependant, le recensement de 2014 et d'autres données accessibles au public ne fournissent pas de statistiques sur le nombre de personnes qui pratiquent le christianisme.



Esri, NASA, NGA, USGS, Esri, © OpenStreetMap contributors, HERE, Garmin, Foursquare, FAO, METI/NASA, USGS

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 4.8 Infrastructures religieuses**

#### 4.2.4 Migration

Selon l'EISE de 2012, la plupart des villages de la ZI sociale ont signalé une migration interne autour de la zone du projet, principalement des demandeurs d'emploi. L'afflux de demandeurs d'emploi a commencé en 2004 et s'est poursuivi à un rythme soutenu jusqu'en 2011/2012, comme l'a constaté l'EISE de 2012. Les villages de Traoréla et de Moribadou ont connu les plus hauts niveaux de migration interne. La migration interne a commencé à ralentir avec la réduction des activités à la mine (c.-à-d. le début de la phase d'entretien et de maintenance) à la fin de 2016. En 2016, certaines personnes s'étaient installées de façon permanente dans la région, tandis que d'autres étaient reparties.

Certains de ces migrants à la recherche d'opportunités liées au projet peuvent venir de l'étranger. Par exemple, les parties prenantes interrogées lors du travail de terrain d'ERM en 2022 à Kérouané ont mentionné l'arrivée de migrants en provenance du Mozambique et de Guinée équatoriale. Cependant, la plupart d'entre eux sont des ressortissants guinéens rentrant dans leur pays d'origine au cours des 10 dernières années après avoir entendu parler du projet, dans l'espoir de trouver un emploi.

Les villages de Morisangarédou et de Féréboridou connaissent une migration interne à des fins agricoles : certains ménages se sont installés dans des villages attirés par la fertilité des sols. De plus, les Peuls, qui sont des éleveurs saisonniers, ont également construit des huttes temporaires en dehors des villages.

Des réfugiés des guerres du Liberia, de Sierra Leone et de Côte d'Ivoire entre 1989 et 2003 auraient également déménagé dans certaines colonies. Parmi les personnes qui se sont déplacées en raison de la guerre civile, on trouve des personnes originaires des villages, qui avaient auparavant émigré à l'étranger. Certains vivaient temporairement dans la zone d'influence sociale et sont retournés dans leur pays de résidence à la fin des guerres ; d'autres se sont installés de façon permanente dans les villages d'accueil, où ils ont été bien intégrés dans la communauté, selon les informations recueillies lors du travail de terrain d'ERM en 2022. Aucune information quantitative sur les réfugiés dans la ZI sociale n'est disponible.

Au cours des 10 dernières années, toutes les zones d'habitation de la ZI sociale ont connu un exode important de jeunes hommes et de jeunes femmes à la recherche d'un emploi et d'une vie meilleure. Des personnes ont quitté la ZI sociale pour Conakry (capitale de la Guinée), le Ghana, le Liberia, la Côte d'Ivoire, le Maghreb ou les zones minières de Siguiré (en Guinée) où les hommes travaillent dans l'orpaillage, la maçonnerie, les chantiers ou le transport, tandis que les femmes recherchent plutôt des emplois domestiques, même s'il n'est pas rare que des femmes travaillent dans les mines ou se livrent à la prostitution. On sait que des travailleuses du sexe occasionnelles sont présentes en Guinée et dans la ZI sociale. Plusieurs parties prenantes interrogées au cours du travail de terrain d'ERM en 2022 ont fait part de leurs préoccupations concernant l'augmentation de ces activités ainsi que des infections sexuellement transmissibles associées à la mise en œuvre du projet.

Selon le travail de terrain d'ERM en 2022, les personnes qui n'ont pas déménagé à l'étranger reviennent généralement dans la ZI sociale pendant la période des récoltes. Certaines personnes reviennent après avoir passé quelques années à l'étranger ou dans d'autres régions de Guinée. Plusieurs d'entre elles, pour la plupart des jeunes hommes, tentent d'émigrer illégalement en Europe en se rendant d'abord en Afrique du Nord (l'Algérie et la Libye sont souvent mentionnées), puis en traversant la Méditerranée. On a également mentionné des femmes qui tentaient ce voyage avec leur nouveau-né ou pendant leur grossesse. Il a été rapporté que certains habitants de la région avaient perdu la vie en tentant de rejoindre des pays étrangers.

#### 4.2.5 Cohésion communautaire

L'emplacement de certains villages a changé au cours de leur existence, notamment : Beyla Sobakono (dans le but d'améliorer les conditions de vie), Wataférédou I (en raison des inondations), Traoréla (pour quitter la préfecture de Macenta pour celle de Beyla, plus proche géographiquement), Camaradou (afin d'améliorer l'accessibilité), Féréboridou (deux fois, une à l'époque coloniale et une dans les années 1960 afin de choisir un emplacement plus accessible).

La population de la région administrative de N'Zérékoré se caractérise par sa diversité ethnique. Dans l'ensemble, les commentaires recueillis lors du travail de terrain d'ERM en 2022 indiquent que les relations interreligieuses et interethniques sont plutôt bonnes dans toutes les zones d'habitation de la ZI sociale. Cependant, bien que très limitée, la discrimination à l'encontre des Peuls a été reconnue comme étant toujours présente lors du travail de terrain d'ERM en 2022. L'EISE de 2012 a également signalé le risque possible d'une certaine forme de discrimination à l'encontre des groupes ethniques minoritaires, tels que les Peuls. On a alors constaté que les Peuls migraient dans la région et des conflits ont été signalés à propos du pâturage<sup>72</sup>. À Beyla, des tensions occasionnelles ont également été signalées entre les groupes ethniques lors des élections politiques (Peuls contre Malinké, Konianké contre Guerzé).

L'engagement des parties prenantes réalisé en 2022 dans le cadre du travail de terrain d'ERM a indiqué que, dans la ZI sociale, les « *cousinades à plaisanteries* » (« *Sanangouya* » en konianké) sont très répandues. Une cousinade à plaisanteries est une pratique sociale en Afrique de l'Ouest et du Centre qui permet ou même oblige les membres d'une même famille (comme les cousins éloignés) ou certains noms de famille (par exemple, Kourouma contre Camara) à se moquer ou se ridiculiser les uns les autres sans répercussions. Cette confrontation verbale est destinée à servir un objectif de détente, de cohésion ou de réconciliation sociale.

#### 4.2.6 Structure des ménages

Le travail de terrain d'ERM en 2022 a révélé que la taille moyenne des ménages dans la ZI sociale est d'environ 18 personnes (sensiblement plus élevée que la taille moyenne des ménages au niveau national, qui est de 5,6 personnes<sup>73</sup>), avec des différences entre les villages. Par exemple, les familles de Traoréla sont en moyenne les plus petites (8 à 10 personnes par foyer), alors que le village de Wataférédou I compte les plus grandes familles (environ 35 personnes par foyer). Il est probable que les chiffres rapportés concernent les familles élargies alors que les données du recensement de 2014 ne concernent que la famille nucléaire.

Les parties prenantes qui ont participé au travail de terrain d'ERM en 2022 ont indiqué que le chef de famille inclut souvent ses frères et leurs épouses et enfants (à la fois du chef et de ses frères) en tant que membres du ménage, bien qu'ils ne vivent pas toujours dans la même maison, mais plutôt dans la même zone.

Bien que la polygamie soit interdite par l'article 315 du Code civil guinéen de 1983, elle est une pratique courante dans les ménages de la ZI sociale. Les unions monogames sont généralement pratiquées par les chrétiens et sont rares (dans certains villages définis comme des « exceptions »). Le chef de chaque ménage est le patriarche, qui a la responsabilité et l'autorité sur les autres membres du ménage.

Les personnes interrogées à Beyla (dans le quartier de Diakolidou Sobakono) ont donné un aperçu d'une pratique locale appelée *Molasson*, qui consiste à confier ou à offrir son enfant en gage d'amitié. Les familles pourraient aussi confier l'éducation d'un enfant à un ami proche qui les éduquera jusqu'à la puberté. Il n'existe pas de données quantitatives sur le nombre de familles qui suivent cette pratique dans la ZI sociale.

Les ménages dirigés par une femme dans la ZI sociale seraient peu nombreux. Lorsque c'est le cas, il s'agit généralement de veuves qui n'ont pas de parents adultes masculins proches susceptibles d'assumer ce rôle principal. Les ménages dirigés par une femme sont généralement soutenus par les autres membres du village dans leurs activités agricoles et produisent souvent du charbon de bois pour augmenter leurs revenus. Néanmoins, ces ménages vivent généralement dans la pauvreté et sont généralement considérés comme vulnérables.

<sup>72</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

<sup>73</sup> Institut national de la statistique, Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3) 2014. Extrait de : [Caractéristiques des ménages 05 Dec 17 FDSAB5 \(stat-guinee.org\)](#), Rapport d'analyse des données du RGPH3, Édition 2017, Chapitre 3 Taille des ménages ordinaires (consulté le 13 février 2023).



#### 4.2.7 Réseaux et associations d'entraide

Dans chaque village, il existe un certain nombre d'organisations de la société civile (OSC) qui apportent un soutien aux personnes vivant dans la pauvreté, comme l'a confirmé le travail de terrain d'ERM en 2022. Aux côtés des chefs traditionnels et des représentants des autorités locales, les OSC identifient et gèrent les intérêts communs et les problèmes des communautés.

Comme indiqué dans l'EISE de 2012, les groupes d'entraide sont traditionnellement organisés par groupes sociaux (par exemple, les hommes, les femmes et les jeunes) et par groupes économiques (par exemple, les coopératives agricoles). Des collectes spéciales sont organisées lorsque des particuliers ou des ménages ont besoin d'une aide spécifique. D'autres groupes d'entraide reposent sur des lignées et rassemblent des personnes pour organiser et financer des cérémonies familiales. Il existe souvent différentes associations pour les personnes âgées et les jeunes hommes. Les organisations qui se concentrent sur les jeunes hommes rassemblent les personnes pour accomplir des tâches communes, comme cultiver les champs et exécuter des tâches pour le bénéfice de la communauté (par exemple, entretien des routes, construction d'écoles et de mosquées, nettoyage des pistes du village<sup>74</sup>).

Il existe également des OSC qui se consacrent aux femmes. Certaines visent à fournir une assistance mutuelle, par exemple pour aider les personnes et les familles en difficulté. D'autres ont pour but d'organiser les femmes pour les travaux agricoles rémunérés et non rémunérés. En général, les associations de femmes soutiennent les activités telles que le nettoyage des sources d'eau, la gestion des puits et des trous de forages, l'entretien des écoles et l'élaboration de programmes de santé. De plus en plus, des groupes d'hommes et de femmes travaillent ensemble et des groupes mixtes sont maintenant établis.

La nature des réseaux et des associations d'entraide varie d'un village à l'autre, en fonction de la nature des problèmes spécifiques auxquels un village donné est confronté, ainsi que de la disponibilité des compétences nécessaires.

En plus des associations et des comités, les ONG aident également les personnes de la ZI sociale. La plupart d'entre elles sont basées dans les zones urbaines en Guinée, mais certaines d'entre elles mènent également des programmes dans les zones rurales. Certains des chefs de communautés interrogés lors du travail de terrain d'ERM en 2022 ont indiqué que certaines ONG actives dans la zone d'influence sociale recevaient des fonds ou travaillaient en partenariat avec Rio Tinto Simfer.

---

<sup>74</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

## 5 ÉDUCATION

### 5.1 Vue d'ensemble du système éducatif guinéen

Trois ministères gouvernent l'éducation publique en Guinée : le ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation ; le ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'emploi ; et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation.

L'enseignement obligatoire et gratuit en Guinée commence à l'âge de 7 ans et se termine à 16 ans. Afin de maximiser l'accès à l'éducation après l'épidémie du virus Ebola, il a été décidé en 2015 que des enfants pouvaient commencer l'enseignement primaire dès l'âge de 6 ans. Le système éducatif de la Guinée est divisé en quatre niveaux : <sup>75</sup>

- pré-scolaire ou primaire (enfants de moins de 5 ans)
- primaire (élèves de 7 à 12 ans)
- secondaire :
  - premier cycle du secondaire (élèves de 13 à 16 ans) ;
  - deuxième cycle du secondaire (16 à 18 ans)
- troisième cycle (étudiants de 19 à 24 ans), dont la durée varie de 3 ans à 7 ans et peut inclure des études en licence (3 ans), master (5 ans) et doctorat (7 ans)

Bien que la gratuité de l'enseignement soit obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, au moment de la rédaction du présent rapport, le gouvernement n'avait pas encore promulgué de loi instaurant des normes d'enseignement de base gratuit dans le cadre juridique de la Guinée<sup>76</sup>.

L'année scolaire commence en octobre et se termine en juin.

#### 5.1.1 Scolarisation et fréquentation scolaire

En tant que pays touché par la pauvreté, la Guinée est confrontée à des problèmes de scolarisation dans l'enseignement primaire et de qualité des services éducatifs. Une salle de classe moyenne accueille 80 enfants avec un seul professeur. Environ 49 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans n'ont pas d'éducation formelle. Les filles ont accès à l'éducation dans les écoles pendant une moyenne de 8 ans (données de 2017)<sup>77</sup>.

En 2016, 51 % du nombre total d'enseignants en Guinée étaient déployés dans les zones urbaines et 49 % dans les zones rurales. Le ratio élèves/enseignants dans les écoles publiques était de 66:1 dans les zones rurales et de 57:1 dans les zones urbaines entre 2016 et 2017. Ces ratios cachent des variations entre les classes, les premières classes du primaire étant les plus touchées par la surpopulation. Le corps enseignant est en grande partie masculin ; aux niveaux pré-primaire et primaire, seulement 31 % des enseignants sont des femmes<sup>78</sup>.

<sup>75</sup> République de Guinée, *Analyse du secteur de l'éducation et de la formation pour l'élaboration du programme décennal (2019-2028)*, avril 2019, publié par IPE Pôle de Dakar. Extrait de : [370683fre.pdf \(unesco.org\)](#) (consulté le 20 décembre 2022).

<sup>76</sup> Département américain du Travail, 2021. Findings on the Worst Forms of Child Labor. Guinea. Extrait de : [2021 Findings on the Worst Forms of Child Labour: Guinea \(dol.gov\)](#).

<sup>77</sup> Emma Majewski (2017). *Three Ways People are Improving Education in Guinea*. Extrait de : <https://borgenproject.org/education-in-guinea/> (consulté le 12 octobre 2022).

<sup>78</sup> La Banque mondiale (2019). *Guinea Education Project for Results in Early Childhood and Basic Education*. Extrait de : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/292711553199830295/pdf/Project-Information-Document-Guinea-Education-Project-for-Results-in-Early-Childhood-and-Basic-Education-P167478.pdf> (consulté le 12 octobre 2022).

Les taux nets et bruts de scolarisation dans l'enseignement primaire aux niveaux national et régional sont présentés ci-dessous pour les années 2016/2017 et 2019/2020<sup>79</sup>, cette dernière étant l'année pour laquelle les données les plus récentes sont disponibles :

- À Kankan, le taux net de scolarisation<sup>80</sup> dans l'enseignement primaire était de 45,60 % en 2016/2017, il a chuté à environ 41 % au cours des 2 années scolaires suivantes et est passé à 47,10 % en 2019/2020. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire<sup>81</sup> était de 73,00 % en 2016/2017, a chuté à environ 72 % au cours des 2 années scolaires suivantes et est remonté à 75,80 % en 2019/2020.
- À N'Zérékoré, le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire était de 62,10 % en 2016/2017 et a constamment chuté au cours des 2 années scolaires suivantes, pour atteindre 55,30 % en 2019/2020. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire était de 105,20 % en 2016/2017 et a également chuté à 98,40 % en 2019/2020.
- En Guinée, le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire était de 62,30 % en 2016/2017 ; il a chuté à environ 47 % au cours des 2 années suivantes et est remonté à 56,60 % en 2019/2020. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire était de 104,30 % en 2016/2017 ; il a chuté à environ 90 % au cours des 2 années suivantes et est remonté à 104,80 % en 2019/2020.

La disponibilité des enseignants reste un problème, comme dans les régions de Kankan et de N'Zérékoré où, par exemple, les enseignants du préscolaire manquent. Leur absence se fait encore plus sentir dans les écoles publiques que dans les écoles privées.

Le nombre d'enseignants du primaire dans la région de Kankan a augmenté d'environ 38 % entre 2012 et 2020 (de 4 203 en 2012 à 5 808 en 2020). Les enseignants sont plus nombreux que les enseignantes. À N'Zérékoré, le nombre d'enseignants du primaire a également augmenté de 15,5 % pour passer de 5 837 en 2012 à 6 742 en 2020.

Le nombre d'enseignants du secondaire a augmenté de 84 % à Kankan, de 2012 à 2020, alors que sur le nombre total de 2 579 enseignants, seulement 66 (2,50 %) étaient des femmes. Dans la région de N'Zérékoré, le nombre d'enseignants du secondaire a augmenté de près de 37 % entre 2012 et 2020. De même, les enseignantes ne représentaient que 3,60 % du total des enseignants dans cette région en 2020.

En ce qui concerne l'enseignement technique, le nombre d'enseignants est passé de 117 à 370 à Kankan et de 226 à 490 à N'Zérékoré entre 2012 et 2020.

Tableau 5.1 ci-dessous présente le taux d'achèvement des études primaires et secondaires par région et par sexe. Le taux d'achèvement est plus élevé pour les garçons que pour les filles dans les deux régions et au niveau national en Guinée. Dans l'ensemble, le taux d'achèvement a diminué pour les élèves du primaire et du secondaire de 2012 à 2022. Le taux d'achèvement est plus élevé pour les garçons que pour les filles dans les deux régions et au niveau national en Guinée, bien qu'il ait été inférieur en 2020 par rapport à 2012.

<sup>79</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, juin 2020. Extrait de : [Annuaire Statistique 2020.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 20 décembre 2022).

<sup>80</sup> Le taux net de scolarisation (TNS) dans l'enseignement primaire est le rapport entre le nombre d'enfants scolarisés du groupe d'âge correspondant officiellement à un niveau d'enseignement donné et la population totale de ce groupe d'âge, exprimé en pourcentage. La scolarisation nette ne concerne que les élèves du groupe d'âge correspondant officiellement à un niveau d'enseignement donné, alors que la scolarisation brute inclut les élèves de tout âge. Source : Extrait de : [22 MDG Handbook 2.1-3.1 EN.pdf \(unece.org\)](#) (consulté le 20 décembre 2022).

<sup>81</sup> Taux de scolarisation totale dans l'enseignement primaire, quel que soit l'âge, exprimé en pourcentage du groupe d'âge correspondant officiellement à un niveau d'enseignement donné. Le taux brut de scolarisation peut dépasser 100 % en raison de l'inclusion d'élèves trop âgés ou trop jeunes en raison d'une entrée précoce ou tardive à l'école et d'un redoublement. Source : Extrait de : [Gross enrolment ratio in primary education, 2016 \(ourworldindata.org\)](#) (consulté le 20 décembre 2022).

**Tableau 5.1 Taux d'achèvement des études primaires et secondaires par région et par sexe**

	2011/2012		2019/2020	
	Filles (%)	Garçons (%)	Filles (%)	Garçons (%)
<b>Taux d'achèvement des études primaires (%)</b>				
Kankan	30,70	65,30	29,60	62,80
N'Zérékoré	48,30	79,30	45,00	69,10
Guinée	57,50	79,20	56,50	75,00
<b>Taux d'achèvement des études secondaires (%)</b>				
Kankan	14,40	30,90	11,70	29,20
N'Zérékoré	22,00	40,90	23,20	46,90
Guinée	33,30	52,30	31,80	45,80

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

Tableau 5.2 ci-dessous présente l'évolution du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur en distinguant l'enseignement privé de l'enseignement public. Le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur public a augmenté entre 2015 et 2020 dans les deux régions, même si ce nombre est resté stable au niveau national. Les étudiants de l'enseignement supérieur privé ont considérablement diminué dans les deux régions ainsi qu'au niveau national, bien que la source citée n'indique pas la raison d'une telle diminution. Globalement, le nombre d'étudiants a diminué de 24 % au niveau national en 2020 par rapport à 2015. Ce déclin se reflète dans la région de N'Zérékoré, contrairement à Kankan où le nombre d'étudiants a augmenté de près de 40 %.

**Tableau 5.2 Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur public et privé par région**

	Statut	2015	2020
Kankan	Public	5 513	9 011
	Privé	1 082	170
	<b>Total</b>	<b>6 595</b>	<b>9 181</b>
N'Zérékoré	Public	949	2 056
	Privé	1 399	94
	<b>Total</b>	<b>2 348</b>	<b>2 150</b>
Guinée	Public	56 434	56 380
	Privé	41 007	17 350
	<b>Total</b>	<b>97 441</b>	<b>73 730</b>

Source : Annuaire statistique 202, édition de septembre 2020

### 5.1.2 Niveaux d'instruction

De multiples facteurs entravent l'accès à l'éducation, ce qui rend les enfants vulnérables au travail des enfants. Deux enfants sur cinq ne vont pas à l'école. Comme indiqué plus haut, les obstacles à l'éducation sont nombreux : nombre limité d'écoles publiques, infrastructures scolaires et sanitaires médiocres, manque de moyens de transport et manque d'enseignants (en particulier dans les zones rurales). Les familles guinéennes doivent payer les frais de scolarité et autres coûts indirects, qui peuvent être prohibitifs. Les filles quittent parfois l'école prématurément en raison de barrières culturelles, de grossesses et de harcèlement sexuel à l'école. En outre, comme les enfants doivent

disposer d'un acte de naissance pour aller à l'école, certains enfants non déclarés n'ont pas accès à l'éducation. Depuis l'adoption du Code de l'enfance révisé en mars 2020, le Gouvernement a mené de multiples campagnes en faveur de la déclaration des naissances afin de fournir des actes de naissance aux enfants<sup>82</sup>.

En ce qui concerne les taux d'alphabétisation des adultes, le Tableau 5.3 ci-dessous montre l'évolution en Guinée et dans les deux régions concernées par le projet. De 2012 à 2019, le taux d'alphabétisation des adultes a augmenté de 5 % au niveau national, de 10 % à Kankan et de 8 % dans la région de N'Zérékoré, alors qu'il avait baissé à Kankan et au niveau national en 2014.

**Tableau 5.3 Évolution du taux d'alphabétisation des adultes par région administrative**

	2012 (%)	2014 (%)	2018/2019 (%)
Guinée	34,50	32,00	39,60
Kankan	19,80	18,20	29,30
N'Zérékoré	23,90	27,3	31,30

**REMARQUE :**

*Taux d'alphabétisation des adultes : Le rapport entre le nombre de personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent lire et écrire, avec compréhension, un bref exposé simple des faits relatifs à leur vie quotidienne et la population totale de 15 ans et plus.*

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

### 5.1.3 Représentation des deux sexes

<sup>82</sup> Département américain du Travail, 2021. Findings on the Worst Forms of Child Labor. Guinea. Extrait de : [2021 Findings on the Worst Forms of Child Labor: Guinea \(dol.gov\)](https://www.dol.gov/2021/04/21/2021-Findings-on-the-Worst-Forms-of-Child-Labor-Guinea).

Tableau 5.4 ci-après montre l'évolution du nombre de filles et de garçons inscrits dans les établissements préscolaires (enseignement préscolaire), les établissements d'enseignement primaire, secondaire et technique et les écoles professionnelles. Dans les deux régions, le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement préscolaire<sup>83</sup> a diminué de 2012 à 2020. Dans l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, le nombre de filles et de garçons inscrits a augmenté. D'autre part, le nombre de filles dans l'enseignement préscolaire a légèrement diminué dans les deux régions, mais a connu une baisse substantielle au niveau national.

À Kankan, le nombre d'hommes dans les écoles techniques et professionnelles a presque doublé (passant de 1 500 à 3 037) tandis qu'à N'Zérékoré, le nombre de femmes dans les écoles professionnelles a diminué entre 2012 et 2020.

---

<sup>83</sup> Enseignement préscolaire : Toutes les activités éducatives destinées aux jeunes enfants âgés de 3 à 5 ans, en vue de développer leur potentiel émotionnel, artistique, intellectuel et physique et de les préparer à l'enseignement primaire.

**Tableau 5.4 Évolution du nombre de garçons et de filles dans l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et technique**

	2012/2013	2014/2015	2016/2017	2019/2020
<b>Filles dans l'enseignement préscolaire</b>				
Kankan	7 255	5 737	9 178	6 730
N'Zérékoré	11 384	5 154	13 060	10 212
Guinée	99 842	79 259	127 151	99 093
<b>Garçons dans l'enseignement préscolaire</b>				
Kankan	8 708	7 408	489	7 758
N'Zérékoré	12 511	5 646	13 558	10 793
Guinée	107 785	73 634	128 967	103 162
<b>Filles dans l'enseignement primaire</b>				
Kankan	79 104	85 703	93 092	116 605
N'Zérékoré	108 567	113 433	114 021	132 976
Guinée	725 543	786 925	793 658	960 248
<b>Garçons dans l'enseignement primaire</b>				
Kankan	116 592	135 013	158 456	189 495
N'Zérékoré	140 206	147 064	152 743	166 644
Guinée	874 296	942 705	982 902	1 147 413
<b>Filles dans l'enseignement secondaire</b>				
Kankan	21 203	22 448	19 629	22 769
N'Zérékoré	28 143	29 647	26 067	30 752
Guinée	252 518	267 504	258 871	289 249
<b>Garçons dans l'enseignement secondaire</b>				
Kankan	42 299	45 261	47 469	55 687
N'Zérékoré	63 588	64 411	60 444	63 095
Guinée	407 923	421 905	414 762	424 818
<b>Femmes dans les écoles techniques et professionnelles</b>				
Kankan	1 165	1 242	1 327	2 484
N'Zérékoré	1 725	2 006	1 595	3 439
Guinée	12 296	12 757	13 514	23 546
<b>Hommes dans les écoles techniques et professionnelles</b>				
Kankan	1 505	1 411	1 466	3 037
N'Zérékoré	2 694	2 171	2 208	2 420
Guinée	17 983	15 535	14 711	21 261

**REMARQUE :**

*Enseignement préscolaire : Toutes les activités éducatives destinées aux jeunes enfants âgés de 3 à 5 ans, en vue de développer leur potentiel émotionnel, artistique, intellectuel et physique et de les préparer à l'enseignement primaire.*

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

### 5.1.4 Infrastructures et qualité de l'enseignement

Tableau 5.5ci-dessous contient des informations sur le nombre d'écoles maternelles, primaires, secondaires et techniques aux niveaux national et régional en 2020.

**Tableau 5.5 Établissements et personnel d'enseignement dans les régions de N'Zérékoré et de Kankan (2020)**

	N'Zérékoré	Kankan	Guinée
Installations préscolaires	343	182	2 587
Écoles d'enseignement primaire	1 601	1 835	10 685
Écoles d'enseignement secondaire général	211	195	2 062
Établissements d'enseignement technique et professionnel	<i>n.d.</i> (14 en 2019)	<i>n.d.</i> (14 en 2019)	<i>n.d.</i> (120 en 2019)
Enseignants du primaire	6 743	5 808	43 914
Enseignants du secondaire	2 740	2 579	31 790

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

*n.d.* = non disponible

## 5.2 ZI sociale

### 5.2.1 Scolarisation et fréquentation scolaire

Dans la zone d'influence sociale, l'éducation suit les mêmes tendances que celles présentées aux niveaux national et régional, sur la base des informations recueillies lors du travail de terrain d'ERM en 2022. Néanmoins, on ne dispose pas de données ventilées sur la scolarisation et la fréquentation pour les zones d'habitation spécifiques de la ZI sociale.

Au cours du travail de terrain d'ERM en 2022, les parties prenantes ont exprimé leurs préoccupations concernant les niveaux élevés d'absentéisme scolaire dans toutes les zones d'habitation de la ZI sociale. Les parties prenantes de Beyla, Morisangaredou et Forma se sont inquiétées du manque de moyens de transport pour les enseignants et les élèves, de la mentalité de certaines familles qui ne considèrent pas l'éducation comme suffisamment importante et de la pauvreté qui contribue aux taux d'abandon scolaire. Les parties prenantes ont indiqué que la recherche d'un emploi par les jeunes au sein du projet devrait également influencer davantage cette tendance.

À cet égard, les parties prenantes interrogées ont évoqué la nécessité de créer de nouvelles opportunités d'emploi dans la région, des centres de formation pour les jeunes, d'améliorer les conditions de travail des enseignants et de sensibiliser les élèves et leurs parents à l'importance de l'éducation. Les parties prenantes ont également souligné la nécessité de mettre en place des services d'aide aux enfants handicapés dans les écoles.

Au niveau de la ZI sociale, le Programme alimentaire mondial (PAM) avait l'habitude de mettre en œuvre des programmes de repas scolaires en subventionnant les cantines scolaires afin d'attirer les enfants à l'école. Néanmoins, le programme a cessé dans certains villages ou a été remplacé par des programmes gouvernementaux qui, selon les parties prenantes, ne fournissent pas suffisamment de nourriture. Les parties prenantes considèrent ces programmes comme essentiels, car ils ont une forte influence sur les niveaux d'éducation atteints dans les communautés situées dans la ZI sociale.



## 5.2.2 Niveaux d'instruction

D'après les données recueillies lors du travail de terrain d'ERM en 2022 auprès des directions préfectorales de l'éducation<sup>84</sup> des préfectures de Beyla, Kérouané et Macenta, tous les villages de la ZI sociale ont un taux d'alphabétisation très faible. Le taux est particulièrement faible chez les personnes âgées. Pour les adultes, le taux d'alphabétisation est légèrement plus élevé, allant de 1 % à 40 % selon le village. La plupart des femmes vivant dans les zones d'habitation de la ZI sociale ne savent ni lire ni écrire (aucun chiffre précis n'a été fourni au niveau du village). Le taux d'alphabétisation des jeunes tend à être plus élevé dans la plupart des villages. Dans certaines zones d'habitation, comme la ville de Beyla, 60 % des jeunes savent lire et écrire, mais dans d'autres zones d'habitation, comme le village de Wataférédou I, seulement 1 % des jeunes savent lire et écrire.

Tableau 5.6 ci-dessous indique les taux d'alphabétisation par zones d'habitation tels qu'ils ont été estimés par les chefs de communauté au cours du travail de terrain d'ERM en 2022.

**Tableau 5.6 Estimation des taux d'alphabétisation dans la zone d'influence sociale**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Taux global d'alphabétisation (estimé par les chefs de communauté)	Taux d'alphabétisation par groupe communautaire, estimé par les chefs de communauté
1	Moribadou	25 %	Jeunes : 25 % Adultes : 95 % Personnes âgées : 90 %
2	Wataférédou I	1 %	Jeunes : 1 % Adultes : n.d. Personnes âgées : 0 %
3	Wataférédou II	n.d.	n.d.
4	Nionsomoridou	20 %	Jeunes : 40 % Adultes : n.d. Personnes âgées : 30 %
5	Lamadou	2 %	Jeunes : 2 % Adultes : 1 % Personnes âgées : 0 %
6	Foma	20 %	Jeunes : 30 % Adultes : n.d. Personnes âgées : 10 %
7	Traoréla	3 %	n.d.
8	Morisangarédou	9 %	Jeunes : 20 % Adultes : 7 % Personnes âgées : 0 %
9	Ville de Beyla / Centre de Beyla	n.d.	n.d.
10	Ville de Kérouane	45 %	Jeunes : 45 % Adultes : 40 % Personnes âgées : 35 %
11	Camaradou	5 %	Jeunes : 5 % Adultes : 2 % Personnes âgées : 0 %

<sup>84</sup> Document « V – 1 EFFECTIFS DES ÉLÈVES Session 2021-2022 » pour la préfecture de Kérouané fourni lors du travail de terrain d'ERM en 2022.

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Taux global d'alphabétisation (estimé par les chefs de communauté)	Taux d'alphabétisation par groupe communautaire, estimé par les chefs de communauté
12	Féréboridou	15 %	Jeunes : 10 % Adultes : 3 % Personnes âgées : 4 %
13	Férédou	n.d.	n.d.
14	Moribiendou	1 %	n.d.

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

ZI = zone d'influence ; n.d. = non disponible

Les parties prenantes qui ont participé au travail de terrain d'ERM en 2022 ont fait état des défis suivants qui ont une incidence sur le système éducatif dans la ZI sociale :

- faible taux d'admission aux examens nationaux de 2022
- faible taux de réussite des élèves
- faiblesse du contrôle académique et administratif des enseignants et des administrateurs scolaires
- faible niveau de formation académique et professionnelle de nombreux enseignants et superviseurs du primaire et du secondaire
- manque de personnel enseignant
- taux élevé d'analphabétisme de la population en général, qui a une incidence sur la capacité des parents de comprendre l'importance de l'éducation
- manque d'infrastructures, de toilettes et de points d'approvisionnement en eau et les mauvaises conditions générales des établissements d'enseignement existants
- décrochage scolaire chez les étudiants à la recherche d'un emploi dans le secteur minier local
- migration des étudiants vers l'Europe
- décrochage scolaire des jeunes filles en raison de l'extrême pauvreté de leurs parents

### 5.2.3 Représentation des deux sexes

Comme on l'a vu plus haut, les taux d'alphabétisation des femmes sont très faibles ; dans le village de Wataférédou I, 99 % des femmes sont analphabètes contre 90 % à Nionsomoridou.

Il existe également des écarts notables entre les taux de fréquentation scolaire des garçons et des filles. Dans toutes les zones d'habitation de la ZI sociale, il y a plus de garçons inscrits à l'école que de filles. Par exemple, dans le village de Moribiendou, le taux d'admission à l'école est de 50 % pour les garçons contre 30 % pour les filles. Dans le village de Foma, seulement 19 (23 %) des 80 élèves sont des filles et dans le village de Moribadou, 152 élèves (30 %) sur 405 sont des filles. D'après les informations fournies, l'accès des filles à l'école n'est pas encouragé par leur famille pour deux raisons principales : elles participent aux activités ménagères (notamment la collecte d'eau) et au jardinage et, lorsque les moyens économiques sont limités, la scolarisation des garçons est privilégiée car ils sont considérés comme ayant de meilleures perspectives de réussite économique que les femmes. Même à l'école, les filles sont chargées d'aider les enseignants à collecter l'eau et de faire la lessive et balayer.

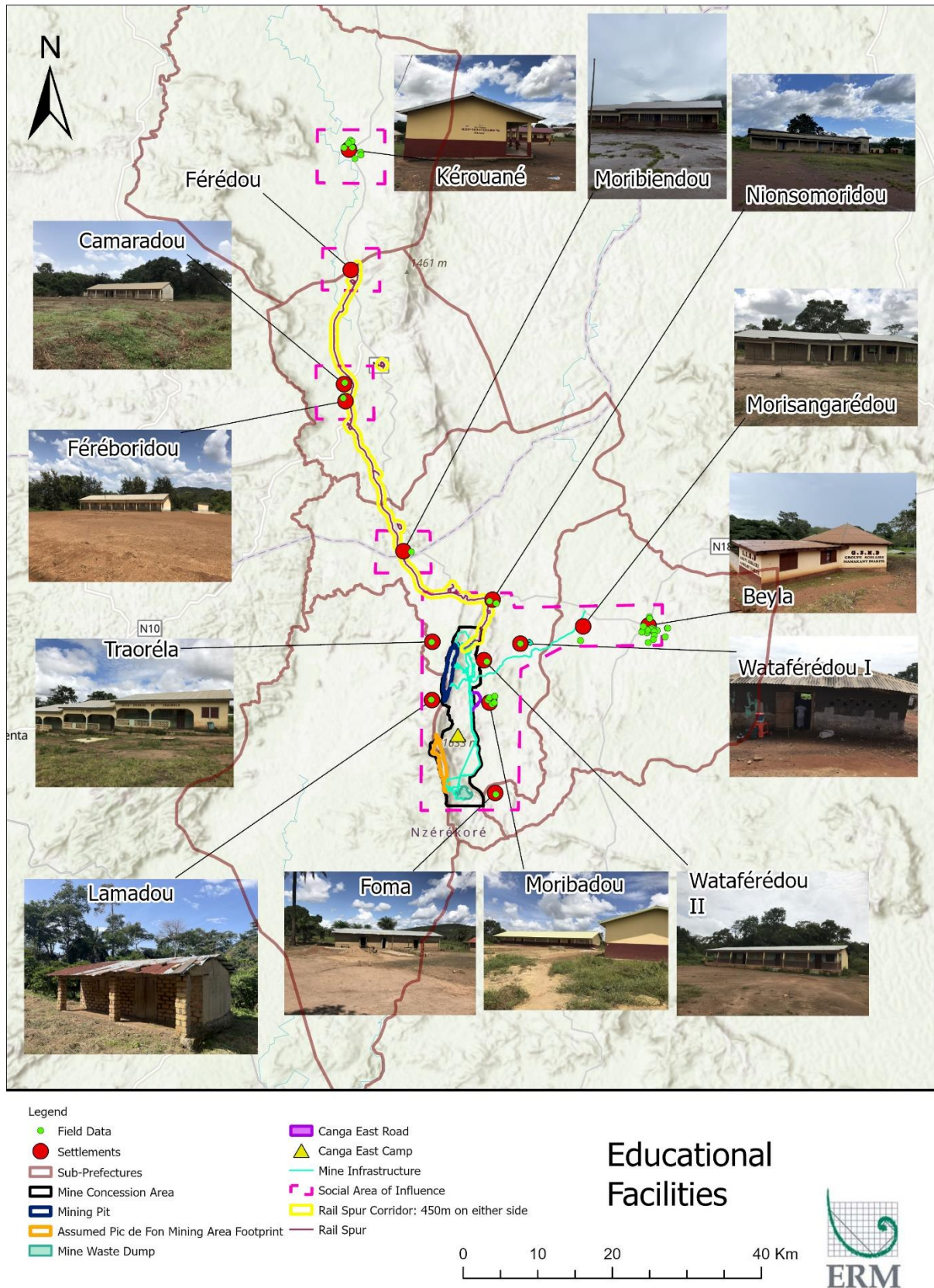
### 5.2.4 Infrastructures et qualité de l'enseignement

Selon les données recueillies auprès des EIC au cours du travail de terrain d'ERM en 2022<sup>85</sup>, il n'y a pas d'école à Férédou. D'autre part, les écoles des villages tels que Camaradou ou Lamadou ne fonctionnent plus faute d'enseignants et/ou de ressources.

Figure 5.1 ci-dessous indique l'emplacement des établissements d'enseignement identifiés dans la ZI sociale au cours du travail de terrain d'ERM en 2022. Tableau 5.7 ci-dessous indique le nombre d'écoles dans la ZI sociale ainsi que le nombre d'enseignants, de classes et de services d'eau et d'assainissement disponibles dans chaque école.

---

<sup>85</sup> Document « V – 1 EFFECTIFS DES ÉLÈVES Session 2021-2022 » pour la préfecture de Kérouané fourni lors du travail de terrain d'ERM en 2022.



Esri, CGIAR, USGS, Esri, © OpenStreetMap contributors, HERE, Garmin, Foursquare, FAO, METI/NASA, USGS

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 5.1 Établissements d'enseignement**

**Tableau 5.7 Établissements d'enseignement dans la zone d'influence sociale**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Type d'école	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombre d'enseignants	Toilettes disponibles	Approvisionnement en eau disponible
1	Moribadou	École primaire	3	20	19	Oui, dans 1 école sur 3	Oui, dans 1 école sur 3
		Collège	1	4	6	Oui	Oui
		Extrascolaire	1	2	2	Non	Non
2	Wataférédou I	École primaire	1	1	1	Non	Non
3	Wataférédou II	École franco-arabe	1	Inconnue	Inconnue	Inconnue	Inconnue
4	Nionsomoridou	École primaire	2	12	11	Oui, dans les deux écoles	Oui, dans 1 école sur 2
		Collège	1	4	6	Oui	Non
		Extrascolaire	1	2	2	Non	Non
5	Lamadou	École primaire	1 – non opérationnelle depuis 2 ans	n.d.	0	Non	Non
6	Foma	École primaire	1	3	2	Non	Non
		Madrassa	1	n.d.	n.d.	Non	Non
7	Traoréla	École primaire	1	3	2	Oui	Oui
		Madrassa	1	1	1	Non	Non
8	Morisangarédou	École primaire	1	3	1	Oui	Non
9	Ville de Beyla / Centre de Beyla	Madrassa	3	15	20	Oui, dans 2 écoles sur 3	Oui, dans 1 école sur 3
		École primaire	9	52	77	Oui, dans 7 écoles sur 9	Oui, dans 4 écoles sur 9
		Collège	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
		Lycée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
		École technique	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Type d'école	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombre d'enseignants	Toilettes disponibles	Approvisionnement en eau disponible
10	Ville de Kérouane	Maternelle	4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
		École primaire	31	> 88	> 85	n.d.	n.d.
		Collège	2	n.d.	18	n.d.	n.d.
		Lycée	2	> 8	> 17	n.d.	n.d.
		École technique	1	n.d.	n.d.	Oui	Oui
11	Camaradou	École primaire	1 – non opérationnelle depuis 3 ans	3	n.d.	Non	Non
12	Féréboridou	École primaire	1	3	1	Oui	Non
13	Férédou	Pas d'école à Férédou.					
14	Moribiendou	École primaire	1	5	2	Oui	Non

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

ZI = zone d'influence ; n.d. = non disponible

Dans leur description des principaux défis posés par le système éducatif au niveau de la zone d'influence sociale, les parties prenantes de toutes les zones d'habitation rencontrées lors du travail de terrain d'ERM en 2022 ont fait part de leurs préoccupations concernant le manque de moyens de transport des élèves vers l'école, le manque de matériel scolaire, le manque d'enseignants ainsi que les classes surchargées – voir la Figure 5.2 ci-dessous. Ces préoccupations confirment les défis déjà relevés aux niveaux national et régional dans les sections 5.1.1 à 5.1.4 ci-dessus.

Les femmes de plusieurs zones d'habitation de la ZI sociale (Moribiendou, Wataférédou I, Wataférédou II, Camaradou, Férédou, Féréboridou, Nionsomoridou et Lamadou) ont demandé plus d'écoles pour leurs enfants, considérant que l'éducation est faible dans la ZI sociale.



Source : Rapport de mission de prise de contact et d'information, ONG Actions pour le Progrès de l'École à Beyla, février 2022<sup>86</sup>

**Figure 5.2 Exemple de salle de classe surchargée, Beyla**

<sup>86</sup> Source : *Rapport de mission de contact et d'information, ONG Actions pour le Progrès de l'École à Beyla*, collecté lors du travail de terrain d'ERM en 2022.

## 6 ÉCONOMIE, EMPLOI ET REVENU

### 6.1 Vue d'ensemble au niveau national

#### 6.1.1 Vue d'ensemble

Au cours des 10 dernières années, le classement de la Guinée dans l'indice de développement humain (IDH)<sup>87</sup> a continué d'être médiocre, montrant une amélioration limitée. La Guinée se classe 182<sup>e</sup> (sur 191 pays) en 2021, contre 178<sup>e</sup> (sur 187 pays) en 2011. C'est pourquoi, la Guinée est classée comme un pays au « faible développement humain ». Cette évaluation est comparable aux pays voisins, par exemple, la Côte d'Ivoire (159<sup>e</sup>), le Sénégal (170<sup>e</sup>), la Guinée-Bissau (177<sup>e</sup>), le Libéria (178<sup>e</sup>), la Sierra Leone (181<sup>e</sup>) et le Mali (186<sup>e</sup>)<sup>88</sup>.

#### 6.1.2 Emploi

##### 6.1.2.1 Emploi au niveau national

Tableau 6.1 ci-dessous présente l'évolution de la population en âge de travailler (plus de 15 ans), par sexe, entre 2014 et 2019. La population en âge de travailler a augmenté régulièrement au fil des ans ; elle a augmenté d'environ 16,40 % en 2019 par rapport à 2014.

---

<sup>87</sup> L'Indice de développement humain (IDH) est une mesure synthétique des résultats moyens obtenus dans les dimensions clés du développement humain : une vie longue et saine, le savoir et un niveau de vie décent. L'IDH est la moyenne géométrique des indices normalisés pour chacune des trois dimensions. Source : Extrait de : [indice de développement humain | Rapports sur le développement humain \(undp.org\)](#).

<sup>88</sup> Extrait de : [Données par pays | Rapports sur le développement humain \(undp.org\)](#).



**Tableau 6.1 Évolution de la population en âge de travailler par sexe**

	2014			2016			2018			2019		
	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous
Population active de 15 ans et plus	2 698 318	3 103 524	<b>5 801 842</b>	2 867 733	3 288 164	<b>6 155 897</b>	3 057 917	3 488 866	<b>6 546 783</b>	3 162 138	3 596 710	<b>6 758 848</b>

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

La population active de la Guinée<sup>89</sup> était d'environ 3,41 millions en 2018/2019, contre 3,60 millions en 2014, selon les données publiées par l'Annuaire statistique de la Guinée 2021. Selon la même source, la population active occupée<sup>90</sup> représentait 51,60 %, dont 63,90 % d'hommes et 41,70 % de femmes en 2018/2019<sup>91</sup>.

Tableau 6.2 ci-dessous présente le taux d'activité<sup>92</sup> par milieu de vie (urbain ou rural, au niveau national), par région et par sexe en 2012, 2014 et 2018 (années pour lesquelles les données les plus récentes sont disponibles). Si le taux d'activité dans les zones rurales a baissé de 2012 à 2014, il est resté stable de 2014 à 2018. Cet indicateur a progressé dans les zones urbaines en 2014 par rapport à 2012, mais a ensuite baissé par rapport à 2012 et 2014. Au niveau national, le taux d'activité a constamment diminué de 2012 à 2018. Cette tendance nationale ne se reflète pas dans les régions de Kankan et de N'Zérékoré, où le taux d'activité pour les milieux de vie tant urbains que ruraux a chuté en 2014 à moins de la moitié du taux en 2012 et est remonté en 2018, mais sans atteindre les pourcentages de 2012.

**Tableau 6.2 Taux d'activité de la population totale en 2012, 2014 et 2018**

	2012 (%)	2014 (%)	2018 (%)
Milieu de vie rural au niveau national	76,50	55,10	55,90
Milieu de vie urbain au niveau national	55,70	66,70	51,40
Région de Kankan (urbaine et rurale)	79,70	30,50	65,00
N'Zérékoré (milieu urbain et rural)	78,50	35,40	63,6
Femmes au niveau national	67,70	49,60	43,90
Hommes au niveau national	70,70	76,90	67,10
Guinée	69,10	62,30	54,20

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

Le taux d'activité ventilé par sexe a affiché une baisse constante pour les femmes, passant de 67,70 % en 2012 à 49,60 % en 2014 et à 43,90 % en 2018. Le taux d'activité des hommes est passé de 70,70 % en 2012 à 76,90 % en 2014, puis est tombé à 67,10 % en 2018.

L'emploi salarié est plus fréquent dans les zones urbaines où l'industrie, le commerce de détail et les services publics (p. ex., le gouvernement) sont plus nombreux. Dans ces domaines, les femmes guinéennes sont sous-représentées parmi le personnel salarié et sont largement concentrées dans les postes de rang inférieur et intermédiaire.

Tableau 6.3 ci-dessous indique le taux de chômage de la population âgée de plus de 15 ans par sexe et par zone de vie (urbaine à rurale) en 2014 et 2018 (les seules années pour lesquelles des données sont disponibles). Le taux de chômage était plus élevé dans les zones urbaines que dans les zones

<sup>89</sup> La population active est définie comme la population en âge de travailler et disponible pour travailler. Cela comprend les personnes qui travaillent (population active en activité) ainsi que celles qui n'ont pas de travail ou qui recherchent du travail. Source : Institut de statistique, Annuaire statistique 2021, novembre 2022. Extrait de : [https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/annuelles/annuaire/Annuaire\\_Statistique\\_VF\\_15012023.pdf](https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/annuelles/annuaire/Annuaire_Statistique_VF_15012023.pdf) (consulté le 13 février 2023).

<sup>90</sup> La population active occupée correspond aux personnes ayant un emploi permanent (même si elles sont en vacances, malades, en grève ou en suspension temporaire de travail) et à celles qui n'ont pas d'emploi permanent mais qui ont travaillé au cours d'une période de référence donnée.

<sup>91</sup> Institut de statistique, Annuaire statistique 2021, novembre 2022. Extrait de : [https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/annuelles/annuaire/Annuaire\\_Statistique\\_VF\\_15012023.pdf](https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/annuelles/annuaire/Annuaire_Statistique_VF_15012023.pdf) (consulté le 13 février 2023).

<sup>92</sup> Le taux d'activité est calculé en divisant la population active occupée par la population active. La population en âge de travailler correspond aux personnes âgées de 15 à 64 ans. Cet indicateur est ventilé par groupe d'âge et il est mesuré en pourcentage de chaque groupe d'âge. Source : Extrait de : [Emploi – Taux d'activité – Données de l'OCDE](#).

rurales au cours des deux années. Le taux de chômage total était de 4,80 % en Guinée en 2018, le chômage masculin diminuant par rapport à 2014, alors que le chômage féminin augmentait.

L'emploi salarié est plus fréquent dans les zones urbaines où l'industrie, le commerce de détail et les services publics (p. ex., le gouvernement) sont plus nombreux. Dans ces domaines, les femmes guinéennes sont sous-représentées parmi le personnel salarié et sont largement concentrées dans les postes de rang inférieur et intermédiaire.

**Tableau 6.3 Taux de chômage de la population âgée de plus de 15 ans par sexe et par zone de vie en 2014 et 2018**

	2014			2018		
	Milieu urbain (%)	Milieu rural (%)	Milieu urbain et rural (%)	Milieu urbain (%)	Milieu rural (%)	Milieu urbain et rural (%)
Hommes	13,00	2,61	6,30	11,10	1,40	4,80
Femmes	8,30	1,80	3,90	7,70	3,20	4,80
Guinée	11,10	2,25	5,20	9,50	2,20	4,80

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

Les données disponibles pour 2019 montrent qu'un faible nombre de personnes ont fait appel aux agences pour l'emploi pour accéder à des emplois dans tous les secteurs.

### 6.1.2.2 Emploi au niveau régional

Cette section fournit des informations sur l'emploi dans les deux régions concernées par le projet. Comme le montre le Tableau 6.4 ci-dessous, le taux d'emploi a augmenté de 2012 à 2014, tant dans les régions qu'au niveau national. De 2014 à 2018 (seules années pour lesquelles des données plus récentes sont disponibles), le taux d'emploi dans les deux régions a diminué, passant de 95 % à 63 % à Kankan et de 96 % à 62 % à N'Zérékoré.

**Tableau 6.4 Taux d'emploi par région administrative**

	2012 (%)	2014 (%)	2018 (%)
Kankan	77,20	95,10	63,30
N'Zérékoré	77,5	96,90	62,60
Guinée	66,50	94,80	51,60

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

Comme le montre le

Tableau 6.5 ci-dessous, le taux de sous-emploi <sup>93</sup>visible<sup>94</sup> à Kankan a augmenté de 2 % et d'environ 36 % dans la région de N'Zérékoré en 2012 et 2018 (les seules années pour lesquelles des données sont disponibles). Cela montre qu'à N'Zérékoré, en 2018, un nombre nettement plus élevé de personnes devaient accepter un emploi inférieur à leur niveau de qualification par rapport à 2012.

---

<sup>93</sup> Le sous-emploi est une mesure du nombre total de personnes dans une économie qui travaillent involontairement dans des emplois peu qualifiés et peu rémunérés ou seulement à temps partiel parce qu'elles ne peuvent pas obtenir des emplois à temps plein qui utilisent leurs compétences. Extrait de : [Underemployment: Definition, Causes, and Example \(investopedia.com\)](https://investopedia.com).

<sup>94</sup> Le taux de sous-emploi visible est défini comme le rapport entre le nombre de travailleurs employés qui travaillent involontairement moins de 35 heures par semaine et la population active occupée.

**Tableau 6.5 Taux de sous-emploi visible par région administrative**

	2012 (%)	2018 (%)
Kankan	7,70	9,80
N'Zérékoré	9,90	46,30
Guinée	12,80	31,40

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

Comme l'indique le Tableau 6.6 ci-dessous, le taux de chômage est passé de 4,90 % en 2014 à 2,60 % en 2018 à Kankan et de 3,10 % à 1,50 % dans la région de N'Zérékoré. Toutefois, ces chiffres présentent la situation antérieure à la pandémie de COVID-19, lorsque les niveaux de chômage ont augmenté à l'échelle mondiale en raison de l'arrêt des activités économiques. Des données plus actualisées sur les niveaux de chômage en Guinée, après 2020 (année où la pandémie de COVID-19 a éclaté)<sup>95</sup>, ne sont pas disponibles.

**Tableau 6.6 Taux de chômage par région administrative**

	2014 (%)	2018 (%)
Kankan	4,90	2,60
N'Zérékoré	3,10	1,50
Guinée	5,20	4,80

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

Bien que la source citée n'indique pas de raisons conduisant à une baisse des niveaux d'emploi et de chômage, une raison potentielle pourrait être attribuée au retrait du marché du travail de la population active.

### 6.1.3 Salaires et revenus

Selon World Salaries<sup>96</sup>, une personne travaillant en Guinée gagnera généralement environ 84 001 900 francs guinéens (GNF) (équivalent à 9 743 dollars des États-Unis [USD]) par an, avec un salaire mensuel moyen de 7 000 158 GNF (équivalent à 812 USD). Toutefois, le traitement annuel peut aller de 21 241 100 FNB (soit 2 463 dollars des États-Unis) à 374 399 000 FNB (soit 43 425 dollars des États-Unis).

Les employés qui ont de 2 à 5 ans d'expérience dans un emploi peuvent s'attendre à gagner environ 35 % de plus que ceux qui commencent tout juste à occuper un poste subalterne. Cette moyenne s'applique à tous les secteurs d'activité et à tous les parcours professionnels.

Pour les employés qui ont 10 ans ou plus d'expérience, le salaire moyen augmente de 20 % et de 15 % pour ceux qui ont 15 ans ou plus d'expérience. Les employés titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études post-secondaires gagnent environ 17 % de plus que ceux qui ont terminé leurs études secondaires seulement.

Les hommes gagnent en moyenne 87 001 300 GNF (soit un peu moins de 9 600 USD), tandis que les femmes gagnent 79 558 700 GNF (soit un peu moins de 8 800 USD) par an. Par conséquent, les

<sup>95</sup> La pandémie de COVID-19 et le confinement qui en a résulté ont fait perdre leur emploi à des millions de personnes dans le monde entier au cours de l'année 2020.

<sup>96</sup> World Salaries est une base de données gratuite sur les salaires internationaux moyens. Extrait de : [Average Salary in Guinea for 2022 \(worldsalaries.com\)](https://www.worldsalaries.com) (consulté le 17 novembre 2022). Les données de cet article ont été compilées à l'aide des données officielles sur les salaires du gouvernement, des enquêtes sur les salaires et d'autres sources telles que les offres d'emploi qui contiennent des informations sur les salaires.

hommes gagnent généralement 9 % de plus que les femmes, en moyenne, toutes professions confondues, pour effectuer le même travail<sup>97</sup>.

## 6.1.4 Pauvreté et répartition des richesses

### 6.1.4.1 Vue d'ensemble au niveau national

Selon les données officielles les plus récentes, 43,70 % des Guinéens vivaient en dessous du seuil national de pauvreté en 2018/2019, soit 5,80 millions de personnes vivant dans la pauvreté<sup>98</sup>. En raison des différences méthodologiques entre les enquêtes et les mesures de la pauvreté, cette mesure de la pauvreté n'est pas comparable au précédent chiffre de la pauvreté, qui était estimé à 55,20 % en 2012<sup>99</sup>. Le seuil national de pauvreté est évalué par rapport au seuil international de pauvreté, qui était de 1,90 dollar par jour en 2012 et de 2,15 dollars en 2022<sup>100</sup>.

L'indice de pauvreté multidimensionnelle<sup>101</sup>, qui est passé de 36,30 % en 2012 à près de 31 % en 2018/2019, indique une baisse de la pauvreté non monétaire. Toutefois, compte tenu des effets négatifs de la pandémie de COVID-19 et de la baisse de la croissance du produit intérieur brut (PIB) agricole, la pauvreté a probablement augmenté. La proportion de femmes chefs de ménage qui ont cessé de travailler à la suite de la pandémie était de 20 % en 2020, contre 11 % pour leurs homologues masculins. Selon la Banque mondiale, ces effets de la pandémie ont probablement accru l'ampleur des inégalités.

La hausse des cours mondiaux des matières premières a contribué à la hausse des prix alimentaires en 2021. À son tour, la forte inflation alimentaire a augmenté l'incidence de la pauvreté nationale de 1,40 % entre 2018 et 2021, ce qui a eu une incidence sur les progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté au cours de cette période. On estime que la médiocrité des infrastructures de transport continuera à faire augmenter les prix des denrées alimentaires, réduisant le pouvoir d'achat des ménages et les obligeant à faire des choix de consommation qui auront des effets négatifs à long terme sur l'accumulation de capital humain<sup>102103</sup>.

L'insécurité alimentaire est élevée et touche 21,60 % des ménages au niveau national et 25,70 % des ménages dans les zones rurales (12,70 % des zones urbaines), touchant plus particulièrement<sup>104</sup> les femmes et les enfants.

<sup>97</sup> World Salaries est une base de données gratuite sur les salaires internationaux moyens. Extrait de : [Average Salary in Guinea for 2022 \(worldsalaries.com\)](https://www.worldsalaries.com) (consulté le 17 novembre 2022).

<sup>98</sup> Le seuil national de pauvreté est comparé au seuil international de pauvreté, qui était de 1 900 dollars par jour et par habitant en 2011 et mis à jour en 2022 pour atteindre 2 150 dollars par jour et par habitant. La valeur de référence utilisée dans le texte ci-dessus est de 1,90 \$ par jour et par habitant.

<sup>99</sup> Poverty & Equity Brief, Guinée, octobre 2020. Extrait de : [Global\\_POVEQ\\_GIN.pdf \(worldbank.org\)](https://www.worldbank.org).

<sup>100</sup> Poverty & Equity Brief, Guinée, octobre 2020. Extrait de : [Global\\_POVEQ\\_GIN.pdf \(worldbank.org\)](https://www.worldbank.org).

<sup>101</sup> Source : Indice global de pauvreté multidimensionnelle 2021, Lever le voile sur les disparités selon l'appartenance ethnique, la caste et le genre. Extrait de : [2021mpireportenpdf.pdf \(undp.org\)](https://www.undp.org). « L'indice global de pauvreté multidimensionnelle (IPM) mesure la pauvreté multidimensionnelle aiguë dans plus de 100 pays en développement. Il examine pour cela les privations auxquelles chaque personne est confrontée au travers de 10 indicateurs dans trois dimensions à pondération égale : la santé, l'éducation et le niveau de vie. En déterminant qui sont les personnes pauvres et en quoi elles le sont, l'IPM global complète le seuil de pauvreté international de 1,90 dollar par jour. Lancé en 2010 par l'Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain (université d'Oxford) et le Bureau du Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, l'IPM global est mis à jour chaque année pour s'enrichir des dernières enquêtes publiées et présenter de nouvelles analyses »

<sup>102</sup> Poverty & Equity Brief, Guinée, octobre 2020. Extrait de : [Global\\_POVEQ\\_GIN.pdf \(worldbank.org\)](https://www.worldbank.org).

<sup>103</sup> Le capital humain est constitué des connaissances, des compétences et de la santé que les personnes investissent et accumulent tout au long de leur vie, ce qui leur permet de réaliser leur potentiel en tant que membres productifs de la société. Investir dans les personnes par le biais de la nutrition, des soins de santé, d'une éducation de qualité, d'emplois et de compétences permet de développer le capital humain, ce qui est essentiel pour mettre fin à l'extrême pauvreté et créer des sociétés plus inclusives. Source : Banque mondiale, Projet pour le capital humain : Questions fréquentes. Extrait de : [Projet pour le capital humain : Questions fréquentes \(worldbank.org\)](https://www.worldbank.org) (consulté le 14 février 2023).

<sup>104</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, Appui au développement de l'aquaculture en Haute-Guinée. Extrait de : [Project Document Template \(undp.org\)](https://www.undp.org) (consulté le 14 février 2023).

En outre, le pays présente des disparités importantes en termes de niveaux de bien-être entre les zones rurales et urbaines et entre les régions, malgré un coefficient de Gini<sup>105</sup> relativement faible (0,272 en 2019). Bien que les populations rurales et urbaines vivent dans la pauvreté, les populations des zones rurales ont été nettement plus touchées par la pauvreté, environ 55,40 % de la population rurale guinéenne vivant sous le seuil de pauvreté national en 2018/2019, contre 22,40 % de la population urbaine et 43,70 % au niveau national (zones urbaines et rurales)<sup>106</sup>.

Les causes de la pauvreté sont multiples et complexes, mais ses effets sont facilement perçus. Dans les zones rurales, la plupart des populations dépendent de l'agriculture de subsistance pour produire des aliments et d'autres produits nécessaires pour répondre aux besoins de consommation des ménages ainsi que pour générer des revenus<sup>107</sup>. Les Guinéens qui dépendent de l'agriculture ne bénéficient d'aucun programme national de protection sociale ; par conséquent, lorsque de fréquentes inondations et catastrophes naturelles frappent, les zones rurales sont particulièrement dévastées. La productivité limitée et la vulnérabilité climatique font de la sécurité alimentaire un problème critique. L'écart notable entre les zones rurales et urbaines en matière de disponibilité de services tels que les soins de santé et l'éducation constitue un autre aspect de la pauvreté.

Au niveau régional, la région de Faranah a enregistré la plus forte incidence de pauvreté (63,90 % de la population vivant sous le seuil national de pauvreté) par rapport aux régions de Kankan (30,50 % – bien inférieur au niveau national) et de N'Zérékoré (45,60 % – légèrement supérieur au niveau national) en 2018/2019<sup>108</sup>.

#### 6.1.4.1.1 Aspects sexospécifiques de la pauvreté

Dans les pays en développement comme la Guinée, une dimension importante de l'inégalité entre les sexes est le temps de travail quotidien ou hebdomadaire des femmes par rapport aux hommes, dans le cadre de l'analyse de la pauvreté en termes de temps disponible<sup>109</sup>. Comme indiqué dans l'EISE de 2012 en référence à une étude de la Banque mondiale de 2009<sup>110</sup>, dans les zones rurales, les femmes travaillaient en moyenne 55 heures par semaine contre 44 heures pour les hommes. Les femmes vivant en milieu rural sont plus pauvres en temps (56,30 %) que celles vivant en milieu urbain (35,80 %). Pour les hommes, c'est l'inverse, les hommes en milieu urbain étant plus susceptibles d'être pauvres en temps que les hommes en milieu rural, même si c'est dans une mesure limitée (37,40 % contre 34,70 %). Dans les zones rurales, les femmes et les hommes consacrent à peu près le même temps à l'exploitation agricole ou à l'entreprise familiale (21 heures par semaine pour les femmes et 23,9 heures par semaine pour les hommes). Les hommes consacrent plus de temps que les femmes à un travail salarié (13,1 heures contre 8,6 heures pour les femmes), tandis que les femmes consacrent une plus grande partie de leur temps à diverses tâches domestiques, comme aller chercher de l'eau (18,3 heures par semaine contre 2,6 heures pour les hommes), surtout pendant la saison sèche où elles doivent marcher sur de longues distances.

<sup>105</sup> Le coefficient de Gini est basé sur la comparaison des proportions cumulées de la population avec les proportions cumulées des revenus qu'elle reçoit, et il est compris entre 0 en cas d'égalité parfaite et 1 en cas d'inégalité parfaite.

<sup>106</sup> Institut de statistique, Annuaire statistique 2021, édition de novembre 2022. Extrait de : [https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/annuelles/annuaire/Annuaire\\_Statistique\\_VF\\_15012023.pdf](https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/annuelles/annuaire/Annuaire_Statistique_VF_15012023.pdf) (consulté le 13 février 2023).

<sup>107</sup> Poverty & Equity Brief, Guinée, octobre 2020. Extrait de : Global\_POVEQ\_GIN.pdf.

<sup>108</sup> Institut de statistique, Annuaire statistique 2021, édition de novembre 2022. Extrait de : [https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/annuelles/annuaire/Annuaire\\_Statistique\\_VF\\_15012023.pdf](https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/annuelles/annuaire/Annuaire_Statistique_VF_15012023.pdf) (consulté le 13 février 2023).

<sup>109</sup> Selon une publication de la Banque mondiale, la pauvreté en termes de temps disponible est définie comme « le fait de travailler de longues heures et de ne pas avoir le choix de faire autrement. Un individu manque de temps s'il travaille de longues heures et s'il est également financièrement pauvre ». (Source : Banque mondiale, Elena Bardasi, Quentin Wodon, 'Working Long Hours And Having No Choice: Time Poverty In Guinea', 2009. Extrait de : <https://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/1813-9450-4961> (consulté le 23 décembre 2022).

<sup>110</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Chinalco et la SFI, août 2012.

### 6.1.4.2 Vue d'ensemble au niveau régional

Le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté<sup>111</sup> dans toutes les régions se situait entre 57,00 % et 66,90 % en 2018. Au niveau régional, le pourcentage de la population vivant sous le seuil national de pauvreté en 2018 était de 63,30 % dans la région de Kankan et de 62,60 % à N'Zérékoré. La proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté<sup>112</sup> (P1) se situait entre 6,2 % et 11,10 % à Conarky, entre 16 % et 20,90 % dans la région de Kankan et entre 20,90 % et 25,80 % à Nzérékoré<sup>113</sup>.

## 6.2 Activités économiques et moyens de subsistance

Le gouvernement recherche des investissements dans tous les secteurs de l'économie, mais la croissance économique sera probablement tirée par les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de l'exploitation minière. Le gouvernement espère attirer les investisseurs étrangers dans les secteurs de l'agriculture, de la construction, de l'éducation, de la finance et des communications<sup>114</sup>.

En Guinée, selon le recueil d'indicateurs de développement de la Banque mondiale, le pourcentage de l'emploi total dans l'agriculture était de 61,50 % en 2020. Au niveau régional, à Kankan, la principale activité économique est aussi l'agriculture (sorgho, maïs, fruits, igname, mangue). Dans la région de N'Zérékoré, le secteur minier devrait créer des emplois<sup>115</sup>.

La structure globale de l'emploi en Guinée montre des niveaux très élevés d'emploi dans le secteur primaire (agriculture) (plus de 60 % des emplois) et dans les activités informelles (92,50 %). Le secteur primaire emploie 64 % des hommes et 74 % des femmes et le secteur tertiaire, essentiellement le commerce, emploie 25 % des personnes occupées, dont 27 % sont des hommes et 25 % des femmes<sup>116</sup>.

### 6.2.1 Activités minières

La Guinée est un important producteur de bauxite, de diamants et d'or, avec d'importantes réserves inexploitées de minerai de fer. Le secteur minier contribue substantiellement aux recettes publiques, principalement par l'impôt sur le revenu des sociétés et les redevances minières. Selon le Forum intergouvernemental sur les mines, les minéraux, les métaux et le développement durable (FGI), le secteur minier représente 18 % du PIB national et 31 % des recettes publiques, ainsi que 79 % des exportations du pays<sup>117</sup>.

La Guinée est membre de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) depuis le 27 septembre 2007<sup>118</sup>. La norme ITIE vise à promouvoir la compréhension de la gestion des ressources naturelles, à renforcer la gouvernance et la responsabilité des pouvoirs publics et des entreprises, et à

<sup>111</sup> Le seuil national de pauvreté est évalué par rapport au seuil international de pauvreté, qui était de 1,90 dollar en 2012 et de 2,15 dollars en 2022. Source : Poverty & Equity Brief, Guinée, octobre 2020. Extrait de : Global\_POVEQ\_GIN.pdf (worldbank.org).

<sup>112</sup> Extrême pauvreté (P1) : Écart relatif moyen par rapport au seuil de pauvreté des dépenses de consommation des ménages pauvres. Il mesure le degré de gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel point la consommation des pauvres est inférieure au seuil de pauvreté.

<sup>113</sup> Institut national de la statistique, Annuaire des statistiques de l'environnement 2020, édition de février 2021, élaboré avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale. Extrait de : [Annuaire Statistique environnement 2020 INS.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>114</sup> Source : Extrait de : [Investir en Guinée — Consulat de la République de Guinée \(consulateofguinea.com\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>115</sup> Ministère de l'Économie et des Finances, *Rapport Régional de Conjoncture Enquête de Conjoncture*, deuxième semestre 2019. Extrait de : [Rapport-Régional-2019.pdf \(mef.gov.gn\)](#).

<sup>116</sup> Ministère de l'Emploi, Enseignement Technique et Formation Professionnelle, *Rapport pays sur la situation et les dispositifs d'insertion et de formation professionnelle des jeunes en Guinée*, juillet 2014. Extrait de : [rapport\\_pays\\_guinee.pdf \(adeanet.org\)](#).

<sup>117</sup> Source : Forum intergouvernemental sur les mines, les minéraux, les métaux et le développement durable. Extrait de : <https://www.igfmining.org/beps/capacity-building/guinea/>.

<sup>118</sup> Source : Extrait de : [Guinée|ITIE](#) (consulté le 25 novembre 2022).



fournir les données nécessaires à l'élaboration des politiques et au dialogue multipartite dans le secteur extractif<sup>119</sup>. Rio Tinto est également membre de l'ITIE et se conforme à ses dispositions.

En 2013, le pays a remplacé le code minier de 2011 par un code actualisé, dans le but de créer un environnement stable et d'encourager les nouveaux investissements dans ce secteur.

Le code minier de 2013 a maintenu le système de quotas créé par le code minier de 2011, qui régleme un certain pourcentage de ressortissants guinéens qu'une société minière est tenue d'employer, en fonction du type de poste et de l'état d'avancement du projet. Toutefois, il a introduit des changements mineurs, notamment en prévoyant que les sociétés minières ne sont plus tenues de donner la priorité aux résidents des communautés locales pour les postes ne nécessitant pas de qualification, bien que la direction puisse réserver certains postes à ces résidents locaux. Si l'obligation de nommer un directeur général adjoint guinéen est maintenue, elle doit désormais être satisfaite à la « date de la première production commerciale », plutôt qu'« à la date du lancement de la société d'exploitation ».

Le code minier de 2013 a également précisé que le directeur général guinéen ainsi que le directeur général adjoint doivent être engagés par la société minière conformément à ses propres procédures<sup>120</sup>. La restriction de 3 ans sur la durée d'emploi du personnel expatrié a été supprimée. En revanche, le Code de 2013 dispose que la durée de leur emploi doit correspondre à la durée initiale prévue par la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers et le Code du travail ; et ce terme n'est renouvelable qu'une fois<sup>121</sup>.

Tableau 6.7 ci-dessous présente l'évolution des recettes et des subventions de l'État par rapport au budget en 2012, 2018 et 2020. Globalement, en 2020, le montant des recettes et des subventions a plus que doublé par rapport à 2012. Les revenus du secteur minier ont augmenté de 26 % entre 2012 et 2018, puis ont chuté entre 2018 et 2020 ; globalement, les revenus du secteur minier n'ont augmenté que de 0,20 % en 2020 par rapport à 2012. Le secteur non minier et les biens et services ont connu les plus fortes hausses en 2020 par rapport à 2012.

**Tableau 6.7 Évolution des recettes et des subventions de l'État**

	2012 (en milliards de GNF)	2018 (en milliards de GNF)	2020 (en milliards de GNF)
<b>Recettes et subventions</b>	<b>8 292,90</b>	<b>15 964,91</b>	<b>18 817,50</b>
<b>Recettes</b>	<b>7 827,00</b>	<b>14 422,78</b>	<b>17 320,69</b>
Secteur minier	2 246,20	2 836,17	2 294,10
Secteur non minier	5 580,80	11 586,61	15 026,59
Biens et services	2 867,20	5 861,16	8 236,59
Commerce international	1 314,10	2 566,37	3 120,53
<b>Subventions</b>	<b>465,90</b>	<b>1 542,13</b>	<b>1 496,81</b>

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020<sup>122</sup>

GNF = francs guinéens

<sup>119</sup> Source : Extrait de : [Notre mission | ITIE](#) (consulté le 25 novembre 2022).

<sup>120</sup> Source : Norton Rose Fulbright, Amendments to the Guinean Mining Code, juin 2013. Extrait de : [https://icsid.worldbank.org/sites/default/files/parties\\_publications/C3765/Claimants%27%20Amended%20Memorial/Factual%20Exhibits/C-0145.PDF](https://icsid.worldbank.org/sites/default/files/parties_publications/C3765/Claimants%27%20Amended%20Memorial/Factual%20Exhibits/C-0145.PDF) (consulté le 25 octobre 2022).

<sup>121</sup> Source : Norton Rose Fulbright, Amendments to the Guinean Mining Code, juin 2013. Extrait de : [https://icsid.worldbank.org/sites/default/files/parties\\_publications/C3765/Claimants%27%20Amended%20Memorial/Factual%20Exhibits/C-0145.PDF](https://icsid.worldbank.org/sites/default/files/parties_publications/C3765/Claimants%27%20Amended%20Memorial/Factual%20Exhibits/C-0145.PDF) (consulté le 15 octobre 2022).

<sup>122</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : [Annuaire Statistique 2020.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

Tableau 6.8 ci-dessous présente la variation des flux d'investissements directs étrangers par secteur d'investissement. Les investissements dans le secteur minier ont augmenté d'environ 20 fois en 2018 (356,40 millions USD) par rapport à 2014 (17,60 millions USD).

**Tableau 6.8 Variation des flux d'investissements directs étrangers par secteur d'investissement**

	2014 (en millions USD)	2018 (en millions USD)
<b>Total des flux d'investissements directs étrangers</b>	<b>61,40</b>	<b>362,80</b>
Secteur minier	17,60	356,40
Autres secteurs	43,80	6,00

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

USD = dollar des États-Unis

L'augmentation des investissements directs étrangers dans le secteur minier présentée au Tableau 6.8 pour 2018 est attestée par l'augmentation de la production de bauxite, d'oxyde d'aluminium et de granite présentée pour 2018 et 2020 au Tableau 6.9 ci-dessous.

**Tableau 6.9 Production minière**

Produit	Unité	2012	2018	2020
Bauxite	Milliers de tonnes	19 530	59 574	87 766 199
Oxyde d'aluminium	Milliers de tonnes	167	169	453,30
Production industrielle d'or	Milliers d'onces	464,60	473	428,70
Production artisanale d'or	Milliers d'onces	0,03	357,10	2 522 622 <sup>123</sup>
Production industrielle de diamants	Milliers de carats	278,80	259,50	n.d.
Production artisanale de diamants	Milliers de carats	266,80	n.d.	n.d.
Granite	Milliers de mètres cubes	275,50	568	644 245

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

n.d. = non disponible

## 6.2.2 Agriculture

L'agriculture est la principale source d'emplois en Guinée et un secteur essentiel pour la réduction de la pauvreté et le développement rural. Elle représente une source de revenus pour 57 % des ménages ruraux et d'emploi pour 52 % de la main d'œuvre<sup>124</sup>.

<sup>123</sup> Bien qu'il s'agisse du chiffre indiqué dans la source citée, il convient de noter que la production mondiale d'or atteignait 115 millions d'onces en 2021 selon <https://www.statista.com/statistics/1062176/production-gold-globally-forecast-2023/>. Ce chiffre de production mondiale est nettement inférieur au chiffre de production indiqué uniquement pour la Guinée l'année précédente, ce qui indique peut-être une erreur au niveau des données figurant dans l'Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020.

<sup>124</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, Appui au développement de l'aquaculture en Haute-Guinée. Extrait de : [Project Document Template \(undp.org\)](#) (consulté le 14 février 2023).

### 6.2.2.1 Production agricole

La Guinée dépend largement des importations de produits alimentaires transformés. En raison du mauvais état des infrastructures de transport en Guinée, une grande partie de la population dépend de produits alimentaires transformés et facilement transportés. En raison des mêmes limitations d'infrastructure, la Guinée n'exporte pas beaucoup de sa production agricole. Il manque également un réseau de transport de la chaîne du froid, qui permettrait de conserver les produits agricoles (fruits et légumes) pour des délais de livraison plus longs<sup>125</sup>.

Selon le rapport d'octobre 2020 du Groupe de la Banque mondiale sur la création de marchés<sup>126</sup>, les principaux obstacles au développement du secteur agricole de la Guinée sont l'accès à la terre, l'accès aux financements, l'insuffisance des infrastructures et des services de transport, ainsi que la logistique commerciale.

Le riz est le principal produit alimentaire importé en Guinée, représentant près de 40 % de toutes les importations alimentaires et représentant 690 000 tonnes en 2020 et plus de 200 millions de dollars par an. La farine de blé arrive en deuxième position. Ces deux produits sont des aliments de base de l'alimentation guinéenne, et la production nationale est actuellement incapable de répondre à la demande. Bien qu'il y ait une certaine production nationale de riz et de blé, les produits importés sont généralement beaucoup moins chers, et donc plus populaires<sup>127</sup>.

Tableau 6.10 ci-dessous montre l'évolution des superficies cultivées par les principales cultures agricoles dans les régions concernées par le projet. À l'exception des superficies cultivées en riz et en maïs, qui ont diminué dans la région de N'Zérékoré entre 2016 et 2020, toutes les superficies cultivées ont augmenté dans les deux régions. Les superficies cultivées en arachides ont connu la plus forte augmentation dans les deux régions.

**Tableau 6.10 Évolution des terres cultivées pour la production d'igname, d'arachide, de céréales, de riz, de maïs, de fonio et de manioc par région administrative**

Région	Produit agricole	2016 (ha de terres)	2020 (ha de terres)
Kankan	Igname	n.d.	n.d.
	Arachide	149 241	219 744
	Céréale	n.d.	n.d.
	Riz	356 704	444 315
	Maïs	118 589	148 098
	Fonio <sup>128</sup>	58 612	66 126
	Manioc	51 026	70 217

<sup>125</sup> Source : Agence pour le commerce international, *Guinea – Country Commercial Guide* publié le 14 décembre 2022. Extrait de : [Guinea - Agriculture Sector \(trade.gov\)](https://trade.gov/guinea) (consulté le 13 octobre 2022).

<sup>126</sup> Source : Country Private Sector Diagnostic, *Creating Markets in Guinea, Generating diversified growth in a resource-rich environment*, octobre 2020. Extrait de : [CPSD-Guinea.pdf \(ifc.org\)](https://www.ifc.org/cpsd-guinea) (consulté le 13 octobre 2022).

<sup>127</sup> Agence pour le commerce international. *Guinea Country Commercial Guide*. Extrait de : [Guinea - Agriculture Sector \(trade.gov\)](https://trade.gov/guinea) (consulté le 13 octobre 2022).

<sup>128</sup> Le fonio est une céréale africaine, également appelée ancienne céréale, qui est principalement consommée dans les pays d'Afrique de l'Ouest.

Région	Produit agricole	2016 (ha de terres)	2020 (ha de terres)
N'Zérékoré	Igname	n.d.	n.d.
	Arachide	28 844	42 470
	Céréale	n.d.	n.d.
	<b>Riz</b>	392 153	332 868
	Maïs	85 501	60 738
	Fonio	19 997	22 560
	Manioc	26 130	35 958

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

*ha = hectare ; n.d. = non disponible*

Tableau 6.11 ci-dessous indique l'évolution de la production d'igname, d'arachide, de céréales, de riz, de maïs, de fonio et de manioc par région administrative de 2013 à 2020.

**Tableau 6.11 Évolution de la production d'igname, d'arachide, de céréales, de riz, de maïs, de fonio et de manioc par région administrative**

Région	Agriculture	2013 (tonnes)	2014 (tonnes)	2015 (tonnes)	2016 (tonnes)	2017 (tonnes)	2018 (tonnes)	2019 (tonnes)	2020 (tonnes)
Kankan	Igname	13 413	91 735	103 412	115 567	n.d.	172 430	179 663	n.d.
	Arachide	65 053	95 457	87 793	101 980	157 462	176 869	222 147	249 224
	Céréale	590 838	625 541	633 246	668 529	626 730	763 741	773 860	850 401
	<b>Riz</b>	412 729	440 404	441 640	468 901	415 982	473 044	535 389	600 734
	Maïs	137 284	142 638	148 529	156 536	166 904	169 604	189 104	196 970
	Fonio	40 825	42 499	43 076	43 292	43 844	44 142	49 367	52 697
	Manioc	347 543	361 792	429 583	458 215	44 236	472 963	535 368	624 733
N'Zérékoré	Igname	4 503	8 250	9 301	10 393	n.d.	15 505	16 165	n.d.
	Arachide	15 724	17 296	21 217	24 646	28 531	30 615	38 453	43 140
	Céréale	525 323	439 705	562 806	595 899	519 736	533 257	574 549	636 556
	<b>Riz</b>	428 331	338 997	458 335	486 626	403 876	416 024	470 853	528 323
	Maïs	83 164	86 407	89 976	94 705	101 107	102 380	87 084	90 500
	Fonio	13 738	14 301	14 495	14 568	14 753	14 854	16 612	17 733
	Manioc	204 678	213 070	252 994	269 856	261 624	283 589	321 007	374 591

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

*n.d. = non disponible*

### 6.2.2.2 Élevage

Tableau 6.12 ci-dessous présente l'évolution du nombre d'espèces animales les plus communes dans les régions concernées par le projet, de 2012 à 2020. En moins de 10 ans, le bétail a augmenté dans les deux régions, ce qui suit la tendance pour l'ensemble du pays.

**Tableau 6.12 Évolution du nombre de bovins, d'ovins et de caprins élevés dans les régions de Kankan et de N'Zérékoré**

Région	Bétail	2012 (en milliers)	2020 (en milliers)
Kankan	Bovins	1 206	1 853
	Ovins	329	549
	Caprins	279	468
N'Zérékoré	Bovins	285	436
	Ovins	214	358
	Caprins	241	405
Guinée	Bovins	5 457	8 368
	Ovins	n.d.	2 528
	Caprins	n.d.	3 697

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

*n.d.* = non disponible

### 6.2.2.3 Pastoralisme et transhumance en Guinée

Le pastoralisme, une forme d'élevage, est le quatrième secteur de l'économie guinéenne et est essentiel pour les moyens de subsistance locaux. Les données économiques sur le pastoralisme ne sont pas exhaustives, en partie parce qu'elles contribuent à la fois à ce que l'on peut appeler « l'économie informelle » et au PIB officiel. On ne dispose pas de données récentes sur la contribution du pastoralisme au PIB<sup>129</sup>.

Le pastoralisme est répandu dans les quatre régions géographiques de la Guinée. Il existe différents types de pastoralisme et de transhumance (mouvement saisonnier du bétail entre les pâturages d'été et d'hiver), et des différences dans le niveau de conflit entre les agriculteurs et les éleveurs dans les quatre régions. Selon le ministère de l'Élevage cité dans la source indiquée, la Moyenne-Guinée compte le plus grand nombre d'éleveurs et de bétail, suivie de la Haute-Guinée. On retrouve de la transhumance nord-sud depuis ces régions vers la Guinée Maritime à l'ouest et vers la Guinée forestière au sud. La transhumance ne suit pas exclusivement un axe nord-sud car il existe aussi une transhumance hautes terres - basses terres et le long des cours d'eau<sup>130</sup>.

La principale zone de transhumance en termes de bovins déplacés pendant la saison sèche, part des hautes terres du Plateau central (adjacent au Fouta Djallon) vers les zones de basses terres environnantes. La transhumance se fait vers l'ouest depuis la Moyenne-Guinée vers la Guinée maritime et vers l'est depuis la Moyenne-Guinée vers la Haute-Guinée. Deux zones principales de transhumance

<sup>129</sup> Pastoralisme et sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, Vers une coexistence pacifique, 2018. Extrait de : [https://unowas.unmissions.org/sites/default/files/rapport\\_pastoralisme\\_eng-april\\_2019\\_-\\_online.pdf](https://unowas.unmissions.org/sites/default/files/rapport_pastoralisme_eng-april_2019_-_online.pdf).

<sup>130</sup> Pastoralisme et sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, Vers une coexistence pacifique, 2018. Extrait de : [https://unowas.unmissions.org/sites/default/files/rapport\\_pastoralisme\\_eng-april\\_2019\\_-\\_online.pdf](https://unowas.unmissions.org/sites/default/files/rapport_pastoralisme_eng-april_2019_-_online.pdf).

se trouvent à l'ouest des hautes terres, du sud-ouest en descendant vers Boké et Boffa, près de la côte atlantique, et du nord-ouest vers Gaoual et Koundara, vers le Sénégal et la Guinée Bissau<sup>131</sup>.

En Guinée, la plupart des éleveurs sont peuls. Tous les éleveurs de Guinée n'utilisent pas les routes de transhumance qui concernent plutôt les grands troupeaux qui doivent conserver leur mobilité entre la saison sèche et la saison des pluies. La transhumance interne peut n'être que d'un rayon de 20 à 30 km dans une même localité ou se faire sur des distances allant jusqu'à 100 km entre régions différentes. Les défis posés aux éleveurs pour les mouvements du bétail sont entre autres le blocage des itinéraires de transhumance par des cultures, les pénuries d'eau, la mobilité limitée des vétérinaires qui réduisent leur accès à des zones rurales dispersées et les conflits entre agriculteurs et éleveurs<sup>132</sup>.

### 6.2.3 Ressources forestières et produits forestiers autres que le bois

Tableau 6.13 ci-dessous présente la production de produits forestiers autres que le bois dans les régions de Kankan et de N'Zérékoré en 2014 et 2018. Le nombre de producteurs de cire et de miel a été divisé par trois au niveau national et dans la région de N'Zérékoré en 2018, mais il a fortement augmenté dans la région de Kankan. Cependant, malgré la baisse du nombre de producteurs, la quantité de miel a augmenté à Kankan et à l'échelle nationale. À N'Zérékoré, tous les indicateurs ont baissé en 2018 par rapport à 2014.

**Tableau 6.13 Production de produits forestiers autres que le bois par région**

Région	Production	2014	2018
Kankan	Nombre de producteurs de cire et de miel	106	768
	Nombre de ruches	311	3 721
	Quantité de miel (kg)	782	14 699
	Quantité de cire (kg)	0	117
N'Zérékoré	Nombre de producteurs de cire et de miel	5	0
	Nombre de ruches	20	0
	Quantité de miel (kg)	40	0
	Quantité de cire (kg)	0	0
Guinée	Nombre de producteurs de cire et de miel	3 186	1 054
	Nombre de ruches	33 661	n.d.
	Quantité de miel (kg)	9 762	26 639
	Quantité de cire (kg)	427	935

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

kg = kilogramme ; n.d. = non disponible

<sup>131</sup> Pastoralisme et sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, Vers une coexistence pacifique, 2018. Extrait de : [https://unowas.unmissions.org/sites/default/files/rapport\\_pastoralisme\\_eng-april\\_2019\\_-\\_online.pdf](https://unowas.unmissions.org/sites/default/files/rapport_pastoralisme_eng-april_2019_-_online.pdf).

<sup>132</sup> Pastoralisme et sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, Vers une coexistence pacifique, 2018. Extrait de : [https://unowas.unmissions.org/sites/default/files/rapport\\_pastoralisme\\_eng-april\\_2019\\_-\\_online.pdf](https://unowas.unmissions.org/sites/default/files/rapport_pastoralisme_eng-april_2019_-_online.pdf) (consulté le 8 mars 2023).



Tableau 6.14 ci-dessous présente la production forestière au niveau national en 2015 – l’année la plus récente pour laquelle des informations sont disponibles. Aucune ventilation par région ou préfecture n’est disponible.

**Tableau 6.14 Production forestière en 2015 (sciage)**

	2015 (sciage)
Production des scieries préfectorales	153 671
Consommation préfectorale de bois scié	78 915
Production des forêts denses	25 903
Commercialisation locale des forêts denses (contreplaqué)	29 491
Exploitation des produits finis et semi-finis	16 737

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

#### 6.2.4 Pêche

Le poisson est une source importante de protéines animales pour la population guinéenne<sup>133</sup>.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture est principalement développé par le secteur privé. Il se retrouve uni sous l'égide d'une organisation appelée la « Confédération nationale des pêcheurs professionnels de Guinée » (CONAPEG). La mission principale du ministère de la Pêche et de l'Aquaculture consiste à assurer la cohérence des interventions publiques et privées, à instaurer un climat favorable aux entreprises, à promouvoir le financement des entreprises privées, à assurer une gestion durable des ressources et à renforcer les systèmes d'information dans le secteur (données biologiques, sociales, économiques, environnementales)<sup>134</sup>.

Figure 6.1 ci-dessous indique les principaux cours d'eau en Guinée en 2013. La région de Kankan abrite les bassins versants du Niger, du Bafing et du Milo, qui traverse également la région de Nzérékoré<sup>135</sup>.

<sup>133</sup> Source : Programme des Nations Unies pour le développement, Appui au développement de l'aquaculture en Haute-Guinée. Extrait de : [Project Document Template \(undp.org\)](#) (consulté le 14 février 2023).

<sup>134</sup> Département de la stratégie et du développement – ministère de la Pêche et de l'Aquaculture – 2017. Extrait de : [Pêche \(invest.gov.gn\)](#).

<sup>135</sup> Source : Extrait de : [Carte de la Guinée \(mapsofworld.com\)](#) (consulté le 25 novembre 2022).



Source : ERM, 2023

**Figure 6.1 Principaux cours d'eau de Guinée : emplacement du projet**

La production halieutique a augmenté dans les régions de Kankan et de N'Zérékoré entre 2017 et 2019. Toutefois, en 2020, l'augmentation de la population, l'augmentation de la demande de poisson et l'augmentation de la pollution et de la rareté de l'eau ont entraîné une baisse de la production, comme le montre le Tableau 6.15. Bien qu'elle n'ait pas fait l'objet d'un rapport officiel, la pandémie de COVID-19 ne peut être exclue comme facteur contribuant potentiellement à ce déclin, étant donné qu'il s'agit principalement d'une production du secteur privé.

**Tableau 6.15 Variation de la production halieutique par région**

Région	2017 (tonnes)	2018 (tonnes)	2019 (tonnes)	2020 (tonnes)
Kankan	18 742	20 380	21 345	11 125
N'Zérékoré	10 916	11 788	12 841	5 800

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

### 6.2.5 Tourisme

Le Plan national de développement économique et social (2016-2020)<sup>136</sup> de la République de Guinée a identifié le « commerce, le tourisme, l'hôtellerie, l'artisanat et la culture » comme le quatrième domaine prioritaire du pilier 2 : « Transformation économique durable et inclusive » parmi les quatre principaux piliers de la stratégie de développement socio-économique du pays. Les trois premiers domaines prioritaires du pilier 2 sont : « i) sécurité agricole, alimentaire et nutritionnelle, ii) industries extractives et manufacturières, iii) infrastructures économiques, innovation et recherche »<sup>137</sup>. En collaboration avec le PNUD, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a fourni une assistance technique à la Guinée en 2019 pour l'élaboration d'une stratégie nationale de développement du tourisme, en mettant particulièrement l'accent sur les chimpanzés en tant qu'attraction clé<sup>138</sup>.

Un plan national de développement social et économique pour la période 2021-2025 était encore en cours d'élaboration au moment de la rédaction de la présente étude socio-économique de base<sup>139</sup>.

Tableau 6.16 ci-dessous présente la variation des arrivées de touristes non-résidents en Guinée de 2013 à 2017. En 5 ans, les touristes non-résidents ont augmenté de 69 %, passant de 56 146 à 94 855. Tableau 6.16 montre également que le nombre de Guinéens se rendant à l'étranger pour y faire du tourisme est très limité.

**Tableau 6.16 Variation du nombre de non-résidents et de résidents touristiques**

Type d'arrivées	2013	2014	2015	2016	2017
Touristes de séjour	56 146	30 241	32 097	60 226	94 855
Résidents guinéens vivant à l'étranger	2 359	2 531	3 223	2 804	4 416

<sup>136</sup> Guinée : Documents de développement économique, publiés le 19 décembre 2017. Extrait de : [Guinée : Documents de développement économique \(imf.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>137</sup> Guinée : Documents de développement économique, publiés le 19 décembre 2017. Extrait de : [Guinée : Documents de développement économique \(imf.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>138</sup> Source : Stratégie nationale du développement durable du Tourisme de la Guinée, publiée le 7 février 2020. Extrait de : [Stratégie nationale du développement durable du Tourisme de la Guinée | Réseau One Planet](#) (consulté le 14 février 2023).

<sup>139</sup> Source : Vision et plans nationaux de développement de la Guinée, 8 novembre 2022. Extrait de : [Vision et plans de développement national de la Guinée | Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement \(effectivecooperation.org\)](#) (consulté le 14 février 2023).

Source : Annuaire des statistiques de l'environnement 2020, édition de février 2021<sup>140</sup>

La Guinée a un potentiel de développement touristique en raison de l'abondance de la végétation et de la diversité des paysages naturels, mais le tourisme est encore un secteur sous-développé. Les contraintes sont à la fois nationales et locales : les principaux problèmes au niveau national sont le manque d'accès aux systèmes de crédit pour les investisseurs ou le soutien du gouvernement, le faible niveau d'éducation/formation et les politiques sur les visas. Au niveau local, le développement du tourisme est entravé par l'insuffisance des infrastructures de transport et de communication, qui limite l'expansion des entreprises touristiques<sup>141</sup>.

## 6.2.6 Secteur public

Selon l'Annuaire statistique de 2021<sup>142</sup>, le nombre d'employés du secteur public en Guinée était le plus élevé (112 496) en 2019, allant de 102 036 en 2016 à 103 776 en 2021. Sur le nombre total en 2021, 68,84 % étaient des hommes et 31,15 % des femmes. Par catégorie d'âge, la plupart des employés du secteur public en 2021 étaient âgés de 30 à 40 ans (37,30 %), suivis des employés âgés de 41 à 50 ans (36,37 %), de 51 à 65 ans (20,92 %), de moins de 30 ans (3,21 %) et de plus de 65 ans (2,18 %).

L'Indice de perception de la corruption (IPC) classe 180 pays et territoires en fonction de leur niveau perçu de corruption dans le secteur public, selon les experts et les hommes d'affaires. Il s'appuie sur 13 sources de données indépendantes et utilise une échelle de zéro à 100, où zéro correspond à une corruption très importante et 100 à une absence de corruption<sup>143</sup>. Transparency International, la coalition mondiale contre la corruption, publie chaque année le CPI. En 2022, le score de la Guinée était de 25 (sur 100), par rapport à la moyenne mondiale de 43 et se classait 147<sup>e</sup> sur 180 pays<sup>144</sup>.

## 6.3 ZI sociale

### 6.3.1 Emploi

#### 6.3.1.1 Vue d'ensemble

Dans l'ensemble de la ZI sociale (à l'exception de Traoréla), l'emploi informel est le plus répandu, l'agriculture étant la principale source de ce type d'emploi. L'emploi salarié dans la ZI sociale est limité car il est généralement plus fréquent dans les zones urbaines où il y a plus d'industrie, de commerce de détail et de services.

Comme indiqué à la section 6.3.5, la principale source de revenus de la ZI sociale est l'agriculture pendant la saison des pluies, qui s'étend de mai à octobre, et l'extraction minière artisanale pendant la saison sèche, qui s'étend de novembre à avril. Néanmoins, il a été observé au fil des ans que les moyens de subsistance traditionnellement fondés sur l'agriculture de subsistance commencent à évoluer vers l'emploi salarié. Cette évolution est évidente dans les zones rurales entourant la mine, où la population locale a été employée pour les premières activités de la phase d'exploration. L'anticipation de vastes possibilités d'emploi salarié liées au projet a entraîné une augmentation des attentes de la population locale en matière d'emploi et un afflux de demandeurs d'emploi vers la ZI sociale<sup>145</sup> (voir également la section 4.2.4).

<sup>140</sup> Institut national de la statistique, Annuaire des statistiques de l'environnement 2020, édition de février 2021, élaboré avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale. Extrait de : [Annuaire Statistique environnement 2020 INS.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>141</sup> Extrait de : [Trends, Opportunities and Challenges of the Tourism Industry in the Republic of Guinea \(sciepub.com\)](#).

<sup>142</sup> Institut de statistique, Annuaire statistique 2021, novembre 2022. Extrait de : [https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/annuelles/annuaire/Annuaire\\_Statistique\\_VF\\_15012023.pdf](https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/annuelles/annuaire/Annuaire_Statistique_VF_15012023.pdf) (consulté le 13 février 2023).

<sup>143</sup> Source : Transparency International. Extrait de : [Report CPI2022 English.pdf \(transparencycdn.org\)](#) (consulté le 13 février 2023).

<sup>144</sup> Source : Transparency International. Extrait de : [Indice de perception de la corruption 2022 : Explorez le... - Transparency.org](#) (consulté le 13 février 2023).

<sup>145</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

Tableau 6.17 ci-dessous présente l'évolution de l'emploi formel dans la région au cours des dix dernières années, telle qu'elle a été signalée lors du travail de terrain d'ERM en 2022 (l'information est basée sur la perception des parties prenantes interrogées). Comme le montre le tableau ci-dessous, les variations dans l'emploi officiel dans la ZI sociale de 2012 à 2022 sont perçues par les parties prenantes comme étant directement associées à des changements dans les activités de Rio Tinto Simfer. Les parties prenantes interrogées au cours du travail de terrain d'ERM en 2022 ont indiqué que tous les emplois formels dans la ZI sociale sont associés à Rio Tinto Simfer et à ses sous-traitants et que les emplois formels sont principalement occupés par des hommes adultes.

**Tableau 6.17 Évolution de l'emploi au cours des 10 dernières années et zones d'habitation**

	<b>Zone d'habitation dans la ZI sociale</b>	<b>Évolution de l'emploi au cours des 10 dernières années dans la ZI sociale</b>	<b>Justification indiquée par les parties prenantes interrogées dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022</b>
1	Moribadou	Augmentation	Rio Tinto Simfer a intensifié ses opérations.
2	Wataférédou I	Augmentation	Rio Tinto Simfer a intensifié ses opérations.
3	Wataférédou II	Aucun changement	Deux raisons possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le nombre de personnes travaillant pour Rio Tinto Simfer n'a pas changé ; ou</li> <li>■ Il n'y a jamais eu d'emploi formel dans le village.</li> </ul>
4	Nionsomoridou	Baisse	Rio Tinto Simfer a réduit ses opérations.
5	Lamadou	Augmentation	Rio Tinto Simfer a intensifié ses opérations.
6	Foma	Aucun changement	Deux raisons possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le nombre de personnes travaillant pour Rio Tinto Simfer n'a pas changé ; ou</li> <li>■ Il n'y a jamais eu d'emploi formel dans le village.</li> </ul>
7	Traoréla	Baisse	Rio Tinto Simfer a réduit ses opérations.
8	Morisangarédou	Aucun changement	Deux raisons possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le nombre de personnes travaillant pour Rio Tinto Simfer n'a pas changé ; ou</li> <li>■ Il n'y a jamais eu d'emploi formel dans le village.</li> </ul>
9	Ville de Beyla / Centre de Beyla	Augmentation	Rio Tinto Simfer a intensifié ses opérations.
10	Ville de Kérouané	Baisse	Rio Tinto Simfer a réduit ses opérations.
11	Camaradou	Aucun changement	Deux raisons possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le nombre de personnes travaillant pour Rio Tinto Simfer n'a pas changé ; ou</li> <li>■ Il n'y a jamais eu d'emploi formel dans le village.</li> </ul>
12	Féréboridou	Aucun changement	Deux raisons possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le nombre de personnes travaillant pour Rio Tinto Simfer n'a pas changé ; ou</li> <li>■ Il n'y a jamais eu d'emploi formel dans le village.</li> </ul>

	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Évolution de l'emploi au cours des 10 dernières années dans la ZI sociale	Justification indiquée par les parties prenantes interrogées dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022
13	Férédou	Aucun changement	Deux raisons possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le nombre de personnes travaillant pour Rio Tinto Simfer n'a pas changé ; ou</li> <li>■ Il n'y a jamais eu d'emploi formel dans le village.</li> </ul>
14	Moribiendou	Aucun changement	Deux raisons possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le nombre de personnes travaillant pour Rio Tinto Simfer n'a pas changé ; ou</li> <li>■ Il n'y a jamais eu d'emploi formel dans le village.</li> </ul>

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

Selon les informations recueillies lors du travail de terrain d'ERM en 2022, aucune femme n'aurait occupé un emploi dans la plupart des zones d'habitation de la ZI sociale. Des exceptions sont observées dans les villes de Beyla et Kerouané et à Nionsomoridou, où certaines femmes travaillent dans les secteurs de la santé, de l'administration et de l'éducation. Par rapport au niveau national où les femmes représentent 43,90 % du taux d'activité en 2018/2019, le faible niveau d'emploi des femmes dans la ZI sociale est un indicateur clair de la vulnérabilité de ce groupe de population.

Les parties prenantes qui ont participé au travail de terrain d'ERM en 2022 ont signalé qu'à Beyla, les garçons de moins de 18 ans sont plus impliqués dans les activités informelles que les adultes, et les femmes adultes sont plus susceptibles de pratiquer le petit commerce que les filles de moins de 18 ans<sup>146</sup>.

### 6.3.1.2 Compétences de la main d'œuvre dans la zone d'influence sociale

Les compétences des résidents de la ZI sociale sont principalement celles qui concernent les activités de subsistance pratiquées dans les villages proches du projet, à savoir l'agriculture, le pastoralisme et la pêche. Une petite partie de la population possède des compétences liées à des activités telles que l'entretien et la réparation du matériel agricole, le transport, l'extraction minière artisanale, la gestion de petites entreprises (p. ex., restaurants, bars, petits commerçants, salons) et la construction de maisons locales et de bâtiments et d'infrastructures de petite taille.

Il semble qu'il y ait un certain degré de spécialisation des professions dans les différentes zones d'habitation de la zone d'influence sociale, comme indiqué ci-dessous :

- Les grands villages comme Moribadou et Nionsomoridou comptent beaucoup plus de personnes exerçant des activités non agricoles telles que la vente, le commerce et l'artisanat et qui travaillent sur le projet Simandou actuel ou étudient.
- Les habitants de Nionsomoridou sont également actifs dans le commerce du café et des noix de kola.
- L'extraction minière artisanale occupe un certain nombre de personnes dans la plupart des zones d'habitation à travers la ZI sociale.

<sup>146</sup> Le petit commerce désigne la vente et l'achat de biens sur des marchés de petite taille.

### 6.3.2 Pauvreté et répartition des richesses

Selon le travail de terrain d'ERM en 2022, les principaux aspects de la pauvreté dans la zone d'influence sociale sont le manque d'hygiène et le mauvais état de santé de la population, les taux élevés d'analphabétisme, les logements très rudimentaires et l'absence d'outils modernes pour la production agricole. L'isolement dans les zones reculées peut être aggravé par le manque d'infrastructures routières et entrave l'accès à l'information, ce qui peut, à son tour, limiter le potentiel d'intégration et de planification du développement avec le reste du pays.

Les agriculteurs qui cultivent et commercialisent des cultures pérennes (huile de palme, café, cacao) ont tendance à être plus riches que les autres car leurs prix de vente et la demande du marché sont plus élevés. Elles sont cultivées principalement dans les limites sud et sud-ouest de la forêt classée du Pic de Fon (en particulier autour de Foma). Même parmi les familles plus riches qui sont en mesure de commercialiser de petits produits agricoles excédentaires, le revenu généré n'est pas considéré comme suffisant pour améliorer le niveau de vie (p. ex., construction d'une maison, scolarisation des enfants, meilleurs soins). Les ménages les plus pauvres sont ceux à l'est de la chaîne du Simandou, qui n'élèvent pas de bétail, et ceux à l'ouest de la chaîne, qui n'ont pas d'arbres vivaces<sup>147</sup>.

Pour la plupart des personnes, l'accès à un revenu en espèces permet d'améliorer les conditions de vie du ménage. Au-delà des ventes de produits agricoles, d'autres sources de revenus comprennent les contrats de travail pour les exploitations agricoles, la location de bœufs, la chasse, l'extraction minière artisanale ou le travail salarié sur le projet, qui représente de loin l'option la plus privilégiée<sup>148</sup>.

Les parties prenantes qui ont participé au travail de terrain d'ERM en 2022 ont fait état d'une augmentation générale des niveaux de pauvreté au cours des 10 dernières années. Les raisons en sont l'augmentation des prix des intrants agricoles, le manque de main d'œuvre dans l'agriculture (de nombreux jeunes ont émigré) et le manque d'opportunités économiques.

En outre, des périodes occasionnelles de pénurie alimentaire ont été signalées dans la ZI sociale – la « saison maigre » c'est-à-dire la période entre les récoltes, lorsque les réserves de céréales s'amenuisent et que les nouvelles cultures ne sont pas prêtes à être récoltées. Selon les communautés interrogées, cette saison commence généralement en août et se termine en octobre et chevauche la saison des pluies. À Traoréla, cependant, les parties prenantes ont signalé que la « saison maigre » se déroulait entre juin et août. Cette saison est localement appelée à Konianké *baa ba takalo* ou *baa ba sankaro* qui peut être littéralement traduit par « le mois de la vente de la dernière chèvre ». La chèvre, ici, a une connotation de trésor, du seul objet de valeur restant, et se réfère à une solution fréquente utilisée par les ménages pour survivre pendant cette période : vendre leurs objets de valeur. Dans la zone d'influence sociale, les ménages ont utilisé les solutions suivantes :

- Revendre les objets de valeur de la famille comme les animaux (bœuf, taureau, chèvre, etc.), les outils de travail comme la charrue et plusieurs autres types d'objets, les objets de valeur ou la nourriture (Moribadou, Wataférédou II, Féréboridou, Férédou).
- Passer à une alimentation à base de pommes de terre et de feuilles de manioc (Féréboridou).
- Rechercher des contrats de travail journaliers dans les champs voisins ou d'autres opportunités de travail journalier (Beyla, Morisangarédou, Wataférédou II).
- Couper et produire du bois de chauffage pour le revendre (Morisangarédou, Wataférédou II).
- Acheter du riz importé (Traoréla).

<sup>147</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

<sup>148</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.



- S'endetter auprès d'autres familles du village (en particulier auprès des agriculteurs les plus riches) ou auprès de commerçants extérieurs de plus grandes zones d'habitation. Le remboursement de ces dettes se fait en nature (c'est-à-dire qu'elles sont remboursées avec des sacs de riz après la récolte, mais avec un intérêt élevé). (Beyla, Morisangarédou, Traoréla, Moribadou, Wataférédou I, Wataférédou, Foma, Kérouané).
- Utiliser des crédits informels tels que des groupes et associations d'entraide (*tontines*) et des crédits formels (Crédit rural de Guinée – CRG) (Kérouané uniquement).
- Cultiver des cultures hors saison : à Kérouané, des groupements d'agriculteurs peuvent récolter toute l'année des cultures – principalement de légumes – en dehors du calendrier habituel.
- Chasse – la chasse est utilisée comme mécanisme de survie pour traverser ces périodes – voir la section 6.3.5.6 ci-dessous.

Les ménages ne reçoivent aucune aide gouvernementale pendant la saison maigre.

Les investissements dans l'éducation, la formation, l'accessibilité et les services de santé sont considérés comme l'une des principales actions nécessaires pour réduire les niveaux de pauvreté dans la ZI sociale. Les parties prenantes interrogées attendent beaucoup des possibilités d'emploi et des investissements communautaires de Rio Tinto Simfer.

### 6.3.2.1.1 Aspects sexospécifiques

Parmi les ménages ruraux dirigés par des femmes dans la ZI sociale, la plupart vivent en dessous du seuil de pauvreté. Peu de ménages de la ZI sociale sont dirigés par des femmes, la majorité étant dirigée par des hommes. Pour de plus amples informations, voir la section 9, Évaluation de la vulnérabilité dans la ZI sociale, et la section 10, Égalité entre les sexes et violence et harcèlement à caractère sexiste.

### 6.3.3 Microfinance

En général, il y a un manque de culture de l'épargne et de l'investissement dans la ZI sociale et en Guinée dans son ensemble. Il y a plusieurs raisons à cela, notamment le manque de liquidités dans l'économie, l'inflation très élevée, le manque de revenu disponible et les facilités bancaires limitées.

Bien que les personnes n'utilisent pas de mécanismes formels d'investissement et d'épargne, les tontines sont largement utilisées pour l'épargne. Les tontines sont un outil d'investissement (formel et informel) dans lequel les souscripteurs effectuent des paiements et des dividendes sont reçus sur l'investissement. Les investisseurs sont généralement des groupes de personnes ayant des intérêts communs (par exemple, le plus souvent des femmes, mais aussi des agriculteurs ou des pêcheurs), formant un mécanisme par lequel les problèmes sont gérés collectivement. Le revenu gagné sert à acheter des biens au profit du groupe ou est redistribué entre les membres. En outre, des collectes spéciales sont effectuées lorsque des particuliers ou des ménages ont besoin d'une aide spécifique.

La plupart des personnes interrogées dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022 n'avaient pas de compte bancaire. En fait, il n'y avait pas de succursales des principales banques guinéennes dans la ZI sociale. Par conséquent, la microfinance, qui est généralement utilisée pour les personnes n'ayant pas accès aux services bancaires classiques et aux services connexes, est très répandue. Les systèmes de paiement en sont un exemple. En Guinée, et comme observé dans la ZI sociale, la plupart des personnes utilisaient Orange Money<sup>149</sup> via leur téléphone pour effectuer des transactions financières.

Le dépôt et le retrait d'argent peuvent être effectués à n'importe quel point de vente autorisé Orange Money. Dans les grandes zones d'habitations de la ZI sociale, il existe de tels points de vente, même

<sup>149</sup> Orange Money est une application de téléphonie mobile de la société de télécommunications Orange, qui permet le transfert d'argent en utilisant le numéro de téléphone mobile.

si les agences officielles Orange ne sont disponibles qu'à N'Zérékoré et Kankan. Selon les informations recueillies, les femmes de la zone d'influence sociale sont généralement au courant de l'existence d'Orange Money, de comptes bancaires ou de formes de crédit rural, mais ne possèdent ni les compétences ni les ressources financières nécessaires pour y accéder. En outre, comme indiqué dans l'EISE de 2012, le crédit formel n'est généralement pas accessible aux femmes car les conditions exigent souvent que l'emprunteur soit un chef de ménage disposant d'actifs (notamment fonciers).

Dans la préfecture de Beyla et de Kérouané, l'équipe du travail de terrain d'ERM en 2022 a également constaté la présence d'établissements bancaires locaux tels que le Crédit rural.

### 6.3.4 Aide au développement

L'aide au développement dans la zone d'influence sociale est fournie par Rio Tinto, des donateurs et des ONG internationales et nationales basées à Beyla qui contribuent à divers aspects clés du développement tels que l'éducation, la santé et le développement économique dans le but de réduire directement ou indirectement la pauvreté en améliorant les compétences et le bien-être ou l'accès à des ressources telles que l'eau et l'assainissement. Les donateurs et les ONG travaillent souvent en partenariat. Plusieurs organisations sont actuellement présentes dans la ZI sociale, comme indiqué ci-dessous.

Les organisations internationales sont les suivantes :

- Programme commun des Nations Unies sur le virus de l'immunodéficience humaine et le syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) (ONUSIDA)
- GIZ (*Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit*) (éducation et santé)
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
- Programme alimentaire mondial (PAM)
- DW Akademie (Alphabétisation)
- Délégation de l'Union européenne en Guinée
- Fonds international des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
- Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) ; Le programme le plus important a été l'« Initiative du Président contre le paludisme »)
- Programme d'appui aux communautés villageoises de l'Agence française de développement (AFD)

Les organisations nationales sont les suivantes :

- Organisation guinéenne de défense des droits de l'Homme (OGDH)
- *Coopération Internationale et Solidarité (CENTRAIDER) : Bureau d'Entraide Guinée*
- Comité national anti-VIH
- Association des Filles et Femmes Leaders pour le Développement (AFELDFUI)

Les ONG locales sont les suivantes :

- Programme « APPRENDRE » : Soutien à la professionnalisation des pratiques pédagogiques et au développement des ressources
- Association de jeunesse de Kérouané

Plusieurs ONG régionales sont actives à Beyla, parmi lesquelles :

- Centre d'étude et d'appui au développement (CEAD), qui contribue au développement communautaire en assurant la sécurité alimentaire, la nutrition et un meilleur accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement pour les communautés vulnérables
- Centre d'appui pour le développement économique et social – CADES de Guinée

### 6.3.5 Activités économiques et moyens de subsistance

#### 6.3.5.1 Vue d'ensemble

En général, les zones d'habitation rurales de la ZI sociale dépendent fortement de l'agriculture et de l'élevage, alors que la chasse et la pêche constituent une source de nourriture pour la consommation des ménages. Néanmoins, l'orpaillage et l'extraction artisanale de diamants représentent également une activité économique importante, en particulier pour les zones d'habitation de Foma, Traoréla et Moribadou. Les activités de subsistance sont également influencées par les saisons. Les populations se consacrent à l'agriculture pendant la saison des pluies et à l'extraction minière artisanale pendant la saison sèche<sup>150</sup>.

D'après les données recueillies sur le terrain par les directions préfectorales au cours du travail de terrain d'ERM en 2022, il existe des disparités de développement économique entre les zones d'habitation de la ZI sociale.

Certaines zones d'habitation sont relativement bien développées par rapport à leurs voisins. Nionsomoridou, Wataférédou I, Foma, et Moribadou sont quelques-unes des économies rurales les plus développées de la ZI sociale en raison de l'agriculture compétitive et productive, la production agricole et les activités minières. Elles sont également plus peuplées et disposent de meilleurs itinéraires de transport permettant d'accéder à la communauté que les autres. Cependant, Moribadou, malgré son développement économique dû à sa proximité avec le projet et les flux migratoires internes qui y sont associés, continue d'avoir des infrastructures très pauvres et insuffisantes (qui n'ont pas suivi la croissance démographique) et son secteur agricole n'est pas très développé. Les zones d'habitation urbaines telles que Beyla et Kérouané sont plus développées économiquement et représentent les « pôles » auxquels les villages environnants ont accès dans la ZI sociale.

D'autres villages, comme Morisangarédou, Lamadou et Férédou, sont considérés comme des économies rurales « moyennes » par rapport au reste des villages de la ZI sociale. Ces villages font néanmoins face à des problèmes d'accessibilité et à des infrastructures insuffisantes.

Enfin, les zones d'habitation de Moribiendou, Wataférédou II, Traoréla et Camaradou sont moins développées économiquement, car elles sont fortement dépendantes des zones d'habitation voisines. Ces zones d'habitation font face à des difficultés telles que les très mauvaises conditions routières (en particulier pour Traoréla), le manque de terres agricoles exploitables et de machines adéquates pour pouvoir récolter de manière productive et compétitive.

Tableau 6.18 **Error! Reference source not found.** ci-après énumère les principales activités menées dans le cadre de la ZI sociale, qui sont axées sur l'agriculture, l'élevage et l'exploitation forestière, avec quelques différences entre les différentes zones d'habitation. Celles-ci n'ont pas sensiblement changé par rapport à celles rapportés dans l'EISE de 2012. De plus, le tableau fournit des estimations approximatives en termes de pourcentage de ménages qui se livrent à de telles activités, telles que fournies par les parties prenantes interrogées lors des groupes de discussion. Ces estimations n'ont pas été tirées d'évaluations quantitatives ; elles sont cependant incluses dans la présente étude socio-économique de base pour mettre en évidence la conclusion que la plupart des ménages mènent plusieurs activités de subsistance et ont plusieurs sources de revenus selon les saisons (agriculture prévalant pendant la saison des pluies et extraction minière artisanale pendant la saison sèche).

<sup>150</sup> Source : Extrait de : [GUINEA: Promoting women and artisanal mining - Centurion Law Group \(centurionlg.com\)](https://www.centurionlg.com) (consulté le 9 janvier 2023).

Comme le montre le Tableau 6.18, certaines activités sont courantes dans l'ensemble de la ZI sociale, notamment l'agriculture, la plantation d'arbres fruitiers, l'exploitation forestière, l'élevage, la pêche et le jardinage à petite échelle.

**Tableau 6.18 Principales activités menées dans la zone d'influence sociale**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Estimation du pourcentage de ménages participant à l'activité tel que fourni par les participants aux groupes de discussion sur les moyens de subsistance	Perception des parties prenantes concernant l'évolution de l'activité au cours des dix dernières années (temps écoulé entre l'EISE de 2012 et l'EIES de 2023)
1	Moribadou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Agriculture sur &gt; 1 champ (70 %)</li> <li>■ Agriculture sur 1 champ (30 %)</li> <li>■ Petit jardin familial (80 %)</li> <li>■ Plantations d'arbres fruitiers (90 %)</li> <li>■ Exploitation forestière (80 %)</li> <li>■ Élevage (caprins, ovins) (80 %)</li> <li>■ Élevage (volaille) (100 %)</li> <li>■ Pêche (40 %)</li> <li>■ Apiculture (90 %)</li> <li>■ Production de charbon de bois (100 %)</li> </ul>	Toutes ont augmenté
2	Wataférédou I	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Agriculture sur &gt; 1 champ (95 %)</li> <li>■ Agriculture sur 1 champ (5 %)</li> <li>■ Petit jardin familial (100 %)</li> <li>■ Plantations d'arbres fruitiers (80 %)</li> <li>■ Exploitation forestière (80 %)</li> <li>■ Élevage (caprins, ovins) (70 %)</li> <li>■ Élevage (volaille) (100 %)</li> <li>■ Pêche (100 %)</li> <li>■ Maraîchage (95 %)</li> <li>■ Apiculture (90 %)</li> <li>■ Production de charbon de bois (90 %)</li> </ul>	Toutes ont augmenté

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Estimation du pourcentage de ménages participant à l'activité tel que fourni par les participants aux groupes de discussion sur les moyens de subsistance	Perception des parties prenantes concernant l'évolution de l'activité au cours des dix dernières années (temps écoulé entre l'EISE de 2012 et l'EIES de 2023)
3	Wataférédou II	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Agriculture sur 1 champ (100 %)</li> <li>■ Petit jardin familial (95 %)</li> <li>■ Plantations d'arbres fruitiers (95 %)</li> <li>■ Exploitation forestière (95 %)</li> <li>■ Élevage (caprins, ovins) (70 %)</li> <li>■ Élevage (volaille) (100 %)</li> <li>■ Pêche (5 %)</li> <li>■ Maraîchage (90 %)</li> <li>■ Apiculture (70 %)</li> <li>■ Production de charbon de bois (60 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Baisse</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Pas de changement</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Pas de changement</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Augmentation</li> </ul>
4	Nionsomoridou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Agriculture sur &gt; 1 champ (30 %)</li> <li>■ Agriculture sur 1 champ (70 %)</li> <li>■ Petit jardin familial (30 %)</li> <li>■ Plantations d'arbres fruitiers (40 %)</li> <li>■ Exploitation forestière (80 %)</li> <li>■ Élevage (caprins, ovins) (50 %)</li> <li>■ Élevage (volaille) (90 %)</li> <li>■ Pêche (90 %)</li> <li>■ Maraîchage (20 %)</li> <li>■ Collecte de produits forestiers (40 %)</li> <li>■ Apiculture (50 %)</li> </ul>	Toutes ont été réduites, sauf l'exploitation forestière et la collecte de produits forestiers qui ont augmenté
5	Lamadou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Agriculture sur &gt; 1 champ (20 %)</li> <li>■ Agriculture sur 1 champ (80 %)</li> <li>■ Petit jardin familial (50 %)</li> <li>■ Plantations d'arbres fruitiers (80 %)</li> <li>■ Exploitation forestière (80 %)</li> <li>■ Élevage (caprins, ovins) (90 %)</li> <li>■ Élevage (volaille) (99 %)</li> <li>■ Pêche (90 %)</li> <li>■ Maraîchage (99 %)</li> <li>■ Apiculture (80 %)</li> <li>■ Production de charbon de bois (20 %)</li> </ul>	Toutes ont augmenté

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Estimation du pourcentage de ménages participant à l'activité tel que fourni par les participants aux groupes de discussion sur les moyens de subsistance	Perception des parties prenantes concernant l'évolution de l'activité au cours des dix dernières années (temps écoulé entre l'EISE de 2012 et l'EIES de 2023)
6	Foma	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Agriculture sur &gt; 1 champ (80 %)</li> <li>■ Agriculture sur 1 champ (20 %)</li> <li>■ Petit jardin familial (90 %)</li> <li>■ Plantations d'arbres fruitiers (80 %)</li> <li>■ Exploitation forestière (100 %)</li> <li>■ Élevage (caprins, ovins) (85 %)</li> <li>■ Élevage (volaille) (95 %)</li> <li>■ Pêche (70 %)</li> <li>■ Maraîchage (80 %)</li> <li>■ Apiculture (90 %)</li> <li>■ Production de charbon de bois (20 %)</li> </ul>	Toutes ont augmenté
7	Traoréla	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Agriculture sur &gt; 1 champ (100 %)</li> <li>■ Petit jardin familial (100 %)</li> <li>■ Plantations d'arbres fruitiers (100 %)</li> <li>■ Exploitation forestière (80 %)</li> <li>■ Élevage (30 %)</li> <li>■ Élevage (caprins, ovins) (40 %)</li> <li>■ Élevage (volaille) (50 %)</li> <li>■ Pêche (30 %)</li> </ul>	Toutes ont été réduites, sauf les plantations d'arbres fruitiers et la pêche qui ont augmenté
8	Morisangarédou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Agriculture sur &gt; 1 champ (60 %)</li> <li>■ Agriculture sur 1 champ (35 %)</li> <li>■ Petit jardin familial (100 %)</li> <li>■ Plantations d'arbres fruitiers (30 %)</li> <li>■ Exploitation forestière (90 %)</li> <li>■ Sylviculture (plantations) (80 %)</li> <li>■ Élevage (caprins, ovins) (100 %)</li> <li>■ Élevage (volaille) (100 %)</li> <li>■ Pêche (20 %)</li> <li>■ Collecte de produits forestiers (100 %)</li> <li>■ Chasse (10 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Baisse</li> <li>■ Baisse</li> <li>■ Baisse</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Baisse</li> <li>■ Baisse</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Baisse</li> </ul>

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Estimation du pourcentage de ménages participant à l'activité tel que fourni par les participants aux groupes de discussion sur les moyens de subsistance	Perception des parties prenantes concernant l'évolution de l'activité au cours des dix dernières années (temps écoulé entre l'EISE de 2012 et l'EIES de 2023)
9	Ville de Beyla / Centre de Beyla	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Agriculture sur &gt; 1 champ (40 %)</li> <li>■ Agriculture sur 1 champ (60 %)</li> <li>■ Petit jardin familial (65 %)</li> <li>■ Plantations d'arbres fruitiers (40 %)</li> <li>■ Exploitation forestière (10 %)</li> <li>■ Sylviculture (plantations) (5 %)</li> <li>■ Élevage (caprins, ovins) (65 %)</li> <li>■ Élevage (volaille) (70 %)</li> <li>■ Pêche (10 %)</li> <li>■ Chasse (15 %)</li> </ul>	Toutes ont été réduites, sauf la culture de petits jardins familiaux qui a augmenté
10	Ville de Kérouané	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Agriculture sur &gt; 1 champ (80 %)</li> <li>■ Agriculture sur 1 champ (20 %)</li> <li>■ Petit jardin familial (90 %)</li> <li>■ Plantations d'arbres fruitiers (80 %)</li> <li>■ Exploitation forestière (100 %)</li> <li>■ Élevage (caprins, ovins) (85 %)</li> <li>■ Élevage (volaille) (95 %)</li> <li>■ Pêche (70 %)</li> <li>■ Maraîchage (80 %)</li> <li>■ Apiculture (90 %)</li> <li>■ Production de charbon de bois (20 %)</li> </ul>	Toutes ont augmenté
11	Camaradou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Agriculture sur &gt; 1 champ (70 %)</li> <li>■ Agriculture sur 1 champ (30 %)</li> <li>■ Petit jardin familial (80 %)</li> <li>■ Plantations d'arbres fruitiers (60 %)</li> <li>■ Exploitation forestière (100 %)</li> <li>■ Élevage (caprins, ovins) (20 %)</li> <li>■ Élevage (volaille) (80 %)</li> <li>■ Pêche (60 %)</li> <li>■ Maraîchage (100 %)</li> <li>■ Apiculture (50 %)</li> <li>■ Production de charbon de bois (20 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Baisse</li> <li>■ Baisse</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Baisse</li> <li>■ Pas de changement</li> <li>■ Pas de changement</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Augmentation</li> </ul>

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Estimation du pourcentage de ménages participant à l'activité tel que fourni par les participants aux groupes de discussion sur les moyens de subsistance	Perception des parties prenantes concernant l'évolution de l'activité au cours des dix dernières années (temps écoulé entre l'EISE de 2012 et l'EIES de 2023)
12	Féréboridou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Agriculture sur &gt; 1 champ (20 %)</li> <li>■ Agriculture sur 1 champ (80 %)</li> <li>■ Petit jardin familial (100 %)</li> <li>■ Plantations d'arbres fruitiers (70 %)</li> <li>■ Exploitation forestière (90 %)</li> <li>■ Élevage (caprins, ovins) (40 %)</li> <li>■ Élevage (volaille) (100 %)</li> <li>■ Pêche (60 %)</li> <li>■ Maraîchage (90 %)</li> <li>■ Apiculture (50 %)</li> <li>■ Production de charbon de bois (30 %)</li> </ul>	Tous ont augmenté, sauf la pêche qui n'a pas changé
13	Férédou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Agriculture sur &gt; 1 champ (30 %)</li> <li>■ Agriculture sur 1 champ (70 %)</li> <li>■ Petit jardin familial (100 %)</li> <li>■ Plantations d'arbres fruitiers (90 %)</li> <li>■ Exploitation forestière (100 %)</li> <li>■ Élevage (caprins, ovins) (100 %)</li> <li>■ Élevage (volaille) (100 %)</li> <li>■ Pêche (80 %)</li> <li>■ Maraîchage (100 %)</li> <li>■ Apiculture (100 %)</li> <li>■ Production de charbon de bois (30 %)</li> </ul>	Toutes ont augmenté
14	Moribiendou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Agriculture sur &gt; 1 champ (100 %)</li> <li>■ Petit jardin familial (30 %)</li> <li>■ Plantations d'arbres fruitiers (55 %)</li> <li>■ Exploitation forestière (2 pers.)</li> <li>■ Élevage (caprins, ovins) (100 %)</li> <li>■ Élevage (volaille) (100 %)</li> <li>■ Pêche (70 %)</li> <li>■ Collecte de produits forestiers (40 %)</li> <li>■ Chasse (80 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Baisse</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Pas de changement</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Baisse</li> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Baisse</li> </ul>

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022



### 6.3.5.2 Extraction minière artisanale

Les territoires appartenant à la préfecture de Beyla, où se trouve le projet, sont connus pour être riches en or, diamants, minerai de fer, manganèse, uranium et, dans une très faible mesure, en gisements de cuivre. Des zones minières industrielles et artisanales sont dispersées sur son territoire<sup>151</sup>.

D'après les données recueillies au cours du travail de terrain d'ERM en 2022 auprès des directions préfectorales, la ville de Beyla et les villages de Morisangaredou et Féréboridou n'ont pas d'extraction minière artisanale dans leurs zones. Cependant, l'extraction artisanale de l'or et, dans une moindre mesure, du diamant est présente dans les autres villages de la ZI sociale. Bien qu'aucune étude spécialisée sur l'extraction minière artisanale et à petite échelle n'ait été réalisée dans le cadre de la présente étude socio-économique de base, le Tableau 6.19 ci-dessous présente le pourcentage de ménages qui se livrent à l'extraction minière artisanale – ventilé par sexe et par âge – ainsi que le produit extrait. De plus, la distance entre les différents villages de la ZI sociale et les sites miniers artisanaux est également indiquée. Comme indiqué à la section 6.3.5<sup>152</sup>, l'extraction minière artisanale a généralement lieu pendant la saison sèche, lorsque les ménages ne se consacrent pas aux activités agricoles<sup>153</sup>.

**Tableau 6.19 Estimation du pourcentage de ménages engagés dans l'extraction minière artisanale dans la zone d'influence sociale**

Zone d'habitation	Estimation du pourcentage de ménages participant à l'activité tel que fourni par les participants aux groupes de discussion sur les moyens de subsistance	Qui pratique l'extraction artisanale ?	Quel est le produit extrait ?	Distance entre le site minier et la zone d'habitation
Moribadou	95 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Jeunes hommes</li> <li>■ Jeunes femmes</li> <li>■ Parfois des enfants</li> </ul>	Or	7 km
Wataférédou I	40 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Hommes</li> <li>■ Femmes</li> <li>■ Pas de personnes âgées</li> </ul>	Or	3 km
Wataférédou II	50 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Hommes</li> <li>■ Femmes</li> <li>■ Jeunes &gt; 15 ans</li> <li>■ Enfants de 13 à 16 ans</li> </ul>	Or	2 km
Nionsomoridou	10 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Hommes</li> <li>■ Femmes</li> </ul>	Or	Entre 2 et 10 km
Lamadou	20 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Hommes</li> <li>■ Femmes</li> </ul>	Or	2 km

<sup>151</sup> Connaissance de la préfecture de Beyla, Mandiou Kourouma, administrateur civil, 2003.

<sup>152</sup> Source : Extrait de : [GUINEA: Promoting women and artisanal mining - Centurion Law Group \(centurionlg.com\)](https://www.centurionlg.com) (consulté le 9 janvier 2023).

<sup>153</sup> Source : Extrait de : [GUINEA: Promoting women and artisanal mining - Centurion Law Group \(centurionlg.com\)](https://www.centurionlg.com) (consulté le 9 janvier 2023).

Zone d'habitation	Estimation du pourcentage de ménages participant à l'activité tel que fourni par les participants aux groupes de discussion sur les moyens de subsistance	Qui pratique l'extraction artisanale ?	Quel est le produit extrait ?	Distance entre le site minier et la zone d'habitation
Foma	100 % (pendant la saison sèche, après la récolte)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Hommes</li> <li>■ Femmes</li> <li>■ Enfants &gt; 10 ans</li> </ul>	Or	Entre 4 et 6 km
Traoréla	100 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Jeunes hommes</li> </ul>	Or	25 km
Ville de Kérouané	70 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Jeunes hommes</li> <li>■ Jeunes femmes</li> <li>■ Enfants &gt; 10 ans</li> </ul>	Diamants	7 km
Camaradou	20 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Hommes</li> <li>■ Femmes</li> <li>■ Enfants &gt; 14 ans</li> </ul>	Or et diamants	500 m pour l'or et 5 km pour les diamants
Férédou	100 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Hommes</li> <li>■ Femmes</li> </ul>	Or	500 m
Moribiendou	25 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Hommes</li> <li>■ Femmes</li> </ul>	Or et diamants	Entre 1 et 2 km

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

km = kilomètre ; m = mètre

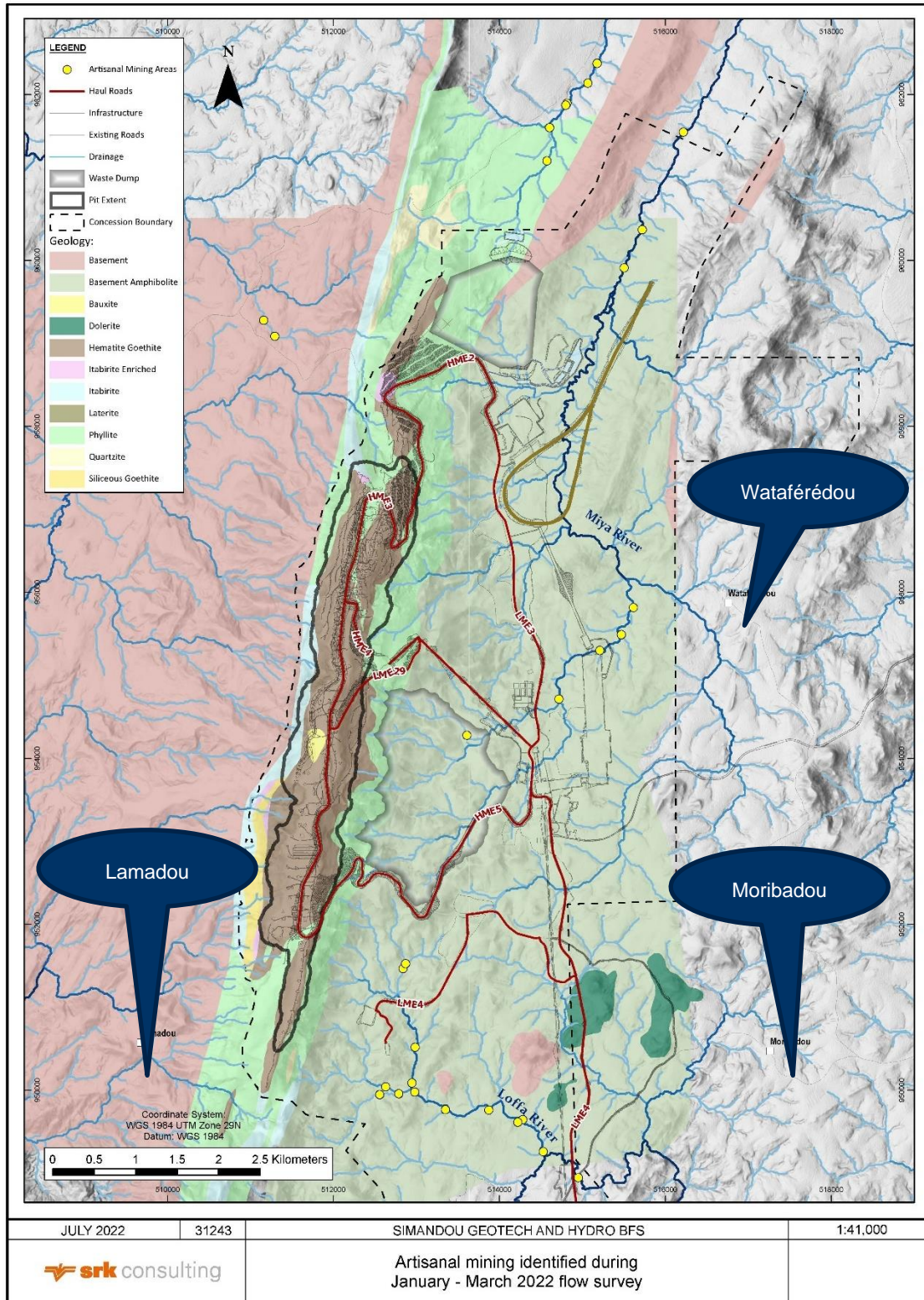
### 6.3.5.2.1 Rôles des hommes et des femmes

Comme l'indique le Tableau 6.19 ci-dessus, les femmes et les enfants travaillent dans l'extraction minière artisanale. Le

Tableau 11.1 de la section 11.1.1, Travail des enfants, ci-dessous, indique dans quels autres secteurs le travail des enfants est présent en Guinée. En outre, la section 11.1.1 donne plus de détails sur le nombre estimé de femmes et d'enfants qui travaillent dans l'extraction minière artisanale en Guinée.

#### *6.3.5.2 Emplacement des sites miniers artisanaux*

Figure 6.2 ci-dessous indique certaines des zones minières artisanales (indiquées par des points jaunes) qui ont été recensées dans certaines zones de la ZI sociale et dans la zone plus large lors des études environnementales (hydrologie) menées aux fins de l'EIES de 2023 par la société de conseil SRK de janvier à mars 2022. De tels sites d'extraction minière artisanale ont été identifiés le long des fleuves Loffa et Miya, au sein de la concession minière, au nord-est et à l'est de Wataférédou et Moribadou et à l'ouest des villages de Lamadou qui font partie de la ZI sociale. Ces zones d'habitation sont présentées à la Figure 6.2 ci-dessous.



Source : SRK Consulting, carte fournie par Knight Piesold Consulting par e-mail à ERM le 28 septembre 2022

**Figure 6.2 Extraction artisanale identifiée par l'enquête hydrologique de janvier à mars 2022**

### 6.3.5.2.3 Tendances de l'extraction artisanale

Au cours des dix dernières années, le nombre de personnes engagées dans l'extraction artisanale et la valeur des produits extraits ont évolué, et ces tendances n'ont pas toujours été proportionnelles ou similaires. Tableau 6.20 ci-dessous montre ces tendances par zone d'habitation dans la ZI sociale et donne une indication de la valeur réelle des produits extraits telle que rapportée par les parties prenantes interrogées lors des groupes de discussion, en fonction de leur perception/connaissances (les valeurs sont donc indicatives).

**Tableau 6.20 Tendances de la participation à l'extraction artisanale et de la valeur des produits extraits (au cours des 10 dernières années)**

Zone d'habitation de la ZI sociale	Perceptions des parties prenantes concernant la participation des personnes à l'extraction artisanale	Valeur des produits extraits (en millions de GNF par kilogramme, sauf indication contraire)	Perceptions des parties prenantes concernant la variation de la valeur des produits extraits
Moribadou	Augmentation – Après l'arrêt des activités de Rio Tinto Simfer en 2016	Or : 350	Baisse (forte fluctuation actuellement)
Wataférédou I	Augmentation – Ménages pauvres et possibilités d'emploi limitées, les ménages n'ont donc pas d'autre choix que ce moyen de subsistance	Or : 300	Baisse
Wataférédou II	Baisse – La zone accessible a des ressources insuffisantes ; la zone la plus riche a été interdite	Or : 450	Augmentation
Nionsomoridou	Baisse – Ne génère pas de revenus élevés	Or : 450	Augmentation
Lamadou	Baisse – Diminution des ressources disponibles	Or : 450	Augmentation
Foma	Augmentation – Par nécessité	Or : 400	Augmentation
Traoréla	Augmentation – Ménages pauvres et possibilités d'emploi limitées, les ménages n'ont donc pas d'autre choix que ce moyen de subsistance	Or : 400	Augmentation
Ville de Kérouané	Baisse – Mauvaise rentabilité	Diamants : entre 750 et 250 GNF le gramme, selon la qualité	Augmentation
Camaradou	Baisse – Mauvaise rentabilité	Or : 400 Diamants : entre 800 et 300, selon sa qualité	Augmentation
Férédou	Augmentation – Bénéfice élevé	Or : 500	Augmentation
Moribiendou	Baisse – L'orpaillage ne rapporte plus grand-chose	Or : 450 Diamants : dépend des négociations entre les parties	Les deux ont augmenté

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

ZI = zone d'influence ; GNF = franc guinéen

L'or et les diamants sont vendus sur les principaux marchés de la ZI sociale suivants :

- Nionsomoridou
- Moribadou

- Wataférédou II
- Foma
- Camaradou
- Ville de Kérouané (uniquement pour les diamants)

Des problèmes et/ou défis spécifiques liés à l'extraction artisanale dans la ZI sociale et dans la région ont été identifiés et, dans la plupart des zones et des sites, ces problèmes sont récurrents. En haut de la liste, il y a le risque constant d'effondrement des mines, qui peut être mortel, des problèmes de santé tels que l'asthme, les douleurs lombaires et les blessures causées par des accidents de la route (liés au transport vers et depuis les sites miniers), en raison des mauvaises infrastructures. Viennent ensuite le manque d'eau potable, la famine, la pollution des sources d'eau, le manque d'outils et la rareté des ressources. La surexploitation et l'utilisation de techniques peu performantes ont également été signalées par les parties prenantes comme des défis majeurs pour cette activité.

### 6.3.5.3 Agriculture

Comme au niveau national, l'agriculture, notamment l'élevage, représente la principale source d'activité économique et de moyens de subsistance dans la ZI sociale, en particulier dans ses zones d'habitation rurales.

#### 6.3.5.3.1 Cultures

D'après les données recueillies sur le terrain par les directions préfectorales au cours du travail de terrain d'ERM en 2022, l'agriculture représente, en général, l'une des principales activités de subsistance économique de la ZI sociale. Elle est surtout présente à Morisangaredou, Moribiendou, Camaradou et Féredou.

Les terres de la préfecture de Beyla sont consacrées à une grande variété de cultures, entre autres :

- cultures vivrières (riz, fonio), maïs, ignames, bananes, pommes de terre, manioc, arachides, divers légumes et agrumes
- cultures industrielles telles que le tabac, le café, le coton, la canne à sucre et la noix de cajou
- les produits récoltés tels que les graines et l'huile de palme, le caoutchouc, les graines de sésame et les noix de kola<sup>154</sup>

Selon les informations fournies par les directions préfectorales de l'agriculture et de l'élevage de la préfecture de Kérouané au cours du travail de terrain d'ERM en 2022<sup>155</sup>, la population agricole est estimée à 179 364 personnes, soit 25 202 ménages, ce qui représente 85 % de la population totale de la préfecture. La superficie totale des terres arables est de 11 300 hectares (ha) et comprend des basses terres cultivées (750 ha, dont 300 ha sont opérationnels) et des basses terres non cultivées (3 000 ha). Les parties prenantes qui ont participé au travail de terrain d'ERM en 2022 ont fait état des défis suivants dans le secteur agricole de cette préfecture :

- aucun contrôle de l'utilisation de l'eau
- manque de semences améliorées
- manque de petits outils et d'équipements agricoles
- manque de crédits agricoles

<sup>154</sup> Connaissance de la préfecture de Beyla, Mandiou Kourouma, administrateur civil, 2003.

<sup>155</sup> Source : Intervention de la Direction Préfectorale de l'Agriculture et de l'Élevage, Direction Préfectorale de l'Agriculture et de l'Élevage de la préfecture de Kérouané, 2021.

- coût élevé des produits phytosanitaires
- manque de main d'œuvre
- changement climatique, qui perturbe le calendrier agricole et entraîne une baisse de la production

En 2021, la préfecture de Kérouané comptait 125 unités de transformation de produits agricoles et 723 groupements agricoles, selon les données fournies par l'Inspection régionale du Plan et du Développement économique de la préfecture de Kérouané<sup>156</sup>. La même source indique qu'en 2021 cette préfecture a récolté 1 381 tonnes de riz, 402 tonnes de maïs, 1 882 tonnes de *fonio* (un type de céréales). Environ 330 ha de terres ont été utilisés pour l'arboriculture. Parmi les unités de transformation des produits agricoles, on peut citer les décortiqueuses de riz, comme celle illustrée à la Figure 6.3. On a observé des décortiqueuses de riz dans la plupart des zones d'habitation étudiées dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022. Il existe d'autres méthodes de préparation du riz, notamment l'utilisation d'un pilon à riz, une activité généralement pratiquée par les femmes et les enfants.



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### Figure 6.3 Décortiqueuse de riz (village de Camaradou)

Annexe BC de la présente étude socio-économique de base répertorie les différents types de cultures présents dans les ménages de la ZI sociale, répartis entre les cultures primaires, secondaires, occasionnelles et rarement cultivées, sur la base des données collectées au cours du travail de terrain d'ERM en 2022. En outre, elle décrit les meilleurs mois de plantation et de récolte de chaque culture et les quantités estimées de produits qui sont conservés pour la consommation personnelle ou vendus, et dans ce dernier cas, à quel prix. Les estimations sont présentées dans la présente étude socio-économique de base, telles que fournies par les participants aux groupes de discussion dédiés. Enfin, le tableau de l'Annexe C présente les perceptions des parties prenantes sur l'évolution des prix du

<sup>156</sup> Fiche de Collecte des Statistiques Courantes, Base de données sociodémographiques, Inspection régionale du Plan et du Développement économique de la Préfecture de Kérouané, 2021.

marché au cours des 10 dernières années (2012 à 2022). Comme l'indique l'annexe C, les cultures primaires dans la ZI sociale comprennent le riz, les patates douces, le maïs, le manioc, les arachides et les haricots. Les cultures secondaires et occasionnelles comprennent les légumes comme les oignons, les tomates, les concombres, le chou et les aubergines ainsi que le sésame, l'igname, le gingembre ou le piment. Toutes les zones d'habitation vendent des produits agricoles, bien que les pourcentages estimés de vente de la récolte varient selon les produits et les zones d'habitation. Par exemple, le riz est généralement cultivé principalement pour la subsistance et aucun pourcentage de la récolte de riz n'est vendu dans des zones d'habitation tels que Moribadou, Morisangarédou, Traoréla et Wataférédou II tandis que les autres zones d'habitation vendent entre 10,00 % et 60,00 % de la récolte de riz. Parmi les autres cultures de subsistance figurent le maïs, le fonio, le millet que les zones d'habitation de Moribiendou, de Traoréla et de Wataférédou II ne proposent pas à la vente. Les produits végétaux sont cultivés pour la subsistance à Beyla. La plupart des parties prenantes ont signalé que les prix du marché ont augmenté entre 2012 à 2022, à quelques exceptions près mentionnées à l'Annexe C.

En Guinée, il y a deux saisons : la saison des pluies, de mai à octobre, et la saison sèche, de novembre à avril. Selon les informations recueillies au cours du travail de terrain d'ERM en 2022 auprès des directions préfectorales dans les zones d'habitation de la ZI sociale (voir le Tableau 6.21), la plantation a généralement lieu entre avril et mai (début de la saison des pluies) et la récolte entre juillet et août, avec des exceptions selon le type de culture (par exemple, le manioc est récolté en janvier et le riz est planté en avril et récolté entre juillet et décembre/janvier).

Les ménages ont tendance à cultiver des produits agricoles dans leurs jardins. Dans tous les ménages, les familles consomment, vendent ou échangent leurs produits (pour d'autres usages). Les parties prenantes interrogées ont indiqué que, dans la ZI sociale, les prix ont augmenté en raison de l'inflation, de l'augmentation de la demande et de la rentabilité de ces produits.

Comme nous l'avons déjà signalé à la section 0, les agriculteurs qui cultivent et commercialisent des cultures pérennes (huile de palme, café, cacao) ont tendance à être plus riches que les autres car leurs prix de vente et la demande du marché sont plus élevés. Elles sont cultivées principalement dans les limites sud et sud-ouest de la forêt classée du Pic de Fon (en particulier autour de Foma).

Les parties prenantes qui ont participé au travail de terrain d'ERM en 2022 ont indiqué que les catastrophes naturelles affectaient la production agricole : les inondations, les incendies, la sécheresse et les saisons de pluie irrégulières ont eu un impact sur le rendement des cultures, ce qui a affecté la nutrition et accru la pauvreté.

**Tableau 6.21 Cultures agricoles dans la zone d'influence sociale**

Zone d'habitation	Principaux produits agricoles	Mois de plantation	Mois de récolte
Moribadou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tomate</li> <li>■ Concombre</li> <li>■ Piment</li> </ul>	Avril/mai	Août
Wataférédou I	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tomate</li> <li>■ Piment</li> <li>■ Concombre</li> <li>■ Patate douce</li> </ul>	Mai	Août



Zone d'habitation	Principaux produits agricoles	Mois de plantation	Mois de récolte
Wataférédou II	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Piment</li> <li>■ Tomate</li> <li>■ Concombre</li> <li>■ Chou</li> </ul>	Mai	Août
Nionsomoridou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Piment</li> <li>■ Sésame</li> <li>■ Concombre</li> <li>■ Tomate</li> <li>■ Pastèque</li> </ul>	Mai	Août
Lamadou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aubergine</li> <li>■ Concombre</li> <li>■ Tomate</li> <li>■ Chou</li> <li>■ Canne à sucre</li> <li>■ Citrouille</li> </ul>	Mai	Août
Foma	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Piment</li> <li>■ Aubergine</li> <li>■ Sésame</li> <li>■ Concombre</li> <li>■ Tomate</li> <li>■ Chou</li> <li>■ Patates douces</li> </ul>	Mai, sauf pour le sésame, planté en mars	Août, sauf pour le sésame, récolté en décembre
Traoréla	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aubergine</li> <li>■ Concombre</li> <li>■ Pastèque</li> <li>■ Tomate</li> </ul>	Mai, sauf pour la pastèque, plantée en avril	Août, sauf pour la pastèque, récoltée en juin
Kérouané	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Piment</li> <li>■ Tomate</li> <li>■ Okra</li> <li>■ Arachide</li> <li>■ Aubergine</li> <li>■ Maïs</li> <li>■ Oignon</li> <li>■ Feuille de patate douce</li> </ul>	Mai	Juin
Camaradou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Piment</li> <li>■ Aubergine</li> <li>■ Concombre</li> <li>■ Tomate</li> </ul>	Mai	Août
Férédou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Okra</li> <li>■ Piment</li> <li>■ Concombre</li> <li>■ Tomate</li> <li>■ Feuilles de pommes de terre</li> <li>■ Citrouille</li> </ul>	Mai	Juin
Féréboridou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Piment</li> <li>■ Sésame</li> <li>■ Tomate</li> <li>■ Aubergine</li> <li>■ Concombre</li> </ul>	Mai, sauf pour le sésame, planté en mars	Août, sauf pour le sésame, récolté en décembre

Zone d'habitation	Principaux produits agricoles	Mois de plantation	Mois de récolte
Moribiendou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Piment</li> <li>■ Aubergine</li> <li>■ Concombre</li> <li>■ Citrouille</li> <li>■ Patate douce</li> <li>■ Pomme de terre</li> <li>■ Feuille de manioc</li> </ul>	Mai	Août
Beyla	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Piment</li> </ul>	Mai à juin (2 périodes)	Mai à août (2 périodes)
Morisangarédou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Piment</li> <li>■ Feuille de manioc</li> </ul>	Mai	Août

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

La plupart des villages n'ont pas de machines agricoles à utiliser, les habitants pratiquent donc des méthodes agricoles plus traditionnelles. Seuls les habitants des villes de Beyla et Kérouané disposent de tracteurs, de moissonneuses-batteuses, de décortiqueuses de riz, de décortiqueuses de maïs et de récolteuses de manioc. À Kérouané, les machines sont utilisées en location et le propriétaire prend environ 10 % de la production. Bien que l'utilisation de machines agricoles ait considérablement augmenté au cours des 10 dernières années, tout le monde ne peut pas se le permettre.

L'annexe D de la présente étude socio-économique de base répertorie les principaux types d'arbres cultivés dans la ZI sociale, les périodes de récolte et les perceptions des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours des 10 dernières années (2012 à 2022). Les espèces d'arbres typiques cultivées sont les noix de cola, les avocatiers, les bananiers, les manguiers, les palmiers, les caféiers, les ananas, les orangers, les pamplemoussiers, les anacardiés, les cacaoyers, les goyaviers, les papayers, les mandariniers, les citronniers et l'hévéa. Les parties prenantes sont d'avis que, à quelques exceptions près (p. ex. pamplemousse et mangue), les prix des produits de ces arbres ont généralement augmenté au cours des dix dernières années.

L'agriculture dans la ZI sociale fait face à de nombreux défis tels que le manque d'outils, d'équipements mécanisés, le coût élevé ou le manque d'intrants agricoles, le manque de terres agricoles en raison de la présence de la forêt classée du Pic de Font où certaines utilisations sont interdites (voir sections 4.2.3.3 et 8.1.1), et les mauvaises conditions des sols.

Le manque d'argent pour l'installation de clôtures, la présence d'animaux errants et d'insectes ou ravageurs nuisibles compromettent les récoltes dans les petits jardins familiaux. Parmi les autres problèmes de production, on peut citer le manque de semences de qualité, le coût élevé des balles pour la chasse, le manque d'équipement pour l'apiculture et la production de charbon de bois, et le manque de main d'œuvre dû à l'exode des jeunes de la ZI sociale. Lorsqu'il s'agit de vendre des produits agricoles, le manque de routes et leur mauvais entretien constituent également un obstacle. Les parties prenantes interrogées ont également fait état de conflits entre agriculteurs et éleveurs (en particulier à Foma). Dans la plupart des zones d'habitation, les problèmes susmentionnés existent depuis plus de 10 ans et touchent la plupart des cultures, mais principalement le riz, le manioc, le maïs et le fonio.

Dans toutes les zones d'habitation de la ZI sociale, les personnes ont des rôles spécifiques dans les différentes activités agricoles en fonction de leur sexe et de leur âge. Les femmes sont généralement impliquées dans la récolte des cultures, le désherbage et la traite et, si nécessaire, aident les hommes dans d'autres tâches. Les jeunes hommes s'occupent généralement de l'abattage des arbres, du défrichage des terres, de la construction d'abris et d'outils, de la pêche, la récolte et toute activité nécessitant un travail physique. Dans la plupart des zones d'habitation, les aînés ne jouent généralement aucun rôle actif dans l'agriculture.

### 6.3.5.3.2 Élevage

À Beyla, l'élevage de bovins se développe, toujours selon les pratiques traditionnelles. Outre les bovins, les éleveurs de cette préfecture élèvent des moutons, des chèvres, des porcs et des lapins et élèvent des abeilles<sup>157</sup>. Selon les informations fournies par l'Inspection régionale du Plan et du Développement économique de la Préfecture de Kérouané<sup>158</sup>, ce bétail comprend principalement des bovins, des ovins et des caprins.

À l'aide des données fournies par les directions préfectorales<sup>159</sup> au cours du travail de terrain d'ERM en 2022, le Tableau 6.22 ci-dessous décrit les différentes espèces de bétail présentes dans les zones d'habitation de la ZI sociale, ainsi que les pourcentages et/ou le nombre estimés de ménages propriétaires de chaque espèce, afin de comprendre l'importance de cette source de subsistance. Selon le Tableau 6.22 ci-dessous, les poulets et les bovins sont les animaux les plus souvent rencontrés dans la ZI sociale. La plupart des ménages possèdent entre un et cinq animaux de chaque type et seuls quelques ménages possèdent plus de 20 animaux d'espèces différentes. Cela suggère que les principales activités d'élevage relèvent d'entreprises familiales à petite échelle. Par conséquent, les terres requises pour ces types d'activités sont inférieures à celles requises pour les activités d'élevage à grande échelle.

**Tableau 6.22 Bétail et élevage dans la zone d'influence sociale**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Bétail	Ménages possédant de 1 à 5 animaux de cette espèce (pourcentage estimé par les parties prenantes interrogées, sauf indication contraire)	Ménages possédant de 5 à 10 animaux de cette espèce (pourcentage estimé par les parties prenantes interrogées, sauf indication contraire)	Ménages possédant de 10 à 20 animaux de cette espèce (pourcentage estimé par les parties prenantes interrogées, sauf indication contraire)	Ménages possédant plus de 20 animaux de cette espèce (pourcentage estimé par les parties prenantes interrogées, sauf indication contraire)
1	Moribadou	Bovins	70	15	8	7
		Ovins	60	20	18	5 personnes
		Caprins	60	20	15	5
		Cochons	2	0	0	0
		Poulet	10	40	40	10
		Canard	90	10	0	0
2	Wataférédou I	Bovins	9 personnes	8 personnes	3 personnes	4 personnes
		Ovins	5 personnes	6 personnes	0	0
		Caprins	7 personnes	5 personnes	0	0
		Turquie	5 personnes	1 personne	0	0
		Poulet	14 personnes	10 personnes	11 personnes	7 personnes
		Canard	1 personne	0	0	0

<sup>158</sup> Fiche de Collecte des Statistiques Courantes, Base de données sociodémographiques, Inspection régionale du Plan et du Développement économique de la Préfecture de Kérouané, 2021.

<sup>159</sup> Document « V – 1 EFFECTIFS DES ÉLÈVES Session 2021-2022 » pour la préfecture de Kérouané fourni lors du travail de terrain d'ERM en 2022.

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Bétail	Ménages possédant de 1 à 5 animaux de cette espèce (pourcentage estimé par les parties prenantes interrogées, sauf indication contraire)	Ménages possédant de 5 à 10 animaux de cette espèce (pourcentage estimé par les parties prenantes interrogées, sauf indication contraire)	Ménages possédant de 10 à 20 animaux de cette espèce (pourcentage estimé par les parties prenantes interrogées, sauf indication contraire)	Ménages possédant plus de 20 animaux de cette espèce (pourcentage estimé par les parties prenantes interrogées, sauf indication contraire)
3	Wataférédou II	Bovins	10 personnes	10 personnes	3 personnes	0
		Ovins	10	5	4	0
		Caprins	8	5	0	0
		Poulet	30	15	4	4 personnes
		Turquie	0	0	2	0
4	Nionsomoridou	Bovins	50	30	10	10
		Ovins	70	20	10	n.d.
		Caprins	70	25	5	n.d.
		Turquie	85	15	n.d.	n.d.
		Poulet	20	20	10	10
		Canard	18	18	2	2
		Lapin	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
		Pigeons	55	20	15	10
5	Lamadou	Bovins	2	0	0	0
		Caprins	60	15	25	0
		Poulet	30	40	20	10
6	Foma	Bovins	140	45	30	13
		Ovins	50	25	15	5
		Caprins	15	10	5	0
		Turquie	1	0	0	0
		Poulet	165	120	65	30
		Canard	2	0	0	0
7	Traoréla	Bovins	30	50	20	0
		Ovins	80	15	5	0
		Caprins	40	50	10	0
		Turquie	60	40	0	0
		Poulet	0	10	50	40
8	Morisangarédou	Bovins	100	100	0	0
		Ovins	20	20	6	0
		Caprins	5	5	0	0
		Turquie	3	3	0	1
		Poulet	5	5	2	3

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Bétail	Ménages possédant de 1 à 5 animaux de cette espèce (pourcentage estimé par les parties prenantes interrogées, sauf indication contraire)	Ménages possédant de 5 à 10 animaux de cette espèce (pourcentage estimé par les parties prenantes interrogées, sauf indication contraire)	Ménages possédant de 10 à 20 animaux de cette espèce (pourcentage estimé par les parties prenantes interrogées, sauf indication contraire)	Ménages possédant plus de 20 animaux de cette espèce (pourcentage estimé par les parties prenantes interrogées, sauf indication contraire)
9	Beyla	Bovins	60	20	15	5
		Ovins	70	15	10	5
		Caprins	75	10	10	5
		Cochons	80	20	0	0
		Poulet	60	30	5	5
10	Kérouané	Bovins	45	35	15	5
		Ovins	65	15	15	5
		Caprins	75	15	7	3
		Turquie	80	15	5	0
		Poulet	60	20	12	8
		Canard	85	10	5	0
		Lapin	85	10	5	0
		Pigeons	65	10	15	10
11	Camaradou	Bovins	10 personnes	0	0	0
		Ovins	3 personnes	0	0	0
		Caprins	5 personnes	0	0	0
		Pigeons	1 personne	0	0	0
		Poulet	36	10	4	0
12	Féréboridou	Bovins	80	10	5	5
		Ovins	30	15	5	0
		Caprins	10 personnes	2 personnes	0	0
		Poulet	70	20	10	0
13	Férédou	Bovins	38	27	22	13
		Ovins	5	0	0	0
		Caprins	30	70	0	0
14	Moribiendou	Bovins	25	5	3	0
		Ovins	15	0	0	0
		Poulet	35	10	6	3

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

*n.d. = non disponible*

En ce qui concerne la volaille et les bovins, les difficultés signalées par les parties prenantes sont notamment les maladies (mildiou, pneumonie bovine contagieuse) et le manque de produits vétérinaires.

Quant à la gestion du bétail dans la zone d'influence sociale, les animaux ont généralement besoin d'accéder à des terres de pâturage qui n'appartiennent pas aux propriétaires du bétail, mais plutôt aux voisins de ces derniers. L'accès à ces terres est généralement gratuit si aucune culture ou parcelle de terre n'est endommagée.

Tableau 6.23 ci-dessous indique la valeur marchande locale (voir section 6.3.5.8.1 ci-dessous) du bétail par espèce dans la ZI sociale, ainsi que la part vendue. Les poulets sont en général le type de bétail le plus vendu dans la région. Les prix auraient globalement augmenté au cours des dix dernières années (2012 à 2022) à la suite d'une hausse de la demande et de l'inflation du coût de la plupart des produits.

Bien que les poulets représentent le pourcentage le plus élevé du bétail vendu dans toutes les zones d'habitation, sauf à Moribadou (le canard y est le plus vendu) et à Wataférédou I (la dinde y est la plus vendue), les poulets n'ont pas toujours la valeur marchande la plus élevée (GNF par kg). Ceci n'est le cas que dans les zones d'habitation de Wataférédou I, Féréboridou, Férédou et Moribiendou. Dans le reste de la ZI sociale, c'est la dinde qui enregistre les valeurs marchandes les plus élevées (en moyenne 108 333 GNF par kg). La différence de valeur marchande entre certaines zones d'habitation est également importante. La dinde la plus chère est vendue à Kérouané pour 160 000 GNF le kg, tandis que la moins chère peut être achetée pour seulement 70 000 GNF le kg à Nionsonmoridou. Cependant, à Nionsonmoridou, la plupart du bétail est destiné à la consommation domestique et n'est pas vendu, ce qui est rare par rapport au reste des zones d'habitation de la ZI sociale.

Les parties prenantes estiment que le poulet local a un meilleur goût que le bœuf ou le poulet importé, d'où son prix plus élevé que celui des bovins. En outre, le prix moyen du poulet peut être faussé par la vente de coqs coûteux qui jouent un rôle important dans les coutumes sociales (comme les sacrifices religieux et les cadeaux en l'honneur d'invités spéciaux). Leur prix peut varier en fonction de leur couleur ou de leurs caractéristiques uniques.

**Tableau 6.23 Valeur marchande du bétail et % des ventes par espèce**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Bétail	% de bétail vendu	Estimation de la valeur marchande (GNF par kg) fournie par les parties prenantes lors des groupes de discussion
1	Moribadou	Bovins	20	30 000
		Ovins	40	50 000
		Caprins	50	25 000
		Dinde	20	100 000
		Poulet	20	60 000
		Canard	70	70 000
2	Wataférédou I	Bovins	20	20 000
		Ovins	30	35 000
		Caprins	40	30 000
		Dinde	60	100 000
		Poulet	20	50 000
		Canard	30	60 000
3	Wataférédou II	Bovins	20	32 000
		Ovins	20	40 000
		Caprins	30	25 000
		Poulet	60	40 000
		Dinde	20	120 000

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Bétail	% de bétail vendu	Estimation de la valeur marchande (GNF par kg) fournie par les parties prenantes lors des groupes de discussion
4	Nionsomoridou	Bovins	20	30 000
		Ovins	20	32 000
		Caprins	30	35 000
		Dinde	30	70 000
		Poulet	40	55 000
		Canard	40	45 000
		Lapin	n.d.	La vente n'a pas encore commencé
		Pigeons	Pas vendu	n.d.
5	Lamadou	Bovins	10	40 000
		Caprins	30	35 000
		Poulet	50	35 000
6	Foma	Bovins	30	30 000
		Ovins	40	50 000
		Caprins	50	30 000
		Dinde	30	120 000
		Poulet	60	60 000
		Canard	n.d.	80 000
7	Traoréla	Bovins	20	25 000
		Ovins	30	50 000
		Caprins	20	25 000
		Dinde	20	150 000
		Poulet	60	50 000
8	Morisangarédou	Bovins	10	Les bovins âgés de 4 ans sont vendus à 30 000
		Ovins	20	Les moutons âgés de 3 ans sont vendus à 600 000
		Caprins	30	Les chèvres qui ont 5 ans sont vendues à 450 000
		Dinde	40	Les dindes de 2 kg sont vendues à 100 000
		Poulet	50	Les poulets de 2 kg sont vendus à 50 000
9	Beyla	Bovins	10	30 000
		Ovins	40	1 000 000 par 15 kg
		Caprins	50	800 000 pour 15 kg
		Cochons	90	400 000 pour 17 kg
		Poulet	90	40 000 pour 1,5 kg

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Bétail	% de bétail vendu	Estimation de la valeur marchande (GNF par kg) fournie par les parties prenantes lors des groupes de discussion
10	Kérouané	Bovins	10	35 000
		Ovins	30	47 000
		Caprins	40	40 000
		Dinde	20	160 000
		Poulet	60	50 000
		Canard	n.d.	75 000
		Lapin	40	70 000
		Pigeons	30	80 000
11	Camaradou	Bovins	20	30 000
		Ovins	30	45 000
		Caprins	40	30 000
		Poulet	60	45 000
12	Féréboridou	Bovins	10	30 000
		Ovins	30	40 000
		Caprins	40	30 000
		Poulet	60	50 000
13	Férédou	Bovins	10	25 000
		Ovins	20	50 000
		Caprins	3	30 000
		Pigeons	30	50 000
		Poulet	60	60 000
14	Moribiendou	Bovins	10	30 000
		Ovins	30	45 000
		Poulet	60	30 000

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

ZI = zone d'influence ; GNF = franc guinéen ; kg = kilogramme ; n.d.= non disponible

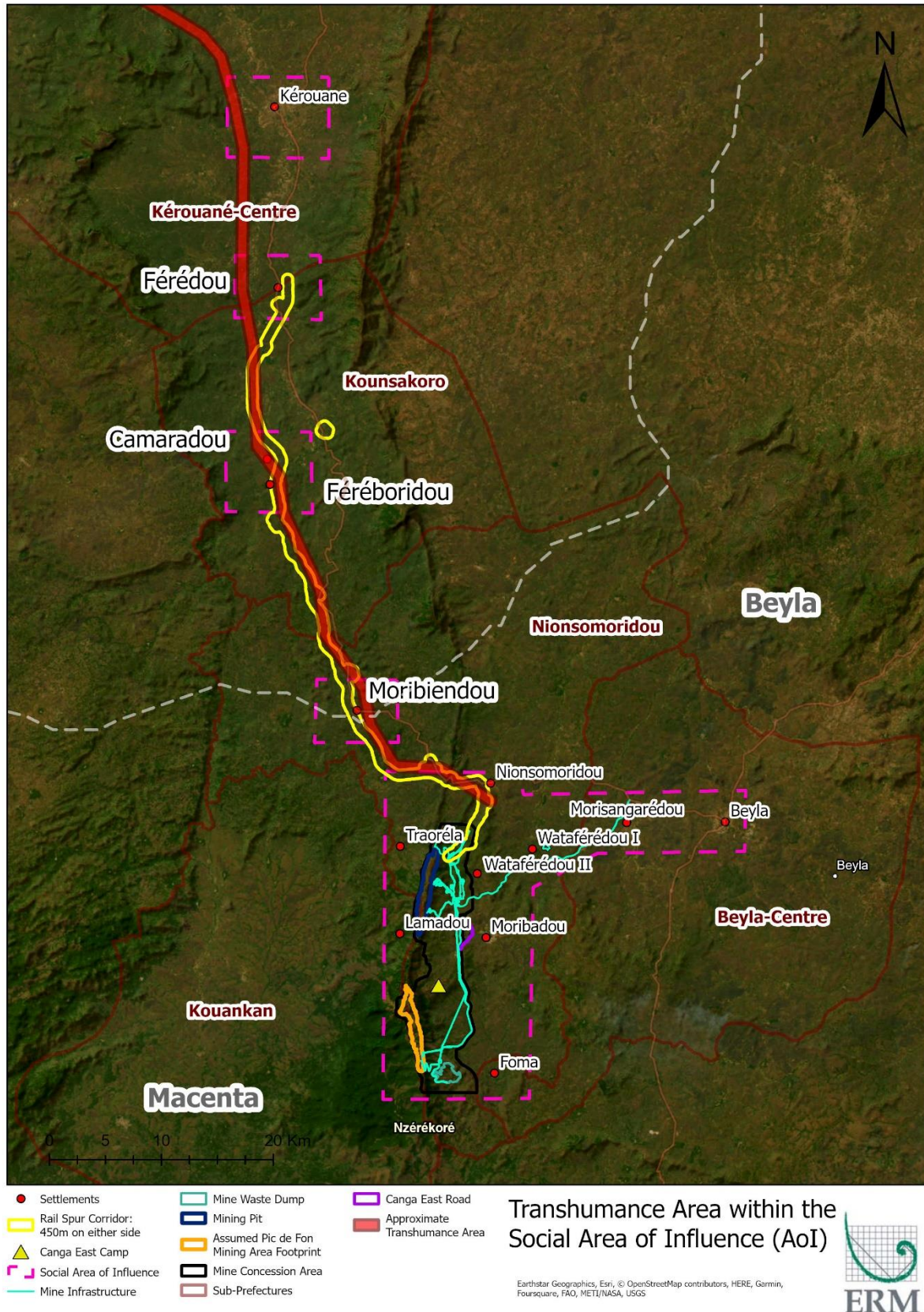
Les difficultés spécifiques rapportées par les parties prenantes engagées dans l'élevage dans la ZI sociale sont les suivantes :

- diverses maladies telles que la peste des petits ruminants, la « pneumonie contagieuse bovine » et/ou la « coccidiose »
- apparition de nouvelles espèces et/ou de maladies sur lesquelles les éleveurs n'ont aucun contrôle ou connaissances
- absence de traitements vaccinaux adéquats (mauvais stockage)
- défis liés à la cohabitation entre espèces (comme les dindes et les poulets)
- atmosphère humide qui entraîne une augmentation des taux de maladie
- vol de bétail



### 6.3.5.3.3 *Pastoralisme et transhumance*

Figure 6.4 ci-dessous indique l'emplacement d'un corridor de transhumance le long de l'embranchement ferroviaire (environ 60 km de Nionsomoridou à Kérouané), emprunté par le bétail pour passer d'un pâturage à un autre au cours d'un cycle saisonnier. Les groupes pastoraux qui utilisent ce corridor de transhumance dépendent, pour leur subsistance, de la possibilité de faire paître leurs animaux lorsqu'ils se déplacent le long du corridor.



Source : ERM, d'après la carte de la route de transhumance envoyée par e-mail par Rio Tinto à ERM le 23 février 2023

**Figure 6.4 Zone de transhumance dans la zone d'influence sociale**

De violents conflits entre agriculteurs et éleveurs ont été signalés autour de Beyla, où les éleveurs Peuls se déplacent avec leurs zébus du Mali, souvent avec l'intention de déménager définitivement. Les agriculteurs de cette région géographique sont d'ethnies différentes et considèrent les éleveurs peuls comme non autochtones<sup>160</sup> sans droits fonciers. Lorsque les routes de transhumance ne sont pas établies ou qu'elles sont bloquées, les bovins peuvent détruire les cultures et provoquer des tensions avec les agriculteurs locaux. Par exemple, les agriculteurs de Beyla et de la zone forestière auraient tué les bovins qui pénétraient dans leurs champs. Cela a déclenché des ripostes de la part des éleveurs qui ont brûlé les maisons et attaqué physiquement les agriculteurs. Les conflits autour de Beyla auraient diminué depuis 2018 mais la question n'a pas été entièrement résolue<sup>161</sup>.

Tableau 6.24 ci-après présente des informations sur la présence de la population nomade dans les zones d'habitation de la ZI sociale. Typiquement, les nomades viennent de Côte d'Ivoire et du Mali entre janvier et mars, et ils restent en moyenne de quelques jours à quelques mois, en moyenne. Leur afflux a diminué au cours des 10 dernières années. Cependant, les relations entre les nomades et les habitants sont tendues en raison des dommages que les animaux des nomades causent aux récoltes des villageois.

---

<sup>160</sup> Venant d'ailleurs.

<sup>161</sup> Pastoralisme et sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, Vers une coexistence pacifique, 2018. Extrait de : [https://unowas.unmissions.org/sites/default/files/rapport\\_pastoralisme\\_eng-april\\_2019\\_-\\_online.pdf](https://unowas.unmissions.org/sites/default/files/rapport_pastoralisme_eng-april_2019_-_online.pdf) (consulté le 8 mars 2023).

**Tableau 6.24 Population nomade et bétail**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	(a) Les éleveurs nomades traversent-ils la ZI sociale et (b) d'où viennent-ils ?	Combien de temps les éleveurs nomades restent-ils ?	Leur nombre a-t-il changé au cours des 10 dernières années (2012 à 2022) ?	Quelles interactions ont les éleveurs nomades et locaux ?
1	Moribadou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Oui</li> <li>■ Ils viennent de N'Zérékoré et de Côte d'Ivoire</li> </ul>	2 jours	Baisse	Aucune interaction entre eux.
2	Wataférédou I	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Oui</li> <li>■ Ils viennent de N'Zérékoré et de Macenta</li> </ul>	6 mois	Baisse	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les conflits entre les habitants et la population nomade, à propos du pâturage des animaux sur les cultures, sont très fréquents.</li> <li>■ Les nomades sont soutenus par les autorités locales de Nionsomoridou et Beyla contre la volonté des villageois de les expulser.</li> </ul>
3	Wataférédou II	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Oui</li> <li>■ Ils viennent du Mali, en passant par la Côte d'Ivoire</li> </ul>	3 à 4 mois	Augmentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les relations se détériorent peu à peu, car la durée de leur séjour dans la région s'allonge progressivement.</li> <li>■ Pendant ce temps, leurs animaux détruisent les récoltes des villageois.</li> </ul>
4	Nionsomoridou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Oui</li> <li>■ Ils viennent du Mali, en passant par la Côte d'Ivoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ils restent pendant la période des « mois secs »</li> <li>■ 6 à 12 mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Depuis la signature d'un protocole entre les républiques de Guinée, du Mali et de Côte d'Ivoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les conflits entre les habitants et la population nomade, à propos du pâturage des animaux sur les cultures, sont très fréquents.</li> <li>■ Les animaux nomades détruisent les cultures locales.</li> </ul>
5	Lamadou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Oui</li> <li>■ Ils viennent du Mali, en passant par la Côte d'Ivoire</li> </ul>	1 à 2 ans	Baisse	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les relations sont bonnes entre la population nomade et les habitants.</li> <li>■ Et ce, malgré les compensations que les nomades ont dû payer pour les pertes subies à cause des animaux qui détruisaient les cultures de la région.</li> </ul>

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	(a) Les éleveurs nomades traversent-ils la ZI sociale et (b) d'où viennent-ils ?	Combien de temps les éleveurs nomades restent-ils ?	Leur nombre a-t-il changé au cours des 10 dernières années (2012 à 2022) ?	Quelles interactions ont les éleveurs nomades et locaux ?
6	Foma	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Oui</li> <li>■ Ils viennent du Mali et de Sinko (Beyla)</li> </ul>	4 mois	Augmentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les conflits entre les habitants et la population nomade, à propos du pâturage des animaux sur les cultures, sont très fréquents.</li> <li>■ Les animaux nomades détruisent les cultures locales.</li> </ul>
7	Traoréla	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Oui</li> <li>■ Ils viennent du Mali, en passant par la Côte d'Ivoire</li> </ul>	2 à 4 jours	Baisse	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les conflits entre les habitants et la population nomade, à propos du pâturage des animaux sur les cultures, sont très fréquents.</li> <li>■ Les animaux nomades détruisent les cultures locales.</li> </ul>
8	Morisangarédou	Non			
9	Beyla	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Oui</li> <li>■ Ils viennent du Mali, en passant par la Côte d'Ivoire</li> </ul>	4 mois (de février à mars)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Augmentation</li> <li>■ Depuis la signature d'un protocole entre les républiques de Guinée, du Mali et de Côte d'Ivoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les conflits entre les habitants et la population nomade, à propos du pâturage des animaux sur les cultures, sont très fréquents.</li> <li>■ Parfois, les communautés se font justice elles-mêmes, ce qui entraîne des poursuites judiciaires.</li> </ul>
10	Kérouané	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Oui</li> <li>■ Ils viennent du Mali, en passant par la Côte d'Ivoire</li> </ul>	3 à 5 ans	Baisse	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les conflits entre les habitants et la population nomade, à propos du pâturage des animaux sur les cultures, sont très fréquents.</li> <li>■ Pendant près de 5 ans, les animaux nomades détruisent les cultures locales.</li> </ul>
11	Camaradou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Oui</li> <li>■ Ils viennent de Fasseredou (Macenta), Sanankoronin (Kérouané) et de la République du Mali</li> </ul>	1 à 4 semaines	Augmentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les conflits entre les habitants et la population nomade, à propos du pâturage des animaux sur les cultures, sont très fréquents.</li> <li>■ Pendant près de 5 ans, les animaux nomades détruisent les cultures locales.</li> <li>■ Les agriculteurs doivent être remboursés de leurs pertes par l'éleveur. Ils paient une taxe de 3 000 000 GNF par an.</li> </ul>

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	(a) Les éleveurs nomades traversent-ils la ZI sociale et (b) d'où viennent-ils ?	Combien de temps les éleveurs nomades restent-ils ?	Leur nombre a-t-il changé au cours des 10 dernières années (2012 à 2022) ?	Quelles interactions ont les éleveurs nomades et locaux ?
12	Féréboridou	Ils viennent de Côte d'Ivoire et de la République du Mali	1 à 2 semaines	Augmentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les relations entre eux sont bonnes car les éleveurs leur remboursent sans délai ni problème les pertes de récoltes causées par leurs animaux.</li> </ul>
13	Férédou	Ils viennent de Kissidougou et Banankoro (Kérouané)	2 à 3 jours	Baisse	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les relations entre eux sont bonnes car les éleveurs leur remboursent sans délai ni problème les pertes de récoltes causées par leurs animaux.</li> </ul>
14	Moribiendou	Ils viennent de Côte d'Ivoire et de la République du Mali	2 à 3 jours	Baisse	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les conflits entre les habitants et la population nomade, à propos du pâturage des animaux sur les cultures, sont très fréquents.</li> <li>■ Pendant près de 5 ans, les animaux nomades détruisent les cultures locales.</li> <li>■ Les agriculteurs doivent être remboursés de leurs pertes par l'éleveur.</li> </ul>

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

ZI = zone d'influence ; GNF = franc guinéen

### 6.3.5.4 Ressources forestières et produits forestiers autres que le bois

Tableau 6.25 ci-dessous récapitule les forêts domaniales classées présentes dans les préfectures concernées par le projet et indique celles qui disposaient d'un plan de gestion en 2014. Pour la forêt classée du Pic de Fon, Rio Tinto Simfer a soutenu l'élaboration du Plan de gestion 2014 et sa gestion par le Centre Forestier de N'Zérékoré (CFZ). Au moment de la rédaction de la présente étude socio-économique de base, le plan de gestion de la forêt classée du Pic de Fon faisait l'objet d'une évaluation et d'un examen, dont les résultats étaient attendus au début de 2023. Figure 8.1 de la section 8.1.1 ci-dessous illustre la zone minière et les zones d'exclusion de la forêt classée du Pic de Fon.

**Tableau 6.25 Superficie des forêts domaniales classées avec un plan de gestion en 2014**

Nom de la forêt classée	Superficie (ha)	Lieu	Responsable
Massif du Ziama	112 300	Macenta	Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF)
Pic de Fon	25 600	Beyla	CFZ

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, d'après la Division aménagement des forêts/Direction nationale des eaux et forêts, 2014

CFZ = Centre forestier de N'Zérékoré ; ha = hectare

Il existe d'autres forêts domaniales classées dans la préfecture de Beyla ; toutefois, d'après les données disponibles en 2014, il n'y avait pas de plan de gestion – voir le Tableau 6.26.

**Tableau 6.26 Superficie des forêts domaniales classées sans plan de gestion**

Nom de la forêt classée	Superficie (ha)	Lieu
Pic de Tibé	6,1	Préfecture de Beyla (sous-préfecture de Nionsomoridou)
Périmètre de reboisement	361	Préfecture de Beyla (commune urbaine de Beyla)

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, fondées sur les données de la Division de l'aménagement des forêts/Direction nationale des eaux et forêts, 2014

ha = hectare

Selon les informations fournies par l'Inspection régionale du plan et du développement économique de la préfecture de Kérouané<sup>162</sup>, le territoire préfectoral comprend :

- 337 ha de forêts villageoises
- 427 ha de forêts communales

La coupe de bois est pratiquée dans cette préfecture, où l'on trouve également deux zones de stockage de grumes. Il n'y a pas d'autres données disponibles sur les volumes d'abattage.

Tableau 6.18 **Error! Reference source not found.** de la section 6.3.5 ci-dessus indique que la sylviculture est bien implantée dans les zones d'habitation de la zone d'influence sociale selon le travail de terrain d'ERM en 2022. Les parties prenantes qui pratiquent cette activité sont confrontées à plusieurs difficultés, notamment les longues distances à parcourir pour accéder à la forêt et le manque d'équipement pour couper le bois, ce qui peut entraîner des blessures.

<sup>162</sup> Fiche de Collecte des Statistiques Courantes, Base de données sociodémographiques, Inspection régionale du Plan et du Développement économique de la Préfecture de Kérouané, 2021.

La plupart des zones d'habitation de la ZI sociale n'ont pas de plantations de bois. Les parties prenantes de Morisangarédou et Moribiendou ont indiqué que l'exploitation forestière n'est pas présente dans leur zone d'habitation car elle est interdite par le service forestier. Les parties prenantes de Féréboridou ont indiqué que l'abattage des arbres nécessite un permis et est également mal perçu par les habitants de la communauté car il peut entraîner la disparition totale de la forêt (comme c'est le cas à Moribadou). À Lamadou, les parties prenantes ont mentionné la nécessité d'avoir un permis pour abattre des arbres pour les activités de construction et le bois récolté n'est pas vendu.

Comme indiqué au Tableau 6.18 de la section 6.3.5, la récolte du miel (par l'apiculture et/ou la chasse aux abeilles, cette dernière impliquant l'utilisation du feu ou l'abattage des arbres pratiqués dans la forêt classée, voir également la section 8.1.1) est pratiquée dans toutes les zones d'habitation de la ZI sociale, à l'exception des villages de Moribiendou, Morisangarédou et Traoréla et de la ville de Beyla. Dans les zones d'habitation qui pratiquent la récolte du miel, presque tous les ménages pratiquent cette activité, à l'exception du Camaradou où seulement 50 % des ménages la pratiquent.

Dans l'ensemble de la préfecture de Beyla, les données fournies par les services techniques jusqu'en 2003 font état de 2 309 litres de miel.<sup>163</sup> Aucune donnée plus récente n'est disponible. En outre, les données disponibles ne permettent pas de distinguer la quantité de miel issue de la chasse aux abeilles – dont le miel relève de la classification des produits forestiers autres que le bois (la présente section) – et de l'apiculture – dont le miel relève de la classification des autres ressources terrestres (voir la section 6.3.5.7 pour les quantités de miel récoltées dans la ZI sociale telles que rapportées lors du travail de terrain d'ERM en 2022).

### 6.3.5.5 Pêche

La ZI sociale n'est pas située à proximité directe de la mer, mais la pêche a lieu dans les cours d'eau et les étangs. La pêche est pratiquée à des fins de subsistance dans toutes les zones d'habitation de la zone d'influence sociale et comme source de revenus à Kérouané, Féréboridou, Camaradou, Traoréla, Foma, Nionsomoridou, Wataférédou I et Moribiendou, comme l'ont indiqué les parties prenantes lors du travail de terrain d'ERM en 2022. Il existe également des personnes qui vivent exclusivement de la pêche. On les appelle localement *Somono* en Malinké et *Somony* en Konianké : ce sont des pêcheurs traditionnels qui « détiennent les secrets de la pêche et des cours d'eau ». On peut les considérer comme des pêcheurs professionnels.

Selon les informations fournies par l'Inspection régionale du Plan et du Développement économique de la préfecture de Kérouané<sup>164</sup>, il y a 55 pêcheurs<sup>165</sup> (aucune femme) sur le territoire préfectoral. Ils possèdent tous des véhicules non motorisés (pirogues) et pêchent sur les quatre rivières locales (Milo, Djon, Baoulen, Makona – voir la Figure 6.1). Les rivières Milo et Djon sont des affluents du fleuve Niger. Les rivières Djon, Baoulen et Makona, également connus sous le nom de rivière Mao, sont situées à l'extérieur de la ZI sociale. La rivière Milo traverse la zone d'influence sociale et passe par la ville de Kérouané, au sud de Férédou et de Féréboridou. Les autres rivières situées à la limite sud de la concession minière sont les rivières Dofafing, Loffa et Soya. La rivière Loffa apparaît à la Figure 6.2 sous la section 6.3.5.2 ci-dessus.

Il y a une ferme piscicole dans la commune urbaine de Kérouané, d'une superficie de 1,9 ha. Il y a 20 fermes piscicoles dans la commune urbaine de Beyla et 152 dans toute la préfecture de Beyla. Des pêcheurs saisonniers seraient présents et se déplaceraient vers d'autres préfectures pendant la saison sèche.

<sup>163</sup> Connaissance de la préfecture de Beyla, Mandiou Kourouma, administrateur civil, 2003.

<sup>164</sup> Fiche de Collecte des Statistiques Courantes, Base de données sociodémographiques, Inspection régionale du Plan et du Développement économique de la Préfecture de Kérouané, 2021.

<sup>165</sup> On peut supposer qu'il s'agit de personnes qui vivent exclusivement de la pêche (c.-à-d. *Somono* ou pêcheurs traditionnels).



Selon la Direction préfectorale des pêches, de l'aquaculture et de l'économie maritime<sup>166</sup>, le secteur de la pêche de la préfecture de Kérouané est confronté à plusieurs difficultés, notamment :

- abaissement du niveau des eaux des cours d'eau
- mauvaise conservation des produits de la pêche
- absence de marchés adéquats pour la vente des produits de la pêche
- accès difficile au crédit
- taux élevés d'analphabétisme chez les pêcheurs et compétences limitées en gestion nécessaires pour développer leur activité professionnelle

Des données similaires pour les préfectures de Beyla et Macenta ne sont pas disponibles, néanmoins, le travail de terrain d'ERM en 2022 a confirmé que des activités de pêche sont entreprises dans les zones d'habitation de la zone d'influence sociale qui appartiennent aux préfectures.

Selon l'EISE de 2012, les cours d'eau présents dans la zone d'influence sociale, qui ont un potentiel de pêche important, sont notamment les suivants :

- à l'ouest de la chaîne du Simandou : Rivière Diani (zone d'habitation de Lamadou dans la ZI sociale) et la rivière Milo (zone d'habitation de Traoréla dans la ZI sociale)
- à l'est de la chaîne du Simandou : Rivière Loffa (zones d'habitation de Moribadou, Foma dans la ZI sociale) et rivière Dion (zones d'habitation de Wataférédo II et Nionsonmoridou dans la ZI sociale)

Selon le travail de terrain d'ERM en 2022, les pratiques de pêche n'ont pas beaucoup changé dans la ZI sociale au cours des dix dernières années. En général, le volume et le rendement de l'eau ont diminué, en raison de la pollution des différentes sources d'eau que les parties prenantes ont indiqué être causée par l'utilisation d'herbicides dans la région. Cependant, bien que la productivité de la pêche ait diminué, la demande en poissons a augmenté en raison de la croissance de la population et de la valeur marchande croissante du poisson.

Le travail de terrain d'ERM en 2022 indique que les poissons présents dans la ZI sociale ne sont pas considérés comme « rares ». On trouve notamment : Tilapia (nom scientifique *Oreochromis niloticus*, nom local *Kawanin*), Alestes (nom scientifique *famille des Alestidae*, nom local *Famara*), Clarias (nom scientifique *Clarias spp.*, nom local *Salan*), Konkoé (nom français ou scientifique inconnu) et Botoli (nom français ou scientifique inconnu).

Ce déséquilibre entre l'offre et la demande a entraîné une diminution globale du nombre de poissons disponibles dans la ZI sociale, comme l'ont signalé les parties prenantes au cours du travail de terrain d'ERM en 2022. L'espèce la plus commune trouvée dans la ZI sociale et capturée par tous les ménages qui pratiquent la pêche est le poisson-chat (*Hererobranchus longifilis*). La saison de pêche est plus fréquente pendant les mois de janvier et de mars. Néanmoins, de nombreuses espèces peuvent être capturées tout au long de l'année.

Les zones de pêche sont assez accessibles puisqu'elles sont en moyenne à environ 2 à 3 km des ménages des villages. La plus longue distance à parcourir pour accéder aux zones de pêche est d'environ 10 km (Moribadou), et la plus courte, d'environ 500 m (Morisangarédou, Camaradou et Kérouané). Tableau 6.27 ci-dessous indique le pourcentage de ménages qui pêchent des espèces particulières dans la ZI sociale et la distance des lieux de pêche.

<sup>166</sup> Rapport Annuel d'Activité de la Direction préfectorale des pêches, de l'aquaculture et de l'économie maritime de la préfecture de Kérouané, décembre 2021.

**Tableau 6.27 Pêche dans la zone d'influence sociale**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Espèces de poissons	Pourcentage estimé des ménages qui pêchent cette espèce	Durant quel(s) mois cette espèce est-elle pêchée ?	À quelle distance du village se trouve la zone de pêche la plus proche pour cette espèce (km) ?
1	Moribadou	Poisson-chat ( <i>Hererobranchus longifilis</i> )	70	Juin à juillet	3 à 10 km
		Tilapia ( <i>Oreochromis niloticus</i> )	70	Toute l'année	5 à 10 km
		Aleste (famille <i>Alestidae</i> , nom local <i>Famara</i> )	70	De janvier à avril	3 à 10 km
		Clarias [nom scientifique <i>Clarias spp.</i> , nom local <i>Salan</i> ]	70	Toute l'année	3 à 10 km
2	Wataférédou I	Poisson-chat ( <i>Hererobranchus longifilis</i> )	100	Janvier à mars	2 à 3 km
		Tilapia ( <i>Oreochromis niloticus</i> )			
		Aleste (famille <i>Alestidae</i> , nom local <i>Famara</i> )			
		Botoli (nom scientifique ou français inconnu)			
		Anguille électrique (genre <i>Electrophorus</i> )			
3	Wataférédou II	Poisson-chat ( <i>Hererobranchus longifilis</i> )	100	Janvier à mars	3 à 6 km
4	Nionsomoridou	Poisson-chat ( <i>Hererobranchus longifilis</i> )	10	Toute l'année	2 à 3 km
		Tilapia ( <i>Oreochromis niloticus</i> )		Mars à avril	
		Aleste (famille <i>Alestidae</i> , nom local <i>Famara</i> )		Mars à avril	
		Konkoé (nom scientifique ou français inconnu)		Mars à avril	
		Botoli (nom scientifique ou français inconnu)		De janvier à juin	

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Espèces de poissons	Pourcentage estimé des ménages qui pêchent cette espèce	Durant quel(s) mois cette espèce est-elle pêchée ?	À quelle distance du village se trouve la zone de pêche la plus proche pour cette espèce (km) ?
5	Lamadou	Poisson-chat ( <i>Hererobranchnus longifilis</i> )	100	Juin à septembre	2 km
		Tilapia ( <i>Oreochromis niloticus</i> )		Janvier à mars	
		Aleste (famille <i>Alestidae</i> , nom local <i>Famara</i> )		Janvier à mars	
		Clarias [nom scientifique <i>Clarias spp.</i> , nom local <i>Salan</i> ]		Juin à septembre	
		Crevettes ( <i>Cardinopsis chevalieri</i> )		Janvier à mars	
6	Foma	Poisson-chat ( <i>Hererobranchnus longifilis</i> )	100	Mai à janvier	1 à 3 km
		Tilapia ( <i>Oreochromis niloticus</i> )	100	Janvier à mars	
		Crevettes ( <i>Cardinopsis chevalieri</i> )	100	Janvier à mars	
		Petits alevins ( <i>Decapoda</i> )	100	Janvier à mars	
		Crabe ( <i>Liberonautes sp.</i> )	100	Toute l'année	
7	Traoréla	Poisson-chat ( <i>Hererobranchnus longifilis</i> )	100	Juin à septembre	2 à 5 km
		Tilapia ( <i>Oreochromis niloticus</i> )		Toute l'année	2 à 5 km
		Aleste (famille <i>Alestidae</i> , nom local <i>Famara</i> )		Juin à septembre	5 km
		Botoli (nom scientifique ou français inconnu)		Juin à septembre	2 à 5 km

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Espèces de poissons	Pourcentage estimé des ménages qui pêchent cette espèce	Durant quel(s) mois cette espèce est-elle pêchée ?	À quelle distance du village se trouve la zone de pêche la plus proche pour cette espèce (km) ?
8	Morisangarédou	Poisson-chat ( <i>Hererobranthus longifilis</i> )	100	Toute l'année	500 m à 1 km
		Tilapia ( <i>Oreochromis niloticus</i> )			
		Kora (nom scientifique ou français inconnu)			
		Jan (nom scientifique ou français inconnu)			
		Menen (nom scientifique ou français inconnu)			
9	Ville de Beyla / Centre de Beyla	Poisson-chat ( <i>Hererobranthus longifilis</i> )	10	Toute l'année	3 km
		Tilapia ( <i>Oreochromis niloticus</i> )			
10	Ville de Kérouané	Poisson-chat ( <i>Hererobranthus longifilis</i> )	2	Janvier à mars	1 km
		Tilapia ( <i>Oreochromis niloticus</i> )			
		Aleste ( <i>famille Alestidae</i> , nom local <i>Famara</i> )			
		Konkoé (nom scientifique ou français inconnu)			

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Espèces de poissons	Pourcentage estimé des ménages qui pêchent cette espèce	Durant quel(s) mois cette espèce est-elle pêchée ?	À quelle distance du village se trouve la zone de pêche la plus proche pour cette espèce (km) ?
11	Camaradou	Poisson-chat ( <i>Hererobranchnus longifilis</i> )	100	Toute l'année	500 m à 3 km
		Tilapia ( <i>Oreochromis niloticus</i> )		De juin à janvier	
		Aleste ( <i>famille Alestidae</i> , nom local <i>Famara</i> )		Janvier à mars	
		Konkoé (nom scientifique ou français inconnu)		Toute l'année	
		Clarias (nom scientifique <i>Clarias spp.</i> , nom local <i>Salan</i> )		Toute l'année	

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

ZI = zone d'influence ; km = kilomètre ; m = mètre

Figure 6.5 ci-dessous illustre la présence de la pêche sur la rivière Milo à Kérouané.



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### Figure 6.5 Pêche dans la rivière Milo à Kérouané

D'après le travail de terrain d'ERM en 2022, le Tableau 6.28 ci-dessous présente la manière dont le poisson est utilisé, sa valeur marchande ainsi que les problèmes actuels liés aux activités de pêche. Dans la plupart des ménages, le poisson est consommé et vendu. Néanmoins, de nombreux acteurs de la pêche artisanale interrogés considèrent le poisson comme une source de nourriture « occasionnelle » et non pas « quotidienne ». Le poisson-chat est le poisson ayant la valeur marchande la plus élevée (GNF par kg) et c'est aussi le plus commun.

Au cours des 10 dernières années, la valeur marchande moyenne par kg de poisson a augmenté. Les parties prenantes interrogées au cours du travail de terrain d'ERM en 2022 ont indiqué que cette tendance s'explique notamment par l'augmentation de la taille de la population des communautés locales, ainsi que par l'évolution vers une demande accrue de poisson. D'autre part, ils ont fait état d'une diminution du nombre de poissons, entraînant ainsi une augmentation de la valeur marchande et des prix.

Il existe d'autres problèmes liés à la pêche dans la zone d'influence sociale : les personnes qui pratiquent cette activité sont constamment exposées aux morsures de reptiles et d'insectes, aux blessures causées par les épines et aux basses températures, qui entraînent des risques de maladie ou de chute sur la glace. Les pêcheurs rencontrés lors du travail de terrain d'ERM en 2022 ont exprimé leurs inquiétudes quant au manque d'équipement adapté à la pêche, mais surtout quant à la pollution des sources d'eau provoquant une baisse de la production de poissons. L'ensablement des cours d'eau dû à l'abattage abusif des arbres est également un sujet de préoccupation.

**Tableau 6.28 Objet de la pêche et valeur marchande dans la zone d'influence sociale**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Espèces de poissons <sup>167</sup>	Utilisations de cette espèce de poisson	Estimation de la valeur marchande moyenne (GNF/kg) fournie par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Perceptions des parties prenantes concernant les problèmes ou les préoccupations liées à la pêche de cette espèce
1	Moribadou	Poisson-chat	Consommation	60 000	Pollution du cours d'eau
		Tilapia	Consommation	25 000	Manque d'outils de pêche
		Famara	Consommation	Pas vendus, réservés à la consommation	Pollution du cours d'eau
		Saran	Consommation		
2	Wataférédou I	Poisson-chat	Consommation, vente	20 000	Épines, exposition aux reptiles, températures extrêmement froides
		Tilapia		15 000	
		Famara		15 000	
		Botoli		16 000	
		Anguille électrique		30 000	
3	Wataférédou II	Poisson-chat	Consommation	Pas vendu	Tout est consommé en raison du faible rendement
		Tilapia			
		Famara			
		Konkoé			
4	Nionsomoridou	Poisson-chat	Consommation, vente	25 000	Blessures, glissades, morsures de serpent
		Tilapia	Consommation, vente	20 000	
		Famara	Consommation, vente	Pas vendu	
		Konkoé	Consommation		
		Saran	Consommation		
		Botoli	Consommation		
5	Lamadou	Poisson-chat	Consommation uniquement	Pas vendu	Froid, équipement de pêche coûteux, exposition aux reptiles et aux insectes
		Tilapia		n.d.	
		Famara			
		Saran			
		Crevettes			

<sup>167</sup> Veuillez vous reporter aux noms scientifiques fournis, le cas échéant, au Tableau 6.27 ci-dessus.

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Espèces de poissons <sup>167</sup>	Utilisations de cette espèce de poisson	Estimation de la valeur marchande moyenne (GNF/kg) fournie par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Perceptions des parties prenantes concernant les problèmes ou les préoccupations liées à la pêche de cette espèce
6	Foma	Poisson-chat	Consommation, vente	40 000	Forte demande
		Tilapia		25 000	
		Crevettes		25 000	Baisse de la demande
		Petits alevins	Consommation	Pas vendu	
		Crabe			
7	Traoréla	Poisson-chat	Consommation, vente	30 000	Humidité, manque d'équipement de protection, égratignures dues aux ronces
		Tilapia		20 000	
		Famara		20 000	
		Botoli		30 000	
8	Morisangarédou	Poisson-chat	Consommation régulière, cérémonielle	20 000	Équipement de protection insuffisant, baisse de la population de poissons
		Tilapia		10 000	
		Kora		Pas vendu	
		Jan		5 000	
		Menen		Pas vendu	
9	Ville de Beyla / Centre de Beyla	Poisson-chat	Cérémonie	10 000	Non
		Tilapia		10 000	Non
10	Ville de Kérouané	Poisson-chat	Consommation, vente	45 000	Forte demande
		Tilapia		30 000	
		Famara		20 000	
		Konkoé		75 000	Difficile à trouver
11	Camaradou	Poisson-chat	Consommation, vente	15 000	Rareté du matériel de pêche, exposition aux reptiles, piqûres d'insectes
		Tilapia		20 000	
		Famara		15 000	
		Konkoé		15 000	
		Salen		10 000	
12	Féréboridou	Poisson-chat	Consommation, vente	20 000	Exposition aux reptiles, aux piqûres d'insectes et aux ronces, matériaux coûteux et destruction par certains animaux aquatiques
		Tilapia		10 000	
		Famara		20 000	
		Konkoé		10 000	
		Bama		20 000	
		Nana		30 000	



N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Espèces de poissons <sup>167</sup>	Utilisations de cette espèce de poisson	Estimation de la valeur marchande moyenne (GNF/kg) fournie par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Perceptions des parties prenantes concernant les problèmes ou les préoccupations liées à la pêche de cette espèce
13	Férédou	Poisson-chat	Consommation, vente	20 000	Exposition aux reptiles, aux piqûres d'insectes et aux ronces, matériaux coûteux et destruction par certains animaux aquatiques
		Tilapia		10 000	
		Anguille électrique		7 500	
		Konkoé		12 500	
		Bama		7 500	
14	Moribiendou	Poisson-chat	Consommation, vente	25 000	Matériel de pêche coûteux / Exposition aux morsures de reptiles, piqûres d'insectes
		Tilapia		15 000	
		Anguille électrique		20 000	
		Konkoé		20 000	
		Bama		20 000	

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

ZI = zone d'influence ; GNF/kg = francs guinéens par kilogramme

Tableau 6.29 ci-dessous répertorie les personnes autorisées à pêcher dans la ZI sociale selon les opinions des membres de la communauté interrogés (la plupart d'entre eux étant des artisans pêcheurs) au cours du travail de terrain d'ERM en 2022. En général, les parties prenantes ont indiqué qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un permis de pêche, mais qu'il n'y a pas non plus de mécanismes en place pour contrôler les permis même lorsqu'ils sont requis. Néanmoins, les *Somono* (pêcheurs traditionnels) ont besoin d'un permis de pêche dans des zones d'habitation comme Kérouané (où il y a 55 pêcheurs déclarés), Féréboridou et Férédou. La violation de cette obligation est passible d'amendes ou d'emprisonnement.

**Tableau 6.29 Permis de pêche**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Perceptions des parties prenantes au sujet de l'obligation de détenir un permis de pêche ou une licence de pêche	Perception des parties prenantes sur les conséquences de la pêche sans permis
1	Moribadou	Personne n'utilise de permis pour pêcher.	Il n'y a pas d'obligation de permis car il s'agit d'une pêche de subsistance.
2	Wataférédou I	Personne n'est tenu d'obtenir un permis de pêche. Le service en charge de l'activité ne pose aucune question.	Aucune.
3	Wataférédou II	Les pêcheurs ne savent même pas si un permis est nécessaire.	Aucune.
4	Nionsomoridou	Il n'y a aucune obligation pour les pêcheurs sans permis.	Aucune.
5	Lamadou	Aucun permis n'est nécessaire pour pêcher ici.	Aucune obligation d'avoir un permis. Les pêcheurs ne savent même pas qu'ils ont besoin d'un permis.

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Perceptions des parties prenantes au sujet de l'obligation de détenir un permis de pêche ou une licence de pêche	Perception des parties prenantes sur les conséquences de la pêche sans permis
6	Foma	La pêche ne nécessite pas de permis ici.	Pas de souci à ce sujet car aucun permis n'est requis.
7	Traoréla	Les pêcheurs n'obtiennent pas de permis de pêche parce que ce n'est pas obligatoire.	Personne n'est concerné parce que ce n'est pas nécessaire.
8	Morisangarédou	Les pêcheurs ici n'ont pas de permis et ne s'en préoccupent pas.	Aucune. La « direction préfectorale des pêches » devrait faire respecter la nécessité d'obtenir ces permis pour pouvoir pêcher. Cependant, elle n'a aucun contrôle sur ce point.
9	Ville de Beyla / Centre de Beyla	Ici, personne ne demande de permis de pêche, car il n'y a pas d'obligation d'en avoir un.	Aucune.
10	Ville de Kérouané	Seuls les <i>Somono</i> (pêcheurs traditionnels) ont besoin d'un permis. Le reste de la population, non. Ce permis coûte 300 000 GNF/an.	Ceux qui n'ont pas de permis sont parfois condamnés à des amendes, voire emprisonnés.
11	Camaradou	Il n'est pas nécessaire de demander un permis ici.	Aucune.
12	Féréboridou	Seuls les <i>Somono</i> (pêcheurs traditionnels) ont besoin d'un permis. Le reste de la population, non. Ce permis coûte 200 000 GNF/an.	Aucune obligation. Cependant, la pêche est interdite aux <i>Somono</i> . S'ils ne s'y conforment pas, ils seront punis.
13	Férédou	Seuls les <i>Somono</i> (pêcheurs traditionnels) ont besoin d'un permis. Le reste de la population, non. Ce permis coûte 100 000 GNF/an.	Aucune.
14	Moribiendou	Les pêcheurs ne sont pas tenus d'obtenir un permis.	Aucune, parce qu'ils ne sont soumis à aucune contrainte, ils ne s'inquiètent pas de pêcher sans permis.

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

ZI = zone d'influence ; GNF/an = francs guinéens par an

Au cours des dix dernières années, cette activité a évolué : alors que les hommes adultes s'y adonnaient tout au long de l'année, elle est devenue un secteur plus hétérogène qui implique davantage de femmes jeunes et adultes (en particulier pendant la saison sèche), ainsi que des hommes plus jeunes.

Tableau 6.30 ci-dessous récapitule la participation des hommes et des femmes à la pêche dans l'ensemble de la ZI sociale.

**Tableau 6.30 Participation des hommes et des femmes aux activités de pêche dans la zone d'influence sociale**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Qui pêche habituellement dans la communauté, tel qu'indiqué par les parties prenantes participant aux groupes de discussion
1	Moribadou	Hommes et femmes
2	Wataférédou I	Hommes et femmes ; certaines femmes âgées pêchent aussi parfois, mais les hommes âgés ne participent pas à cette activité
3	Wataférédou II	Femmes (surtout jeunes) en général et hommes parfois. Les personnes âgées ne participent pas à cette activité.
4	Nionsomoridou	Cette activité est actuellement pratiquée par des femmes Les hommes ne pêchent plus à cause de la rareté des poissons dans les cours d'eau
5	Lamadou	Hommes et femmes Les personnes âgées ne participent pas à cette activité.
6	Foma	Femmes (saison sèche) et hommes (toute l'année) Certaines femmes plus âgées pêchent aussi parfois
7	Traoréla	Femmes pendant la saison sèche et hommes pendant la saison des pluies Certaines femmes plus âgées pêchent aussi parfois
8	Morisangarédou	Hommes en toute saison et femmes seulement pendant la saison sèche.
9	Ville de Beyla / Centre de Beyla	Femmes jeunes et adultes, surtout pendant la saison sèche.
10	Ville de Kérouané	Femmes, pendant la saison sèche et hommes, toute l'année Certaines femmes âgées participent à cette activité économique en rejoignant des groupes de pêche féminins
11	Camaradou	Hommes et femmes Certaines femmes plus âgées ainsi que les enfants de plus de 12 ans pêchent aussi parfois
12	Féréboridou	Hommes et femmes
13	Férédou	Hommes et femmes Certaines femmes plus âgées pêchent aussi parfois
14	Moribiendou	Hommes en toute saison et femmes seulement pendant la saison sèche.

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### 6.3.5.6 Chasse

D'après les données recueillies lors du travail de terrain d'ERM en 2022 auprès des directions préfectorales<sup>168</sup>, la chasse constitue l'une des principales activités de subsistance de la ZI sociale. En fonction de la zone d'habitation, différents animaux sont chassés. Néanmoins, dans la ville de Beyla et le village de Morisangarédou, les chasseurs ne se concentrent pas sur des espèces spécifiques, mais chassent tout animal qu'ils rencontrent.

L'EISE de 2012 a noté que la chasse était interdite dans la forêt classée du Pic de Fon pour la durée de 20 ans du plan de développement et de gestion. Les comités de gestion forestière (COGEF), le CFZ et le service forestier se sont assurés du respect de cette interdiction<sup>169</sup>.

<sup>168</sup> Document « V – 1 EFFECTIFS DES ÉLÈVES Session 2021-2022 » pour la préfecture de Kérouané fourni lors du travail de terrain d'ERM en 2022.

<sup>169</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

Selon l'Annuaire des statistiques de l'environnement 2020, édition de février 2021<sup>170</sup>, une seule zone de chasse officielle était présente dans la région de Kankan en 2013 (données disponibles les plus récentes) et deux dans la région de N'Zérékoré. Malgré cela, la chasse est assez répandue dans la ZI sociale. Elle est encore plus fréquente dans les zones d'habitation proches de la forêt classée du Pic de Fon, comme Wataférédou II et Camaradou, où presque 100 % des ménages chassent tout au long de l'année.

D'après les données recueillies lors du travail de terrain d'ERM en 2022, dans la plupart des zones d'habitation de la ZI sociale, la distance moyenne entre les ménages et les terrains de chasse les plus proches est de 5 à 10 km. Néanmoins, dans d'autres zones d'habitation, comme la ville de Beyla, les distances sont plus courtes (jusqu'à 500 m) ou plus éloignées (jusqu'à 30 km).

Tableau 6.31 ci-dessous présente les espèces d'animaux chassées par zone d'habitation ainsi que le pourcentage de ménages qui pratiquent la chasse. Il indique également la saison idéale de chasse par espèce animale.

**Tableau 6.31 Estimation du pourcentage de ménages pratiquant la chasse, des espèces animales chassées et de la saisonnalité dans la zone d'influence sociale**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Espèces animales chassées, estimation du pourcentage (%) de ménages pratiquant la chasse, tel que fourni par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Saison de chasse	Distance jusqu'aux terrains de chasse les plus proches
1	Moribadou	Rat palmetto/Agouti (40 %)	Toute l'année	5 à 15 km
2	Wataférédou I	Phacochère (70 %)	Toute l'année	1 à 3 km
		Antilope/Chevreuril (70 %)	Janvier à mars	2 à 6 km
		Porc-épic (70 %)	Août à octobre	2 à 5 km
		Singe (70 %)	Toute l'année	1 à 3 km
		Rat palmetto/Agouti (30 %)	Toute l'année	1 à 3 km
3	Wataférédou II	Phacochère (100 %)	De janvier à décembre	2 à 5 km
		Antilope/Chevreuril (100 %)	Janvier à mars	3 à 5 km
		Grand aulacode ( <i>Thryonomys swinderianus</i> ) (100 %)	Toute l'année	500 m à 5 km
		Porc-épic (100 %)	Janvier à mars	3 à 6 km
		Singe (100 %)	Toute l'année	0 à 500 m
		Écureuil (100 %)	Toute l'année	500 m à 2 km

<sup>170</sup> Institut national de la statistique, Annuaire des statistiques de l'environnement 2020, édition de février 2021, élaboré avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale. Extrait de : [Annuaire Statistique environnement 2020 INS.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Espèces animales chassées, estimation du pourcentage (%) de ménages pratiquant la chasse, tel que fourni par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Saison de chasse	Distance jusqu'aux terrains de chasse les plus proches
4	Nionsomoridou	Phacochère (5 %)	Juin à décembre	1 à 5 km
		Antilope/Chevreuril (5 %)	Février à juin	5 à 10 km
		Singe (5 %)	Toute l'année	1 à 10 km
		Rat palmetto/Agouti (5 %)	Juin à décembre	1 à 3 km
5	Lamadou	Phacochère (50 %)	Toute l'année	1 à 3 km
		Antilope/Chevreuril (50 %)	Janvier à mai	1 à 4 km
		Grand aulacode ( <i>Thryonomys swinderianus</i> ) (50 %)	Toute l'année	1 à 3 km
		Porc-épic (50 %)	Janvier à mai	1 à 4 km
		Singe (50 %)	Toute l'année	1 à 2 km
		Écureuil (50 %)	Toute l'année	1 km
		Rat palmetto/Agouti (50 %)	Toute l'année	1 à 3 km
6	Foma	Phacochère (50 %)	Toute l'année	2 à 5 km
		Antilope/Chevreuril (50 %)	Février à avril	1 à 4 km
		Grand aulacode ( <i>Thryonomys swinderianus</i> ) (50 %)	Toute l'année	1 à 3 km
		Porc-épic (50 %)	Toute l'année	500 m à 3 km
		Singe (50 %)	Janvier à mars	500 m à 2 km
7	Traoréla	Antilope/Chevreuril (5 %)	Toute l'année	1 à 4 km
		Porc-épic (5 %)	Janvier à mars	3 à 10 km
		Écureuil (5 %)	Toute l'année	1 à 2 km
		Rat palmetto/Agouti (5 %)	Toute l'année	1 à 5 km
		Lapin (5 %)	De janvier à juin	1 à 2 km
8	Morisangarédou	Perdrix (100 %)	Janvier/février/mars	1 à 3 km
9	Ville de Beyla / Centre de Beyla	Antilope/Chevreuril (5 %)	Mars	20 à 30 km
		Rat palmetto/Agouti (5 %)		
		Lapin (5 %)		

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Espèces animales chassées, estimation du pourcentage (%) de ménages pratiquant la chasse, tel que fourni par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Saison de chasse	Distance jusqu'aux terrains de chasse les plus proches
10	Ville de Kérouané	Phacochère (2 %)	Juin à décembre	7 à 15 km
		Antilope/Chevreuil (2 %)	Juin à décembre	7 à 15 km
		Grand aulacode ( <i>Thryonomys swinderianus</i> ) (2 %)	Toute l'année	7 à 15 km
		Porc-épic (2 %)	Juin à décembre	5 à 15 km
		Singe (2 %)	Toute l'année	5 à 15 km
		Écureuil (2 %)	Janvier à mars	2 à 3 km
		Rat palmetto/Agouti (2 %)	Toute l'année	2 à 4 km
11	Camaradou	Phacochère (100 %)	Janvier à mars	4 à 7 km
		Antilope/Chevreuil (100 %)	Janvier à mars	4 à 7 km
		Grand aulacode ( <i>Thryonomys swinderianus</i> ) (100 %)	Janvier à mai	1 à 3 km
		Porc-épic (100 %)	Janvier à mars	4 à 7 km
		Singe (100 %)	Toute l'année	500 m à 4 km
		Écureuil (100 %)	Août à décembre	500 m à 4 km
		Rat palmetto/Agouti (100 %)	Toute l'année	500 m à 2 km
12	Féréboridou	Phacochère (60 %)	Août à décembre	3 à 5 km
		Antilope/Chevreuil (60 %)	Janvier à mars	4 à 10 km
		Grand aulacode ( <i>Thryonomys swinderianus</i> ) (60 %)	Septembre à janvier	2 à 5 km
		Porc-épic (60 %)	Janvier à mars	2 à 3 km
		Singe (60 %)	Toute l'année	2 à 5 km
		Écureuil (60 %)	Toute l'année	1 à 2 km
		Rat palmetto/Agouti (60 %)	Janvier à mars	5 à 10 km
13	Férédou	Phacochère (60 %)	Janvier à mars	500 m à 4 km

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Espèces animales chassées, estimation du pourcentage (%) de ménages pratiquant la chasse, tel que fourni par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Saison de chasse	Distance jusqu'aux terrains de chasse les plus proches
14	Village de Moribiendou	Phacochère (30 %)	Août à décembre	5 à 10 km
		Antilope/Chevreuril (30 %)	Novembre à mars	500 m à 2 km
		Grand aulacode ( <i>Thryonomys swinderianus</i> ) (30 %)	Juin à septembre	500 m à 1 km
		Porc-épic (30 %)	Janvier à mars	5 à 10 km
		Singe (30 %)	Toute l'année	500 m à 1 km
		Écureuil (30 %)	Toute l'année	5 à 10 km
		Rat palmetto/Agouti (30 %)	Toute l'année	500 m à 1 km
		Lapin (30 %)	Toute l'année	5 à 10 km

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

ZI = zone d'influence ; km = kilomètre ; m = mètre

Selon des entretiens menés dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022, la popularité des espèces animales susmentionnées a changé au cours des 10 dernières années pour différentes raisons. En général, dans la ZI sociale, on a observé une augmentation de la chasse pratiquée par des personnes qui ne disposaient pas de permis appropriés. La croissance de la population dans la ZI sociale et l'évolution vers une plus grande consommation de ces animaux ont conduit à délaissier l'autoconsommation pure au profit de la recherche d'une augmentation de la productivité économique.



Tableau 6.32 ci-dessous présente les différentes utilisations du gibier, ainsi que sa valeur marchande moyenne. En général, les animaux sont chassés pour l'autoconsommation (quotidienne et pour des cérémonies spéciales). Les animaux ayant la valeur marchande la plus élevée sont le Grand aulacode (*Thryonomys swinderianus*) et le rat palmetto.

**Tableau 6.32 Raison de la chasse et valeur marchande du gibier dans la zone d'influence sociale**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Espèce animale chassée	Utilisation des animaux chassés (gibier)	Estimation de la valeur marchande moyenne (GNF/kg) fournie par les participants aux groupes de discussion
1	Moribadou	Antilope/Chevreuril	Consommation	40 000
2	Wataférédou I	Phacochère	Vente	10 000
		Antilope/Chevreuril	Consommation et vente	10 000
		Singe	Vente	15 000
		Rat palmetto/Agouti	Toute l'année	15 000
3	Wataférédou II	Phacochère	Ni vendu ni consommé par les habitants	N.d. – uniquement acheté par les migrants
		Antilope/Chevreuril	Consommation et vente	18 000
		Grand aulacode ( <i>Thryonomys swinderianus</i> )	Consommation et vente	12 500
		Porc-épic	Consommation et vente	18 000
		Singe	Consommation par les nourrissons	Pas vendu
		Écureuil	Consommation et vente (parfois)	30 000
4	Nionsomoridou	Phacochère	Ni vendu ni consommé	n.d.
		Antilope/Chevreuril	Consommation et vente	n.d.
		Singe	Vendu (parfois)	n.d.
		Rat palmetto/Agouti	Consommation et vente	n.d.
5	Lamadou	Phacochère	Ni vendu ni consommé. Il est chassé pour protéger les cultures.	n.d.
		Antilope/Chevreuril	Consommation et vente	10 000
		Grand aulacode ( <i>Thryonomys swinderianus</i> )	Consommation et vente	20 000
		Porc-épic	Consommation et vente	10 000
		Singe	Consommation	n.d.
		Écureuil	Consommation	n.d.
		Rat palmetto/Agouti	Consommation	n.d.

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Espèce animale chassée	Utilisation des animaux chassés (gibier)	Estimation de la valeur marchande moyenne (GNF/kg) fournie par les participants aux groupes de discussion
6	Foma	Phacochère	Consommation et vente	15 000
		Antilope/Chevreuril	Consommation et vente	25 000
		Grand aulacode ( <i>Thryonomys swinderianus</i> )	Consommation et vente	25 000
		Porc-épic	Consommation	Pas vendu
		Singe	Consommation	Pas vendu
7	Traoréla	Antilope/Chevreuril	Consommation et vente	18 000
		Porc-épic	Consommation et vente	15 000
		Écureuil	Consommation et vente	30 000
		Rat palmetto/Agouti	Consommation et vente	25 000
		Lapin	Consommation et vente	30 000
8	Morisangarédou	Perdrix	Consommation (surtout lors des cérémonies spéciales)	35 000 par perdrix
9	Ville de Beyla / Centre de Beyla	Antilope/Chevreuril	Consommation (surtout lors des cérémonies spéciales)	20 000
		Rat palmetto/Agouti	Consommation (surtout lors des cérémonies spéciales)	15 000
		Lapin	Consommation (surtout lors des cérémonies spéciales)	Pas vendu
10	Ville de Kérouané	Phacochère	Ni vendu ni consommé par les habitants	Pas vendu
		Antilope/Chevreuril	Consommation et vente	15 000
		Grand aulacode ( <i>Thryonomys swinderianus</i> )	Consommation et vente	20 000
		Porc-épic	Consommation et vente	15 000
		Singe	Vendu (pas consommé par les habitants)	10 000
		Écureuil	Consommation et vente	50 000
		Rat palmetto/Agouti	Consommation et vente	45 000

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Espèce animale chassée	Utilisation des animaux chassés (gibier)	Estimation de la valeur marchande moyenne (GNF/kg) fournie par les participants aux groupes de discussion
11	Camaradou	Phacochère	Vendu (parfois) et pas consommé par les locaux	2 000
		Antilope/Chevreuril	Consommation et vente	20 000
		Grand aulacode ( <i>Thryonomys swinderianus</i> )	Consommation et vente	30 000
		Porc-épic	Consommation et vente	20 000
		Singe	Vendu	10 000
		Écureuil	Consommation et vente	20 000
		Rat palmetto/Agouti	Consommation et vente	24 000
12	Féréboridou	Phacochère	Vendu (assez rare)	2 000
		Antilope/Chevreuril	Consommation et vente	7 500
		Grand aulacode ( <i>Thryonomys swinderianus</i> )	Consommation et vente	20 000
		Porc-épic	Consommation et vente	6 000
		Singe	Consommation et vente	15 000
		Écureuil	Consommation et vente	10 000
		Rat palmetto/Agouti	Consommation et vente	n.d.
13	Férédou	Phacochère	Consommation et vente	1 000

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Espèce animale chassée	Utilisation des animaux chassés (gibier)	Estimation de la valeur marchande moyenne (GNF/kg) fournie par les participants aux groupes de discussion
14	Moribiendou	Phacochère	Vente	8 000
		Antilope/Chevreuril	Consommation et vente	10 000
		Grand aulacode ( <i>Thryonomys swinderianus</i> )	Consommation et vente	10 000
		Porc-épic	Consommation et vente	12 000
		Singe	Consommation et vente	7 500
		Écureuil	Consommation et vente	30 000
		Rat palmetto/Agouti	Consommation et vente	8 000
		Lapin	Consommation et vente	13 000

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

ZI = zone d'influence ; GNF/kg = franc guinéen par kilogramme ; n.d. = non disponible

Selon les informations recueillies lors du travail de terrain d'ERM, en septembre/octobre 2022, auprès des directions préfectorales, les chasseurs doivent être titulaires d'un permis de chasse. L'obtention d'un tel permis coûte entre 5 000 et 50 000 GNF (selon la zone et le nombre d'espèces autorisées à être chassées). Les personnes détiennent habituellement des permis à jour. Dans de nombreuses régions, l'absence de permis est punie. Tableau 6.33 ci-dessous indique dans quelles parties de la ZI sociale un permis est requis en fonction des commentaires des membres de la communauté interrogés.

**Tableau 6.33 Permis de chasse dans la zone d'influence sociale**

Zone d'habitation dans la ZI sociale	Perceptions des parties prenantes quant à l'obligation d'avoir un permis de chasse et au coût du permis (GNF)	Perceptions des parties prenantes sur les conséquences de la chasse sans permis
Moribadou	Oui, un permis est nécessaire pour porter une arme. Il coûte 5 000 GNF.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ En général, l'obligation d'avoir un permis n'est pas appliquée par les autorités.</li> <li>■ Les chasseurs ne s'inquiètent pas de ne pas en avoir.</li> </ul>
Wataférédou I	Oui, un permis est nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les chasseurs s'exposent à de lourdes sanctions s'ils sont découverts par les agents de protection de l'environnement.</li> <li>■ Cela peut aller d'amendes au retrait de leurs fusils de chasse.</li> </ul>

Zone d'habitation dans la ZI sociale	Perceptions des parties prenantes quant à l'obligation d'avoir un permis de chasse et au coût du permis (GNF)	Perceptions des parties prenantes sur les conséquences de la chasse sans permis
Wataférédou II	Oui, un permis est nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'association de chasseurs elle-même interdit la chasse dans la zone.</li> </ul>
Nionsomoridou	Oui, un permis est nécessaire. Il coûte 30 000 GNF et il permet de chasser n'importe quel type d'animal.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les chasseurs s'exposent à de lourdes sanctions s'ils sont découverts par les agents de protection de l'environnement.</li> <li>■ Les fusils de chasse sont confisqués jusqu'à ce que les chasseurs prouvent qu'ils ont payé leur permis.</li> </ul>
Lamadou	Oui, un permis est nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Personne n'a jamais été surpris sans permis et personne ne sait quelles pourraient être les conséquences. Néanmoins, la majorité des chasseurs obtiennent un permis.</li> </ul>
Foma	Oui, un permis est nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les chasseurs sans permis sont interdits de chasser au risque d'être dénoncés au chef de la préfecture.</li> </ul>
Traoréla	Oui, un permis est nécessaire. Il coûte 50 000 GNF et il permet de chasser n'importe quel type d'animal.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les chasseurs seront punis si les agents de protection de l'environnement les découvrent.</li> <li>■ Habituellement, leurs armes seront confisquées jusqu'au paiement des amendes.</li> </ul>
Morisangarédou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La chasse n'est pas très populaire et/ou développée. Aucun permis n'est nécessaire.</li> <li>■ Les chasseurs n'inquiètent pas de ne pas avoir de permis.</li> <li>■ Certains sont titulaires de permis de port d'armes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les chasseurs ne font l'objet d'aucune mesure de représailles ; les autorités ne sont pas focalisées sur le contrôle de ces permis.</li> </ul>
Ville de Beyla / Centre de Beyla	Aucun permis n'est nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les chasseurs ne font l'objet d'aucune mesure de représailles.</li> </ul>
Ville de Kérouané	Il n'est pas nécessaire d'obtenir un permis, mais les chasseurs en demandent un.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les chasseurs ne font l'objet d'aucune mesure de représailles.</li> </ul>

Zone d'habitation dans la ZI sociale	Perceptions des parties prenantes quant à l'obligation d'avoir un permis de chasse et au coût du permis (GNF)	Perceptions des parties prenantes sur les conséquences de la chasse sans permis
Camaradou	Aucun permis n'est nécessaire car il n'y a aucun contrôle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les chasseurs ne sont assujettis à aucune obligation au nom de la Direction de l'environnement.</li> </ul>
Féréboridou	La majorité ne demandent pas de permis car ce ne sont pas des chasseurs professionnels. À la place, ils chassent pour protéger leurs récoltes des animaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ils ne font l'objet d'aucune représailles.</li> </ul>
Férédou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les chasseurs non professionnels n'ont pas besoin de permis.</li> <li>■ Les chasseurs professionnels doivent obtenir un permis qui coûte 5 000 GNF.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les chasseurs qui n'ont pas de permis jouissent de la protection du chasseur en chef (qui a un permis) ; ce chasseur en chef ne les dénonce pas aux agents de protection de l'environnement (qui sont chargés de vérifier si tous les chasseurs ont un permis).</li> </ul>
Moribiendou	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Oui, un permis est nécessaire.</li> <li>■ Il coûte 50 000 GNF par an et permet de chasser toutes les espèces de la région.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les chasseurs s'exposent à de lourdes sanctions s'ils sont découverts par les agents de protection de l'environnement.</li> <li>■ Les fusils de chasse sont confisqués jusqu'à ce que les chasseurs prouvent qu'ils ont payé leur permis.</li> </ul>

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

ZI = zone d'influence ; GNF = franc guinéen

La chasse est pratiquée par des hommes (la Figure 6.6 ci-dessous représente un jeune chasseur – localement appelé *Donzo* ou *Dozo*). À Nionsonmoridou, Foma et Moribadou, les jeunes hommes prennent part à la chasser entre autres pour aider les hommes adultes. Une aide similaire est apportée par les personnes âgées de 50 à 60 ans à Féréboridou. Les *Dozos* sont une particularité culturelle importante des groupes de langue mandé, ils sont organisés en fraternités de chasseurs remontant à l'empire du Mali et on leur prête des pouvoirs spéciaux.

Les difficultés auxquelles font face les chasseurs de la ZI sociale sont les suivantes :

- une forte exposition aux animaux dangereux et aux attaques possibles, ainsi qu'aux morsures d'espèces toxiques
- l'augmentation du prix du matériel de chasse (p. ex. les balles de fusil sont de plus en plus chères)
- une activité très exigeante sur le plan physique : exposition à des conditions climatiques humides et extrêmes et à de longues heures de travail (les parties prenantes ont fait remarquer que ces conditions ont tendance à entraîner des insomnies)

Par conséquent, au cours des 10 dernières années, on a constaté une diminution de la chasse dans la ZI sociale, qui peut être attribuée aux raisons suivantes :

- Les avantages ne l'emportent pas sur les conditions de travail difficiles, car la rentabilité a diminué. De nombreux membres de la société se sont tournés vers d'autres secteurs et/ou activités plus pratiques comme l'agriculture ou la pêche.
- Les procédures d'obtention d'un permis ont augmenté et bon nombre de chasseurs ne sont pas intéressés ou ne peuvent se le permettre.
- Certaines zones de chasse ont été restreintes et classées comme zones protégées sur le plan environnemental. Les distances et le temps nécessaires à la recherche et à l'accès à de nouvelles zones de chasse et/ou à de nouvelles espèces ont par conséquent augmenté.



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 6.6 Chasseur (*Dozo*) au village de Féréboridou**

### 6.3.5.7 *Autres ressources foncières*

Selon le travail de terrain d'ERM en 2022, il existe d'autres ressources foncières dans la ZI sociale, qui peuvent être exploitées. La plupart sont utilisés pour l'autoconsommation comme nourriture et médecine traditionnelle.

Ces ressources se trouvent généralement à proximité des ménages, la distance maximale indiquée étant de 15 km.



Tableau 6.34 ci-dessous résume les différentes ressources foncières présentes dans la ZI sociale, leur utilisation, le pourcentage de ménages les exploitant et leur valeur marchande moyenne. Il convient de noter que le nom de certaines de ces ressources a été fourni dans la langue locale et que le nom scientifique n'est pas toujours disponible.

**Tableau 6.34 Autres ressources foncières dans la zone d'influence sociale et leurs utilisations**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Ressource naturelle	Utilisation des ressources	Estimation du pourcentage de ménages collectant cette ressource naturelle selon les parties prenantes des groupes de discussion	Estimation de la valeur marchande moyenne (PNB/kg), ressources fournies par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Distance entre le ménage et la source
1	Moribadou	Néré	Nourriture et médecine	80	5 000	1 à 10 km
		Récolte du miel grâce à la chasse aux abeilles	Nourriture et médecine	50	20 000	1 à 10 km
		Petit cola	Médecine	20	50 000	10 à 17 km
		Kanin	Nourriture et médecine	40	30 000	10 à 15 km
		Féré	Nourriture et médecine	10	40 000	10 à 15 km
		Gbèden	Nourriture	80	Pas vendu	1 à 5 km
		Kodoudou	Nourriture	70	Pas vendu	1,5 km
		Palmiste sauvage	Nourriture	20	12 000	1 à 10 km
2	Wataférédou I	Néré	Nourriture	100	15 000	1 à 4 km
		Récolte du miel grâce à la chasse aux abeilles	Nourriture et médecine	100	20 000	5 à 6 km
		Kanin	Nourriture et médecine	50	30 000	3 à 5 km
		Gbjangbjan	Nourriture et médecine	100	8 000	3 à 7 km
		Kononin Nagbèn	Médecine	25	Pas vendu	2,6 km
3	Wataférédou II	Néré	Nourriture	80	3 000	1 à 4 km
		Récolte du miel grâce à la chasse aux abeilles	Nourriture et médecine	50	20 000	4 à 10 km
		Kanin	Nourriture et médecine	25	10 000	3 à 5 km
		Gbjangbjan	Nourriture	100	7 000	1 à 7 km
		Kononin Nagbèn	Médecine	100	2 500	2 à 10 km

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Ressource naturelle	Utilisation des ressources	Estimation du pourcentage de ménages collectant cette ressource naturelle selon les parties prenantes des groupes de discussion	Estimation de la valeur marchande moyenne (PNB/kg), ressources fournies par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Distance entre le ménage et la source
4	Nionsomoridou	Néré	Nourriture	80	4 000	1 à 5 km
		Récolte du miel grâce à la chasse aux abeilles	Nourriture et médecine	40	30 000	5 à 10 km
		Gbjangbjan	Nourriture et médecine	90	1 700	5 à 11 km
		Jujube	Nourriture	40	Pas vendu	2 à 5 km
		Palmiste sauvage	Nourriture	20	12 000	2 à 10 km
		Kanin	Nourriture et médecine	20	12 000	8 à 12 km
5	Lamadou	Néré	Nourriture et médecine	100	Pas vendu	1 à 3 km
		Récolte du miel grâce à la chasse aux abeilles	Nourriture et médecine		20 000	1 à 3 km
		Féfé	Nourriture et médecine		50 000	3 à 5 km
		Petit cola	Médecine		35 000	3 à 5 km
		Palmiste sauvage	Nourriture		15 000	1 à 3 km
		Gbjangbjan	Médecine		7 000	1 à 3 km
		Xylopi aethiopica	Médecine		6 000	3 km
6	Foma	Néré	Nourriture	100	6 000	1 à 5 km
		Récolte du miel grâce à la chasse aux abeilles	Nourriture et médecine	100	30 000	2 à 5 km
		Goyave	Nourriture	50	3 000	500 m
		Xylopi aethiopica	Médecine	100	10 000	2 à 5 km
		Petit cola	Médecine	100	30 000	2 à 5 km
		Gbjangbjan	Médecine	100	7 000	2 à 3 km
		Cro	Nourriture	40	4 000	2 à 5 km
		Janti	Nourriture et appât pour la pêche	40	Pas vendu	1 à 3 km
		Poivre	Nourriture et médecine	40	40 000	3 à 6 km

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Ressource naturelle	Utilisations des ressources	Estimation du pourcentage de ménages collectant cette ressource naturelle selon les parties prenantes des groupes de discussion	Estimation de la valeur marchande moyenne (PNB/kg), ressources fournies par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Distance entre le ménage et la source
7	Traoréla	Néré	Nourriture	100	6 000	5 à 10 km
		Kanin	Nourriture et médecine	100	4 000	10 km
		Gbjangbjan	Nourriture et médecine	100	7 000	5 à 10 km
		Féfé	Nourriture	100	40 000	5 à 10 km
		Petit cola	Médecine	100	25 000	5 à 10 km
		Palmiste sauvage	Nourriture	20	12 000	1 à 5 km
8	Morisangarédou	Néré	Nourriture	100	4 000	1 à 5 km
		Récolte du miel grâce à la chasse aux abeilles	Nourriture et médecine		20 000	2 à 3 km
		Koro	Nourriture		5 000	2 à 3 km
		Manan	Hygiène		4 000	2 à 3 km
		Kinkébiba	Nourriture et médecine		4 000	2 à 3 km
9	Beyla	Néré	Nourriture	15	5 000	4 à 10 km
		Récolte du miel grâce à la chasse aux abeilles	Nourriture et médecine	5	20 000	3 à 5 km
		Huile de Carapa procera	Médecine	5	15 000	4 à 5 km
		Kinkéliba ( <i>Combretum micranthum</i> )	Nourriture et médecine	5	30 000	5 km
10	Kérouané	Néré	Nourriture	30	9 000	5 à 12 km
		Récolte du miel grâce à la chasse aux abeilles	Nourriture et médecine	15	25 000	5 à 7 km
		Noix de karité	Nourriture et médecine	10	40 000	10 à 15 km
		Boron	Nourriture	5	10 000	5 à 10 km
		Kanin	Nourriture et médecine	10	12 000	5 à 7 km

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Ressource naturelle	Utilisations des ressources	Estimation du pourcentage de ménages collectant cette ressource naturelle selon les parties prenantes des groupes de discussion	Estimation de la valeur marchande moyenne (PNB/kg), ressources fournies par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Distance entre le ménage et la source
11	Camaradou	Néré	Nourriture	100	5 000	500 m à 7 km
		Récolte du miel grâce à la chasse aux abeilles	Nourriture et médecine	100	20 000	1 à 7 km
		Sougban ou théier des savanes ( <i>Lippia multiflora</i> )	Médecine	100	7 000	1 à 7 km
		<i>Xylopiya aethiopica</i>	Médecine	100	10 000	1 à 7 km
		Gnaman	Médecine	100	Pas vendu	500 m
		Kononin Nagbèn	Médecine	50	8 000	500 m à 2 km
		Ban	Médecine	100	10 000	500 m à 4 km
12	Féréboridou	Néré	Nourriture	100	3 000	500 m à 10 km
		Récolte du miel grâce à la chasse aux abeilles	Nourriture	75	20 000	1 à 3 km
		Sougban ou théier des savanes	Nourriture et médecine	100	8 000	8 à 5 km
		<i>Xylopiya aethiopica</i>	Médecine	70	7 500	1 à 5 km
		Petit cola	Médecine	30	50 000	3 à 8 km
		Noix de karité	Nourriture	50	20 000	1 à 3 km
		Kobi	Médecine	100	25 000	1 à 2 km
13	Férédou	Néré	Nourriture et médecine	100	4 500	1 à 7 km
		Récolte du miel grâce à la chasse aux abeilles	Nourriture et médecine	100	15 000	3 à 7 km
		<i>Xylopiya aethiopica</i>	Médecine	60	5 000	4 à 7 km
		Koro	Nourriture et médecine	50	1 000	1 à 2 km
		Palmiste sauvage	Nourriture	40	15 000	2 à 7 km
		Ban	Médecine	100	5 000	2 à 7 km

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Ressource naturelle	Utilisation des ressources	Estimation du pourcentage de ménages collectant cette ressource naturelle selon les parties prenantes des groupes de discussion	Estimation de la valeur marchande moyenne (PNB/kg), ressources fournies par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Distance entre le ménage et la source
14	Moribiendou	Néré	Nourriture et médecine	100	4 000	2 à 3 km
		Récolte du miel grâce à la chasse aux abeilles	Nourriture et médecine		20 000	1 à 10 km
		Kora	Médecine		Pas vendu	1 à 10 km
		Gbjangbjan	Médecine		8 000	2 à 10 km
		Kanin	Nourriture et médecine		80 000	3 à 10 km

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

ZI = zone d'influence ; GNF/kg = francs guinéens par kilogramme ; km = kilomètre ; m = mètre

### 6.3.5.8 Commerce, entreprises locales et autres activités économiques

#### 6.3.5.8.1 Commerce

La Guinée compte de nombreux marchés en plein air, de nombreux petits magasins et quelques épiceries de taille moyenne. La plupart des ventes aux consommateurs se font sur le marché informel.

Le rôle des marchés régionaux est vital pour les populations des villages isolés qui ont des possibilités limitées de vendre leur production et d'acheter des biens de consommation, notamment pour de nombreuses zones d'habitation de la ZI sociale.

La majeure partie du commerce local de la ZI sociale a lieu dans les villes de Beyla et Kérouané. Les produits agricoles sont les principaux produits locaux qui sont vendus sur les marchés des villages de la ZI sociale. Les marchés hebdomadaires ont lieu à :

- Beyla (samedi) et marché aux bestiaux le dimanche (voir Figure 6.7ci-dessous)
- Kérouané (mercredi – voir Figure 6.8ci-dessous)
- Nionsomoridou (lundi)

Les habitants des zones d'habitation où il n'y a pas de marché hebdomadaire se rendent dans les zones d'habitation voisines (c'est-à-dire que les habitants de Camaradou se rendent à Konsankoro, les habitants de Férédou se rendent à Kérouané) ou dans les villes en empruntant des petits bus.



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 6.7** Marché aux bestiaux (ville de Beyla)



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 6.8** Marché hebdomadaire (ville de Kérouané)

Pour les produits ou services spécialisés, les ménages de la ZI sociale se rendent dans la ville de Beyla ou sur d'autres marchés en dehors de la ZI sociale (par exemple, Boola, Gbonodou, Kouankan, Yentèdou, Sanangoroni). Pour des produits plus basiques, ils peuvent généralement trouver ce dont ils ont besoin sur les marchés locaux. Le mauvais état des routes et les coûts de transport élevés sont des facteurs qui limitent la commercialisation et les flux d'échange.

#### 6.3.5.8.2 *Entreprises locales*

On trouve des petites entreprises dans l'ensemble de la zone d'influence sociale pour répondre aux besoins de base des communautés locales. Comme déjà indiqué dans l'EISE de 2012, on trouve parmi ces entreprises des activités de production à petite échelle (production d'huile de palme, de pâte d'arachide et de charbon de bois), des commerces de détail (épicerie, vêtements et fournitures agricoles) et des services (restaurants/bars, coiffeurs, transports et services de téléphonie mobile), entre autres. Les activités commerciales se présentent sous la forme de petites boutiques, de *tabliers* ou d'étalagistes, qui vendent leurs produits à même le sol, assis sur une natte. On trouve des

productions artisanales dans la préfecture de Beyla, notamment la teinture à l'indigo, au cola ou à l'avocat, le travail du cuir et des peaux, la bijouterie et la poterie, la forge et la vannerie<sup>171</sup>.

Les biens et les services sont principalement échangés contre de l'argent liquide, mais ils sont également troqués.

Les hommes ont développé des compétences professionnelles plus spécialisées en tant que charpentiers (voir la Figure 6.9), mécaniciens, électriciens, plombiers, décortiqueurs de riz, (voir la Figure 6.3), bouchers (voir la Figure 6.10), forgerons (voir la Figure 6.11 et la Figure 6.12) et tailleurs de pierre, sculpteurs (voir la Figure 6.13). Les activités comparables des femmes sont notamment le commerce de produits agricoles, la fabrication de paniers et de savon, la poterie et la broderie. Les activités féminines représentent la majorité des personnes travaillant dans les différents métiers et l'artisanat dans les zones rurales<sup>172</sup>.

Tableau 6.35ci-dessous présente les types de commerce actuellement présents dans la ZI sociale et le nombre estimé de ces entreprises.

**Tableau 6.35 Types de commerce présents dans la zone d'influence sociale**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Type de commerce présent dans la zone d'habitation et nombre d'entreprises
1	Moribadou	Magasins (moins de 10), tabliers (20), étalagistes (5), moto-taxi, bar, télécentres <sup>173</sup>
2	Wataférédou I	Magasins (moins de 10), tabliers (20), étalagistes (5), moto-taxi, bar, télécentres
3	Wataférédou II	Magasins (moins de 10), tabliers (20), étalagistes (5), moto-taxi, bar, télécentres
4	Nionsomoridou	Magasins (moins de 5), tabliers (moins de 5), étalagistes (moins de 10), vente de carburant
5	Lamadou	Étalagistes
6	Foma	Tabliers (moins de 5), étalagistes (5), bars (6), moto-taxi (5), télécentres (4), vidéoclubs (2)
7	Traoréla	Magasins (moins de 10), tabliers (20), étalagistes (moins de 5), moto-taxi, bar, télécentres
8	Morisangarédou	Tabliers (plus de 10)
9	Ville de Beyla / Centre de Beyla	Magasins, tabliers, étalagistes (plusieurs), artisans, forgerons, mécaniciens, charpentiers, sculpteurs, moto-taxi, bars, télécentres
10	Ville de Kérouané	Magasins, tabliers, étalagistes (plusieurs), artisans, forgerons, mécaniciens, charpentiers, sculpteurs, moto-taxi, bars, télécentres
11	Camaradou	Tabliers (2), étalagistes (moins de 5)
12	Féréboridou	Magasins (moins de 5), étalagistes (moins de 5), moto-taxi (5), vidéoclub (1)
13	Férédou	Magasins (moins de 5), tabliers (moins de 10), étalagistes (5)
14	Moribiendou	On n'y a trouvé qu'un seul atelier de charpentier – voir Figure 6.9.

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

Fondées principalement sur une économie de subsistance, les deux régions concernées par le projet se heurtent à de nombreux obstacles pour développer un réseau de petites et moyennes entreprises. Ces principaux obstacles sont notamment : le manque d'opportunités économiques régionales, le

<sup>171</sup> Connaissance de la préfecture de Beyla, Mandiou Kourouma, administrateur civil, 2003.

<sup>172</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

<sup>173</sup> Les télécentres sont des lieux où l'on peut acheter du crédit pour téléphone portable et recharger son téléphone.



manque d'éducation et de formation de la population, le manque d'accès à l'énergie, l'isolement géographique, un système de transport médiocre et des difficultés d'accès au crédit.

### 6.3.5.8.3 Autres activités économiques

Tableau 6.36 ci-dessous présente les principales professions présentes dans la ZI sociale en plus de l'agriculture, sur la base des informations recueillies lors du travail de terrain d'ERM en 2022. Il indique également le nombre estimé de personnes employées et leur sexe, ainsi que la raison pour laquelle, au cours des 10 dernières années, ces activités ont pu être délaissées au profit d'autres types d'emplois.

Les parties prenantes ont indiqué que très peu de personnes de la zone d'influence sociale étaient employées par le projet (mine de Simandou) au moment de la rédaction de la présente étude socio-économique de base, comme le montre le Tableau 6.36 ci-dessous. Il convient de noter que le projet est entré dans sa phase d'entretien et de maintenance fin 2016.

**Tableau 6.36**                      **Autres activités économiques dans la zone d'influence sociale**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Type d'activité économique/profession	Nombre de personnes impliquées et sexe (le cas échéant) tel que fourni par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Opinions des parties prenantes concernant la cause de l'évolution perçue vers cet emploi au cours des 10 dernières années
1	Moribadou	Boulangier	Moins de 10 (hommes)	Chômage
		Charpentier	Moins de 10 (hommes)	Migration économique
		Soudeur	Moins de 5 (hommes)	Migration économique
		Construction	10 (hommes)	Migration économique
		Commerce (nombre d'espaces)	5 (hommes et femmes)	Migration économique
		Tailleur	5 (hommes et femmes)	Migration économique
		Transport (véhicule, moto, etc.)	20 (hommes)	n.d.
		Électricien	Moins de 5 (hommes)	Migration économique
2	Wataférédou I	Ménage	100 (n.d.)	Forte demande, nombreuses opportunités d'emploi
		Forgeron	Moins de 5 (n.d.)	Besoin d'outils modernes (surtout en agriculture)
		Guérisseur traditionnel	5 (n.d.)	Hausse démographique
		Commerce (nombre d'espaces)	Moins de 10 (n.d.)	Hausse démographique

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Type d'activité économique/profession	Nombre de personnes impliquées et sexe (le cas échéant) tel que fourni par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Opinions des parties prenantes concernant la cause de l'évolution perçue vers cet emploi au cours des 10 dernières années
3	Wataférédou II	Distillation	5 (n.d.)	Lucratif
		Tailleur	Moins de 5 (n.d.)	Lucratif
		Ménage	Moins de 5 (n.d.)	Manque de offres d'emploi alternatives
		Forgeron	Moins de 5 (n.d.)	Forte demande
		Guérisseur traditionnel	n.d.	Hausse démographique
		Commerce (nombre d'espaces)	5 (n.d.)	Lucratif et hausse démographique
		Coiffeur	10 (n.d.)	Lucratif
4	Nionsomoridou	Mécanicien	Moins de 5 (hommes)	Forte demande en raison de l'augmentation du nombre de moteurs
		Soudeur	Moins de 5 (hommes)	Augmentation de la demande de construction de maisons
		Construction	Moins de 5 (hommes)	Augmentation de la demande de construction de maisons
		Commerce (nombre d'espaces)	25 (en majorité des femmes et hommes)	Hausse démographique
		Tailleur	50 (hommes et femmes)	Hausse démographique
		Transport (véhicule, moto, etc.)	Moins de 5 (hommes)	Augmentation de la demande
		5	Lamadou	Boulangier
Transport (véhicule, moto, etc.)	Moins de 5 (n.d.)			Manque d'opportunités économiques
Charpentier	1 (n.d.)			n.d.
Guérisseur traditionnel	1 (n.d.)			Lucratif
Commerce (nombre d'espaces)	Moins de 5 (n.d.)			Lucratif
Tailleur	1 (n.d.)			Lucratif
6	Foma	Transport (véhicule, moto, etc.)	14 (n.d.)	Manque d'opportunités économiques alternatives
		Construction	10 (n.d.)	Lucratif
		Charpentier	Moins de 10 (n.d.)	Lucratif
		Commerce (nombre d'espaces)	Moins de 10 (n.d.)	Lucratif
		Tailleur	Moins de 5 (n.d.)	Hausse démographique

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Type d'activité économique/profession	Nombre de personnes impliquées et sexe (le cas échéant) tel que fourni par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Opinions des parties prenantes concernant la cause de l'évolution perçue vers cet emploi au cours des 10 dernières années
7	Traoréla	Boulangier	1 (homme)	Faible demande dans l'ancien emploi en raison de l'arrêt des activités du projet
		Charpentier	Moins de 5 (hommes)	Faible demande dans l'ancien emploi en raison de l'arrêt des activités du projet
		Forgeron	1 (homme)	Emploi perdu en raison de l'emploi d'autres personnes dans le cadre du projet
		Commerce (nombre d'espaces)	10 (hommes et femmes)	Migration et accès difficile au village
		Soudeur	1 (homme)	n.d.
		Construction	1 (homme)	Faible demande dans l'ancien emploi
8	Morisangarédou	Commerce (nombre d'espaces)	30 (femmes)	Lucratif
		Transport (véhicule, moto, etc.)	20 (hommes)	Lucratif
		Petites et moyennes entreprises (PME)	5 (homme)	Lucratif
		Extraction de sable	100 (jeunes hommes et femmes)	Lucratif
9	Ville de Beyla / Centre de Beyla	Service public	5 (hommes âgés et jeunes hommes et femmes)	Augmentation du niveau d'instruction
		Commerce (nombre d'espaces)	70 (hommes et femmes)	Lucratif
		Artisans	30 (hommes)	Hausse démographique
		Petites et moyennes entreprises (PME)	Moins de 10 ans (jeunes hommes et femmes)	Lucratif
10	Ville de Kérouané	Boulangier	5 (n.d.)	Lucratif
		Mécanicien de moto	Moins de 10 (n.d.)	Lucratif
		Charpentier	10 (n.d.)	Lucratif
		Transport (véhicule, moto, etc.)	15 (n.d.)	Lucratif
		Chaudronnier	5 (n.d.)	Lucratif
		Commerce (nombre d'espaces)	80 (n.d.)	Lucratif
		Tailleur	15 (n.d.)	Lucratif
		Électricien	5 (n.d.)	Lucratif
		Métallurgie	5 (n.d.)	Augmentation de la demande de logements

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Type d'activité économique/profession	Nombre de personnes impliquées et sexe (le cas échéant) tel que fourni par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Opinions des parties prenantes concernant la cause de l'évolution perçue vers cet emploi au cours des 10 dernières années
11	Camaradou	Transport (véhicule, moto, etc.)	Moins de 10 (n.d.)	Augmentation de la demande
		Électricien	Moins de 5 (n.d.)	Augmentation de la demande
		Charpentier	Moins de 5 (n.d.)	Augmentation de la demande
		Mécanicien	5 (n.d.)	Augmentation de la demande
		Commerce (nombre d'espaces)	Moins de 10 (n.d.)	Lucratif
12	Féréboridou	Soudeur	Moins de 5 (n.d.)	Lucratif
		Mécanicien	Moins de 5 (n.d.)	Lucratif
		Transport (véhicule, moto, etc.)	15 (n.d.)	Lucratif
		Forgeron	Moins de 5 (n.d.)	Lucratif
		Vulcanisateur	Moins de 5 (n.d.)	Lucratif
		Commerce (nombre d'espaces)	35 (n.d.)	Réhabilitation des infrastructures routières
		Conducteur de machines	Moins de 5 (n.d.)	Lucratif
		Construction	Moins de 5 (n.d.)	Faible demande dans l'ancien emploi
		Électricien	Moins de 5 (n.d.)	Lucratif
13	Férédou	Transport (véhicule, moto, etc.)	5 (n.d.)	Lucratif
		Construction	Moins de 10 (n.d.)	Lucratif
		Forgeron	5 (n.d.)	Lucratif
		Guérisseur traditionnel	Moins de 5 (n.d.)	Lucratif
		Commerce (nombre d'espaces)	10 (n.d.)	Lucratif

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Type d'activité économique/profession	Nombre de personnes impliquées et sexe (le cas échéant) tel que fourni par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Opinions des parties prenantes concernant la cause de l'évolution perçue vers cet emploi au cours des 10 dernières années
14	Moribiendou	Mécanicien	2 (hommes)	Moins de motos dans le village
		Charpentier	2 (jeunes hommes et femmes)	Augmentation de la demande
		Forgeron	Moins de 5 (hommes)	Augmentation de la demande et rentabilité
		Commerce (nombre d'espaces)	n.d. (femmes)	Hausse démographique
		Construction	Moins de 5 (hommes)	Lucratif
		Transport (véhicule, moto, etc.)	2 (jeunes hommes et femmes)	Augmentation de la demande et de l'intérêt des jeunes pour le secteur
		Vulcanisateur	1 (homme)	Faible demande/clients dans l'ancien emploi

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

ZI = zone d'influence ; n.d. = non disponible



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 6.9 Lit artisanal typique (village de Moribiendou)**



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 6.10 Boucher (ville de Beyla)**



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 6.11 Forge moderne (ville de Beyla)**



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 6.12 Forge traditionnelle (village de Wataférédou II)**



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 6.13 Atelier d'artisanat – Ornements de maison (ville de Beyla)**

### 6.3.5.9 Tourisme

Le travail de terrain d'ERM en 2022 a révélé que la ZI sociale n'est pas considérée comme une zone touristique, bien que le territoire ait un potentiel de développement selon les autorités locales. Néanmoins, les parties prenantes ont indiqué que les problèmes d'accès et de transport et le manque d'infrastructures et de services d'hébergement adéquats constituaient le principal obstacle au développement du tourisme.

Les principaux sites présentant un potentiel touristique sont décrits ci-dessous :

- Kérouané, qui regroupe plusieurs sites historiques liés à la ville d'origine d'Almamy Samory Touré, fondateur de l'empire Wassoulou :
  - Vestiges du Tata de Samory. Un Tata est un camp fortifié construit sous l'autorité d'un seigneur de guerre pour se protéger contre les invasions ennemies, en particulier celles des soldats coloniaux au XIX<sup>e</sup> siècle. Il ne reste pas grand-chose du Tata, à l'exception de la colline sur laquelle se trouvait la résidence du chef, du vestibule du Tata et d'un pan de mur ancien. Un buste doré de Samory sur un piédestal a été érigé plus récemment à proximité.
  - Le buste doré de l'Almamy Samory Touré (voir Figure 6.14 ci-dessous).





Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### Figure 6.14 Buste doré de l'Alamy Samory Touré

- Le puits de Saran Ken, l'épouse préférée de Samory Touré, serait originaire de Kérouané. On pense qu'elle utilisait ce puits pour arroser ses jardins. Le puits est actuellement caché par un mur d'enceinte sur lequel est inscrit Saranken Kolon (« le puits de Saran la belle » – voir Figure 6.15 ci-dessous). Ce lieu se trouve à proximité des ruines du Tata de Samory. L'ensemble est occupé par un petit bassin recouvert de nénuphars, dans lequel se trouvent quelques poissons-chats « sacrés ».



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### Figure 6.15 Le puits de Saran Ken

- Concession de Keme Bourema Touré (voir Figure 6.16 ci-dessous). Les huttes où le frère de Samory Touré vivait, sont toujours debout. Des photos de la concession peuvent être prises en échange d'un pourboire.



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### Figure 6.16 Concession de Keme Bourema Touré

- plusieurs grottes naturelles autour du village de Foma
- cascade de « *la profondeur des cent hippopotames* » où est basée une communauté d'hippopotames
- le mont Simandou près du village de Moribadou
- la rivière Bembeya à Beyla, qui a donné son nom au célèbre orchestre Bembeya Jazz

Certains de ces lieux, en particulier la statue dans la ville de Kérouané, sont visités par les touristes locaux (une moyenne de 10 touristes par an). Ces touristes ne passent généralement pas la nuit dans la région, mais utilisent les guides locaux pour accéder à ces sites. L'équipe du travail de terrain d'ERM en 2022 a constaté que certains souvenirs sont vendus à l'aéroport de Beyla ; ces produits sont fabriqués dans le cadre d'un partenariat entre Rio Tinto Simfer et un artisan local – voir la Figure 6.17 ci-dessous.



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### Figure 6.17 Vente d'art à l'aéroport de Beyla

### 6.3.5.10 *Secteur public*

Aucune information n'est disponible aux niveaux régional et préfectoral. Les parties prenantes qui ont participé au travail de terrain d'ERM en 2022 ont indiqué que des fonctionnaires du secteur public étaient employés dans les villes de Beyla et de Kérouané, mais les chiffres relatifs à l'emploi n'étaient pas disponibles.

### 6.3.5.11 *Économie souterraine*

Le travail de terrain d'ERM en 2022 visait à comprendre si les activités de l'économie souterraine (c'est-à-dire la fraude, la contrebande de drogues et d'alcool, la prostitution comme mentionné dans la section 4.2.4) étaient pratiquées dans la zone d'influence sociale, leur évolution entre 2012 et 2022, les raisons principales de cette tendance, les facteurs clés contribuant à la pratique de ces activités et les groupes qui les pratiquent.

Bien que les personnes interrogées soient généralement réticentes à aborder ce sujet en raison de craintes liées à d'éventuelles représailles, certaines d'entre elles ont confirmé l'existence d'activités économiques souterraines dans les villes de Beyla et de Kérouané, ainsi que dans les villages de Foma et de Moribadou.

Les parties prenantes ont informé l'équipe de travail de terrain d'ERM en 2022 que l'économie souterraine a progressé au cours des dix dernières années, ce que les parties prenantes attribuent en partie au projet. Certains membres du village ont émis des hypothèses concernant la progression attendue de l'économie souterraine, en particulier la prostitution, qui est pratiquée dans la ZI sociale, comme étant associée aux phases futures de construction et d'exploitation du projet. Cependant, tous les répondants ne partagent pas le même avis.

## 7 INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX

### 7.1 Vue d'ensemble au niveau national

#### 7.1.1 Logement

L'urbanisation non réglementée et l'absence de logements formels et accessibles ont conduit au développement de logements informels dans le pays. En 2018, 50,10 % des habitants des zones urbaines vivaient dans des bidonvilles. Le déficit de logements sociaux en Guinée était de 500 000 unités en 2019<sup>174</sup>. Le taux de pauvreté élevé en Guinée est considéré comme la principale cause du taux élevé d'insécurité domestique et de personnes sans abri.

#### 7.1.2 Approvisionnement en eau

Entre 2011 et 2021, le pourcentage de Guinéens souffrant d'une pénurie d'eau potable a augmenté de 18 points (passant de 60 % à 78 %). En 2021, le taux de pénurie d'eau potable en Guinée se classait au premier rang parmi 30 pays africains (78 %), partageant la même position avec le Cameroun, et était de 24 points plus élevés que le chiffre moyen de l'Afrique (54 %). La plupart des Guinéens (65 %) considèrent l'approvisionnement en eau comme l'un de leurs besoins prioritaires<sup>175</sup>.

#### 7.1.3 Installations sanitaires

Selon le

---

<sup>174</sup> Centre pour le financement du logement abordable en Afrique (2021) Annuaire du financement du logement en Afrique 2021, édition 2021 de l'Annuaire du financement du logement en Afrique.

<sup>175</sup> Daniel Armah-Attoh (février 2022). *Is Africa losing ground in the battle for water and sanitation?* Extrait de : <https://www.afrobarometer.org/articles/africa-losing-ground-battle-water-and-sanitation/> (consulté le 12 octobre 2022).

Tableau 7.1 ci-dessous, 28,8 % des ménages en Guinée avaient accès à des installations sanitaires<sup>176</sup> améliorées en 2016. Dans les régions de Kankan et de N'Zérékoré, le pourcentage global d'accès était inférieur à celui du niveau national. Toutefois, dans ces deux régions, le pourcentage d'installations sanitaires améliorées a augmenté d'environ 10 % entre 2012 et 2016. Malgré cela, les installations sanitaires non améliorées sont plus fréquentes au niveau national (33,30 %), même si le pourcentage a diminué d'environ 55 % en 2012 à 33 % en 2016. En 2021, le pourcentage de Guinéens sans accès à des toilettes ou des latrines, même hors de leur maison, est passé de 2 % en 2011 à 8 %<sup>177</sup>.

---

<sup>176</sup> Selon l'Organisation mondiale de la santé, les installations sanitaires améliorées sont définies comme celles qui séparent hygiéniquement les déchets humains du contact humain. Les installations sanitaires améliorées comprennent les systèmes de chasse d'eau ou de déversement dans les égouts, les latrines à fosse septique, les latrines à fosse améliorée et ventilée, les latrines à fosse avec dalle ou les toilettes à compostage. Les installations sanitaires communes ou à usage public ne sont pas considérées comme étant améliorées. De plus, les latrines à chasse d'eau ou de déversement dans les égouts, les latrines à fosse sans dalles ou fosses ouvertes, les latrines à seau, les latrines suspendues ou la défécation à ciel ouvert ne sont pas considérées comme des installations sanitaires améliorées. Extrait de : <https://www.who.int/data/nutrition/nlis/info/improved-sanitation-facilities-and-drinking-water-sources>.

<sup>177</sup> Daniel Armah-Attoh (2022). *Is Africa losing ground in the battle for water and sanitation?* Extrait de : <https://www.afrobarometer.org/articles/africa-losing-ground-battle-water-and-sanitation/> (consulté le 12 octobre 2022).

**Tableau 7.1 Types d'installations sanitaires utilisées par les ménages**

Types de toilettes	Région	2012 (%)	2016 (%)
Installations sanitaires améliorées	Kankan	11,30	24,20
	N'Zérékoré	15,00	23,30
	Guinée	19,00	28,80
Installations sanitaires non améliorées	Kankan	69,30	49,10
	N'Zérékoré	61,90	37,20
	Guinée	55,80	33,30

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

### 7.1.4 Infrastructures de gestion des déchets

En 2019, la Guinée produit 0,60 kg de déchets solides municipaux par habitant et par jour. La gestion des déchets plastiques est de plus en plus citée par le Gouvernement guinéen comme un problème environnemental urgent pour la nation<sup>178</sup>.

Tableau 7.2 ci-dessous montre l'évolution de la population totale et urbaine selon les méthodes utilisées pour l'élimination des déchets ménagers entre 2014 et 2020. La majorité de la population se débarrasse de ses déchets ménagers dans la nature, suivie par le ramassage public ou privé et l'élimination en rivière ou en mer. Même la population urbaine se débarrasse principalement de ses déchets ménagers dans la nature, bien que le ramassage privé et public soit devenu légèrement plus courant vers 2020.

**Tableau 7.2 Évolution de la population totale selon les méthodes d'élimination des déchets ménagers**

Mode d'élimination	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Guinée</b>							
Ramassage public ou privé dans le caniveau/la rue	289 872	299 358	308 822	318 518	328 439	338 585	348 961
Rivière/mer	37 035	38 264	39 492	40 751	42 039	43 357	44 706
Nature	1 085 505	1 116 938	1 148 047	1 179 773	1 212 088	1 244 984	1 278 465
Autres	57 865	59 758	61 645	63 576	65 558	67 582	69 651
<b>Total</b>	<b>1 470 277</b>	<b>1 514 319</b>	<b>1 558 007</b>	<b>1 602 621</b>	<b>1 648 123</b>	<b>1 694 508</b>	<b>1 741 783</b>
<b>Milieu urbain</b>							
Ramassage public ou privé dans le caniveau/la rue	223 185	230 822	238 462	246 299	254 332	262 559	270 985
Rivière/mer	31 236	32 305	33 374	34 471	35 595	36 746	37 926
Nature	205 048	212 065	219 083	226 284	233 664	241 223	248 964
Autres	44 335	45 852	47 369	48 926	50 522	52 156	53 830
<b>Total</b>	<b>503 804</b>	<b>521 044</b>	<b>538 288</b>	<b>555 981</b>	<b>574 112</b>	<b>592 685</b>	<b>611 705</b>
<b>Milieu rural</b>							

<sup>178</sup> Groupe de la Banque mondiale (n.d).

Mode d'élimination	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ramassage public ou privé dans le caniveau/la rue	66 687	68 536	70 361	72 218	74 107	76 026	77 975
Rivière/mer	5 799	5 960	6 118	6 280	6 444	6 611	6 780
Nature	880 457	904 873	928 964	953 489	978 424	1 003 761	1 029 501
Autres	13 351	13 906	14 276	14 653	15 036	15 426	15 821
<b>Total</b>	<b>966 473</b>	<b>993 275</b>	<b>1 019 719</b>	<b>1 046 640</b>	<b>1 074 011</b>	<b>1 101 824</b>	<b>1 130 078</b>

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

## 7.1.5 Infrastructures de transport

### 7.1.5.1 Réseaux routiers

En 2020, le réseau routier de la Guinée était composé de 45 301 km de routes, notamment des routes nationales, préfectorales et communales (routes pavées et en terre)<sup>179</sup>. Tableau 7.3 ci-dessous montre qu'environ 2 000 km de nouvelles routes ont été construits entre 2014 et 2020.

**Tableau 7.3 Statistiques du réseau routier national**

	2014	2020
Longueur totale du réseau routier	43 300 km	45 301 km
km par 100 km <sup>2</sup>	17,60 km	18,40 km
km pour 1 000 habitants	3,64 km	3,80 km

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

km = kilomètre ; km<sup>2</sup> = kilomètre carré

Tableau 7.4 ci-dessous indique les kilomètres de réseau d'asphalte dans les deux régions concernées par le projet et dans l'ensemble de la Guinée. Le réseau a augmenté de 60 km à Kankan et de seulement 10 km dans la région de N'Zérékoré de 2017 à 2020. Plusieurs réseaux routiers secondaires relient les différentes zones d'habitation des deux régions.

**Tableau 7.4 Réseau d'asphalte par région administrative**

Région	2017 (km)	2018 (km)	2019 (km)	2020 (km)
Kankan	491,20	491,20	550,20	550,20
N'Zérékoré	433,10	433,10	443,10	443,20
Guinée	n.d.	n.d.	2 755,1	2 755,1

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

km = kilomètre ; n.d. = non disponible

### 7.1.5.2 Accidents de la route

Tableau 7.5 ci-dessous montre l'évolution du nombre d'accidents de la route mortels dans les deux régions concernées par le projet. Dans la région de Kankan, le nombre d'accidents a été divisé par

<sup>179</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : [Annuaire Statistique 2020.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 26 octobre 2022).

trois, passant de 59 en 2012 à 19 en 2020. À N'Zérékoré, cependant, les accidents ont augmenté de 40 %, passant de 15 en 2012 à 21 en 2020.

**Tableau 7.5 Évolution du nombre d'accidents de la route mortels par région administrative (2012 à 2020)**

Région	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Kankan	59	47	19	22	32	25	165	46	19
N'Zérékoré	15	336	23	20	20	18	99	22	21
Guinée	280	599	272	246	234	191	488	242	163

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

Tableau 7.6 ci-dessous montre que le nombre d'accidents avec blessures graves et légères a diminué à Kankan et à N'Zérékoré entre 2012 et 2020. Il en va de même pour le nombre de personnes tuées dans des accidents de la route comme indiqué dans le



Tableau 7.7 ci-dessous pour la période 2013-2019.

**Tableau 7.6 Nombre de cas d'accidents de la route avec blessés graves et légers par région administrative (2012 à 2020)**

Région	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Accidents avec blessures graves									
Kankan	132	221	58	76	84	108	463	55	72
N'Zérékoré	88	119	48	67	84	63	122	93	54
Guinée	728	1 062	707	920	927	582	1 276	653	748
Accidents avec blessures légères									
Kankan	228	316	99	105	122	195	503	89	24
N'Zérékoré	78	152	120	78	121	109	159	225	75
Guinée	783	1 079	787	892	970	751	1 316	748	795

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

**Tableau 7.7 Évolution du nombre de personnes tuées dans des accidents de la route signalés à la police régionale par région et par sexe (2013 à 2019)**

Région	Personne	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Kankan	Hommes	125	41	45	54	63	214	62
	Femmes	69	10	24	24	32	76	9
	Mineurs	28	8	7	6	13	42	12
	<b>Total</b>	<b>222</b>	<b>59</b>	<b>76</b>	<b>84</b>	<b>108</b>	<b>332</b>	<b>83</b>
N'Zérékoré	Hommes	76	39	27	57	59	96	98
	Femmes	32	12	23	18	30	46	7
	Mineurs	12	3	17	9	23	23	9
	<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>54</b>	<b>67</b>	<b>84</b>	<b>112</b>	<b>165</b>	<b>114</b>
Guinée	Hommes	825	648	710	770	521	895	652
	Femmes	294	260	307	293	234	377	161
	Mineurs	155	116	90	84	66	141	82
	<b>Total</b>	<b>1 274</b>	<b>1 024</b>	<b>1 107</b>	<b>1 147</b>	<b>821</b>	<b>1 413</b>	<b>895</b>

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020

### 7.1.5.3 Réseau ferroviaire

En 2020, la Guinée comptait 1 159 km de voies ferrées, dont seulement 497 km étaient en service. Les voies ferrées sont principalement utilisées pour transférer les produits miniers des sites de production aux ports<sup>180</sup>.

Le transport ferroviaire est globalement sous-développé en Guinée et les infrastructures existantes sont en mauvais état selon une évaluation du Programme de développement des infrastructures pour l'Afrique<sup>181</sup>. Il n'existe pas de liaisons ferroviaires entre la Guinée et ses pays voisins.

Selon les données de 2018, sur un total de 391 gares disponibles, 74 étaient situées dans la région de Kankan et 52 à N'Zérékoré<sup>182</sup>.

### 7.1.5.4 Aéroports

L'aéroport international de Conakry Gbessia (AICG) est le principal et unique aéroport international de Guinée. Il est en cours d'agrandissement et de modernisation pour augmenter sa capacité et améliorer le service aux passagers et la sécurité<sup>183</sup>. De 2012 à 2019, le nombre d'arrivées est passé de 160 179 à 253 610. Le nombre de départs est passé de 165 502 à 255 560<sup>184</sup>.

<sup>180</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : Annuaire\_Statistique\_2020.pdf (stat-guinee.org) (consulté le 26 octobre 2022).

<sup>181</sup> Construction Industry Development Board Malaysia (n.d). Doing business in Guinea. Extrait de : [https://www.cidb.gov.my/sites/default/files/2020-04/doing\\_business\\_in\\_guinea\\_-\\_a\\_construction\\_perspective\\_ebook\\_template-amend.pdf](https://www.cidb.gov.my/sites/default/files/2020-04/doing_business_in_guinea_-_a_construction_perspective_ebook_template-amend.pdf) (consulté le 12 octobre 2022).

<sup>182</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : Annuaire\_Statistique\_2020.pdf (stat-guinee.org) (consulté le 26 octobre 2022).

<sup>183</sup> Airport-technology.com. 2020. Aéroport international de Conakry Gbessia. Extrait de : <https://www.airport-technology.com/projects/conakry-gbessia-international-airport/> (consulté le 12 octobre 2022).

<sup>184</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : Annuaire\_Statistique\_2020.pdf (stat-guinee.org) (consulté le 28 novembre 2022).

Le pays compte 15 aéroports nationaux, dont 11 seraient opérationnels<sup>185</sup>. Néanmoins, les vols (internationaux et nationaux) ne sont assurés qu'à l'aéroport de Conakry. Les deux régions concernées par le projet comprennent un aéroport à Kankan et un à N'Zérékoré (Beyla dans la ZI sociale), mais aucun vol commercial n'est disponible. Pour l'aéroport de Beyla, des vols charters sont disponibles et ont été utilisés par l'équipe de travail de terrain d'ERM en 2022 qui a procédé à la collecte des données socio-économiques primaires.

### 7.1.5.5 Ports

Le port de Conakry est l'un des cinq principaux ports situés sur la côte sud de la Guinée. L'économie de Conakry (la capitale du pays) dépend de ce port, qui dispose d'installations pour la manutention de marchandises conventionnelles, de marchandises conteneurisées, de vrac et de marchandises diverses, de navires rouliers<sup>186</sup> et de navires de pêche<sup>187</sup>. D'autres ports sont à Kamsar (Kamsar et Dougoufissa Creek Port), Benti et Labe, dont aucun situé dans la ZI sociale. Il n'y a pas de ports dans la ZI sociale.

En octobre 2020, Winning Simandou Consortium a posé la première pierre de la construction du port de Morebaya (au sud de Conakry), nécessaire au projet.<sup>188</sup> Selon le levé du tracé nord de la mine de Simandou<sup>189</sup>, le port de Morebaya était encore en construction au moment de l'élaboration de la présente étude socio-économique de base et aucune information n'était disponible concernant les délais dans lesquels les premiers quais seraient prêts à recevoir des cargaisons. Selon le levé de tracé, Winning Simandou Consortium transporte du fret à bord d'un navire vers le port de Kamsar, d'où il sera chargé sur des barges et expédié au port de Morebaya.

Kamsar est un port de taille moyenne qui gère environ 14 % de la production et du transport mondiaux de bauxite. Il est visité chaque année par plus de 300 vraquiers et cargos.<sup>190</sup> Les types de navires qui utilisent régulièrement ce port sont les suivants : vraquier (62 %), remorqueur (10 %), cargo de marchandises générales (6 %), cargo (4 %), cargo ponté (3 %). La longueur maximale des navires enregistrés comme étant entrés dans ce port est de 245 mètres (m).<sup>191</sup> Les navires d'une longueur de 230 m et d'un tirant d'eau maximum de 10,5 m peuvent entrer dans le port de Kamsar par son chenal de navigation de 9 m de profondeur menant au quai de manutention de la bauxite<sup>192</sup>.

Il est important de mentionner que le port de Morebaya ne fait pas partie de la portée du projet (mine et embranchement ferroviaire) pour lequel la présente étude socio-économique de base a été élaborée.

### 7.1.6 Production d'électricité

Trois sources d'énergie primaire constituent le mix énergétique en Guinée : biomasse fossile, pétrole et hydroélectricité. En 2020, 61 % (1,48 térawattheure [TWh]) de la production d'énergie était basée

<sup>185</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : [Annuaire\\_Statistique\\_2020.pdf](#) (stat-guinee.org) (consulté le 26 octobre 2022).

<sup>186</sup> Le navire RoRo (Roll-on/Roll-off) est un type de navire spécial utilisé pour le transport de véhicules automobiles. Également connus sous le nom de porte-voitures, ces navires ont des rampes spéciales inclinées construites de manière à faciliter le chargement et le déchargement des véhicules et du fret. Source : Extrait de : [Different Types Of Roll-On Roll-Off Ships](#) ([marineinsight.com](#)).

<sup>187</sup> Rishab Joshi. 2022. 5 Major Ports in Guinea. Extrait de : <https://www.marineinsight.com/know-more/5-major-ports-in-guinea/> (consulté le 2 octobre 2022).

<sup>188</sup> Source : Winning Consortium Simandou. Extrait de : [Maférinyah : Winning Consortium Simandou procède à la pose de la première pierre du port de Morebaya – Winning Consortium Simandou](#) ([wcsglobal.com](#)).

<sup>189</sup> Source : Levé du tracé nord de la mine de Simandou, élaboré par Mammoet et daté du 28 septembre 2022, fourni par Knight Piesold Consulting à ERM par e-mail le 27 octobre 2022.

<sup>190</sup> Marine insight, 2022. 5 Major Ports in Guinea. Extrait de : [5 Major Ports in Guinea](#) ([marineinsight.com](#)) (consulté le 28 novembre 2022).

<sup>191</sup> Source : Extrait de : [Port of KAMSAR \(GN KMR\) details – Departures, Expected Arrivals and Port Calls | AIS MarineTraffic](#) (consulté le 25 novembre 2022).

<sup>192</sup> Marine insight, 2022. 5 Major Ports in Guinea. Extrait de : [5 Major Ports in Guinea](#) ([marineinsight.com](#)) (consulté le 28 novembre 2022).

sur des sources hydroélectriques<sup>193</sup>. La biomasse (bois de chauffage et charbon de bois) est celle qui contribue le plus à la consommation d'énergie primaire. Elle est produite localement, alors que la Guinée importe tous les produits pétroliers dont elle a besoin. En 2019, la Guinée disposait de 368 mégawatts de capacité hydroélectrique installée et a généré 1,29 TWh, selon l'International Hydropower Association<sup>194</sup>. Cela représente une augmentation de 68 % par rapport aux 0,764 TWh générés en 2017 selon l'Annuaire statistique national de 2020<sup>195</sup>.

Tableau 7.8 ci-après montre que la production d'énergie est restée stable au fil des ans, mais que les importations nettes ont augmenté. L'offre par habitant est faible si on la compare à la moyenne du continent africain qui était de 26 gigajoules sur la même période présentée dans le Tableau 7.8 ci-dessous<sup>196</sup>.

**Tableau 7.8 Production, commerce et fourniture d'énergie**

	2015 (Pétajoules et Gigajoules par habitant)	2019 (Pétajoules et Gigajoules par habitant)
Production d'énergie primaire	116	118
Importations nettes	37	64
<b>Fourniture totale</b>	<b>152</b>	<b>183</b>
Offre par habitant	13	14

**REMARQUE :**

*Le joule est l'unité d'énergie standard dans les applications scientifiques générales. Un joule équivaut à un watt de puissance rayonnée ou dissipée pendant une seconde. Un pétajoule est égal à 10<sup>15</sup> joules (1 million de milliards) ou 278 gigawattheures. Un gigajoule, abrégé en GJ, est une unité de mesure de la consommation d'énergie : un gigajoule est égal à mille millions de joules. Source : Extrait de : [Energy and Heat \(thephysicalenvironment.com\)](http://thephysicalenvironment.com).*

Source : Annuaire statistique de l'ONU, édition 2022, soixante-quatrième édition

L'énergie est fournie aux résidents via le réseau de transport électrique existant qui, pour l'ensemble du pays, comprenait 232 km de lignes de transport d'électricité à 225 kV, 609 km de lignes de transport d'électricité à 110 kV, 82 km de lignes de transport d'électricité à 60 kV en 2017. La longueur du réseau de lignes de transport à 30 kV n'était pas disponible<sup>197</sup>.

Comme l'indique la Banque africaine de développement et comme le montre la Figure 7.1 ci-dessous, seulement 40 % de la population guinéenne a accès à l'électricité<sup>198</sup>.

<sup>193</sup> Source : Extrait de : [RAPPORT ANNUEL 2020 \(stat-guinee.org\)](http://stat-guinee.org) (consulté le 9 janvier 2023).

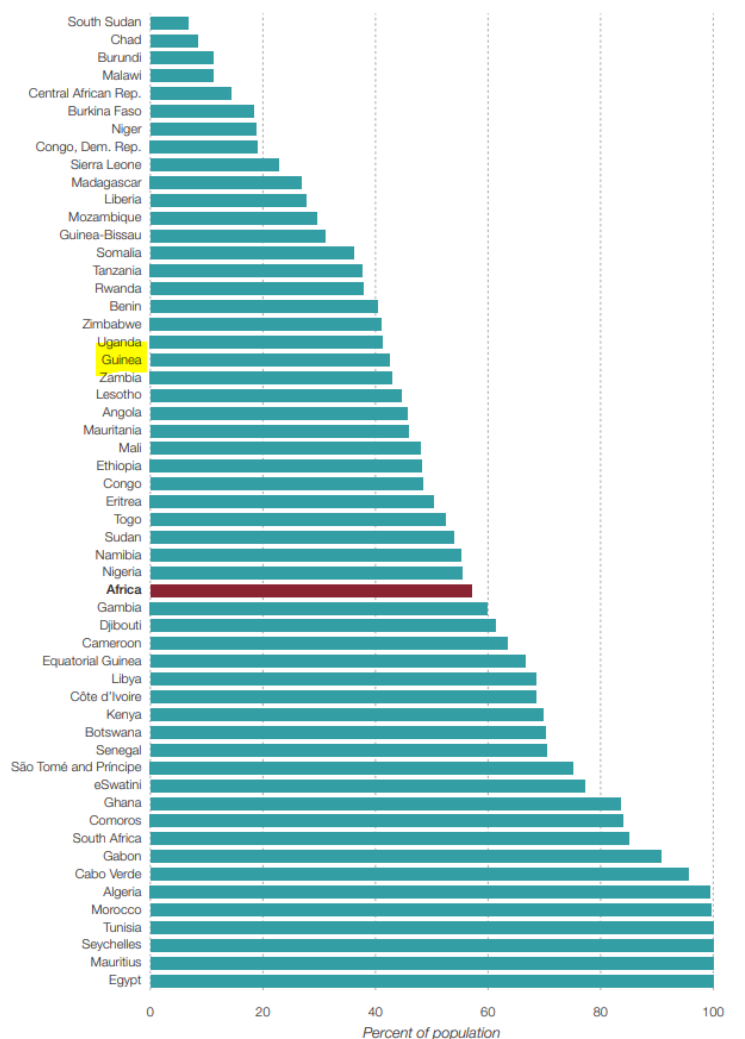
<sup>194</sup> The International Hydropower Association ; 'Country Profile: Guinea'. Extrait de : [Guinea \(hydropower.org\)](http://guinea.hydropower.org).

<sup>195</sup> Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Extrait de : [Annuaire\\_Statistique\\_2020.pdf \(stat-guinee.org\)](http://stat-guinee.org).

<sup>196</sup> Annuaire statistique des Nations Unies 2022, édition 64. Extrait de : <https://unstats.un.org/UNSDWebsite/Publications/StatisticalYearbook/> (consulté le 26 octobre 2022).

<sup>197</sup> Institut national de la statistique, Annuaire des statistiques de l'environnement 2020. Extrait de : [Annuaire Statistique environnement 2020 INS.pdf \(stat-guinee.org\)](http://stat-guinee.org) (consulté le 13 février 2023).

<sup>198</sup> Perspectives économiques en Afrique 2022, Banque africaine de développement. Extrait de : <https://www.afdb.org/en/documents/african-economic-outlook-2022> (consulté le 26 octobre 2022).



Source : Perspectives économiques en Afrique 2022

**Figure 7.1 Accès à l'électricité en Afrique, par pays, 2019**

### 7.1.7 Infrastructures sanitaires

Les infrastructures sanitaires en Guinée sont généralement peu nombreuses et en mauvais état.

Tableau 7.9 ci-dessous indique la répartition des hôpitaux publics dans les deux régions concernées par le projet. À Kankan, il y avait quatre hôpitaux préfectoraux, un hôpital régional et aucun hôpital national. À N'Zérékoré, il y avait cinq hôpitaux préfectoraux, un hôpital régional et aucun hôpital national. Le nombre d'établissements de soins de santé n'a pas changé au niveau national entre 2015 et 2017. On ne trouve des hôpitaux nationaux qu'à Conakry.

**Tableau 7.9 Répartition des hôpitaux publics en Guinée et dans les régions**

	Région	2015	2016	2017
Hôpitaux préfectoraux	Kankan	4	4	4
	N'Zérékoré	5	5	5
	Guinée	26	26	26
Hôpitaux régionaux	Kankan	1	1	1
	N'Zérékoré	1	1	1
	Guinée	7	7	7
Hôpitaux nationaux	Kankan	0	0	0
	N'Zérékoré	0	0	0
	Guinée	3	3	3

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020<sup>199</sup>

### 7.1.8 Télécommunications

<sup>199</sup> Institut national de la statistique, Annuaire des statistiques de l'environnement 2020, édition de février 2021, élaboré avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale. Extrait de : [Annuaire Statistique environnement 2020 INS.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

Tableau 7.10 ci-dessous indique le pourcentage de personnes qui regardent la télévision et écoutent la radio au moins une fois par semaine dans les zones rurales et urbaines. Au cours des 20 dernières années, le pourcentage de femmes regardant la télévision a presque doublé, tandis que celui des hommes a connu une augmentation beaucoup plus faible. D'autre part, le pourcentage d'hommes qui écoutent la radio a augmenté entre 1999 et 2018 par rapport au pourcentage de femmes, qui a diminué. L'utilisation de ces médias sont plus répandus dans les zones urbaines que dans les zones rurales, bien que près de cinq fois plus de femmes aient regardé la télévision dans les zones rurales en 2018 par rapport à 1999.



**Tableau 7.10 Pourcentage de femmes et d'hommes qui regardent la télévision et écoutent la radio au moins une fois par semaine dans les zones rurales et urbaines**

Média	Sexe	Zone	1999	2005	2012	2018
Télévision	Femmes	Urbaine	63,10	53,20	64,90	75,60
		Rurale	3,30	3,30	9,20	15,50
		Guinée	22,60	18,80	29,50	41,30
	Hommes	Urbaine	71,90	73,00	68,20	n.d.
		Rurale	7,70	6,60	14,80	n.d.
		Guinée	30,50	32,30	35,20	n.d.
Radio	Hommes	Urbaine	40,30	60,30	27,10	34,40
		Rurale	19,00	35,80	31,70	26,80
		Guinée	25,80	43,40	41,00	29,70
	Femmes	Urbaine	57,90	81,80	68,20	46,00
		Rurale	42,20	67,80	43,30	38,20
		Guinée	46,50	73,30	53,90	43,40

Source : Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020<sup>200</sup>

*n.d. = non disponible*

Seulement 23 % de la population totale de la Guinée avait accès à Internet début 2022. Le pourcentage d'internautes a augmenté de 2,80 % entre 2021 et 2022 au niveau national<sup>201</sup>.

Selon les statistiques des médias sociaux, Facebook est le plus utilisé parmi les utilisateurs de médias sociaux (97,50 %), suivi de Twitter, Pinterest, Youtube, Instagram et VKontakte (tous inférieurs à 1 % des utilisateurs)<sup>202</sup>.

## 7.2 Zone d'influence sociale

### 7.2.1 Vue d'ensemble

La disponibilité et la qualité des infrastructures et des services sociaux varient d'un pays à l'autre. La plupart semblent être insuffisantes pour répondre aux besoins de la population, comme l'a indiqué l'EISE de 2012. Les parties prenantes qui ont participé au travail de terrain d'ERM en 2022 dans l'ensemble de la ZI sociale affirment que les niveaux élevés de pauvreté sont dus, en partie, à l'insuffisance des infrastructures et des services, entre autres :

- le manque d'accès à l'eau potable pour la consommation domestique (dû en grande partie au nombre limité de puits et de trous de forage et à l'absence de réseaux de distribution d'eau) et un assainissement inadéquat
- l'isolement des zones d'habitation en raison d'une mauvaise infrastructure routière
- un système et des infrastructures éducatifs sous-financés et de mauvaise qualité
- des centres de santé et hôpitaux éloignés et sous-équipés
- un accès limité à l'électricité

<sup>200</sup> Institut national de la statistique, Annuaire des statistiques de l'environnement 2020, édition de février 2021, élaboré avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale. Extrait de : [Annuaire Statistique environnement 2020 INS.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>201</sup> Source : Extrait de : [Digital 2022: Guinea — DataReportal – Global Digital Insights](#) (consulté le 25 novembre 2022).

<sup>202</sup> Source : Extrait de : [Social Media Stats Guinea | Statcounter Global Stats](#), octobre 2022 (consulté le 25 novembre 2022).

Les parties prenantes attendent beaucoup du développement et/ou de l'amélioration des infrastructures par Rio Tinto Simfer.

Le reste de la présente section fournit une description des principales infrastructures et des principaux services disponibles dans la ZI sociale en ce qui concerne :

- Logement
- Approvisionnement en eau et assainissement
- Infrastructures de transport
- Production d'électricité
- Établissements de santé
- Télécommunications

### 7.2.2 Logement

La préfecture de Beyla comprend des zones à forte et faible densité de logement, correspondant respectivement aux principales villes et aux zones rurales. Les principaux types de logement présents dans cette préfecture, tels qu'observés lors du travail de terrain d'ERM en 2022, sont présentés ci-dessous<sup>203</sup>.

Dans les zones rurales, les maisons traditionnelles sont des bâtiments séparés, généralement de forme circulaire (dans certains cas, ils peuvent être quadrangulaires), avec des murs en adobe (appelé *banco*), et avec un toit de chaume. Généralement, elles sont de petite taille et ne disposent pas de véranda. Dans certaines zones, on peut trouver des groupes de maisons, qui appartiennent généralement à un seul ménage. Selon l'Institut national de la statistique, un « ménage ordinaire » est constitué d'un individu ou d'un groupe d'individus, apparentés ou non, vivant dans le même bâtiment ou dans le même complexe, prenant leurs principaux repas ensemble et reconnaissant l'autorité d'une personne appelée « chef de famille ». Il est généralement composé d'un chef de famille, de sa ou ses épouses et de leurs enfants, et éventuellement d'autres personnes ayant ou non des liens familiaux. Un bâtiment séparé pour la cuisine est également couramment présent. Ces ensembles sont généralement clôturés par de petits murs en adobe ou situés autour de ce qu'on appelle la *tapade*, c'est-à-dire une sorte de cour où se trouvent un petit jardin, un abri pour animaux et le puits d'eau. Ces groupes de logement peuvent également appartenir à un clan ou à une partie d'un clan dont les membres exploitent les terres agricoles alentour. Les habitants vivent soit dans des cases en français, (*ti bon* en Konianké) soit dans des maisons rectangulaires plus modernes construites en ciment et/ou en briques d'adobe avec toit métallique (*toli bon* en Konianké). Les cases sont les maisons traditionnelles, mais elles ont tendance à être associées à la pauvreté et les maisons à toit métallique sont préférées – voir la Figure 7.2 ci-dessous.

---

<sup>203</sup> Connaissance de la préfecture de Beyla, Mandiou Kourouma, administrateur civil, 2003.



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### **Figure 7.2 Maisons dans le village de Morisangarédou (cases et maisons à toit métallique)**

Dans les zones urbaines, les habitants vivent dans des maisons rectangulaires plus modernes construites en briques de ciment, avec des toits métalliques, généralement regroupés autour de la cour familiale (le chef de famille, ses enfants, ses épouses et parents y vivent). Dans la ville de Beyla, on a observé des différences dans la structure des logements en fonction de l'évolution historique des différents quartiers. Des cases ont été observés dans des zones urbaines comme Beyla et Kérouané, mais dans une moindre mesure. Figure 7.3 donne un bon exemple des différents types de maisons présentes en milieu urbain. On y trouve également des maisons modernes et des villas de luxe clôturées, comme l'illustrent la Figure 7.4 et la Figure 7.5 ci-dessous.



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 7.3 Paysage urbain dans la ville de Beyla**



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 7.4 Villa de Beyla**



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### Figure 7.5 Villa clôturée à Beyla

Selon les informations fournies par l'Inspection régionale du Plan et du Développement économique de la Préfecture de Kérouané<sup>204</sup>, seulement 40 % du territoire est urbanisé et seulement :

- environ 24 % des maisons ont accès à l'eau du robinet
- 17 % des maisons ont des toilettes
- 60% des maisons ont accès à l'électricité
- 4 % des ménages traitent les déchets domestiques de manière hygiénique

Les parties prenantes interrogées au cours du travail de terrain d'ERM en 2022 ont indiqué que presque toutes les personnes sont propriétaires des maisons dans lesquelles elles vivent, à l'exception des suivantes :

- Moribadou : dans les quatre nouveaux quartiers du village (Belleville, Madina, Kennedy et Hèrèmakono) où sont installés la plupart des demandeurs d'emploi, environ 20 % des ménages sont locataires (les demandeurs d'emploi ne possèdent généralement pas de terres)
- Nionsomoridou : environ 5 % des ménages sont locataires (de chambres ou de maisons) et sont généralement des demandeurs d'emploi
- Foma : environ 2 % des ménages sont locataires, ce qui représente les ménages qui ne possèdent pas de terrain ou qui n'ont pas assez de ressources pour construire leur propre maison
- Ville de Kérouané : environ 10 % des ménages sont locataires, généralement des migrants et des fonctionnaires qui se sont installés en ville

Dans les villages, les prix de location sont inférieurs à ceux de la ville de Kérouané. Le coût moyen de location d'une maison à Foma est compris entre 15 000 et 25 000 GNF par mois, alors que pour la même location, les prix d'une maison à Kérouané varient entre 500 000 et 5 millions de GNF par mois.

<sup>204</sup> Fiche de Collecte des Statistiques Courantes, Base de données sociodémographiques, Inspection régionale du Plan et du Développement économique de la Préfecture de Kérouané, 2021.

Malgré l'absence d'hébergement temporaire (par exemple, location de chambres, hôtels), il n'est pas courant de louer une maison dans la culture traditionnelle. Le travail de terrain d'ERM en 2022 n'a pas identifié de pénurie de logements dans la ZI sociale.

### **7.2.3 Approvisionnement en eau**

#### **7.2.3.1 Disponibilité des sources d'eau**

Au sein de la ZI sociale, selon les données lors du travail de terrain d'ERM en 2022 auprès des directions préfectorales, les principales sources d'eau des communautés sont les trous de forages, les puits traditionnels et les rivières ou cours d'eau. On en trouve généralement dans toutes les zones d'habitation, même si elles ne répondent pas aux besoins locaux. Kérouané est la seule commune de la ZI sociale ayant accès à l'eau courante fournie par la Société des eaux de Guinée (SEG<sup>205</sup>).

---

<sup>205</sup> En français, *Société des eaux de Guinée*.

Tableau 7.11 ci-dessous indique les sources d'eau disponibles dans la ZI sociale et la distance moyenne parcourue pour y accéder. L'approvisionnement en eau est généralement une tâche qui incombe aux femmes de chaque ménage. La distance parcourue pour accéder à la source d'eau augmente pendant la saison sèche, lorsque l'eau disponible est plus éloignée (jusqu'à 2 km).

La dernière colonne du

Tableau 7.11 ci-dessous présente les commentaires des parties prenantes qui ont participé au travail de terrain d'ERM en 2022 concernant la disponibilité et la qualité de l'eau au cours des 10 dernières années. Les membres de toutes les zones d'habitation de la ZI sociale se sont plaints que l'eau est insuffisante pour couvrir les besoins du village, que la qualité de l'eau est mauvaise et qu'il est urgent d'améliorer les infrastructures d'approvisionnement en eau (pour augmenter à la fois la disponibilité et la qualité de l'eau).

L'eau de pluie est la principale source d'eau utilisée pour irriguer les cultures et pour la consommation du bétail. Pendant la saison sèche, des sources d'eau de surface (étangs disponibles) sont utilisées pour compléter l'eau de pluie pour les cultures et le bétail.



**Tableau 7.11 Disponibilité des sources d'eau dans la zone d'influence sociale**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Source d'eau disponible	Distance parcourue pour atteindre la source d'eau	Commentaires des parties prenantes
1	Moribadou	Trous de forage, puits traditionnels	Environ 50 à 100 m	La disponibilité de l'eau potable a diminué au cours des 10 dernières années en raison d'un entretien insuffisant ou inexistant des puits. Les parties prenantes ont indiqué que le village avait besoin d'un meilleur approvisionnement en eau potable.
2	Wataférédou I	Trou de forage, rivière ou cours d'eau	Environ 200 m	La qualité et la disponibilité de l'eau potable ont diminué au cours des 10 dernières années, la plupart des sources d'eau ne sont plus disponibles et le seul trou de forage qui alimentait le village ne fonctionne pas. Le cours d'eau situé à la périphérie du village est la source d'eau la plus proche et la plus utilisée, bien que les parties prenantes aient indiqué qu'elles avaient l'impression que cette source était souvent affectée par les activités du projet. Elles ont également signalé avoir l'impression que les communautés n'avaient plus accès à plusieurs sources d'eau en raison des activités du projet. Les parties prenantes ont indiqué que le village avait besoin d'un meilleur approvisionnement en eau potable pour réduire le nombre de maladies d'origine hydrique.
3	Wataférédou II	Trou de forage (un), rivière ou cours d'eau	Environ 50 à 100 m	Même commentaires que pour Wataférédou I

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Source d'eau disponible	Distance parcourue pour atteindre la source d'eau	Commentaires des parties prenantes
4	Nionsomoridou	Trou de forage, puits traditionnel, eau en bouteille	Environ 100 m	La disponibilité de l'eau potable a augmenté au cours des 10 dernières années en raison de la diversification des activités économiques. Toutefois, la croissance démographique a également entraîné une augmentation de la demande en eau potable. Les parties prenantes ont indiqué qu'en raison de l'augmentation de la demande, le village avait également besoin que son approvisionnement en eau potable soit amélioré. Les parties prenantes ont signalé que le puits d'eau foré ou amélioré par Rio Tinto Simfer ne fonctionnait pas.
5	Lamadou	Rivières ou cours d'eau (rivière Worongbè et petit étang)	Environ 800 m	La disponibilité et la qualité de l'eau ont diminué au cours des 10 dernières années parce que plusieurs cours d'eau ne sont plus disponibles, ce que les parties prenantes ont attribué aux activités du projet. Les parties prenantes ont indiqué que le village avait besoin d'un meilleur approvisionnement en eau potable afin que les femmes n'aient pas à parcourir une si longue distance pour aller chercher de l'eau et que le nombre de maladies d'origine hydrique causées par la consommation d'eau non potable puisse diminuer.
6	Foma	Rivières ou cours d'eau (rivières <i>Séniyé wolon</i> en langue Toma et <i>Sanankonin</i> en langue Konianké)	Environ 200 m	La disponibilité et la qualité de l'eau ont diminué au cours des 10 dernières années, bien qu'on n'ait pas fourni d'explication des facteurs qui ont mené à cette diminution. Les parties prenantes ont indiqué que le village avait besoin d'un meilleur approvisionnement en eau potable pour réduire le nombre de maladies d'origine hydrique.

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Source d'eau disponible	Distance parcourue pour atteindre la source d'eau	Commentaires des parties prenantes
7	Traoréla	Trou de forage (deux, mais un seul en activité), rivières ou cours d'eau	Environ 200 m	La disponibilité de l'eau potable a diminué au cours des 10 dernières années parce que plusieurs cours d'eau ne sont plus disponibles, ce que les parties prenantes ont attribué aux activités du projet. Les parties prenantes ont indiqué que le village avait besoin d'un meilleur approvisionnement en eau potable afin de réduire le nombre de maladies d'origine hydrique causées par la consommation d'eau non potable.
8	Morisangarédou	Puits traditionnels	Environ 50 à 100 m (chaque quartier a son puits)	Pas de commentaire.
9	Ville de Beyla / Centre de Beyla	Trous de forage (publics et privés), puits traditionnels, rivières ou cours d'eau, eau en bouteille	Jusqu'à 2 km, selon la saison	La demande en eau potable a augmenté au cours des 10 dernières années en raison de la croissance démographique et d'un changement de mentalité concernant la consommation d'eau potable. Les interactions avec des personnes de cultures différentes ont amené les membres de la communauté locale à cesser de consommer l'eau de pluie et à adopter l'utilisation de l'eau en bouteille. Les parties prenantes ont toutefois indiqué qu'il fallait améliorer l'approvisionnement en eau de la ville.
10	Ville de Kérouané	L'eau courante est accessible aux robinets dans toute la ville. Trous de forage, puits traditionnels, eau en bouteille	Présents dans toute la ville	La disponibilité de l'eau potable au cours des 10 dernières années a augmenté parce que les ménages ont creusé leurs propres puits. Les parties prenantes ont également indiqué que la ville avait besoin que l'unité centrale approvisionnant toute la population en eau potable soit réparée.

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Source d'eau disponible	Distance parcourue pour atteindre la source d'eau	Commentaires des parties prenantes
11	Camaradou	Trou de forage (un, public)	Environ 500 m	La disponibilité de l'eau potable a diminué au cours des 10 dernières années parce que la population a augmenté, mais pas les sources d'eau. Les parties prenantes ont indiqué que le village avait besoin d'un meilleur approvisionnement en eau potable afin que les femmes n'aient pas à parcourir une si longue distance pour aller chercher de l'eau et que le nombre de maladies d'origine hydrique causées par la consommation d'eau non potable puisse diminuer.
12	Féréboridou	Trou de forage (public), rivières ou cours d'eau	Environ 400 m	La disponibilité de l'eau potable a diminué au cours des 10 dernières années parce que la population a augmenté, mais pas les sources d'eau. Les parties prenantes ont indiqué que le village avait besoin d'un meilleur approvisionnement en eau potable afin que les femmes n'aient pas à parcourir une si longue distance pour aller chercher de l'eau et que le nombre de maladies d'origine hydrique causées par la consommation d'eau non potable puisse diminuer.
13	Férédou	Puits traditionnels (un, publics), rivières ou cours d'eau	Environ 650 m	La disponibilité de l'eau potable a diminué au cours des 10 dernières années parce que la population a augmenté, mais pas les sources d'eau. Les parties prenantes ont indiqué que le village avait besoin d'un meilleur approvisionnement en eau potable afin que les femmes n'aient pas à parcourir une si longue distance pour aller chercher de l'eau et que le nombre de maladies d'origine hydrique causées par la consommation d'eau non potable puisse diminuer.

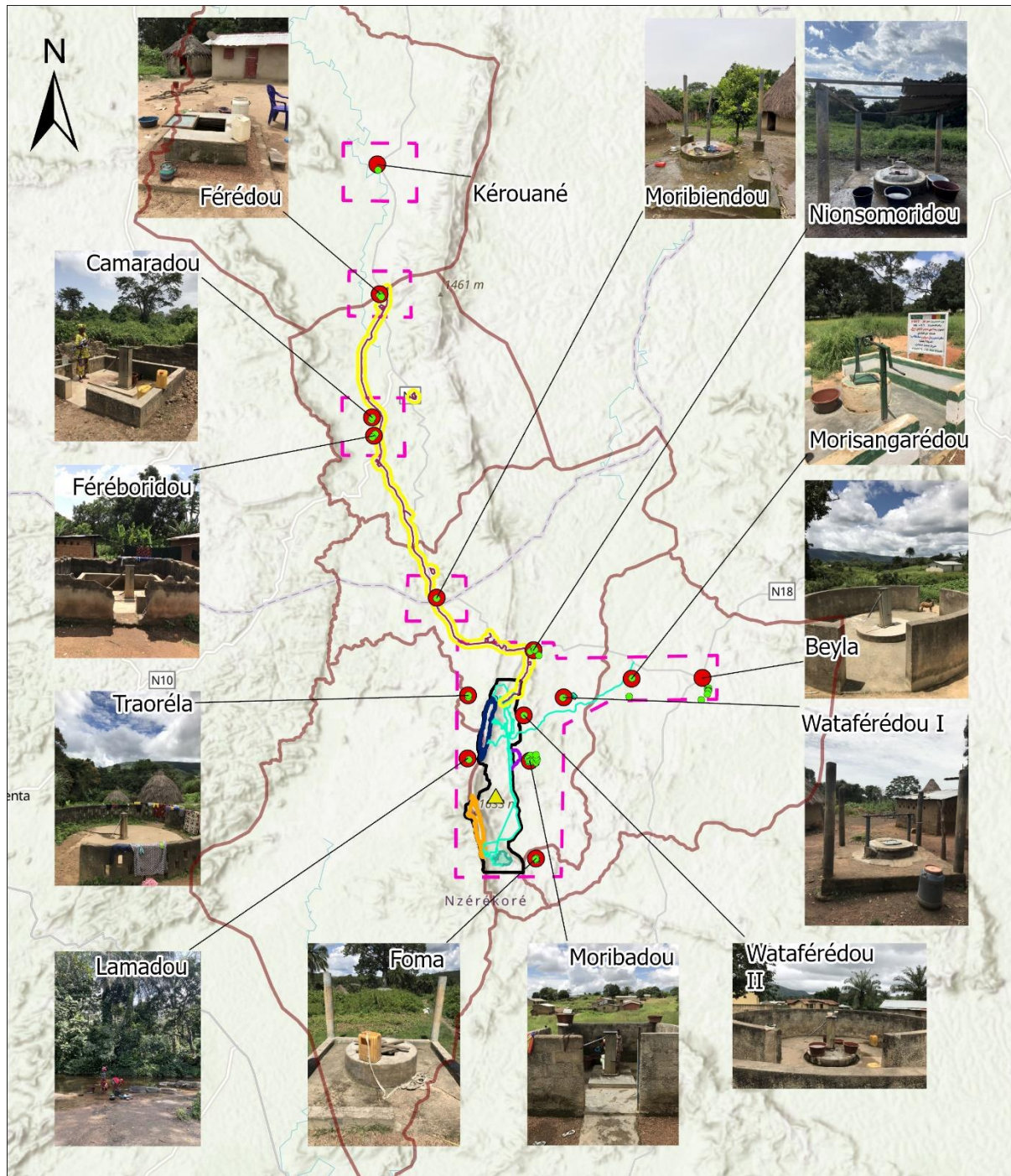
N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Source d'eau disponible	Distance parcourue pour atteindre la source d'eau	Commentaires des parties prenantes
14	Moribiendou	Puits traditionnels	Non fourni	Les parties prenantes ont signalé que le puits d'eau foré ou amélioré par Rio Tinto Simfer ne fonctionnait pas et ont indiqué qu'elles avaient l'impression que les activités du projet avaient entraîné l'assèchement des cours d'eau. Les parties prenantes ont indiqué que le village avait besoin d'un meilleur approvisionnement en eau potable.

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

*ZI = zone d'influence ; km = kilomètre ; m = mètre*

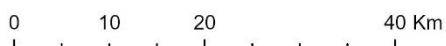
L'emplacement des puits d'eau (trous de forage et puits traditionnels) qui ont fait l'objet de relevés au cours du travail de terrain d'ERM en 2022 est présenté à la Figure 7.6 ci-dessous. Il convient toutefois de mentionner que le champ d'application du travail de terrain d'ERM en 2022 ne comprenait pas une identification et une cartographie complètes des sources d'eau communautaires.

Il y a un puits d'eau (trou de forage et/ou puits traditionnel) dans chaque zone d'habitation de la ZI sociale ; toutefois, dans certains cas, les puits ne sont pas opérationnels. Les trous de forage permettent d'accéder à l'eau potable, tandis que l'eau des puits traditionnels n'est pas considérée comme potable et est utilisée pour la cuisine et diverses tâches ménagères. L'eau potable est largement disponible à l'achat (principalement dans les zones urbaines) sous la forme d'eau en bouteille ou de sachets d'eau de 500 ml, plus populaires, vendus 500 GNF l'unité.



- Legend
- Field Data
  - Settlements
  - ▭ Sub-Prefectures
  - ▭ Mine Concession Area
  - ▭ Mining Pit
  - ▭ Assumed Pic de Fon Mining Area Footprint
  - ▭ Mine Waste Dump
  - ▭ Canga East Road
  - ▭ Canga East Camp
  - ▭ Mine Infrastructure
  - ▭ Social Area of Influence
  - ▭ Rail Spur Corridor: 450m on either side
  - ▭ Rail Spur

### Water Supply Infrastructure



Esri, CGIAR, USGS, Esri, © OpenStreetMap contributors, HERE, Garmin, Foursquare, FAO, METI/NASA, USGS

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 7.6 Infrastructures d'approvisionnement en eau**

Des barils et des seaux sont également souvent disposés pour recueillir l'eau de pluie, comme le montre la Figure 7.7 ci-dessous.



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 7.7 Collecte d'eau de pluie dans des barils (village de Morisangarédou)**

#### **7.2.4 Installations sanitaires**

Comme le montrent les statistiques régionales, les installations sanitaires non améliorées (voir la Figure 7.8 ci-dessous) sont également plus fréquentes dans la ZI sociale. Comme il n'y a pas d'infrastructure d'assainissement par canalisation ou de système d'égouts dans la zone d'influence sociale, les habitants des zones d'habitation utilisent principalement des latrines à fosse ou des latrines publiques ou partagées. Certains villages disposaient de latrines publiques à fosse avec dalle ou de latrines améliorées à fosse ventilée. La défécation en plein air est également fréquente dans les villages.



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 7.8 Sanitaires au village de Morisangarédou**

## 7.2.5 Infrastructures de gestion des déchets

Selon le travail de terrain d'ERM en 2022 et confirmant ce qui avait déjà été déclaré dans l'EISE de 2012, il n'existe pas d'infrastructure formelle de gestion des déchets dans la ZI sociale. La majorité de la population se débarrasse de ses déchets dans les champs ou dans la brousse derrière les maisons. Les zones d'habitation qui entourent la zone de la mine jettent les déchets domestiques dans les zones à ciel ouvert qui entourent leurs villages. Le brûlage des déchets est également assez courant, il a été observé le soir à Kérouané.

## 7.2.6 Infrastructures de transport

### 7.2.6.1 Routes principales

La route principale qui traverse la zone d'intérêt social est la route nationale (N1), qui va de Kérouané à Beyla en direction de l'est et de Beyla à Moola en direction du sud. La section de la route de N'Zérékoré à Beyla est asphaltée ; en revanche, la route de Kérouané à Beyla est une piste en latérite en mauvais état.<sup>206,207</sup>. Figure 7.9 montre les routes principales à l'intérieur de la ZI sociale, tandis que la Figure 7.10 montre le panneau signalant l'entrée de la route nationale (N1).

---

<sup>206</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

<sup>207</sup> Travail de terrain d'ERM, septembre/octobre 2022.





Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 7.9 Routes principales dans la zone d'influence sociale**



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### Figure 7.10 Panneau de signalisation à l'entrée de la route nationale (N1)

#### 7.2.6.2 État des routes

Toutes les zones d'habitation de la ZI sociale sont accessibles par la route, mais la plupart ne sont pas pavées. La plupart des routes sont des pistes, voir la Figure 7.11 ci-dessous, dont l'état varie de mauvais à passable. L'accessibilité par ces pistes est difficile pendant la saison des pluies. En outre, les pistes de latérite génèrent de la poussière pendant la saison sèche – aggravée par le passage des véhicules et du vent de l'Harmattan<sup>208</sup>.



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### Figure 7.11 Piste en latérite dans la zone d'influence sociale

Le mauvais état des routes rend certaines zones d'habitation inaccessibles à certaines périodes de l'année. Certains ponts le long des routes sont en très mauvais état, comme l'illustre la Figure 7.12 ci-dessous, qui montre les jeunes de Foma réparant le pont qui est le seul accès au village.

<sup>208</sup> L'Harmattan est une saison en Afrique de l'Ouest qui se déroule entre la fin novembre et la mi-mars. Elle est caractérisée par l'alizé sec et poussiéreux du nord-est, du même nom, qui souffle du Sahara sur l'Afrique de l'Ouest jusqu'au golfe de Guinée.



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### Figure 7.12 Pont permettant d'accéder au village de Foma

En dehors des routes principales, de petites pistes piétonnes – voir la Figure 7.13 ci-dessous – relient les communautés ainsi que les terres agricoles et les pâturages périphériques.



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### Figure 7.13 Piste piétonne au village de Morisangarédou

#### 7.2.6.3 Accidents de la route

Les données publiques sur les accidents de la route au sein de la ZI sociale ne sont pas disponibles.

#### 7.2.6.4 Transport en commun

La population locale compte sur les taxis (facturés à la place) et les petits bus pour se déplacer en ville et dans le pays, car la plupart d'entre eux n'ont pas de véhicule personnel. Il existe un petit trafic fluvial sur les fleuves Niger et Milo<sup>209</sup>.

En termes de transport public et commercial, les motos-taxis sont fréquents dans les communautés urbaines, tandis que les taxis de brousse (un système de transport public rudimentaire en Afrique de l'Ouest) et les minibus, souvent surchargés et encombrés, (voir Figure 7.14 ci-dessous) assurent les principaux services de transport collectif reliant les principales zones d'habitation. Il y a des autocars qui relient les grandes zones d'habitation, au départ des gares routières dédiées.

<sup>209</sup> Wikipédia. n.d. Transport en Guinée. Extrait de : [https://en.wikipedia.org/wiki/Transport\\_in\\_Guinea](https://en.wikipedia.org/wiki/Transport_in_Guinea) (consulté le 12 octobre 2022).



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### Figure 7.14 Minibus dans la sous-préfecture de Konsankoro

Les villes de Beyla et Kérouané possèdent chacune deux stations de bus, dans les deux cas l'une est située en périphérie de la ville et ne fonctionne que certains jours spécifiques et l'autre, couvrant de courts trajets quotidiens, est située dans le centre-ville. Le reste de la semaine, des taxis de brousse, des moto-taxis et des minibus sont disponibles sur le rond-point principal de Beyla et desservent plusieurs destinations. Comme indiqué lors du travail de terrain d'ERM en 2022, nombreuses sont les personnes qui n'ont pas accès aux transports, en raison du manque de ressources financières qui leur permettraient d'acheter un véhicule ou de prendre les transports publics. Cela entrave l'accès aux établissements de santé et, dans certains cas, aux établissements d'enseignement lorsque les étudiants ne peuvent pas y accéder à pied.

#### 7.2.6.5 Autres moyens de transport

Dans la ZI sociale, les vélos et les motos sont le moyen de transport le plus courant. Les motos sont particulièrement adaptées au mauvais état des routes. Figure 7.15 ci-dessous montre le marché aux bestiaux de Beyla, auquel accèdent de nombreuses personnes à moto.



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### Figure 7.15 Motos au marché aux bestiaux de la ville de Beyla

La possession d'une voiture est globalement faible et elle est plus fréquente dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Les personnes utilisent souvent des voitures d'occasion importées d'Europe, qui ne sont toutefois pas dans le meilleur état, comme le montre la Figure 7.16 ci-dessous.



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### Figure 7.16 Voiture personnelle dans la ville de Beyla

#### 7.2.6.6 Réseau ferroviaire

Il n'y a pas de gare ferroviaire dans la ZI sociale.

#### 7.2.6.7 Aéroports

Une piste d'atterrissage privée est située à environ 9 km à l'ouest de la ville de Beyla, dans la ZI sociale, et dessert le projet.

Morisangarédou est le village le plus proche (environ 2 km) de l'aéroport de Beyla. Les parties prenantes qui ont participé au travail de terrain d'ERM en 2022 se sont plaintes, lors des entretiens, des niveaux de bruit générés par les atterrissages et les décollages des avions ainsi que de la poussière générée pendant la saison sèche.

## 7.2.7 Production d'électricité

Dans la ZI sociale, seules les zones urbaines (Beyla et Kérouané) sont reliées au réseau et disposent d'électricité, mais seulement de 18h30 à minuit et pour ceux qui peuvent se permettre de payer. L'électricité est produite par de gros générateurs à carburant appartenant à Électricité de Guinée (EDG<sup>210</sup>).

La source de combustible la plus utilisée est le bois de chauffage, utilisé pour la cuisine, le chauffage et certaines activités artisanales comme la forge. Le charbon de bois est utilisé par certains ménages mais n'est pas largement produit. L'utilisation la plus courante du charbon se trouve dans les forges pour la fabrication de matériel agricole. Cependant, la fabrication et la vente de charbon de bois suscitent de l'intérêt, car les immigrants cherchent des activités génératrices de revenus pendant qu'ils attendent et espèrent avoir accès à un emploi au sein du projet<sup>211</sup>. En outre, les ménages dirigés par des femmes produisent et vendent du charbon de bois pour accroître leurs revenus. Les parties prenantes ont indiqué que la poussière produite par l'utilisation du bois de chauffage et du charbon de bois et la fumée qui s'en dégage sont à l'origine de la pollution de l'air dans les zones d'habitation de la ZI sociale.

La seule source d'électricité disponible dans les villages ruraux est principalement fournie par des générateurs privés, des batteries électriques et des panneaux solaires, mais seulement dans certains villages (Féréboridou, Férédou, Camaradou, Traoréla, Wataférédou II, Morisangaredou, Beyla et Kérouané). Les panneaux solaires sont une nouvelle source d'électricité et n'ont donc pas été déclarés dans l'EISE de 2012. Pour s'éclairer, les habitants utilisent encore généralement des lampes à pétrole.

## 7.2.8 Infrastructures sanitaires

La situation de la ZI sociale n'est pas différente du niveau national. Comme indiqué dans l'EISE de 2012, les établissements de santé (voir la figure 7-17 ci-dessous), tant au niveau national que régional, manquent de personnel, d'équipements de base, n'ont pas d'électricité ou d'eau courante et les médicaments sont souvent en rupture de stock. Les services médicaux proposés dans ces établissements sont limités et il est souvent nécessaire de transférer les patients, ce qui entraîne des coûts élevés et des retards.

L'accessibilité de certaines communautés isolées est limitée par la distance, le mauvais état des routes d'accès, le coût du transport, l'absence de services d'ambulance formalisés et les réseaux de transport public limités. Le système de relais de santé locaux ne fonctionne que dans certains villages en raison d'un manque de capacités et d'un manque de sensibilisation.

La médiocrité des services, les coûts relativement élevés et la préférence culturelle pour la médecine traditionnelle incitent les populations à se faire soigner en dehors du secteur officiel de la santé, dans des pharmacies clandestines et auprès de praticiens de la médecine traditionnelle. Cette situation est en grande partie non réglementée et souvent associée à des soins de santé de mauvaise qualité. Toutefois, les parties prenantes qui ont participé au travail de terrain d'ERM en 2022 ont indiqué que les récents changements de politique ont interdit les pratiques de santé informelles telles que les pharmacies clandestines.

La médecine<sup>212</sup> traditionnelle joue un rôle important dans la culture locale. Les guérisseurs fournissent des médicaments à base de plantes, qui sont considérés comme la forme la plus courante de médecine traditionnelle. Les anciens du village proposent également des pratiques traditionnelles<sup>213</sup>.

<sup>210</sup> Électricité de Guinée.

<sup>211</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

<sup>212</sup> La médecine traditionnelle désigne les connaissances, les compétences et les pratiques fondées sur les théories, les croyances et les expériences propres à différentes cultures, utilisées pour préserver la santé et prévenir, diagnostiquer, améliorer ou traiter les maladies physiques et mentales. La médecine traditionnelle est souvent appelée médecine alternative ou complémentaire dans de nombreux pays. Source : Extrait de : [Traditional Medicine | WHO | Regional Office for Africa](#).

<sup>213</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

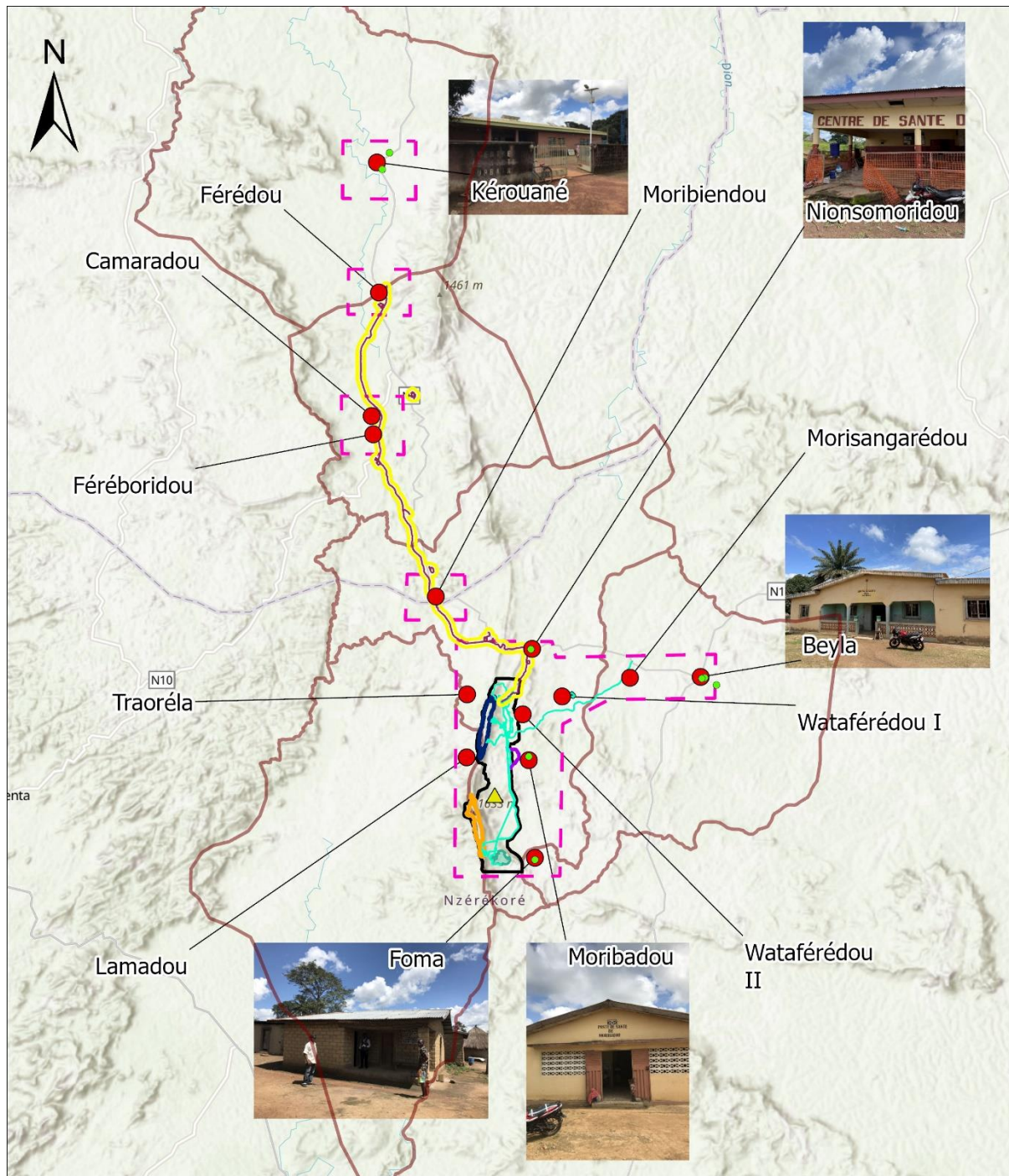
D'après les données recueillies lors du travail de terrain d'ERM en 2022 auprès des directions préfectorales, la préfecture de Beyla accueille deux hôpitaux préfectoraux et la sous-préfecture de Nionsomoridou trois centres de santé.

Selon les informations fournies par l'Inspection régionale du Plan et du Développement économique de la préfecture de Kérouané<sup>214</sup>, cette préfecture comptait huit centres de santé, 45 cases de santé et quatre dispensaires en 2020.

Figure 7.17 et le Tableau 7.12 ci-dessous présentent un aperçu des infrastructures sanitaires dans la ZI sociale, sur la base des informations recueillies dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022. À l'instar de la moyenne nationale, la zone d'influence sociale se caractérise par une présence limitée d'infrastructures sanitaires, à l'exception des villes de Beyla et de Kérouané. L'accès aux centres les plus proches nécessite de parcourir de longues distances, et le transport est difficile et coûteux. Les établissements de soins de santé ne sont généralement pas adaptés aux besoins de la population dans la ZI sociale ; ces installations sont réduites en nombre et/ou en mauvais état ou totalement inexistantes, et l'offre de médicaments est également limitée. Les guérisseurs traditionnels sont présents dans les zones d'habitation de la ZI sociale.

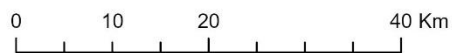
---

<sup>214</sup> Fiche de Collecte des Statistiques Courantes, Base de données sociodémographiques, Inspection régionale du Plan et du Développement économique de la Préfecture de Kérouané, 2021.



- Legend
- Field Data
  - Settlements
  - ▭ Sub-Prefectures
  - ▭ Mine Concession Area
  - ▭ Mining Pit
  - ▭ Assumed Pic de Fon Mining Area Footprint
  - ▭ Mine Waste Dump
  - ▭ Canga East Road
  - ▭ Canga East Camp
  - ▭ Mine Infrastructure
  - ▭ Social Area of Influence
  - ▭ Rail Spur Corridor: 450m on either side
  - ▭ Rail Spur

## Health Infrastructure



Esri, NASA, NGA, USGS, Esri, © OpenStreetMap contributors, HERE, Garmin, Foursquare, FAO, METI/NASA, USGS

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 7.17 Infrastructures sanitaires**



**Tableau 7.12 Établissements/services de santé dans la zone d'influence sociale**

	<b>Zone d'habitation dans la ZI sociale</b>	<b>Établissements/services de santé dans la ZI sociale</b>	<b>Distance (km/min) à l'établissement de santé le plus proche</b>
1	Moribadou	Case de santé Guérisseur traditionnel Magasin vendant des médicaments Vendeurs clandestins de médicaments	Centre de santé : 17 km / 60 min (Nionsomoridou) Pharmacie et hôpital : 30 km / 60 min (Beyla)
2	Wataférédou I	Guérisseur traditionnel	Centre de santé et pharmacie informelle : 8 km / 40 min (Nionsomoridou) Pharmacie et hôpital : 25 km / 60 min (Beyla) Case de santé : 15 km / 60 min (Moribadou)
3	Wataférédou II	Guérisseur traditionnel	Centre de santé et pharmacie informelle : 10 km / 40 min (Nionsomoridou) Pharmacie et hôpital : 35 km / 90 min (Beyla) Case de santé : 7 km / 20 min (Moribadou)
4	Nionsomoridou	Centre de santé Case de santé Guérisseur traditionnel Pharmacie clandestine	Pharmacie et hôpital : 25 km / 60 min (Beyla)
5	Lamadou	Guérisseur traditionnel	Centre de santé et pharmacie : 12 km / 90 min (Bonodou – en dehors de la ZI sociale) Case de santé : 7 km / 120 min (Moribadou) Hôpital : 60 km / 240 min (Macenta – en dehors de la ZI sociale)
6	Foma	Case de santé (privée) Guérisseur traditionnel	Centre de santé, pharmacie et hôpital : 60 km / 180 min (Beyla) Case de santé : 20 km / 80 min (Diabamoridou – en dehors de la ZI sociale)
7	Traoréla	Guérisseur traditionnel	Centre de santé et magasin vendant des médicaments : 12 km / 60 min (Nionsomoridou) Pharmacie et hôpital : 37 km / 120 min (Beyla)
8	Morisangarédou	-	Pharmacie : 12 km / 30 min (Beyla) Hôpital : 12 km / 30 min (Beyla)
9	Ville de Beyla / Centre de Beyla	Hôpital Pharmacie Guérisseurs traditionnels	
10	Ville de Kérouané	Hôpital Centre de santé Guérisseurs traditionnels	Hôpital régional : 147 km (Kankan) Hôpital national : 788 km (Conakry)
11	Camaradou	Guérisseur traditionnel	Centre de santé : 8 km / 25 min (Kounsankoro) Centre de santé et hôpital : 38 km / 115 min (Kérouané)
12	Féréboridou	Guérisseur traditionnel	Centre de santé : 10 km / 30 min (Kounsankoro) Centre de santé et hôpital : 40 km / 120 min (Kérouané)

	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Établissements/services de santé dans la ZI sociale	Distance (km/min) à l'établissement de santé le plus proche
13	Férédou	-	n.d.
14	Moribiendou	Guérisseur traditionnel	Centre de santé et pharmacie : 15 km / 40 min (Nionsomoridou) Hôpital : 40 km / 120 min (Beyla)

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

ZI = zone d'influence ; km = kilomètre ; min = minute ; n.d. = non disponible

### 7.2.9 Télécommunications

Dans les zones d'habitation de la ZI sociale, les principaux moyens de communication / médias utilisés sont les suivants :

- téléphone mobile privé (l'accès aux téléphones mobiles varie de 30,00 % de la population à Féréboridou, Camaradou et Foma, 40,00 % à Wataférédou I et Wataférédou II, 50,00 % à Férédou, Lamadou, 70,00 % à 80,00 % à Moribadou, Nionsomoridou et Beyla, et 90,00 % à 95,00 % à Kérouané, Traoréla et Morisangarédou selon les estimations fournies par les parties prenantes participant au travail de terrain d'ERM en 2022) ; l'Internet 3G sur les téléphones est généralement disponible dans les zones d'habitation, à l'exception de Camaradou et de Férédou
- télévision (peu répandue)
- radio – voir la Figure 7.18 montrant la radio rurale de Beyla, très populaire localement



Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

### Figure 7.18 Radio rurale de Beyla

Les parties prenantes ont indiqué qu'elles estimaient que l'accès aux moyens de communication s'était amélioré dans toutes les zones d'habitation au cours des 10 dernières années. Cette amélioration est probablement due à une augmentation de la possession de téléphones portables, ainsi que de l'accès à Internet. Les deux seuls villages où une tendance à la baisse a été signalée sont Moribadou et Traoréla mais des raisons ne sont pas connues.

Le pourcentage de personnes qui accèdent à un téléphone mobile ou en possèdent varie selon les zones d'habitation de la ZI sociale : dans la plupart des villages, presque tous les habitants ont accès aux téléphones portables. Des taux d'accès plus faibles sont toutefois enregistrés dans les villages de Wataférédou I et Wataférédou II (40 % de personnes possédant ou ayant accès à un téléphone portable), Lamadou (50 %), Camaradou (30 %) et Férédou (50 %).

### 7.2.10 Infrastructures de sécurité

Les installations de sécurité suivantes ont été observées dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022 :

- commissariat central de Beyla
- camp militaire à Beyla (Camp CMIS – Compagnie Mobile d'Intervention Spéciale)
- commissariat de police de Moribadou
- commissariat central de police de Kerouané
- compagnie de gendarmerie territoriale à Kérouané
- camp militaire de Kérouané
- commissariat de police de Kérouané

### 7.2.11 Infrastructures administratives

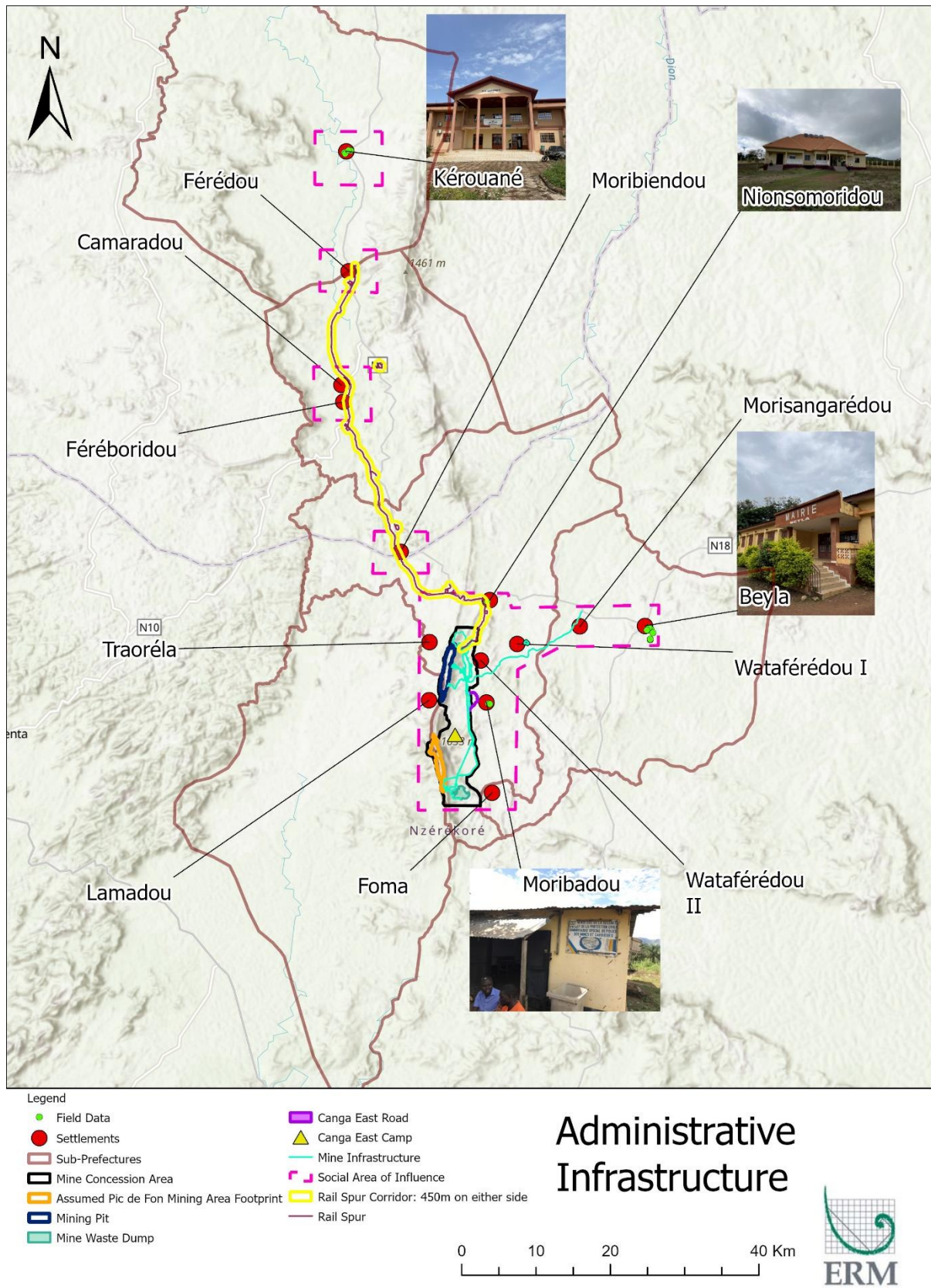
Figure 7.19 ci-dessous indique l'emplacement des installations administratives dans la ZI sociale. On trouve notamment :

- à Beyla : La mairie, la préfecture et le bloc administratif<sup>215</sup>, la gendarmerie, le commissariat de police et la chambre préfectorale d'agriculture
- à Kérouané : La mairie, la préfecture et le bloc administratif, le commissariat de police, la direction préfectorale de l'éducation et la direction préfectorale de la trésorerie et des impôts, la gendarmerie, la maison des jeunes, la résidence de Sotikemo, le Crédit rural
- à Nionsomoridou : La mairie, la résidence du maire et la maison des jeunes
- à Moribadou : Le poste de police, la gendarmerie, la maison des jeunes et la résidence du Président du district

La plupart des directions préfectorales<sup>216</sup> (voir la section 2.2.3) sont situées à l'intérieur du bloc administratif, à l'exception de quelques directions préfectorales qui se trouvent dans des bâtiments distincts. Par exemple, à Beyla, la direction préfectorale de la santé est située dans l'hôpital préfectoral, bien qu'un nouveau bâtiment dédié ait été construit au moment du travail de terrain d'ERM de 2022.

<sup>215</sup> Le bloc administratif est un bâtiment dans lequel se trouvent le préfet et les différentes directions préfectorales.

<sup>216</sup> Les directions préfectorales représentent des directions au niveau de la préfecture se concentrant sur des sujets tels que l'agriculture, la santé, l'éducation, l'urbanisme, comme le présente la section 2.3.3 ci-dessus.



Esri, NASA, NGA, USGS, Esri, © OpenStreetMap contributors, HERE, Garmin, Foursquare, FAO, METI/NASA, USGS

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

**Figure 7.19 Infrastructures administratives**

## 8 UTILISATION ET PROPRIÉTÉ DES TERRES DANS LA ZONE D'INFLUENCE SOCIALE

### 8.1 Utilisation des terres et couverture terrestre

#### 8.1.1 Plan de gestion et d'aménagement de la forêt classée du Pic de Fon

La désignation de la forêt classée du Pic de Fon dans les années 1950 est l'un des principaux facteurs qui influent sur les modes actuels d'utilisation et de gestion des terres dans la ZI sociale. La principale raison d'être de cette désignation est la protection des ressources forestières. Un plan de développement et de gestion de la forêt classée du Pic de Fon a été publié en 2010 pour la période 2010-2030, comme décrit dans le chapitre sur la biodiversité de l'EIES de 2023. La mise en œuvre du plan de gestion de la forêt classée du Pic de Fon a été financée par Rio Tinto et par les recettes tirées de la culture du riz dans la forêt classée, qui sont versées au COGEF. Le plan est mis en œuvre en partenariat avec la CFZ par le personnel de la direction Environnement de Rio Tinto/Simfer basé sur le site de la mine.

Rio Tinto Simfer Rio Tinto Simfer a soutenu la révision et la mise à jour du plan de gestion de la forêt classée du Pic de Fon. Veuillez vous référer au chapitre 12 de l'EISE, Biodiversité terrestre, pour plus de détails.

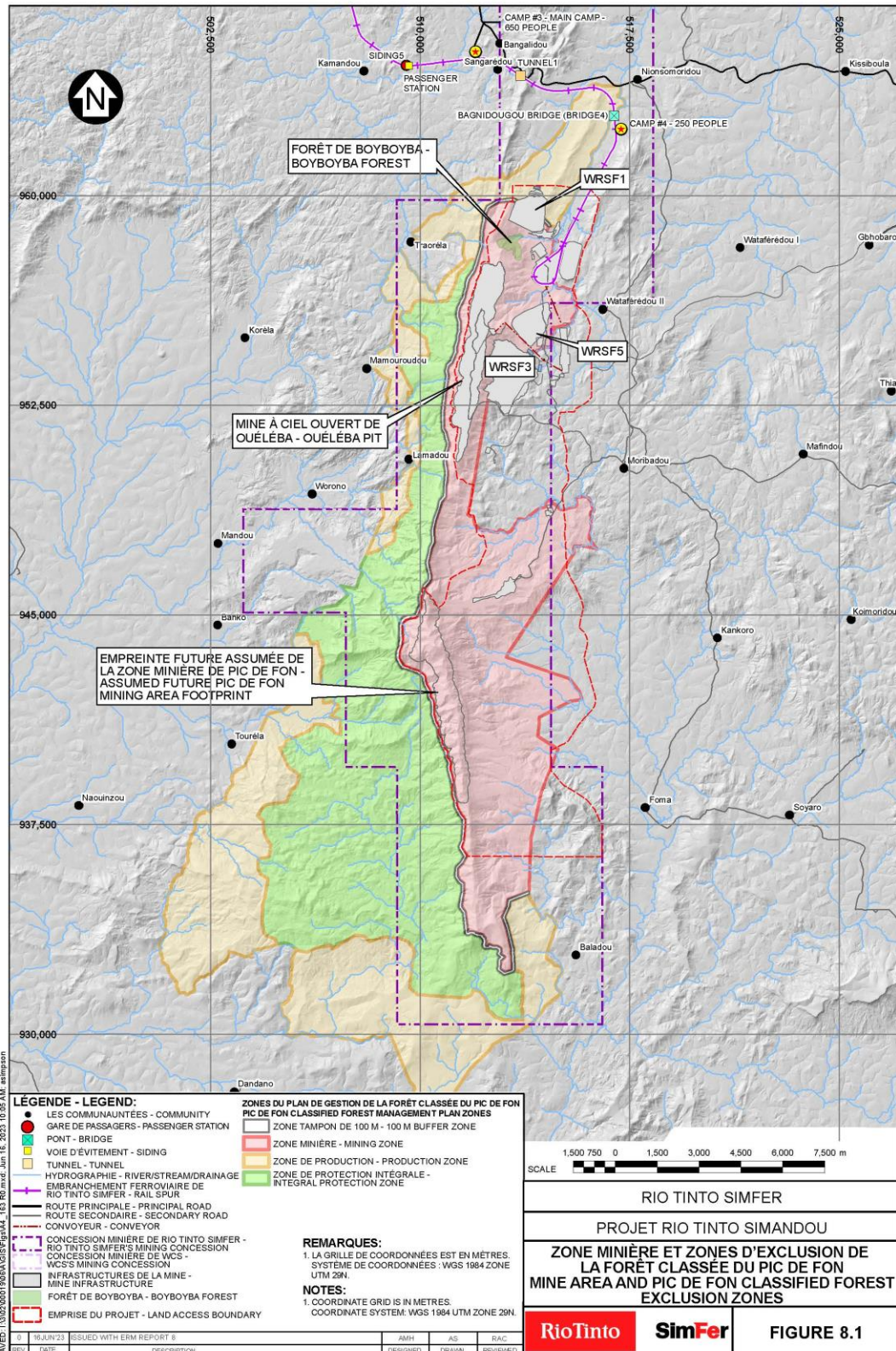
Le principal objectif du plan de gestion actualisé est de concilier la conservation de la biodiversité avec l'exploitation minière et la gestion durable des ressources naturelles renouvelables. Le plan de gestion définit un système de zonage spatial au sein de la forêt classée comprenant trois zones :

- une zone entièrement protégée (8 839 ha), où la plus grande biodiversité est conservée et protégée à des fins de recherche scientifique et autres
- une zone de production (8 048 ha), qui permet aux communautés locales de pratiquer de façon limitée la culture, le pâturage, la pêche, la chasse et la cueillette
- une zone minière (7 988 ha, dont une zone de sécurité de 385,4 ha), qui permet les activités autorisées dans la zone de production jusqu'à ce que les activités de développement de la mine soient lancées. Après le lancement de ces activités, l'accès de la communauté sera restreint pour des raisons de sécurité<sup>217</sup>

Figure 8.1 ci-dessous montre la zone minière et les zones d'exclusion de la forêt classée du Pic de Fon.

---

<sup>217</sup> À ce stade, on ne sait pas encore si la concession minière sera clôturée.



Source : Knight Piésold Consulting, juin 2023, envoyé par e-mail à ERM le 6 juin 2023

**Figure 8.1 Zone minière et zones d'exclusion de la forêt classée du Pic de Fon**

Les activités suivantes sont interdites dans toutes les parties de la forêt classée et sont supposées ne pas changer lors des mises à jour ultérieures du plan de gestion de la forêt classée du Pic de Fon :

- orpaillage ou lavage de l'or, qui provoquent la détérioration des bas fonds), les rendant impropres à la culture
- ouverture ou exploitation de carrières de sable, de gravier ou de pierres
- récolte du bois
- utilisation du feu ou abattage d'arbres pour récolter le miel de la chasse aux abeilles<sup>218</sup>
- abattage d'arbres pour récolter des fruits ou cueillir des fruits non mûrs
- récolte du bois de chauffage à des fins commerciales
- pêche avec des filets à petites mailles (interdite pour protéger les jeunes poissons)
- pêche aux explosifs
- pêche aux poisons de toute nature
- construction de petits barrages à travers les cours d'eau pour créer des étangs de pêche (pour éviter de détourner l'eau du lit de la rivière)

---

<sup>218</sup> Selon le Plan d'aménagement et de gestion de la forêt classée du Pic de Fon 2010-2030 (Rio Tinto, CNSES et CEGENS, octobre 2010), la récolte de miel résultant de la chasse aux abeilles par le feu et l'abattage d'arbres est pratiquée dans la forêt classée. Comme la chasse aux abeilles peut provoquer des feux de forêt et décimer les colonies d'abeilles, les techniques d'apiculture sont davantage conseillées pour la récolte du miel. Néanmoins, l'apiculture n'est pas autorisée dans la zone entièrement protégée.

Tableau 8.1 énumère toutes les activités interdites dans chacune des différentes zones de la forêt classée.

D'autres restrictions générales s'appliquent aux activités forestières, notamment :

- La chasse est interdite dans la forêt pendant les 20 ans que durera le plan d'aménagement et de gestion, conformément à un avis publié par la confrérie des chasseurs. Le suivi est assuré par les COGEF, le CFZ et le service forestier.
- Les activités agricoles se limitent à la culture des bas-fonds. Si ceux-ci disposent de sources d'eau et d'une couverture importante de palmiers raphia, ils ne seront pas cultivés. Les agriculteurs touchés seront aidés à développer des terres en dehors de la zone. Aucun défrichage ne sera autorisé pour l'ouverture de nouvelles zones agricoles.
- Les plantations d'arbres fruitiers pérennes constituent une activité agricole majeure dans et autour de la forêt classée, produisant du café, du cacao, des bananes, du kola et des avocats. La plupart des plantations se trouvent dans le sud, près des villages de Dandano et Banko. Une convention d'entretien et d'exploitation doit être négociée entre les occupants, les COGEF et le CFZ. L'établissement de nouvelles plantations d'arbres fruitiers et l'agrandissement des plantations existantes ne seront pas autorisés.
- Le pâturage (à l'exclusion du pâturage du zébu, qui est expressément interdit) n'est autorisé dans les zones de savane herbeuse qu'à des densités allant jusqu'à 15 têtes par hectare, afin d'éviter le surpâturage. Les autorités chargées de l'élevage surveilleront le respect de cette règle afin de s'assurer que la faune sauvage n'est pas contaminée par des animaux domestiques malades.
- Les zones de pâturage appropriées seront identifiées par le CFZ en coopération avec les éleveurs, les COGEF et Simfer. Le CFZ et les COGEF veilleront à ce que cette activité soit bénéfique aux intérêts de toutes les parties prenantes.
- Des enquêtes seront régulièrement menées pour surveiller la régénération des ressources en bois.
- Le maraîchage est autorisé mais sera dirigé vers les villages intéressés et les bas fonds appropriés.
- La pêche sera autorisée dans la zone de production et la zone minière pour la consommation locale uniquement. Si les quantités capturées dépassent cet usage et sont vendues sur le marché commercial, les COGEF doivent s'assurer que l'activité est durable et bénéfique pour la communauté locale.
- Il n'y aura pas de récolte de bois dans la forêt classée pendant la durée du plan de développement, à l'exception de la récolte de bois à des fins de construction rurale ou de combustible pour répondre aux besoins des ménages dans la zone de production et dans la zone minière. La récolte des produits forestiers autres que le bois, tels que les plantes médicinales, la paille, les fruits et baies sauvages, la vigne, le bambou, le raphia et le miel, pourra se poursuivre dans la zone de production et la zone minière, mais uniquement pour un usage domestique.

### 8.1.1.1 Zone entièrement protégée

La zone entièrement protégée couvre 8 839 ha de la forêt classée. Elle englobe les parties les plus intactes de la forêt du côté ouest de la crête du Simandou et certains secteurs à flanc de montagne.

Elle est identifiée comme le cœur de la forêt classée, ainsi que comme un réservoir génétique de la flore et de la faune où la plus grande biodiversité est conservée et protégée à des fins de recherche scientifique et autres.



### 8.1.1.2 Zone de production

La zone de production couvre 8 048 ha de la forêt classée. Elle est située principalement sur les limites sud, sud-ouest et nord. Elle est composée de vastes plantations d'arbres fruitiers, de zones cultivées telles que les bas fonds et les plaines, et de grandes étendues de savane herbeuse qui ont été créées par une longue présence humaine et des incendies fréquents et sont utilisés pour le pâturage de gros bétail.

### 8.1.1.3 Zone minière

Les activités autorisées dans la zone de production (par ex. l'entretien et la récolte des plantations, des palmeraies, la pêche et l'utilisation des bas fonds pour l'agriculture) seront également autorisées dans la zone minière jusqu'à ce que les activités de développement de la mine soient lancées et que les infrastructures de la mine soient construites. Une fois que les activités de développement et de construction de la mine commenceront, l'accès de la communauté à la zone minière devra être contrôlé et restreint pour des raisons de sécurité.

### 8.1.1.4 Zones et catégories d'activités dans la forêt classée

Le tableau suivant résume les droits d'utilisation, les activités interdites et les accords de gestion pour les trois zones de la forêt classée.

**Tableau 8.1 Zones et catégories d'activités dans la forêt classée**

Zone	Droit d'utilisation	Activités interdites	Accords de gestion
Zone entièrement protégée	Non	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Exploitation et entretien des fruits</li> <li>■ plantations d'arbres, dont</li> <li>■ bananeraies</li> <li>■ Pâturage</li> <li>■ Chasse</li> <li>■ Pêche de toute nature</li> <li>■ Utilisation des bas fonds à toutes fins (culture du raphia)</li> <li>■ Maraîchage</li> <li>■ Apiculture</li> <li>■ Récolte de vignes, bambous, rotin ou raphia</li> <li>■ Récolte du bois, dont le bois d'œuvre, le bois pour la construction rurale et le bois de chauffage</li> <li>■ Récolte de fruits et baies sauvages (kola amer, fêfê, kani ou seveguè, néré)</li> <li>■ Récolte de plantes médicinales et de la paille</li> <li>■ Récolte de palmiers sauvages</li> <li>■ Démarrage des incendies</li> <li>■ Orpaillage</li> <li>■ Ouverture ou exploitation de carrières de sable, de gravier ou de pierre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Gestion de la biodiversité, comme les déplacements du bétail</li> <li>■ Contrôle et surveillance</li> <li>■ Sylviculture</li> <li>■ Reboisement</li> <li>■ Gestion des incendies</li> <li>■ Protection de la faune</li> <li>■ Protection de la régénération naturelle</li> <li>■ Protection des sources</li> </ul>

Zone	Droit d'utilisation	Activités interdites	Accords de gestion
Zone de production	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Récolte de bois pour la construction rurale</li> <li>■ Récolte du bois de chauffage</li> <li>■ Récolte de fruits pour la consommation domestique</li> <li>■ Récolte de paille, bambou, vignes et raphia</li> <li>■ Récolte de plantes médicinales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Orpaillage</li> <li>■ Ouverture ou exploitation de carrières de sable, de gravier ou de pierre</li> <li>■ Récolte de bois d'œuvre</li> <li>■ Utilisation du feu ou abattage d'arbres pour récolter le miel</li> <li>■ Abattage d'arbres pour récolter des fruits ou cueillir des fruits non mûrs</li> <li>■ Récolte du bois de chauffage à des fins commerciales</li> <li>■ Pêche avec des filets à petites mailles (interdite pour protéger les jeunes poissons)</li> <li>■ Pêche aux explosifs</li> <li>■ Pêche aux poisons de toute nature</li> <li>■ Pêche avec des barrages (interdits pour éviter les inondations)</li> <li>■ Chasse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Gestion de la biodiversité</li> <li>■ Contrôle et surveillance</li> <li>■ Sylviculture</li> <li>■ Reboisement</li> <li>■ Gestion des incendies</li> <li>■ Protection de la faune</li> <li>■ Protection de la régénération naturelle</li> <li>■ Protection des sources</li> <li>■ Recherche</li> </ul>
Zone minière	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Récolte de bois pour la construction rurale</li> <li>■ Récolte du bois de chauffage</li> <li>■ Récolte de fruits pour la consommation domestique</li> <li>■ Récolte de paille, bambou, vignes et raphia</li> <li>■ Récolte de plantes médicinales</li> <li>■</li> <li>■ Ces droits devront être abandonnés à mesure que les travaux de la mine progresseront.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Orpaillage</li> <li>■ Ouverture ou exploitation de carrières de sable, de gravier ou de pierre</li> <li>■ Récolte de bois d'œuvre</li> <li>■ Utilisation du feu ou abattage d'arbres pour récolter le miel</li> <li>■ Abattage d'arbres pour récolter des fruits ou cueillir des fruits non mûrs</li> <li>■ Récolte du bois de chauffage à des fins commerciales</li> <li>■ Pêche avec des filets à petites mailles (interdite pour protéger les jeunes poissons)</li> <li>■ Pêche aux explosifs</li> <li>■ Pêche aux poisons de toute nature</li> <li>■ Pêche avec des barrages (interdits pour éviter les inondations)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Gestion de la biodiversité</li> <li>■ Contrôle et surveillance</li> <li>■ Gestion des incendies</li> <li>■ Protection de la faune</li> <li>■ Protection des sources</li> <li>■</li> </ul>

Source : Plan de gestion et d'aménagement de la forêt classée du Pic de Fon 2010–2030 (octobre 2010)

### 8.1.2 Analyse de la couverture terrestre

Cette section présente l'utilisation des terres et la couverture terrestre dans et autour de la concession minière et le long de l'embranchement ferroviaire, comme l'illustrent la Figure 8.2 et la Figure 8.3 ci-dessous. Les informations relatives à la zone de concession minière ont été obtenues sur la base des

travaux de cartographie de l'utilisation des terres élaborés par AfricaWide Consulting en novembre 2022 dans le cadre des travaux d'élaboration de l'EISE. Les informations sur l'utilisation des terres pour l'embranchement ferroviaire ont été obtenues à l'aide des données SENTINEL-2 sur la couverture terrestre, qui sont accessibles au public. Au moment de la préparation de la présente étude socio-économique de base, ERM n'a pas effectué de vérification au sol de l'analyse cartographique des terres.

La superficie de la concession minière est de 106,52 km<sup>2</sup>. Comme le montre le Tableau 8.2 ci-dessous, environ 67,58 % du territoire de la concession minière est couvert de prairies (notamment des prairies boisées, des prairies et des prairies submontagnardes). Viennent ensuite la forêt secondaire submontagnarde (10,80 % de la superficie de la concession minière), les forêts (10,26 %) et la sylviculture secondaire (environ 4 %), situées principalement le long de la limite sud-ouest de la concession minière, à la frontière avec la zone entièrement protégée de la forêt classée du Pic de Fon. Environ 4 % de la zone est occupée par des activités anthropiques qui sont associées aux activités de Rio Tinto Simfer. Il n'y a pas de colonies permanentes dans la concession minière.

**Tableau 8.2 Utilisation des terres dans la zone de concession minière**

Utilisation des terres	Zone de concession minière (km <sup>2</sup> )	% de la zone de concession minière
Prairie boisée	49,97	46,91 %
Prairie	14,02	13,16 %
Forêt secondaire submontagnarde	11,51	10,80 %
Forêt	10,93	10,26 %
Prairie submontagnarde	8,00	7,51 %
Sylviculture secondaire	4,20	3,94 %
Anthropique	4,20	3,94 %
Forêt-galerie	3,13	2,94 %
Forêt submontagnarde	0,52	0,49 %
Sylviculture primaire	0,05	0,05 %
<b>Total</b>	<b>106,52</b>	<b>100,00 %</b>

Source : Analyse ERM basée sur la cartographie de l'utilisation des terres d'AfricaWide Consulting, fournie par AfricaWide Consulting par e-mail à ERM le 1<sup>er</sup> décembre 2022

km<sup>2</sup> = kilomètre carré

La zone d'infrastructure minière a une superficie totale de 17,78 km<sup>2</sup> et, comme la zone de concession minière, elle est principalement couverte de prairies à 67,32 % (notamment de prairies boisées, de prairies et de prairies submontagnardes).

Tableau 8.3 ci-dessous indique la couverture terrestre dans le secteur de l'infrastructure minière.

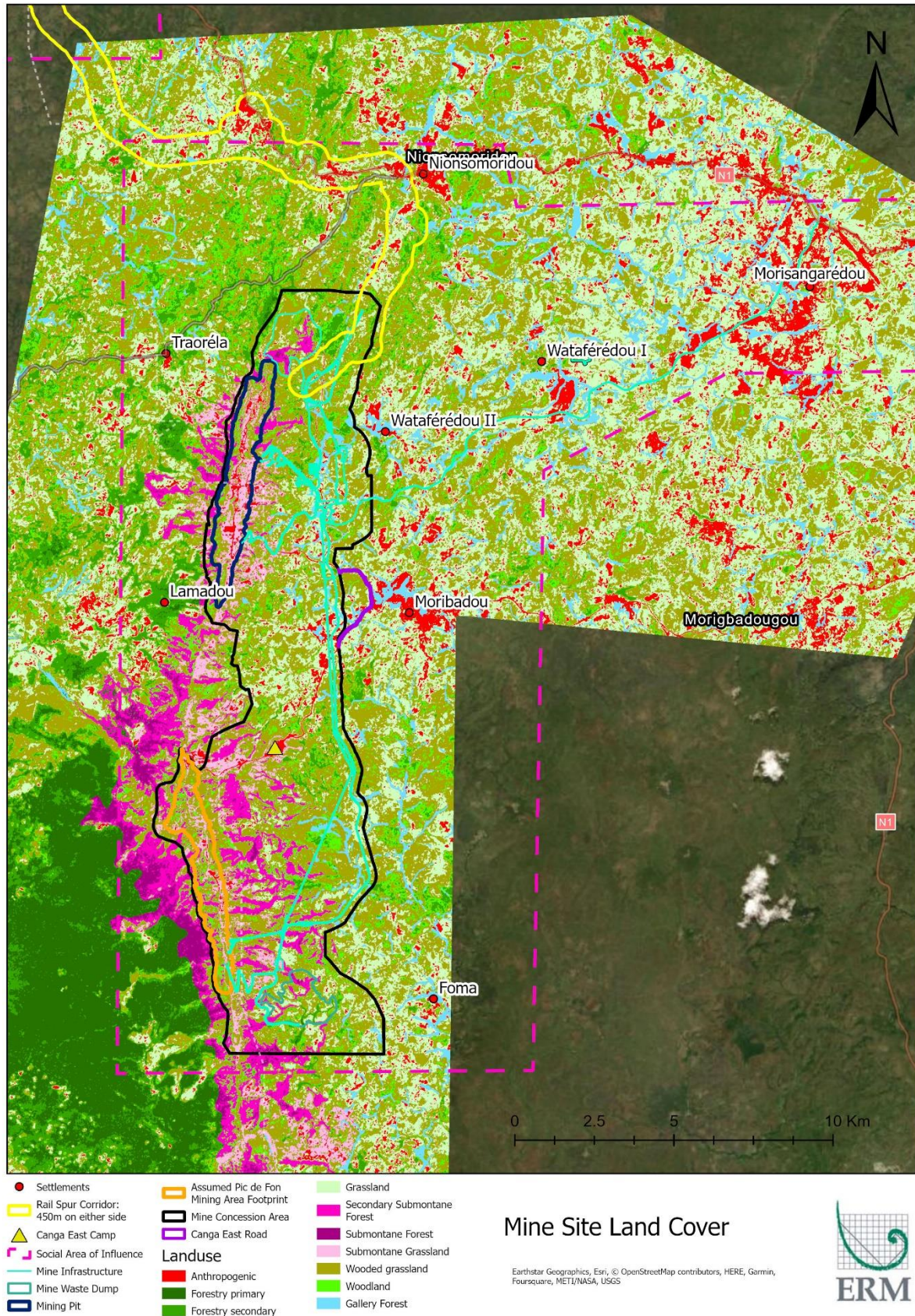
**Tableau 8.3 Utilisation des terres dans la zone d'infrastructure minière**

Utilisation des terres	Zone d'infrastructure minière (km <sup>2</sup> )	% de la zone d'infrastructure minière
Prairie boisée	7,63	42,93 %
Prairie submontagnarde	2,99	16,81 %
Forêt	1,89	10,63 %
Forêt secondaire submontagnarde	1,56	8,75 %
Anthropique	1,45	8,14 %
Forêt-galerie	0,56	3,17 %
Prairie	1,35	7,59 %
Sylviculture secondaire	0,30	1,69 %
Forêt submontagnarde	0,04	0,24 %
Sylviculture primaire	0,01	0,08 %
<b>Total</b>	<b>17,78</b>	<b>100,00 %</b>

Source : Analyse ERM basée sur la cartographie de l'utilisation des terres d'AfricaWide Consulting, fournie par AfricaWide Consulting par e-mail à ERM le 1<sup>er</sup> décembre 2022

km<sup>2</sup> = kilomètre carré

Figure 8.2 ci-dessous montre la couverture terrestre dans le secteur de l'infrastructure minière. Elle montre également la couverture terrestre d'une partie de la ZI sociale, à savoir les zones situées entre les zones d'habitation de Moribadou, Wataférédou I, Wataférédou II, Nionsomridorou, Moridangarédou et Foma. Elles se caractérisent par une forte présence anthropique et des prairies (notamment des prairies boisées), avec des forêts dispersées. Un autre type de couverture terrestre se trouve autour des localités de Lamadou et de Traoréla, qui sont principalement entourées de forêts.



Source : ERM sur la base des données fournies par la carte de l'utilisation des terres d'AfricaWide, 2 décembre 2022

**Figure 8.2 Zone d'influence sociale**

Comme il est indiqué à la section 8.1.1, la concession minière est située dans la forêt classée du Pic de Fon. Plus précisément, la forêt classée du Pic de Fon couvre 96 % (102,16 km<sup>2</sup>) de la superficie totale de la mine (106,52 km<sup>2</sup>). Le tableau ci-dessous indique les types d'utilisation des terres qui se chevauchent entre la forêt classée du Pic de Fond et la concession minière.

**Tableau 8.4 Utilisation des terres de la forêt classée du Pic de Fon dans la zone de concession minière**

Nom de la zone protégée	Zone du corridor de l'embranchement ferroviaire	Zone située dans la zone de concession minière (km <sup>2</sup> )	Zone au sein de la zone de concession minière (%)
Forêt classée du Pic de Fon	Prairie	14,41	14,10
	Forêt	11,04	10,80
	Prairie boisée	49,75	48,69
	Anthropique	3,91	3,82
	Sylviculture secondaire	4,79	4,69
	Sylviculture primaire	0,05	0,05
	Forêt submontagnarde	0,52	0,51
	Forêt secondaire submontagnarde	11,18	10,95
	Prairie submontagnarde	6,51	6,38
<b>TOTAL</b>		<b>102,16</b>	<b>100%</b>

Source : Analyse ERM basée sur la cartographie de l'utilisation des terres d'AfricaWide Consulting, fournie par AfricaWide Consulting par e-mail à ERM le 1<sup>er</sup> décembre 2022

km<sup>2</sup> = kilomètre carré

Le corridor de l'embranchement ferroviaire (défini comme une zone tampon de 450 m de part et d'autre de l'axe de l'embranchement ferroviaire) occupe une superficie de 6 811,16 ha (68,11 km<sup>2</sup>). Comme l'indique le Tableau 8.5 ci-dessous, les terres situées le long du corridor de l'embranchement ferroviaire sont en grande partie couvertes d'arbres (65,29 %) et d'arbustes (34,48 %). Aucune zone urbaine, aucun terrain agricole ni cours d'eau n'ont été représentés.

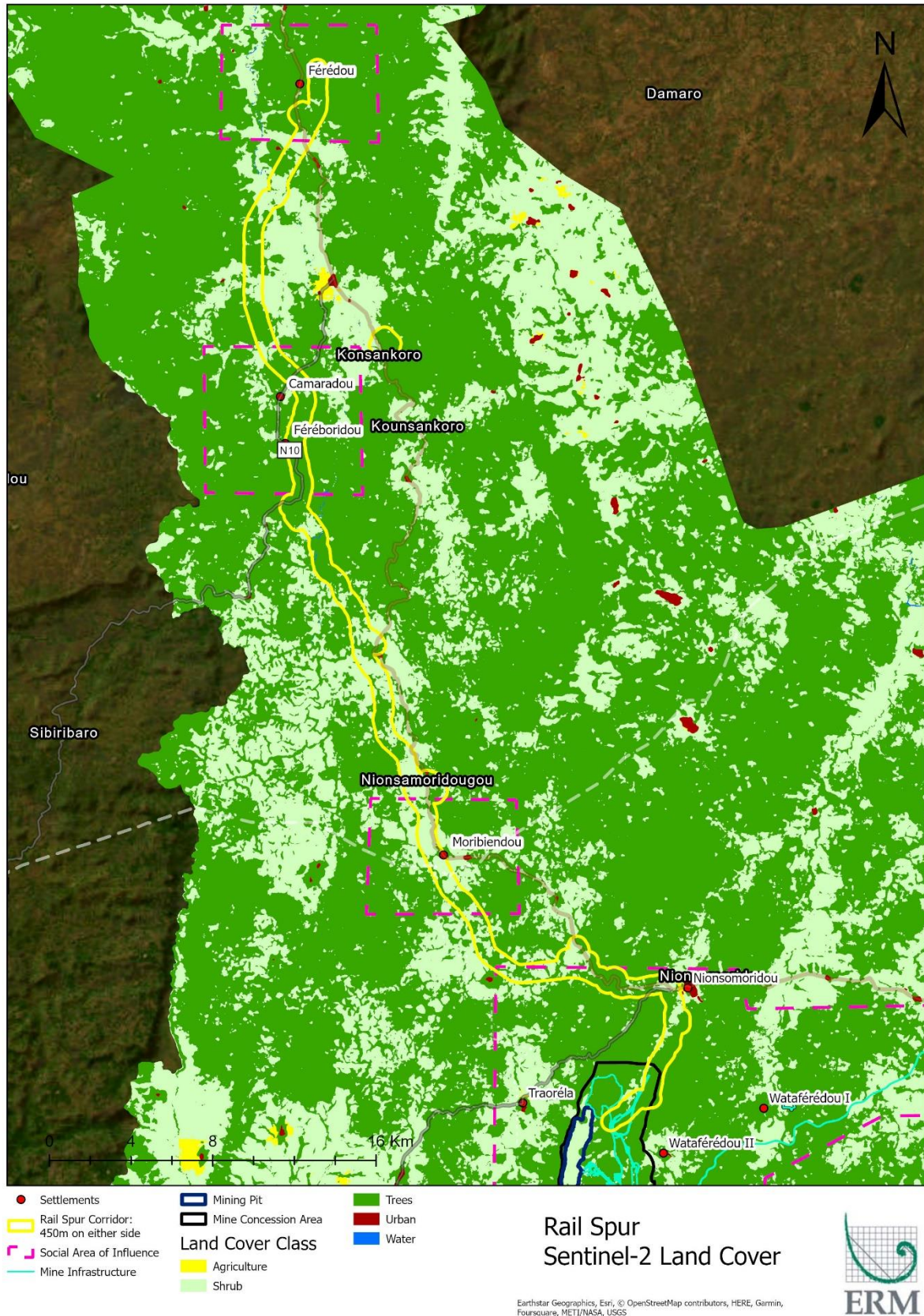
**Tableau 8.5 Utilisation des terres le long du corridor de l'embranchement ferroviaire**

Type de couverture terrestre SENTINEL-2	Zone du corridor de l'embranchement ferroviaire (ha)	% de la superficie du corridor de l'embranchement ferroviaire
Agriculture	2,36	0,03 %
Arbustes	2 348,75	34,48 %
Arbres	4 446,98	65,29 %
Urbaine	6,18	0,09 %
Eau	6,89	0,10 %
<b>TOTAL</b>	<b>6 811,16</b>	<b>100,00 %</b>

Source : ERM d'après la couverture terrestre de 10 m de SENTINEL-2, décembre 2022

ha = hectare





Source : ERM d'après la couverture terrestre de 10 m de SENTINEL-2, décembre 2022

**Figure 8.3 Couverture terrestre Sentinel-2 de l'embranchement ferroviaire**

## 8.2 Gestion des sols

Le Code foncier et domanial (CFD) est le principal instrument législatif régissant la gestion foncière en Guinée. Cette loi traite principalement des spécificités urbaines. Le CFD précise que les communes rurales sont responsables de la gestion des terres et des biens communautaires<sup>219</sup>. Toutefois, le CFD ne tient pas compte des spécificités des terres rurales coutumières<sup>220</sup>.

En raison de la nature imprécise de la CFD concernant le régime foncier rural<sup>221</sup>, le gouvernement et la Banque mondiale ont adopté la Déclaration de politique foncière en milieu rural en 2001 afin de faciliter la reconnaissance des droits fonciers locaux. Toutefois, selon Land Portal, cette politique n'est pas pleinement mise en œuvre<sup>222</sup>.

Le Code minier reconnaît en principe la validité des droits fonciers ancestraux. L'article 124 de cette loi prévoit que les titulaires de titres miniers doivent indemniser les « occupants légitimes du terrain » concerné, afin de compenser la « perturbation de la jouissance » subie par ces derniers<sup>223</sup>.

Les principales institutions chargées de la gestion foncière (notamment la planification de la réinstallation) aux niveaux régional et local sont présentées dans le Tableau 8.6 ci-après.

**Tableau 8.6 Institutions chargées du régime foncier**

Organisme	Rôle et responsabilités
<i>Niveau régional</i>	
Préfet / Sous-préfets	<p>Le préfet et les sous-préfets représentent le gouvernement national au niveau local et, à ce titre, exercent localement les pouvoirs qui sont constitutionnellement attribués au gouvernement national. Le préfet prend des arrêtés rédigés pour l'application des lois et règlements, par exemple pour fermer un bâtiment non conforme aux exigences de sécurité, délivrer des permis de construire pour de petites constructions, modifier les règles de circulation des véhicules (limitation de vitesse locale), etc.</p> <p>Dans la pratique, le préfet est chargé de superviser les travaux des commissions foncières, les activités d'engagement des parties prenantes, l'exécution des accords fonciers et de soutenir la procédure de règlement des griefs.</p>
Commissions foncières	<p>Les commissions foncières sont notamment chargées d'agir au nom de l'État pour garantir l'occupation des terres du projet. Cela comprend des interventions pour les enquêtes, la réinstallation et l'indemnisation, la restauration des moyens de subsistance et la gestion des mécanismes de règlement des griefs.</p> <p>Sans limitation, ils ont également des responsabilités en vertu du Code foncier et du Code domanial en cas d'expropriation, notamment s'il existe des accords négociés.</p> <p>Il est également chargé de donner son avis avant toute déclaration d'opération urgente et d'utilité publique nécessaire à la mise en œuvre d'une procédure d'expropriation d'urgence.</p> <p>En application du code foncier et domanial, chaque commission foncière est composée de sept membres, dont quatre sont nommés par les ministres responsables de l'urbanisme, de l'agriculture, de l'administration territoriale et de la décentralisation, des mines et de la géologie. Les trois autres sont nommés par le Préfet. La Commission foncière est dirigée par le représentant désigné par le Ministère chargé de l'urbanisme.</p> <p>La Commission foncière est également chargée d'aider l'État à trouver et à obtenir rapidement des terres de remplacement et la sécurité d'occupation pour les PAP déplacées physiquement et économiquement, le cas échéant.</p>

<sup>219</sup> Gouvernement de la Guinée, 1992. Code foncier et domanial. Extrait de : <https://www.invest.gov.gn/document/code-foncier-et-domanial>.

<sup>220</sup> Foncier et Développement. Guinée. Extrait de : <http://www.foncier-developpement.fr/pays/afrique-de-louest/guinee-2/>.

<sup>221</sup> Foncier et Développement. Guinée. Extrait de : <http://www.foncier-developpement.fr/pays/afrique-de-louest/guinee-2/>.

<sup>222</sup> Land Portal, 2022. Guinée, Contexte et gouvernance foncière. Extrait de : <https://landportal.org/book/narratives/2022/guinea#ref13>.

<sup>223</sup> Loi n°2011-06 du 9 septembre 2011 portant Code minier de la République de Guinée Modifié par la loi n°2013-53 du 8 avril 2013. Extrait de : <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/gui202782.pdf>.

Organisme	Rôle et responsabilités
Préfecture – Département de l'urbanisme et du logement	<p>Le Département de l'urbanisme et du logement est chargé d'exécuter le mandat du ministère de l'Urbanisme et du logement au sein de la préfecture. Il s'agit notamment d'établir le cadre de développement physique sur le territoire de la préfecture, notamment les communes rurales et urbaines.</p> <p>Le mandat comprend l'obligation d'élaborer plans ou schémas directeurs, plans locaux d'urbanisme et le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme – SDAU. Ce dernier définit les principales orientations du développement physique d'une zone urbaine (types et lieux d'utilisation des terres, infrastructures de transport, services publics et communautaires et zones de développement futur). Il n'y a pas de SDAU pour la ville de Beyla.</p>
Préfecture – Département de l'agriculture	<p>Le Département de l'agriculture est chargé d'exécuter le mandat du ministère de l'Agriculture au sein de la préfecture. Il peut en particulier et sans limitation fournir des données officielles sur la production agricole et la tarification à l'appui de l'évaluation des cultures dans la préfecture, examiner et approuver les données d'évaluation des cultures à des fins d'indemnisation et soutenir les programmes de restauration des moyens de subsistance terrestres.</p>
Préfecture – Département des travaux publics	<p>Le Département des travaux publics est chargé d'exécuter le mandat du ministère des Travaux publics dans la préfecture. Le personnel du département participera à des missions sur le terrain et contribuera en particulier à l'approbation de la disposition finale de l'infrastructure principale du projet et de l'infrastructure minière.</p>
<i>Niveau local</i>	
Communes rurales	<p>Elles doivent soutenir le processus d'engagement des parties prenantes dans le cadre de la planification et mise en œuvre de la réinstallation, qui peut aller jusqu'au règlement des litiges liés à la propriété des biens. Au titre du Code pastoral, les collectivités locales sont également responsables de la gestion des pâturages.</p>
Maire, représentant du district ou du secteur	<p>En pratique, le maire, le représentant de district ou de secteur de chaque zone concernée est un lien essentiel entre les PAP, les autorités traditionnelles, les représentants des départements ministériels au niveau local et la Commission foncière. Ces autorités participent généralement, en particulier en qualité de témoins, à toutes les discussions et négociations entre l'État et les populations affectées.</p>
Huissier de justice	<p>Conformément à la convention de base modifiée et consolidée<sup>224</sup> et à la convention Build Operate Transfer<sup>225</sup>, un huissier de justice indépendant sera notamment présent et observera, le cas échéant, le processus de mise en œuvre du cadre du PARC et émettra des rapports certifiant notamment et sans limitation la procédure suivie, le consentement libre et éclairé des PAP éligibles et la compréhension par les témoins signataires des accords fonciers conclus de leurs droits et responsabilités en vertu de la loi et des accords fonciers.</p>
Conseil des sages du village	<p>Participe, dans la pratique, d'une manière culturellement appropriée, aux discussions et négociations entre l'État et les PAP et communautés affectées et aide à la résolution des conflits sur tout actif contesté dans le cadre du mécanisme de règlement des griefs.</p>

Source : Chapitre 15 de l'Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012, Plan d'action de réinstallation et de compensation (PARC), Simfer, 2018

PAP = *Personne affectée par le projet*

Le conseil communal est chargé de préparer un Plan de développement local (PDL) qui établit un programme de développement et d'entretien des infrastructures et des services publics sur le territoire

<sup>224</sup> Convention de base modifiée et consolidée pour l'exploitation des gisements de fer de Simandou, conclue le 26 mai 2014 entre l'État, Simfer SA et Rio Tinto Mining and Exploration Limited et ratifiée conformément à la loi L/2014/011/AN du 14 juin 2014, au décret D/2014/143/PRG/SGG du 18 juin 2014 et au décret D/2014/153/PRG/SGG du 7 juillet 2014 4 publié dans le numéro spécial du Journal officiel de la République de Guinée daté de juillet 2014. La présente Convention de base modifiée et consolidée modifie la Convention de base de Simandou entrée en vigueur le 26 novembre 2002 et ses annexes qui ont été ratifiées par l'Assemblée nationale guinéenne par la loi L/2003/003/AN du 3 février 2003.

<sup>225</sup> La convention BOT de Simandou relative aux infrastructures ferroviaires et portuaires nécessaires au projet Simandou, entrée en vigueur le 26 mai 2014 et ratifiée conformément à la loi L/2014/012/AN du 14 juin 2014, au décret D/2014/144/PRG/SGG du 18 juin 2014 et au décret D/2014/154/PRG/SGG du 7 juillet 2014, publiée dans le numéro spécial du Journal officiel de la République de la Guinée datée de juillet 2014.

de la RDC – le Programme d'appui aux communautés villageoises – PACV entend accompagner les conseils dans l'élaboration de ces PDL.

Kérouané, Macenta et Kouankan ont mis en place un PDL. Beyla élabore toujours son PDL. Les PDL définissent des objectifs de développement généraux appelés orientations stratégiques. Kouankan a des objectifs dans les domaines suivants : éducation, santé, agriculture, élevage, hydraulique, communication, infrastructure économique/activités économiques, hygiène, environnement et sylviculture, organisations sociales, infrastructures socio-culturelles/sportives, bonne gouvernance et renforcement des capacités, infrastructures socio-administratives, électrification rurale, arts et métiers. Kérouané a des objectifs en éducation, santé, agriculture, élevage, hydraulique, communication (pistes), activités socio-économiques, environnement et sylviculture, pêche, éducation et protection de la petite enfance, bonne gouvernance et renforcement des capacités, et organisation sociale. Ces objectifs sont établis à la suite d'un diagnostic socio-économique complet du territoire.

Enfin, au sein des communautés rurales, plusieurs personnes ou groupes de personnes jouent un rôle important dans la gestion de la lignée et des terres communautaires. La hiérarchie des acteurs ayant un poids dans l'organisation sociale du village comprend :

- Le chef de famille qui a des responsabilités liées à la gestion des ressources et du travail au sein du noyau familial.
- Le chef de lignée qui joue le même rôle au sein de la famille élargie et du lignage. Le lignage est une unité particulièrement importante dans la gestion des ressources naturelles, car c'est à ce niveau que sont prises les décisions les plus importantes concernant l'utilisation des terres. En pratique, c'est à ce niveau que se fait le choix des modes de succession.
- Au niveau du village, le Conseil des sages est présidé par le chef de village qui constitue l'organe de décision suprême et assume une multitude de fonctions et de responsabilités, dont la gestion appropriée des ressources et le règlement des litiges et des conflits. Ses décisions sont sans appel ; toutes les familles importantes sont représentées et participent de manière consensuelle. C'est le chef de village, par exemple, qui décide de la date de début des travaux dans les champs.
- Les associations villageoises telles que les groupes mutuels et les groupes de chasseurs ont également une influence sur les décisions liées aux questions communautaires. Elles sont généralement administrées par des jeunes et des femmes. Leurs activités principales consistent à fournir des services et aider dans les champs pendant la saison des pluies.

Le système coutumier prévoit un régime de sécurité sociale, qui prend soin de tous les membres de la communauté, y compris des plus vulnérables. Le système tend à rejeter l'aliénation permanente des terres, car même si l'utilisateur actuel souhaite disposer de la terre, la famille et le lignage (qui ont aussi des droits sur la terre) ne souhaitent pas son aliénation.

Les autorités traditionnelles joueront un rôle clé dans le processus de réinstallation. Les responsabilités comprennent la participation aux enquêtes de base dans les villages, la validation des inventaires des biens des ménages et l'approbation des plans de développement des villages et d'utilisation des terres conformément aux directives nationales. De même, les autorités traditionnelles seront impliquées dans les accords d'utilisation des terres villageoises afin d'identifier les ressources, les propriétaires et les utilisateurs des actifs affectés et de parvenir à un consensus sur la compensation, les indemnités, le remplacement des terrains résidentiels et la restauration de la productivité agricole, y compris les transferts de terres agricoles à l'intérieur des villages. Les dirigeants du village participeront aux accords d'accès aux terres, appuieront la divulgation et la validation des plans d'action pour la réinstallation et des plans de restauration des moyens de subsistance, assisteront aux accords fonciers des ménages et surveilleront la mise en œuvre de la réinstallation, y compris les programmes de réinstallation physique ou de restauration des moyens de subsistance, selon le cas.

## 8.3 Régime foncier et propriété foncière

### 8.3.1 Introduction

En Guinée, la terre est administrée par des systèmes statutaires et coutumiers de régime foncier et de droits d'usage. L'enregistrement des droits de propriété, recommandé par le Code guinéen de la propriété, est limité dans la pratique. Le droit d'occuper et de cultiver des terres en Guinée rurale est largement administré par le système de régime foncier coutumier. La coutume locale voit le concept de propriété d'un point de vue collectif. La gestion des terres est organisée en ensembles de droits (c'est-à-dire en actions autorisées sur les terres et les ressources qu'elles contiennent). Ces ensembles de droits sont répartis en fonction des positions sociales des individus au sein de la communauté, selon une méthode de répartition qui semble différer considérablement en fonction de l'origine ethnique du fondateur de chaque localité (c.-à-d. lignée, un groupe de parents qui associe tous les individus qui ont un ancêtre masculin commun connu – voir la section 3.4 pour en savoir plus).

### 8.3.2 Régime foncier coutumier

Le droit d'occuper et de cultiver des terres en Guinée rurale est largement administré par le système de régime foncier coutumier. En résumé, les familles fondatrices sont considérées comme les « gardiens » de toutes les terres du village au nom de la communauté (connu sous le nom de *chef de terre, sotigui*) ; cette responsabilité (aussi appelée *droit éminent*) se transmet de génération en génération au sein de la lignée fondatrice. Ils sont responsables de l'attribution des terres aux membres de la communauté, de la gestion des conflits fonciers et de veiller au respect de certaines pratiques locales pour la préservation de la fertilité des terres, et notamment les jachères et les zones d'exclusion (sacrées). La lignée fondatrice attribue des terres à d'autres pour les utiliser à des fins résidentielles et agricoles comme suit :

- La famille fondatrice invite deux ou trois autres lignées à s'installer. Les nouveaux arrivants se voient attribuer des terres à défricher et à exploiter pour l'habitat et l'agriculture.
- Les familles nouvellement arrivées bénéficient initialement de droits conditionnels (*droits précaires*) sur la terre. Au fil du temps, la nature de la propriété foncière se transforme en un droit inconditionnel (*droits consolidés*), la nouvelle lignée prenant le contrôle total de la terre.

Par la suite, les lignées établies peuvent inviter d'autres lignées à s'établir et leur attribuer certaines de leurs terres. Par conséquent, dans certaines communautés, il peut y avoir plusieurs « générations » de lignées qui détiennent des droits consolidés sur leurs terres et constituent les lignées principales. L'accès à la terre pour les nouveaux arrivants peut donc être considéré comme un droit temporaire (*droit précaire*), accordé par la lignée fondatrice qui peut être confirmé au fil du temps. Les terres peuvent aussi être prêtées avec la permission du chef et des Sages<sup>226</sup>.

La terre appartient généralement aux hommes et en cas d'expropriation liée à des projets de développement, les femmes ne reçoivent pas les sommes collectées par le ménage à titre d'indemnisation. De même, en cas de décès du mari, les biens du défunt sont partagés entre les hommes de la famille et il est rare que la femme hérite de la terre<sup>227</sup>.

L'utilisation de ces terres peut souvent être soumise à des restrictions (par exemple, les plantations pérennes telles que les arbres fruitiers peuvent ne pas être autorisées). Le métayage ou la pratique de mise à disposition de terrains agricoles pour une saison ou à plus long terme en échange d'une partie de la récolte du métayer est courante dans la ZI sociale.

<sup>226</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

<sup>227</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, Appui au développement de l'aquaculture en Haute-Guinée. Extrait de : [Project Document Template \(undp.org\)](#) (consulté le 14 février 2023).

La majorité de la propriété foncière dans la ZI sociale est coutumière ; entre 80 % et 90 % des terres ont été héritées ou reçues en cadeau de la famille élargie. Néanmoins, les prêts (5 %), les accords familiaux et les achats directs existent également, même dans une mesure limitée.

Comme dans les zones rurales de la ZI sociale, le régime foncier est essentiellement coutumier, il n'y a généralement pas de titres de propriété ou d'autres preuves de propriété foncière. La propriété foncière ou immobilière repose en grande partie sur la tradition orale. Toutefois, les parties prenantes interrogées lors du travail de terrain d'ERM en 2022 ont indiqué qu'elles avaient l'impression qu'au cours des 10 dernières années, les ménages de Beyla obtenaient de plus en plus des titres de propriété officiels écrits pour éviter les litiges fonciers (voir la section 8.3.4). Beyla s'éloigne progressivement du régime foncier coutumier. C'est également le cas à Moribadou, en particulier pour les nouveaux lotissements récemment construits.

### 8.3.3 Régime foncier statutaire

Dans les zones urbaines, telles que Beyla et Kérouané, les ménages peuvent utiliser les documents suivants pour prouver leurs droits d'occupation :

- l'attestation de cession : convention par laquelle une partie transfère gratuitement à un tiers la propriété d'un bien. Cela peut concerner tout bien matériel ou immatériel qui n'est pas soumis à des réglementations spécifiques<sup>228</sup>
- l'attestation de vente
- le plan de masse : représentation cartographique d'une zone ou d'une parcelle délimitant la zone à construire ou à exploiter et fournissant des informations sur la topographie du terrain<sup>229</sup>
- le certificat de droit d'usage foncier
- le titre foncier (rarement) : certificat officiel de propriété foncière, c'est un document qui sécurise, garantit et protège le droit de propriété. Le titulaire du titre foncier est reconnu comme le seul et véritable propriétaire du terrain concerné<sup>230</sup>

À Kérouané, le Directeur préfectoral de l'Urbanisme, du Logement et de l'Aménagement du territoire, a décrit le processus d'acquisition foncière auprès des propriétaires coutumiers. Si un acheteur souhaite acheter un terrain ou une propriété à un propriétaire coutumier, ils doivent tous deux se rendre au bureau du logement dédié au sein de la Direction préfectorale de l'Urbanisme, du Logement et du Développement territorial pour obtenir un plan de terrain et un certificat de propriété. En octobre 2022, ce service coûtait 500 000 GNF et pouvait être effectué en une semaine.

### 8.3.4 Litiges fonciers

Au cours du travail de terrain d'ERM en 2022, certains cas de conflits fonciers, connus localement sous le nom de conflits domaniaux, ont été signalés à Beyla, Foma (très peu) et Kérouané. Les limites de la propriété n'étant pas précisées dans le cadre du régime foncier coutumier, certains ménages ont empiété sur les terres d'autres personnes. Cette situation est exacerbée à Beyla par l'expansion de la ville, qui crée une pression foncière. D'autres ménages peuvent contester la propriété des terres en se fondant sur des dons de terres passés d'une lignée à une autre.

En cas de règlement traditionnel des conflits, notamment les questions foncières, le conseil des sages du village est l'institution responsable. En général, les conflits au sein des villages et des villes sont réglés grâce à l'intervention des conseils locaux, sans qu'il ne soit fait appel aux autorités administratives ou aux tribunaux. En ce qui concerne la résolution formelle des conflits, la

<sup>228</sup> Projet Saveur – GF, 2022. Atelier de formation sur le processus d'obtention des actes de cession sur le foncier du 2 au 10 août 2022. [Diapositives PowerPoint].

<sup>229</sup> Ibid.

<sup>230</sup> Ibid.

sous-préfecture est l'organe administratif chargé d'entendre et de résoudre les conflits des habitants des villages ruraux. La préfecture assume une telle responsabilité dans la commune urbaine de Beyla. Si une affaire ne peut être résolue par la sous-préfecture, elle peut être renvoyée à la Justice de paix préfectorale, qui est chargée de juger les litiges fonciers<sup>231</sup>.

---

<sup>231</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

## 9 ÉVALUATION DE LA VULNERABILITE DANS LA ZONE D'INFLUENCE SOCIALE

Cette section identifie les groupes vulnérables aux niveaux national et régional et présente une évaluation de la vulnérabilité dans les communautés de la ZI sociale.

La norme de performance 1 de la SFI précise qu'il est nécessaire d'identifier les personnes et les groupes de personnes qui peuvent être affectés de façon différentielle ou disproportionnée par le projet en raison de leur statut défavorisé ou vulnérable. Les personnes et les groupes de personnes vulnérables peuvent être plus sensibles aux impacts négatifs ou avoir une capacité plus limitée à tirer parti des impacts bénéfiques. Des mesures d'atténuation et de gestion différenciées peuvent être nécessaires afin que les impacts néfastes ne touchent pas ces groupes de manière disproportionnée. La vulnérabilité est également un facteur important dans l'engagement des parties prenantes, car certains groupes de personnes peuvent disposer d'un accès plus limité à l'information et aux processus de prise de décision.

La vulnérabilité individuelle ou collective ou le statut défavorisé est une caractéristique préexistante qui est indépendante du projet et qui peut être reflétée par des facteurs comme le handicap, la langue, la culture, le sexe, la religion et le statut social. Elle peut aussi se manifester par un faible niveau d'accès aux ressources socio-économiques, sociales ou environnementales clés ou par une capacité limitée à s'adapter au changement. Les personnes ou les groupes de personnes vulnérables peuvent se voir refuser une représentation équitable dans la prise de décision communautaire ou peuvent généralement être rejetés par leurs pairs. Des facteurs tels que l'alphabétisation, la maladie, la pauvreté et la dépendance à l'égard de ressources naturelles uniques contribuent également au statut de personne défavorisée ou vulnérable. Les peuples autochtones, en tant que groupes sociaux ayant des identités distinctes des groupes dominants dans les sociétés nationales, font souvent partie des segments les plus marginalisés et vulnérables de la population.

À l'aide de ces orientations, des résultats de l'EISE de 2012<sup>232</sup>, des données sur les années d'engagement des parties prenantes menées par Rio Tinto<sup>233</sup>, ainsi que de l'engagement communautaire récemment achevé dans l'étude socio-économique d'ERM (travail de terrain d'ERM en 2022), des groupes potentiellement défavorisés ou vulnérables ont été identifiés aux niveaux national et régional, puis évalués dans le contexte local. Les groupes vulnérables qui ont été pris en compte dans la ZI sociale sont notamment : 1) les personnes en situation d'extrême pauvreté ; 2) Les femmes ; 3) Les enfants et les jeunes ; 4) Les ménages dirigés par des personnes âgées ; 5) les personnes handicapées ou malades chroniques ; 6) Les ménages et les particuliers sans terre, 7) Les travailleurs migrants ; 8) Les villages reculés ; 9) Les groupes ethniques marginaux et minoritaires ; et (10) Les réfugiés.

Cette analyse tient compte à la fois des impacts différentiels ou disproportionnés potentiels du projet et des vulnérabilités potentielles en termes d'engagement des parties prenantes (y compris l'accès à l'information et la participation aux processus de prise de décision). Il est important de noter que la vulnérabilité est décrite dans le contexte du projet, bien que ces groupes puissent également être confrontés à d'autres aspects de la vulnérabilité (comme indiqué ci-dessus). La sensibilité ou la vulnérabilité de ces groupes a été prise en compte, le cas échéant, dans l'évaluation des impacts socio-économiques potentiels dans les chapitres 15 à 17 de l'EISE de 2023. D'autres évaluations (p. ex., chapitre 19, Santé, sûreté et sécurité communautaires ; Chapitre 21, Droits humains) ont également examiné la vulnérabilité de ces groupes. En ce qui a trait à l'engagement des parties prenantes, ces groupes (et leurs limites) ont été et continuent d'être pris en considération dans la planification des activités d'engagement des parties prenantes, y compris la divulgation des informations, l'emplacement des activités de consultation et l'accès à celles-ci. De plus amples

<sup>232</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

<sup>233</sup> Plan d'engagement des parties prenantes, numéro de document HSSEC\_PLN\_050201, approuvé le 17 novembre 2022, fourni par Simfer S.A. par e-mail à ERM le 18 novembre 2022.



informations sont fournies dans le chapitre 4, Portée et engagement des parties prenantes, de l'EIES de 2023.

## 9.1 Identification des groupes vulnérables

On trouvera ci-après un résumé des classifications et groupes de vulnérabilité recensés et de leur pertinence aux niveaux national et régional.

### 9.1.1 Individus en extrême pauvreté

Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont très nombreuses en Guinée, étant donné que son économie dépend largement de l'agriculture de subsistance et est donc vulnérable aux fluctuations mondiales des prix des produits de base. En conséquence, la Guinée est confrontée à des défis socio-économiques majeurs. Comme indiqué à la section 6.1.1, au cours des 10 dernières années, la Guinée s'est classée au 182<sup>e</sup> rang de l'IDH en 2021 sur 191 pays, ce qui la classe dans la catégorie des pays à « faible développement humain ». Par conséquent, la vulnérabilité est fortement liée à la pauvreté dans le contexte guinéen, avec 43,70 % des Guinéens vivant en dessous du seuil national de pauvreté en 2018, ce qui équivaut à 5,8 millions de personnes vivant dans la pauvreté. En outre, 21,8 % des ménages souffrent d'insécurité alimentaire. Jusqu'à 82 % des ménages dans l'ensemble du pays ont enregistré une baisse de leurs revenus en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19<sup>234</sup>.

Comme indiqué à la section 0, au sein de la ZI sociale, les régions de Kankan et de N'Zérékoré sont deux des régions de Guinée où l'incidence de la pauvreté est la plus élevée, atteignant respectivement 43,40 % et 61,10 %. La proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté<sup>235</sup> et en dessous du seuil national de pauvreté en 2018 se situait entre 16 % et 20,90 % pour la région de Kankan et entre 20,90 % et 25,80 % pour Nzérékoré. En ce qui concerne les perceptions locales de l'extrême pauvreté, les parties prenantes de la ville de Beyla l'ont décrite comme un revenu mensuel de 100 000 GNF (11,75 euros) ou moins et ont noté que l'extrême pauvreté reste le principal facteur déterminant de la conception locale de la vulnérabilité.

### 9.1.2 Femmes

Selon les données disponibles les plus récentes, en 2018, les femmes en Guinée représentaient 18,60 % des chefs de famille<sup>236</sup>. En 2012 (les données les plus récentes disponibles au niveau rural), près de 55 % des ménages ruraux dirigés par une femme (45 % des ménages ruraux dirigés par un homme) vivent sous le seuil de pauvreté. Les femmes représentaient 60 % des personnes souffrant de faim chronique et la majorité des populations rurales vivaient dans la pauvreté<sup>237</sup>. Dans la société guinéenne traditionnelle, un certain nombre de pratiques tendent à déterminer le statut social des femmes comme inférieur à celui des hommes. Comme indiqué dans le chapitre 21 de l'EIES de 2023, Droits humains, les femmes sont également considérées comme un groupe vulnérable en raison de la discrimination sociétale généralisée dont elles sont victimes. Les femmes n'héritent pas ou ne possèdent pas de terres et jouent un rôle limité dans la politique et la prise de décisions aux niveaux communautaire et national. Bien qu'elles participent parfois aux conseils de village et à d'autres réunions traditionnelles, la position et le pouvoir des femmes dans les affaires et la prise de décision au niveau du village restent généralement limités. Les femmes ont généralement un faible niveau de développement social lorsqu'il est mesuré en termes d'alphabétisation, de niveau d'instruction ou d'état de santé général<sup>238</sup>.

<sup>234</sup> Source : Poverty & Equity Brief, Guinée Afrique occidentale et centrale, octobre 2020. Extrait de : [Global\\_POVEQ\\_GIN.pdf \(worldbank.org\)](#) (consulté le 20 décembre 2022).

<sup>235</sup> La Banque mondiale définit l'« extrême pauvreté » comme le fait de vivre avec moins de 1,90 dollar par personne et par jour.

<sup>236</sup> Source : La Banque mondiale. Extrait de : [Ménages régis par des femmes \(% de ménages avec une femme comme chef de famille\) – Guinée | Données \(worldbank.org\)](#) (consulté le 20 décembre 2022).

<sup>237</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

<sup>238</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

### 9.1.3 Enfants et jeunes

Les enfants (en particulier ceux de moins de 15 ans) peuvent être particulièrement vulnérables, car ils sont considérés comme plus sensibles que les adultes, particulièrement en ce qui concerne les effets sur leur capacité à comprendre les impacts du projet et à s'y adapter (p. ex. qualité de l'air, circulation, bruit). Les intérêts des enfants ne sont pas toujours représentés dans les processus d'engagement des parties prenantes et de prise de décisions. Comme indiqué à la section 4.1.2, plus de la moitié de la population totale de la Guinée était âgée de moins de 15 ans. Selon les données du recensement de 2014, l'âge moyen en Guinée était de 17,3 ans en 2014.

Comme indiqué dans le chapitre 21, Droits humains, de l'EIES 2023, les enfants sont également considérés comme un groupe vulnérable dans certaines circonstances à cause du travail des enfants qui serait élevé - les enfants représentent environ 20 % de la population active totale, et 26 % des travailleurs agricoles. On estime que la moitié des enfants de moins de 15 ans travaillent. En raison du manque d'argent, de ressources humaines qualifiées et de facteurs sociaux, la Guinée ne dispose pas encore d'un système de protection de l'enfance opérationnel pour relever ces défis.

La présence d'enfants est constatée dans toutes les zones d'habitation de la zone d'influence sociale, bien que l'on ne dispose pas d'informations précises sur leur nombre dans chaque zone d'habitation.

Aux fins de la présente étude, les jeunes sont définis quantitativement comme des personnes âgées d'environ 15 à 24 ans ou, compte tenu des variations selon le contexte culturel, qualitativement par leur degré d'indépendance en ce qui concerne l'obtention de moyens de subsistance, leur statut relationnel et leurs conditions de vie. Les jeunes peuvent être reconnus comme vulnérables, mais d'une manière différente des autres catégories. À la fleur de l'âge, mais souvent confrontés à un avenir inconnu, les jeunes peuvent être considérés à la fois comme des personnes autonomes et démunies. Les jeunes sont vulnérables dans la mesure où ils se trouvent entre la dépendance (enfance) et l'indépendance (âge adulte) ; sans accès aux ressources et à un soutien pour faciliter leur transition vers l'âge adulte, les jeunes peuvent être confrontés à un degré élevé d'instabilité dans leur vie. Autre caractéristique de la jeunesse : c'est une période où les individus développent leur identité et remettent en question les normes sociétales ; lorsque les jeunes ont l'impression que leurs perspectives économiques et sociales sont limitées, ils peuvent adopter un comportement antisocial, comme l'a noté l'EISE de 2012.

### 9.1.4 Personnes âgées et ménages dirigés par des personnes âgées

Les personnes âgées ou les ménages dirigés par des personnes âgées sont généralement reconnus comme vulnérables. Ils dépendent souvent des jeunes générations pour l'aide dont ils ont besoin afin de satisfaire leurs besoins fondamentaux (p. ex. logement, eau, nourriture). Ils préfèrent généralement que leur mode de vie reste inchangé et sont moins susceptibles de s'adapter rapidement au changement. Les personnes âgées peuvent avoir du mal à faire face aux changements de leur environnement en raison de la détérioration de leurs capacités physiques et/ou mentales. En outre, les personnes âgées ou retraitées sont également susceptibles d'être plus limitées financièrement, en raison de la prévalence de revenus fixes. Ne faisant pas partie de la main d'œuvre active, les personnes âgées ne sont généralement pas en mesure de profiter des avantages généralement associés aux grands projets tels que le projet. La force physique et une bonne santé sont essentielles dans un environnement où la plupart des ménages pratiquent une agriculture de subsistance traditionnelle. Certaines personnes âgées handicapées peuvent donc avoir du mal à cultiver leurs champs, leur seule source de revenu ou de subsistance, ce qui les rend particulièrement vulnérables.

### 9.1.5 Personnes handicapées ou malades chroniques

Les personnes handicapées ou souffrant de maladies chroniques, qui peuvent inclure des personnes à mobilité réduite ou ayant des problèmes de santé mentale, peuvent éprouver des difficultés à participer aux processus de consultation et de prise de décision. Les personnes handicapées sont généralement considérées comme des personnes vulnérables au sein de la société. Lorsqu'il y a des personnes handicapées, il faut reconnaître qu'elles sont vulnérables et qu'il est peu probable qu'elles aient accès aux avantages du projet. Les personnes vivant avec le VIH/sida et la tuberculose peuvent

être considérées comme handicapées, car leur capacité à rester en bonne santé et à maintenir leur niveau de vie est souvent compromise par leur maladie.

### **9.1.6 Ménages et particuliers sans terre**

Les ménages sans terre, les personnes qui n'ont pas accès à la terre ou à des moyens de subsistance basés sur la terre sont particulièrement vulnérables et peuvent avoir des difficultés à subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles, étant donné que la Guinée dépend fortement de la terre et des moyens de subsistance basés sur la terre (80 à 95 %). Dans la ZI sociale, il y a peu d'alternatives disponibles pour que les personnes puissent subvenir à leurs besoins. Les populations rurales sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire. Parmi les personnes touchées par une grave insécurité alimentaire, 71,10 % pratiquent l'agriculture de subsistance, comme l'indique l'EISE de 2012. Les petits exploitants agricoles constituent la majorité des personnes démunies du pays, et il existe une corrélation entre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Bien que les femmes jouent un rôle crucial dans l'agriculture, en particulier dans la production alimentaire, elles ont des difficultés à accéder à la terre et aux ressources productives, à l'éducation, à l'emploi formel et aux activités génératrices de revenus. Leur travail est souvent non rémunéré et sous-évalué. Le travail de terrain d'ERM en 2022 a révélé que les ménages sans terre sont rares au sein de la ZI sociale. Cependant, les migrants ou les jeunes ménages sont les plus susceptibles d'être temporairement dépourvus de terres et ils ont souvent été décrits comme vulnérables en conséquence.

### **9.1.7 Travailleurs migrants**

Les travailleurs migrants, en particulier ceux qui travaillent de façon saisonnière dans le secteur agricole, ont généralement des revenus plus faibles et un accès plus difficile aux ressources. Ils peuvent également être moins résilients face à des événements inattendus, en fonction de leur situation personnelle, y compris dans leur communauté d'origine. Ils peuvent notamment être sensibles à la perte ou à la réduction des possibilités d'emploi. En tant que non-résidents, leurs intérêts peuvent ne pas être représentés dans la prise de décision locale, et il peut être difficile d'engager ces groupes en raison de leur statut professionnel. Ils peuvent également ne pas avoir de terres car ils ont récemment rejoint la communauté, ce qui les rend particulièrement vulnérables.

### **9.1.8 Villages éloignés**

Les villages dont l'accès aux routes est limité ou inexistant sont généralement vulnérables car ils n'ont pas accès aux marchés, aux centres de soins de santé et à d'autres infrastructures et services sociaux. En outre, il est possible que leurs habitants n'aient pas reçu d'informations sur le projet et les opportunités qui y sont associées. Au cours du travail de terrain d'ERM en 2022, trois villages bénéficiaient d'un accès limité intermittent : Foma (voir section 7.2.6 ci-dessus, situé au bord d'une rivière), Traoréla (très mauvais état des routes) et Lamadou (situation isolée). Au cours du travail de terrain d'ERM en 2022, les femmes parties prenantes interrogées à Lamadou ont indiqué que l'isolement de leur village était l'une de leurs principales préoccupations sociales.

### **9.1.9 Groupes ethniques marginaux et minoritaires**

Les groupes ethniques marginaux et minoritaires sont généralement considérés comme vulnérables. Cependant, selon l'EISE de 2012, la population de la région administrative de N'Zérékoré se caractérisait par une diversité ethnique résultant de mariages interethniques. Dans l'ensemble, en 2012, aucune discrimination n'a été signalée à l'encontre d'un groupe ethnique particulier dans la région. Il peut toutefois y avoir eu un risque de discrimination à l'égard des groupes ethniques minoritaires (par exemple, les Peuls) qui migrent à travers la région et avec lesquels des conflits ont été signalés concernant le pâturage, comme l'a noté l'EISE de 2012. Au cours du travail de terrain d'ERM en 2022, aucune mention spécifique n'a été faite de la vulnérabilité des groupes ethniques marginaux et minoritaires par les parties prenantes interrogées.

### 9.1.10 Réfugiés

Les réfugiés<sup>239</sup> (ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas retourner dans leur pays d'origine par crainte de persécution) sont généralement classés comme un groupe vulnérable. Comme indiqué à la section 4.1.4, en 2019, il y avait 4 883 réfugiés enregistrés en Guinée (dont 79,70 % étaient originaires de Côte d'Ivoire et étaient venus en Guinée après la guerre civile de 2002 et la crise post-électorale de 2010 à 2011, 10,60 % étaient originaires de Sierra Leone et 6,40 % du Liberia), et 1 980 demandeurs d'asile. En 2022, la Guinée comptait 2 204 réfugiés (75,00 % de Sierra Leone, 14,88 % du Libéria et d'autres petits pourcentages de la République démocratique du Congo, de la République centrafricaine, de la Côte d'Ivoire – 0,01 %, du Nigéria, du Rwanda et de la République arabe syrienne) et 266 demandeurs d'asile<sup>240</sup>. Le nombre de réfugiés a considérablement diminué entre 2004 et 2007, grâce à un programme d'aide du Gouvernement qui a permis de rapatrier environ 50 000 réfugiés dans leur pays d'origine, principalement des préfectures de Kissidougou et de N'Zérékoré, cette dernière étant celle où se trouve la mine. Selon l'EISE en 2012, environ 35 % de la population des villages proches de la mine à l'époque étaient originaires du Liberia, de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Leone. L'EISE de 2012 et le travail de terrain d'ERM en 2022 ont constaté que de nombreux réfugiés restés en Guinée après la fin des conflits civils dans leur pays d'origine se sont intégrés dans les communautés villageoises locales. Cependant, il est possible que certains puissent encore les considérer comme des étrangers. Au cours du travail de terrain d'ERM en 2022, aucune référence spécifique à la vulnérabilité des réfugiés n'a été faite, si ce n'est par les femmes du village de Nionsonmoridou et aucun exemple spécifique de discrimination n'a été identifié, qui aurait pour effet d'exclure les réfugiés de la prise de décision et de l'accès aux opportunités.

## 9.2 Évaluation de la vulnérabilité dans la zone d'influence sociale

Le travail de terrain d'ERM en 2022 comprenait une série de questions Le travail de terrain de l'ERM 2022 comprenait une série de questions portant directement sur la classification et la présence de la vulnérabilité et des groupes vulnérables dans chaque village de la ZI sociale, afin de comprendre au mieux comment la vulnérabilité est perçue et traitée par les différents segments de la communauté.

### 9.2.1 Présence et facteurs de vulnérabilité

Les principaux facteurs/groupes de vulnérabilité sont l'extrême pauvreté, les personnes âgées, les handicapés physiques et mentaux (y compris les non-voyants et les malentendants), les malades (y compris ceux qui sont alités), les jeunes (y compris les orphelins, les écolières et ceux dont les activités économiques ne couvrent pas leurs besoins), les "paresseux" (terme utilisé par les parties prenantes interrogées, sans autre précision), les femmes (veuves, célibataires et/ou femmes chefs de famille), les migrants de retour, les familles récemment arrivées qui n'ont pas de terres et les personnes qui n'ont pas de terres arables.

De nombreuses personnes interrogées dans l'ensemble des zones d'habitation ont fait état d'une tendance à l'augmentation du nombre de personnes vulnérables, due en grande partie à l'accroissement de la pauvreté. Les parties prenantes du village de Moribadou ont déclaré que le nombre de personnes vulnérables avait augmenté au cours de la dernière décennie en raison de l'arrêt des activités d'emploi liées au projet, en plus du nombre de naissances. Tableau 9.1 ci-dessous donne une estimation de la présence de groupes vulnérables dans chaque communauté au sein de la ZI sociale. Il est important de noter que tous les groupes vulnérables identifiés n'ont pas été interviewés et que, par conséquent, le nombre et le pourcentage estimés de la population dans chaque communauté classée comme vulnérable ne sont peut-être pas entièrement représentatifs de la population vulnérable.

<sup>239</sup> Selon la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, un réfugié est « une personne qui ne peut ou ne veut pas retourner dans son pays d'origine en raison d'une crainte fondée d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques ». Source : Extrait de : [HCR – Convention et Protocole relatifs au statut des réfugiés](#).

<sup>240</sup> Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Extrait de : [Pays – Guinée \(unhcr.org\)](#) (consulté le 13 février 2023).

**Tableau 9.1 Vulnérabilités dans la zone d'influence sociale signalées dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022**

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Groupes vulnérables dans la ZI sociale signalés dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022	Nombre déclaré (par homme) / Pourcentage estimé de groupes vulnérables
1	Moribadou	Personnes en situation d'extrême pauvreté Veuves avec enfants Jeunes orphelins Personnes affaiblies par l'âge Personnes handicapées physiques et mentales	50 % (3 500 personnes) vivent en dessous du seuil de pauvreté
2	Wataférédou I	Malades Personnes âgées Personnes en situation d'extrême pauvreté Veuves et orphelins (signalés uniquement par les femmes)	5 ménages en extrême pauvreté
3	Wataférédou II	Veuves avec enfants Personnes en situation d'extrême pauvreté Enfants orphelins (signalés seulement par les femmes) « Paresseux » (terme utilisé par les parties prenantes interrogés, aucune information supplémentaire)	50 ménages en situation d'extrême pauvreté
4	Nionsomoridou	Personnes en situation d'extrême pauvreté Personnes handicapées physiques et mentales Veuves avec enfants Réfugiés et femmes abandonnées par leur mari qui ont migré pour travailler (signalés seulement par les femmes)	Les parties prenantes ont affirmé que 30 % de leur village était composé de personnes vulnérables (toutes catégories confondues), mais aucun autre détail n'a été fourni sur la façon dont ce pourcentage a été calculé
5	Lamadou	Personnes handicapées physiques et mentales Personnes en situation d'extrême pauvreté Malades Veuves et orphelins (signalés uniquement par les femmes)	3 personnes 6 personnes 5 personnes
6	Foma	Personnes souffrant d'un handicap physique Personnes souffrant d'un handicap mental Personnes en situation d'extrême pauvreté Ménages dirigés par une femme (veuves) Sujets âgés (signalés seulement par les femmes)	4 personnes 6 personnes 5 personnes 2 personnes
7	Traoréla	Aucun groupe vulnérable signalé par les hommes Les veuves, les malades et les personnes handicapées (signalés par les femmes)	0 personne
8	Morisangarédou	Personnes en situation d'extrême pauvreté Personnes handicapées	5 familles 1 non-voyant

N°	Zone d'habitation dans la ZI sociale	Groupes vulnérables dans la ZI sociale signalés dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022	Nombre déclaré (par homme) / Pourcentage estimé de groupes vulnérables
9	Ville de Beyla / Centre de Beyla	Personnes en situation d'extrême pauvreté Écolières ayant un faible niveau d'éducation Jeunes orphelins Veuves Familles ayant un accès limité à la terre Malades et handicapés sans soignants (signalés seulement par les femmes)	70 % de la population vit dans l'extrême pauvreté
10	Ville de Kérouané	Personnes en situation d'extrême pauvreté Personnes handicapées physiques et mentales Orphelins Personnes âgées Veuves avec enfants	En raison de la grande taille de la zone d'habitation, aucune information n'est disponible sur le nombre de personnes vulnérables.
11	Camaradou	Malades Personnes âgées Ménages dirigés par une femme (veuves) Personnes en situation d'extrême pauvreté Orphelins	8 personnes 10 personnes 5 personnes 15 personnes 7 personnes <hr/> 7 % en totale vulnérabilité
12	Féréboridou	Personnes souffrant d'un handicap physique ou mental Personnes âgées Personnes en situation d'extrême pauvreté Orphelins Veuves (signalées seulement par les femmes)	10 personnes vulnérables (toutes catégories)
13	Férédou	Personnes souffrant d'un handicap physique ou mental Personnes en situation d'extrême pauvreté Personnes affaiblies par l'âge Veuves (signalées seulement par les femmes)	3 ménages
14	Moribiendou	Personnes souffrant d'un handicap physique Personnes en situation d'extrême pauvreté Veuves, orphelins et malades (signalés uniquement par les femmes)	2 handicapés physiques 1 veuve avec enfants

Source : Travail de terrain d'ERM en 2022

## 9.2.2 Femmes

Dans tous les villages, les femmes ont déclaré que les veuves et les ménages dirigés par des femmes étaient vulnérables dans leurs communautés, tandis que les hommes n'ont identifié la vulnérabilité des veuves, en particulier celles qui avaient des enfants, que dans quatre villages uniquement.

Comme on l'a noté à la section 5.2.2, la plupart des femmes vivant dans les zones d'habitation de la ZI sociale ne savent ni lire ni écrire, ce qui accroît leur vulnérabilité. Au cours des entretiens avec des femmes de la ZI sociale menés dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022, celles-ci ont mis en

avant plusieurs défis et problèmes auxquels elles sont confrontées dans les communautés, le plus fréquent étant le manque de soutien général envers les femmes. Dans la plupart des villages étudiés, les femmes n'ont pas accès à un compte bancaire et affirment généralement ne pas gagner suffisamment d'argent pour avoir besoin d'un compte (plus généralement, la plupart des personnes n'ont pas accès aux banques dans la ZI sociale et la microfinance est beaucoup plus fréquente). Les femmes du village de Morisangaredou se sont déclarées préoccupées par le manque de participation aux processus décisionnels dans le village. Elles soutiennent que ce sont leurs maris qui prennent les décisions à leur place. Des femmes du village de Nionsomoridou ont déclaré qu'il n'y avait qu'une seule femme parmi les conseillers du village, ce qui, selon elles, est peu significatif et non représentatif.

Les femmes de certains villages considèrent également les femmes sans enfants comme vulnérables car négligées par la société. En outre, les femmes considèrent que les veuves et les ménages dirigés par des femmes sont les plus vulnérables, de même que les femmes âgées, car elles n'ont pas de moyens de subsistance et ne bénéficient pas de soins de santé. Certaines femmes peuvent avoir accès à des réseaux de soutien, mais ce n'est pas le cas en général. Lorsqu'on leur a demandé si le rôle des femmes dans les villages avait changé au cours des 10 dernières années, les femmes du village de Nionsomoridou ont déclaré que les femmes commençaient à être plus intégrées au système éducatif. Les femmes de la ville de Kérouané ont déclaré qu'étant donné l'arrivée de nouvelles technologies et machines (telles que les batteuses et les égreneuses), les femmes ne sont plus sollicitées pour les emplois agricoles manuels. D'une manière générale, les femmes ont répondu que les défis auxquels elles sont confrontées sont restés les mêmes au cours des dix dernières années. Les femmes des villages de Traoréla et de Foma ont indiqué que l'aide précédemment apportée dans le cadre du projet s'était interrompue pendant cette période. Les femmes du village de Moribadou ont fait remarquer que les défis ont augmenté parce que les enfants ont appris des métiers et que davantage de filles sont scolarisées, ce qui laisse supposer que les opportunités restent limitées.

D'après les parties prenantes féminines interrogées, les femmes veuves, les femmes ayant un mari à l'étranger, les femmes souffrant de problèmes de santé mentale, les femmes sans enfants et les femmes âgées sont particulièrement vulnérables dans les communautés. Au cours des entretiens menés dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022, des femmes de toutes les zones d'habitation ont indiqué qu'il n'existait aucun programme de soutien pour ces femmes.

### 9.2.3 Enfants et jeunes

En général, les jeunes interrogés dans les villages au cours du travail de terrain d'ERM en 2022 ne se sentent pas vulnérables en raison de leur appartenance ethnique ou de leur sexe, mais plutôt en raison du manque de travail et d'opportunités génératrices de revenus. Lors d'entretiens avec des jeunes des villages, plusieurs ont fait état d'une vulnérabilité accrue en raison de l'inégalité des chances de participation au projet et de l'incapacité de la société à recruter équitablement parmi les communautés. En général, dans la plupart des villages, les jeunes affirment que leur participation aux organes politiques et décisionnels de la communauté est limitée et n'a pas évolué au cours des 10 dernières années.

Les jeunes du village de Morisangaredou affirment que les enfants de moins de 7 ans sont encouragés à participer à des activités agricoles ou à toute autre forme d'activités génératrices de revenus. La plupart des jeunes dans tous les villages affirment que la majorité des jeunes de leur communauté quittent le village à la fin de la récolte pour chercher du travail dans les mines ou d'autres activités génératrices de revenus. Certains partent pour émigrer illégalement vers l'Afrique du Nord et l'Europe. De nombreux jeunes interrogés ont affirmé qu'il n'existe aucune structure de soutien social pour les personnes vulnérables au sein des communautés, que ce soit de la part du gouvernement ou de tout autre partenaire d'aide ou de développement. Les jeunes de Féréboridou, Moribadou et de la ville de Kérouané indiquent qu'ils savaient depuis quelques années que Rio Tinto fournissait des dons alimentaires aux villageois pendant le ramadan. Ces jeunes interrogés ont l'impression que les dons sont accordés en fonction du niveau de pauvreté.

Bien que l'on ne dispose pas de données ventilées par âge au niveau des zones d'habitation, on peut supposer que les zones d'habitation au sein de la ZI sociale suivent la statistique nationale d'environ 55 % des moins de 15 ans. Cela signifie que : Les enfants constituent le groupe le plus vulnérable en général dans l'ensemble de la ZI sociale. Les intervenants clés de la ville de Beyla ont fait remarquer que les jeunes filles sont particulièrement vulnérables, en particulier celles qui ont un faible niveau d'instruction, car elles peuvent être victimes de harcèlement sexuel et de viol. Dans certains villages, les femmes ont déclaré que les orphelins pouvaient recevoir l'aide des services sociaux. D'autres ont déclaré que les enfants orphelins peuvent être plus vulnérables, car des membres de leur famille peuvent s'approprier leur héritage et ils subissent également des violences verbales et physiques au sein de leur famille d'accueil.

#### **9.2.4 Extrême pauvreté, ménages et particuliers sans terre**

Dans toutes les zones d'habitation interrogées (à l'exception de Traoréla, où les parties prenantes masculines ont affirmé qu'il n'y avait pas de groupes vulnérables et où les femmes ont déclaré que les veuves, les malades et les personnes handicapées étaient des groupes vulnérables), les intervenants clés ont décrit la vulnérabilité comme étant liée à l'extrême pauvreté.

Certains villages (Férédou, Féréboridou) ont déclaré que le niveau de vulnérabilité avait augmenté en raison d'événements climatiques (incendies, inondations) et de la baisse de la productivité agricole. Les intervenants clés de Wataférédou II ont attribué à l'utilisation de terres agricoles par le projet, à l'augmentation du coût des intrants agricoles (insecticides, herbicides) et au manque de soutien financier aux agriculteurs les raisons d'une plus grande vulnérabilité. Les familles et les personnes qui n'ont pas accès à des terres, ou à des moyens de subsistance basés sur la terre, sont particulièrement vulnérables compte tenu de la forte dépendance à l'agriculture de subsistance dans l'ensemble de la ZI sociale. Les parties prenantes de nombreux villages ont indiqué que les populations étaient particulièrement exposées pendant les périodes de pénurie alimentaire, en particulier celles qui n'avaient pas de terres ou vivaient dans une extrême pauvreté. Certains villages, en particulier Traoréla et Lamadou, sont très isolés, ce qui rend l'accessibilité problématique et entrave généralement le développement, en particulier lors des fortes pluies, lorsque les routes sont délavées.

#### **9.2.5 Personnes âgées, handicapées, travailleurs migrants, groupes minoritaires**

Dans la moitié des villages interrogés, les personnes âgées étaient considérées comme un groupe vulnérable. Lors de certains entretiens dans les villages, les personnes malades et/ou handicapées sont considérées comme vulnérables parce qu'elles sont rejetées par leur famille en raison de leur infirmité ou de leur maladie.

Comme indiqué aux sections 4.1.4 et 4.2.4, les migrants d'autres pays ne représentaient que 0,90 % de la population du pays, mais lors du travail de terrain d'ERM en 2022, il a été fait mention des migrants présents dans les communautés de la ZI sociale. Les femmes du village de Nionsomoridou ont indiqué que les familles qui avaient fui Macenta pendant la guerre [civile] et les réfugiés qui avaient fui le Liberia et la Sierra Leone étaient plus vulnérables dans leur communauté. Bien que les migrants n'aient pas explicitement été mentionnés comme groupe vulnérable (voir le Tableau 6.24), les conflits avec eux, en particulier les éleveurs saisonniers (voir la section 6.3.5.3.3), ont été fréquemment mentionnés. Par conséquent, ce groupe vulnérable doit être considéré comme présent au sein de la ZI sociale.



## 10 ÉGALITE DES SEXES, VIOLENCE ET HARCELEMENT A CARACTERE SEXISTE

### 10.1 Niveau national

#### 10.1.1 Égalité des sexes

Au niveau national, la Guinée a ratifié les principaux instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de la femme et dispose d'un arsenal juridique qui garantit le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes (loi fondamentale, code pénal) comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)<sup>241</sup>. En 2001, le gouvernement guinéen a révisé la constitution afin d'éliminer toute discrimination à caractère sexiste. Cependant, la signature de traités internationaux relatifs aux droits humains en général et à l'égalité des sexes en particulier ne se traduit pas automatiquement par une amélioration de la situation des femmes sur le terrain. En Guinée, selon le discours officiel d'avant 2021, l'égalité des sexes est devenue synonyme de promotion des femmes aux niveaux social, économique et politique<sup>242</sup>. Le cadre existant n'a pas permis aux femmes de jouir pleinement de leurs droits car la mise en œuvre des textes est insuffisante et il existe des vides juridiques dans certains secteurs. L'État guinéen, à travers le ministère des Affaires sociales, de la Promotion féminine et de l'Enfance, a intensifié depuis 2009 ses efforts pour renforcer son cadre institutionnel relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Il s'agit notamment de l'adoption d'un plan national sur les résolutions n°1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes (2009), d'une stratégie nationale de lutte contre les violences à caractère sexiste (VCS) depuis 2010 et d'une politique nationale en faveur des femmes (2011). En outre, des efforts sont actuellement déployés pour intégrer la problématique hommes-femmes dans la troisième génération du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

L'État guinéen s'est engagé à réaliser les objectifs de développement durable pour promouvoir l'égalité des sexes. De même, le gouvernement a pris des engagements plus importants en faveur de l'égalité des sexes aux niveaux régional et sous-régional<sup>243</sup>, notamment :

- Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique
- Projet de loi complémentaire sur l'égalité des droits entre les femmes et les hommes pour le développement durable dans la région de la CEDEAO
- Projet de Plan d'Action de la CEDEAO sur le Genre et le Commerce, et Projet de Cadre et de Plan d'Action de la CEDEAO sur le Genre et les Migrations
- Politique commune du genre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine adoptée en mars 2016

La Constitution guinéenne consacre l'égalité entre les hommes et les femmes comme un droit fondamental, mais de nombreuses formes de discrimination subsistent et seront analysées ci-après. Les révisions apportées à la Constitution guinéenne en 2001 ont introduit les principes de non-discrimination et d'égalité des sexes<sup>244</sup>. L'article 8 de la Constitution consacre l'égalité entre les hommes et les femmes en tant que droit fondamental, les articles 1 et 15 garantissent aux hommes et

<sup>241</sup> Nations Unies, 2022. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Extrait de : [https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg\\_no=IV-8&chapitre=4&clang=en](https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=IV-8&chapitre=4&clang=en).

<sup>242</sup> Ammann, Carole, *Women, Agency and the State in Guinea, Silent Politics*, 2020, Taylor & Francis Group. Extrait de : [Women, Agency, and the State in Guinea; Silent Politics; First Edition \(unibas.ch\)](#) (consulté le 15 novembre 2022).

<sup>243</sup> République de Guinée (2017). Politique Nationale Genre Révisée.

<sup>244</sup> OCDE, 2019. Social Institutions and Gender Index (SIGI) 2019 Global Report: Transforming Challenges into Opportunities. Social Institutions and Gender Index. Éditions OCDE, Paris.

aux femmes l'égalité d'accès aux biens non fonciers et, au moment du mariage, les époux peuvent établir un contrat précisant la répartition de la propriété<sup>245</sup>.

Juridiquement, au sein d'un ménage, le mari est reconnu comme chef de famille (Code civil, art. 324) et le tuteur légal de ses enfants pendant le mariage et dans les unions informelles (Code civil, art. 396 et 371)<sup>246</sup>. Ces droits (chef de famille et tuteur des enfants) ne sont pas reconnus légalement aux femmes<sup>247</sup>.

En mai 2019, le Parlement a adopté un nouveau Code civil pour remplacer celui dont la Guinée dispose depuis 1983. Le nouveau Code civil prévoit certaines mesures en faveur de l'égalité entre les sexes, telles que la reconnaissance de l'autorité parentale égale sur les enfants et la liberté des femmes mariées de choisir une profession sans l'autorisation de leur mari (voir la section 4.2.6, Structure du ménage, pour plus d'informations sur la polygamie).

En ce qui concerne la population active, 49 % de la population active guinéenne est de sexe féminin (voir section 6.1.2). Néanmoins, il existe toujours un écart entre les hommes et les femmes en matière de productivité économique et de salaires, les femmes étant celles qui gagnent le moins à égalité de travail et de responsabilités. En général, les femmes ont moins de chances d'accéder aux mêmes possibilités d'emploi que leurs homologues masculins. Beaucoup d'entre elles auront des difficultés à faire partie d'une main d'œuvre formelle et à avoir un emploi rémunéré.

En outre, lorsque les chances sont équitables, les femmes sont plus susceptibles d'être contraintes de travailler à temps partiel ou dans le secteur informel. C'est parce qu'elles doivent s'occuper des tâches domestiques, où les femmes passent en moyenne 22 heures par semaine contre 4 heures par semaine pour les hommes. La somme de toutes ces circonstances entraîne des écarts substantiels entre les hommes et les femmes en termes de revenus et de productivité, ce qui diminue le pouvoir de négociation et la voix des femmes, ainsi que leur capacité à négocier leur travail productif<sup>248</sup>.

En 2022, la Guinée se classait au 146<sup>e</sup> rang sur 170 pays dans le monde selon l'indice d'égalité Femmes, Paix et Sécurité (WPS). Cet index a été créé par des chercheurs du Georgetown Institute for Women, Peace and Security et du Peace Research Institute d'Oslo. Il mesure le bien-être des femmes selon trois dimensions - l'inclusion, la justice et la sécurité - en tant qu'outil permettant de dresser un tableau du pays du point de vue du genre et de faire des comparaisons entre eux (en tant que pays ou régions). Comme le montre le

<sup>245</sup> USAID.gov, 2021. Analyse du genre de l'USAID/GUINEA CDCS.

<sup>246</sup> OCDE, 2019. Social institution and Gender Index 2019. Extrait de : <https://www.genderindex.org/wp-content/uploads/files/datasheets/2019/GN.pdf>.

<sup>247</sup> OCDE, 2019. Social institution and Gender Index 2019. Extrait de : <https://www.genderindex.org/wp-content/uploads/files/datasheets/2019/GN.pdf> (consulté le 27 octobre 2022).

<sup>248</sup> Banque mondiale. Guinée Les avantages économiques d'une société soucieuse de l'égalité des genres. Extrait de : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/32507/Guinea-The-Economic-Benefits-of-a-Gender-Inclusive-Society.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

Tableau 10.1 ci-dessous, la Guinée a un score généralement inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Le pays n'excelle que dans les taux d'insertion professionnelle, dans la réduction de la discrimination légale et dans la perception sécuritaire des communautés.

**Tableau 10.1 Indice Femmes, Paix et Sécurité Indice d'égalité pour la Guinée, 2021/2022**

Terrain	Indicateur	Afrique subsaharienne	Guinée
Inclusion	Éducation (années)	4,80	1,50
	Inclusion financière (%)	34,60	19,70
	Emploi (%)	63,20	66,40
	Utilisation du téléphone mobile (%)	80,80	70,50
	Représentation parlementaire (%)	24,90	16,70
Justice	Absence de discrimination légale (score global)	71,70	76,30
	Préjugé en faveur des fils (ratio hommes/femmes à la naissance)	1,04	1,02
	Normes discriminatoires (%)	17,90	11
Substitution	Violence conjugale (%)	20,30	21
	Perception de la sécurité communautaire (%)	46	50,40
	Violence organisée (morts au combat pour 100 000 personnes)	1,50	0,10

Source : [WPS-Index-2021.pdf \(georgetown.edu\)](https://www.georgetown.edu/wps-index-2021.pdf)<sup>249</sup>

### 10.1.2 Violence et harcèlement à caractère sexiste

La Guinée a ratifié le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique (Protocole de Maputo). Il n'existe pas de loi traitant de la violence à l'égard des femmes, comprenant des dispositions spécifiques relatives aux enquêtes, aux poursuites et aux sanctions à l'encontre de l'auteur des faits, ainsi qu'aux services de protection et de soutien aux survivantes.

Le ministère de l'Action sociale et de la Promotion féminine et de l'Enfance a élaboré une stratégie nationale de lutte contre les violences à caractère sexiste. La Stratégie nationale comprend cinq piliers stratégiques : la prévention, la prise en charge des victimes, la recherche, la coordination et la lutte contre des formes spécifiques de violence à l'égard des femmes et des filles<sup>250</sup>. En outre, les interventions en matière de VCS ont également été mentionnées dans la stratégie nationale guinéenne de lutte contre les VCS, dont les trois objectifs fondamentaux sont les suivants<sup>251</sup> :

- élaboration d'une stratégie nationale sur les violences et le harcèlement à caractère sexiste (VHCS)
- élaboration d'un plan d'action opérationnel pour la stratégie nationale en matière de VHCS
- définition du mandat de l'observatoire national des VCS

Un observatoire des VCS a été créé au sein du MASPFE. L'Observatoire a été chargé de suivre les VCS, de réviser la stratégie nationale et d'identifier les besoins du domaine par la recherche et la sensibilisation. En outre, au sein du ministère de la Sécurité, un Bureau national pour la protection de l'Égalité des sexes, de l'Enfance et de la Moralité a été mis en place. Des centres pilotes ont été ouverts

<sup>249</sup> Source : Women Peace and Security Index 2021/22, Georgetown Institute for Women, Peace and Security. Extrait de : [WPS-Index-2021.pdf \(georgetown.edu\)](https://www.georgetown.edu/wps-index-2021.pdf) (consulté le 20 janvier 2023).

<sup>250</sup> OCDE, 2019. Social institution and Gender Index 2019. Extrait de : <https://www.genderindex.org/wp-content/uploads/files/datasheets/2019/GN.pdf> (consulté le 27 octobre 2022).

<sup>251</sup> Source : ONU Femmes, Guinée. Extrait de : [The National Strategy on Gender-Based Violence \(unwomen.org\)](https://www.unwomen.org/fr/fr/news/stories/2022/10/the-national-strategy-on-gender-based-violence) (consulté le 27 octobre 2022).

dans les commissariats de police pour les cas de VCS<sup>252</sup>. On ne dispose pas d'informations supplémentaires sur l'état de la mise en œuvre de ces initiatives.

Le Comité CEDEF (2014) souligne la prévalence de multiples formes de violence à l'égard des femmes, notamment les violences familiales, les violences sexuelles, le viol et le harcèlement sexuel, ainsi que l'absence de poursuites, de soutien aux victimes et de sensibilisation du public. Les mutilations génitales féminines restent largement pratiquées même si elles sont illégales en vertu du Code pénal<sup>253</sup>. L'incidence des VCS a plusieurs causes profondes, telles que les conditions socioculturelles et les stéréotypes sexistes traditionnels, qui perpétuent les rôles et les responsabilités des femmes et des hommes au sein de la société et de la famille. Traditionnellement, les hommes détiennent le pouvoir de décision et les femmes ont peu de connaissances juridiques, ne connaissant pas les lois relatives aux VCS. Un rapport du MASPFE (2013) révèle que la violence à l'égard des femmes affecte les femmes dans les zones urbaines et rurales et estime que la plupart des formes de violence à l'égard des femmes sont perpétrées par un conjoint/partenaire ou un ex-conjoint/ex-partenaire<sup>254</sup>.

La violence familiale est couverte par l'article 303 du Code pénal, qui dispose que les violences délibérées, les coups et blessures entre époux sont punis en vertu des dispositions pertinentes du Code pénal. Les peines pour violence physique entre époux vont de 16 jours à 5 ans d'emprisonnement (Code pénal, art. 295 à 298). Toutefois, l'article 303 du Code pénal ne fait référence qu'à la violence physique entre conjoints et ne couvre pas les anciens partenaires et ne couvre pas spécifiquement les violences sexuelles, psychologiques et économiques dans la sphère domestique. En outre, l'article 303 indique que le conjoint victime peut mettre fin aux poursuites ou aux effets de la condamnation en accordant son pardon<sup>255</sup>. La polygamie est interdite par la loi en Guinée, mais les autorités reconnaissent que cette pratique concerne plus de la moitié des femmes du pays<sup>256</sup>.

La violence domestique est fréquente en Guinée, mais son ampleur est difficile à évaluer. Les femmes ont tendance à justifier la violence de leur mari/partenaire en invoquant diverses raisons, notamment le mauvais caractère, la jalousie ou les problèmes financiers de leur mari/partenaire. De plus, les femmes ont déclaré que lorsqu'elles étaient victimes de violence domestique, elles demandaient de l'aide à leur famille ou leurs proches. La plupart des femmes ont déclaré qu'elles ne demandaient pas l'aide de la police ou des autorités. Les rapports montrent que les forces de police sont réticentes à intervenir dans les affaires de violence domestique et les poursuites contre les auteurs sont rares<sup>257</sup>.

Une enquête nationale menée en 2016 sur les VCS a indiqué que 55,70 % des femmes ont déclaré être victimes de violences physiques et 29,30 % de violences sexuelles. La législation guinéenne prévoit des lois contre toutes les formes de VCS, mais du fait de leur ignorance, de la vulnérabilité économique, notamment des facteurs socioculturels (religion et coutumes), les recours des victimes sont limités<sup>258</sup>. Ce phénomène est profondément ancré dans les normes et croyances culturelles, la population guinéenne restant fortement influencée par des coutumes ancestrales qui prônent la

<sup>252</sup> Source : OECD Development Centre, Social Institutions and Gender Index. Extrait de : [GN.pdf \(genderindex.org\)](#) (consulté le 20 janvier 2023).

<sup>253</sup> OCDE, 2019. Social institution and Gender Index 2019. Extrait de : <https://www.genderindex.org/wp-content/uploads/files/datasheets/2019/GN.pdf> (consulté le 27 octobre 2022).

<sup>254</sup> OCDE, 2019. Social institution and Gender Index 2019. Extrait de : <https://www.genderindex.org/wp-content/uploads/files/datasheets/2019/GN.pdf> (consulté le 11 octobre 2022).

<sup>255</sup> OCDE, 2019. Social institution and Gender Index 2019. Extrait de : <https://www.genderindex.org/wp-content/uploads/files/datasheets/2019/GN.pdf> (consulté le 11 octobre 2022).

<sup>256</sup> OCDE, 2019. Social institution and Gender Index 2019. Extrait de : <https://www.genderindex.org/wp-content/uploads/files/datasheets/2019/GN.pdf> (consulté le 27 octobre 2022).

<sup>257</sup> OCDE, 2019. Social institution and Gender Index 2019. Extrait de : <https://www.genderindex.org/wp-content/uploads/files/datasheets/2019/GN.pdf> (consulté le 11 octobre 2022).

<sup>258</sup> Mamadou Dioulde Balde et al (2022) Perception of Women on Gender-Based Violence in Guinea: A Qualitative Study. Int J Womens Health Wellness. Extrait de : <https://clinmedjournals.org/articles/ijwhw/international-journal-of-womens-health-and-wellness-ijwhw-8-136.php?iid=ijwhw> (consulté le 11 octobre 2022).

domination de l'homme sur la femme dans les relations familiales, au point de tolérer les violences physiques<sup>259</sup>.

Plus précisément, en ce qui concerne la sécurité (dont les VHCS), l'indice d'égalité WPS pour la Guinée enregistre ce qui suit :

- 21 % des femmes ayant déjà été couple<sup>260</sup> ont subi des violences physiques ou sexuelles commises par leur partenaire intime au cours des 12 mois précédents (violence conjugale)
- 50,40 % des femmes âgées de 15 ans et plus déclarent « se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit dans la ville ou la région où elles vivent » (perception de la sécurité communautaire)

Le cadre juridique interdit le harcèlement sexuel uniquement sur le lieu de travail (Code du travail, art. 8). Aucun travailleur ne peut être sanctionné ou voir son contrat résilié pour avoir été victime ou refusé de subir un harcèlement sexuel, ni le travailleur qui témoigne (Code du travail, art. 8). Toutefois, la loi ne prévoit pas de recours civils ni de sanctions pénales et ne couvre pas les établissements d'enseignement, les établissements sportifs, les lieux publics et le harcèlement informatique<sup>261</sup>.

Freedom House (2016) signale que le harcèlement sexuel est fréquent, mais les femmes le signalent rarement aux autorités par crainte de représailles et de stigmatisation. Les rapports montrent que les femmes urbaines qui travaillent dans le secteur formel sont souvent victimes de harcèlement sexuel<sup>262</sup>. Des sources comme le Groupe de la Banque mondiale notent la présence de harcèlement sexuel sur le lieu de travail<sup>263</sup>.

Le ministère du Travail n'a documenté aucun cas de harcèlement sexuel en 2020. La loi sanctionne le harcèlement sexuel par des peines allant de 3 mois à 2 ans de prison et le paiement d'une amende, en fonction de la gravité du harcèlement<sup>264</sup>.

## 10.2 Zone d'influence sociale

La même situation de genre que celle qui est signalée au niveau national est reproduite également dans la ZI sociale. Les résultats des groupes de discussion spécifiques avec des représentantes féminines organisées dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022 sont répartis entre les différentes sections de la présente étude de base. Comme il a déjà été présenté dans l'EISE de 2012, les pratiques qui tendent à déterminer le statut social des femmes comme étant inférieur à celui des hommes au niveau national et au niveau de la ZI sociale (et qui sont encore répandues) sont les suivantes :

- Traditionnellement, les femmes n'héritent pas ou ne possèdent pas de terres.
- Les femmes jouent souvent un rôle limité dans la prise de décisions aux niveaux communautaire et national.
- Les femmes ont généralement un faible niveau de développement social lorsqu'on le mesure en termes de scolarisation et de niveau d'instruction ou d'état de santé général.

<sup>259</sup> Canada : Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (2015) information sur la violence conjugale, y compris sur les lois, la protection offerte aux victimes et les services de soutien (2012-septembre 2015) Extrait de : <https://www.refworld.org/docid/563c5fb14.html>.

<sup>260</sup> « Déjà en couple » signifie que l'on déclare avoir eu des relations sexuelles, avoir été marié ou avoir entretenu une relation amoureuse.

<sup>261</sup> OCDE, 2019. Social institution and Gender Index 2019. Extrait de : <https://www.genderindex.org/wp-content/uploads/files/datasheets/2019/GN.pdf>.

<sup>262</sup> OCDE, 2019. Social institution and Gender Index 2019. Extrait de : <https://www.genderindex.org/wp-content/uploads/files/datasheets/2019/GN.pdf>.

<sup>263</sup> Banque mondiale, 2021. Women, Business and the Law. Extrait de : [Guinea.pdf \(worldbank.org\)](#).

<sup>264</sup> Département d'État des États-Unis – Bureau de la démocratie, des droits de l'homme et du travail (2020) Guinée 2020 human rights report, Country Reports on Human Rights Practices for 2020. Extrait de : <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2021/10/GUINEA-2020-HUMAN-RIGHTS-REPORT.pdf>.

- Les femmes ont des taux d'alphabétisation plus faibles que les hommes.
- Les femmes travaillent principalement comme main d'œuvre agricole non rémunérée tandis que les hommes contrôlent les cultures de rente et les revenus agricoles. Les femmes utilisent principalement leurs produits pour la consommation domestique. En conséquence, le crédit officiel est généralement moins accessible aux femmes qu'aux hommes<sup>265</sup>. L'accès au financement et au crédit est difficile dans les zones rurales, n'étant disponible que dans certains points de vente agréés Orange Money. Les femmes de la ZI sociale ont indiqué au cours du travail de terrain d'ERM en 2022 qu'elles étaient généralement au courant de l'existence d'Orange Money, des comptes bancaires ou de formes de crédit rural, mais ne possèdent ni les compétences ni les ressources financières nécessaires pour y accéder. En outre, comme indiqué dans l'EISE de 2012, le crédit formel n'est généralement pas accessible aux femmes car les conditions exigent souvent que l'emprunteur soit un chef de ménage disposant d'actifs (notamment fonciers).

En ce qui concerne les VHCS, le travail de terrain d'ERM en 2022 a révélé que les représentantes interrogées reconnaissent que, selon les régions, la ZI sociale est « plus ou moins sûre pour les femmes ». Alors qu'à Morisangaredou, Wataférédou I, Wataférédou II, Lamadou, Foma, Traoréla, Camaradou, Férédou et Féréboridou, aucun cas de VHCS n'a été signalé, à Beyla, Moribadou, Kérouané, et surtout à Nionsomoridou, il existe des problèmes majeurs en matière de violence domestique. Dans ces zones, il s'agit d'un problème de sécurité majeur pour les familles et les autorités.

D'après les informations recueillies lors du travail de terrain d'ERM en 2022 par la Direction préfectorale de l'Action sociale, de la Promotion féminine et de l'Enfance de Kérouané (DPASPFEE)<sup>266</sup>, les mutilations génitales féminines, les mariages d'enfants et forcés et les violences sexuelles et sexistes sont fréquents dans la préfecture de Kérouané.

Il a été confirmé que les mutilations génitales féminines étaient pratiquées dans toutes les zones d'habitation de la ZI sociale, et la plupart d'entre elles le sont dans un espace dédié à ces procédures. En outre, au cours des groupes de discussion organisés dans le cadre du travail de terrain d'ERM en 2022, les femmes ont indiqué qu'il y avait un nombre élevé de cas de viol dans les zones d'habitation de la ZI sociale. Elles ont également exprimé la crainte que la présence des travailleurs du projet ne contribue davantage à de tels cas et n'accroisse l'insécurité.

---

<sup>265</sup> Étude d'impact social et environnemental (EISE) de Simandou, Rio Tinto, Chalco et la SFI, août 2012.

<sup>266</sup> Rapport annuel d'activités de la Direction Préfectorale de l'Action Sociale, Promotion Féminine et de l'Enfance de Kérouané (DPASPFEE), décembre 2020.

## 11 MAIN D'ŒUVRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Cette section donne un aperçu de la situation de l'emploi et des conditions de travail en Guinée et du niveau de jouissance des droits du travail dans le pays. La compréhension du contexte plus large de l'emploi et des conditions de travail est importante pour le projet, car elle peut fournir des indications sur les facteurs de risque potentiels dans la ZI sociale (par exemple, lorsque la législation nationale n'est pas conforme aux normes internationales ou lorsque certaines pratiques culturelles peuvent déterminer des situations de discrimination).

Cette section doit être lue conjointement avec le chapitre 21 de l'EIES de 2023, Droits humains, qui traite à la fois des droits du travail et de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail comme deux droits humains saillants pouvant présenter le plus grand risque d'impacts négatifs graves sur les droits humains des parties prenantes affectées.

### 11.1 Vue d'ensemble au niveau national

Dans le secteur des mines et des infrastructures, les projets se déroulent principalement dans le secteur formel. Le secteur formel peut également être caractérisé par de mauvaises conditions de travail, notamment de faibles salaires, de longues heures de travail et des violations de la convention collective, mais généralement pas dans la même mesure que le secteur informel. En outre, dans le secteur de la construction, les travailleurs sont souvent employés à court terme, sous-traités à d'autres employeurs ou travaillent de manière informelle.

Les principaux problèmes liés aux normes du travail pour les grands projets miniers et d'infrastructures en Guinée sont les suivants :

- mauvaises conditions de travail : bas salaires, longues heures de travail, problèmes de sécurité
- violations de la liberté d'association : protection juridique inadéquate contre la discrimination pour les syndicalistes non officiels et ingérence politique dans l'exercice du droit de grève
- le manque de sécurité d'emploi et les mauvaises conditions : bien que la loi sur le travail dispose que les travailleurs ne peuvent travailler sous contrat temporaire que jusqu'à 2 ans avant que les contrats ne deviennent permanents, le recours à des modalités de travail occasionnel, notamment par le biais de contrats de travail journaliers ou temporaires, et de fournisseurs de main d'œuvre tiers, présente un risque que les travailleurs soient employés sans sécurité d'emploi et avec de mauvaises conditions
- discrimination à l'égard des femmes, des migrants et des minorités : les femmes, les migrants et les minorités nationales peuvent être victimes de discrimination et être exposés à des conditions de vie instables et à des conditions de travail précaires
- harcèlement des femmes, des migrants et des minorités
- travail des enfants : exposition au travail des enfants dans le cadre des relations avec les fournisseurs et les sous-traitants locaux, en particulier dans le domaine de l'approvisionnement en denrées alimentaires et des services de base, ce qui pourrait nuire à la réputation et entraîner des sanctions réglementaires
- mauvaise application du droit du travail : le droit du travail est mal appliqué et peut être appliqué de manière sélective

Malgré cet engagement politique et le rôle important que jouent les syndicats dans la société guinéenne, l'application du droit du travail reste faible dans la pratique. La corruption est un problème et le gouvernement manque de ressources et de capacités pour surveiller la mise en œuvre des normes du travail, notamment en matière de santé et de sécurité<sup>267</sup>.

<sup>267</sup> Entretiens avec l'USTG (Union syndicale des travailleurs de Guinée), Inspection du travail.



Les conditions de travail au niveau national et dans le secteur minier sont examinées en détail ci-dessous, par catégorie, conformément à la norme de performances 2 de la SFI – Conditions de travail et d'emploi.

### 11.1.1 Travail des enfants

L'incidence du travail des enfants est élevée en Guinée, comme dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Selon le Département américain du Travail, en 2021, la Guinée a fait des progrès modérés dans les efforts visant à éliminer les pires formes de travail des enfants. Toutefois, les enfants en Guinée continuent d'être soumis aux pires formes de travail des enfants, notamment dans les secteurs de l'extraction artisanale d'or et de diamants, parfois en raison de la traite des êtres humains, et de la mendicité forcée<sup>268</sup>.

La Guinée est un pays d'origine, de destination et de transit de la traite des enfants. Les filles guinéennes sont souvent soumises au travail domestique et à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales dans divers pays d'Afrique de l'Ouest, du Moyen-Orient et d'Europe, tandis que les garçons guinéens sont soumis au travail forcé dans les mines d'or et de diamants en Afrique de l'Ouest<sup>269</sup>. Des études indiquent qu'il y a environ 200 000 à 300 000 mineurs artisanaux en Guinée, dont un pourcentage important de femmes et d'enfants, gagnant l'équivalent de 1,30 à 2,00 USD par jour<sup>270</sup>.

Les enfants du secteur minier artisanal sont soumis au travail forcé et à des conditions dangereuses, par exemple des effondrements fréquents de mines à ciel ouvert et l'utilisation de produits chimiques dangereux. Des recherches ont indiqué que, pendant la pandémie de COVID-19, davantage d'enfants et de familles se sont déplacés vers les régions aurifères, et un nombre croissant d'enfants ont été soumis au travail forcé dans les mines d'or. En outre, l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est courante dans la capitale, Conakry, et dans les régions minières. Dans le cadre du système de confiage<sup>271</sup>, les parents qui ne sont pas en mesure de s'occuper de leurs enfants les confient à des membres de leur famille ou à des étrangers, qui sont censés les nourrir, les loger et les scolariser en échange de travaux ménagers. Dans la pratique, certains de ces enfants reçoivent des soins et une éducation, mais beaucoup sont victimes d'abus, de travail domestique forcé et de mendicité forcée<sup>272</sup>.

---

<sup>268</sup> Département américain du Travail, 2021. Findings on the worst forms of child labour. Extrait de : [Findings on the Worst Forms of Child Labour - Guinea | U.S. Department of Labour \(dol.gov\)](#).

<sup>269</sup> Département américain du Travail, 2021. Findings on the worst forms of child labour. Extrait de : [Findings on the Worst Forms of Child Labour - Guinea | U.S. Department of Labour \(dol.gov\)](#).

<sup>270</sup> Verité, 2019. Trafficking Risk in Sub-Saharan African Supply Chains. Extrait de : [Verité | Human Trafficking Risk Factors in Supply Chains in Guinea \(verite.org\)](#).

<sup>271</sup> « Confiage » : confier son enfant à des parents nourriciers pour qu'il soit élevé. Source : Dictionnaire Merriam-Webster.com, Merriam-Webster. Extrait de : <https://www.merriam-webster.com/dictionary/fosterage> (consulté le 20 janvier 2023).

<sup>272</sup> Département américain du Travail, 2021. Findings on the worst forms of child labour. Extrait de : [Findings on the Worst Forms of Child Labour - Guinea | U.S. Department of Labour \(dol.gov\)](#).

Tableau 11.1 ci-après donne une vue d'ensemble des secteurs et activités où le travail des enfants est présent en Guinée.

**Tableau 11.1 Vue d'ensemble du travail des enfants par secteur et activité**

Secteur/Industrie	Activité
Agriculture et pêche	Culture de noix de cajou, cacao, café, caoutchouc et huile de palme
	Élevage de bétail
	Capture et transformation du poisson, parfois avec exposition aux intempéries, aux surfaces d'eau dangereuses, aux équipements dangereux, aux mauvaises conditions sanitaires et au manque d'eau et d'aliments frais.
Industrie	Extraction <sup>(1)</sup> de granit, d'or et de diamants, notamment par la manipulation de produits chimiques toxiques et l'exploitation de carrières de gravier
	Fabrication, dont la fabrication de savon et la teinture, avec parfois l'utilisation de produits chimiques dangereux
	Construction <sup>(1)</sup> notamment le transport de charges lourdes, l'utilisation de machines et la fabrication de matériaux de construction, tels que des briques
Services	Travail de rue, dont la vente, la mendicité, le petit commerce, le cirage de chaussures et le portage dans le secteur des transports
	Travail dans les restaurants
	Travail domestique
Les pires formes de travail des enfants <sup>(2)</sup>	Travail forcé dans la vente sur le marché, le travail domestique, l'extraction artisanale, l'élevage, la pêche et l'agriculture
	Exploitation sexuelle à des fins commerciales, parfois à la suite de la traite des êtres humains
	Mendicité forcée

**REMARQUES :**

<sup>(1)</sup> Jugée dangereuse par la législation ou la réglementation nationale et, en tant que telle, pertinente au regard de l'article 3, point d), de la convention C 182 de l'Organisation internationale du travail.

<sup>(2)</sup> Le travail des enfants est considéré comme la pire forme de travail des enfants en soi au sens de l'article 3, points a) à c), de la convention C 182 de l'Organisation internationale du travail.

Source : Département américain du Travail, 2021. Findings on the worst forms of child labour. Disponible à : [Findings on the Worst Forms of Child Labour - Guinea | U.S. Department of Labour \(dol.gov\)](#).

### 11.1.2 Travail forcé

Un rapport du Gouvernement de la Confédération syndicale internationale daté de 2011 indique que des enfants en Guinée, parfois âgés d'à peine 5 ans, sont exploités quotidiennement dans des mines de diamants et d'or pour une petite somme d'argent et un peu de nourriture. Les enfants dans les mines sont exposés à des conditions de travail et à des dangers extrêmes et sont empêchés d'aller à l'école et de communiquer avec leurs parents. L'emploi d'enfants dans les mines est fréquent : en 2011, un rapport a été publié qui suggérait que les enfants constituaient la moitié de la main d'œuvre d'une mine<sup>273</sup>. La source ne précise toutefois pas si les mines visées sont des mines commerciales ou artisanales de petite taille.

Le rapport 2021 sur la traite des personnes publié par le département d'État américain<sup>274</sup> a identifié la plupart des victimes de la traite et du travail forcé en Guinée comme étant des femmes et des enfants. Les trafiquants exploitent les garçons en les faisant travailler de force dans la mendicité, la vente

<sup>273</sup> Gouvernement de la Confédération syndicale internationale (CSI), 2011. Normes fondamentales du travail internationalement reconnues en Mauritanie et en Guinée. Extrait de : [Guinea Mauritania final \(ituc-csi.org\)](#).

<sup>274</sup> Département d'État des États-Unis, 2021. Trafficking in Persons Report: Guinea. Extrait de : [Guinea - United States Department of State](#) (consulté en octobre 2022).

ambulante, le cirage de chaussures, les mines d'or et de diamants, l'élevage, la pêche et l'agriculture, notamment dans les exploitations agricoles et les plantations de café, de noix de cajou et de cacao. Certaines entités gouvernementales et ONG affirment qu'en Guinée, le travail forcé est plus répandu dans le secteur minier. En raison des perturbations économiques liées à la pandémie dans le secteur informel et des fermetures d'écoles, les observateurs ont signalé une augmentation du nombre d'adultes et d'enfants guinéens cherchant un emploi dans les mines d'or artisanales, au risque d'être exploités dans le cadre du travail forcé et de la traite des êtres humains. Les trafiquants exploitent également des adultes et des enfants dans le cadre du travail forcé dans l'agriculture. La source citée ne mentionne pas s'il s'agit d'agriculture à des fins commerciales ou de subsistance<sup>275</sup>.

### 11.1.3 Durée du travail, heures supplémentaires et congés

La législation guinéenne en matière de durée du travail (40 heures par semaine à l'exception des chauffeurs et des agents de sécurité), d'heures supplémentaires (8 heures par semaine / 100 heures par an), de congés payés (30 jours ouvrables par an) est généralement compatible avec les normes internationales. Toutefois, la pauvreté généralisée, le taux de chômage élevé et l'absence de mécanismes d'application signifient que les longues heures de travail et les heures supplémentaires incontrôlées sont monnaie courante en Guinée<sup>276</sup>.

Malgré des exigences légales claires en matière de durée du travail, d'heures supplémentaires et de congés, le ministère du Travail n'applique pas rigoureusement ces lois en raison d'une pénurie d'inspecteurs du travail<sup>277</sup>.

### 11.1.4 Salaires et avantages sociaux

Conformément à l'article 241.1 du Code du travail (2014), les salaires sont négociés librement entre le salarié et l'employeur. Conformément à l'article 241.7 du même Code du travail, tous les salariés ont droit à un salaire minimum interprofessionnel garanti. Toutefois, le Code du travail de 2014 ne définit pas la valeur du salaire mensuel minimum.

Au 1<sup>er</sup> juin 2022, le salaire minimum est fixé à 550 000 GNF par mois (soit l'équivalent de 63,79 USD)<sup>278</sup>.

À la suite d'une série de grèves qui ont eu lieu en 2010, l'État guinéen a indiqué qu'il proposerait un salaire minimum pour le secteur minier du pays<sup>279</sup>. Le Code de 2013<sup>280</sup> a introduit de nouvelles dispositions sur la liste des produits miniers et son contenu, mais n'a pas introduit de salaire minimum pour le secteur minier du pays.

<sup>275</sup> Département d'État des États-Unis, 2021. Trafficking in Persons Report: Guinea. Extrait de : [Guinea - United States Department of State](#) (consulté le 10 octobre 2022).

<sup>276</sup> Banque mondiale, 2009. Working long hours and having no choice: time poverty in Guinea, Policy Research Working Paper Series 4961, Elena Bardasi & Quentin Wodon. Extrait de : [www.ds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2009/06/16/000158349\\_20090616104056/Rendered/PDF/WPS4961.pdf](#) (consulté le 10 octobre 2022).

<sup>277</sup> Verité, 2019. Trafficking Risk in Sub-Saharan African Supply Chains. Extrait de : [Verité | Human Trafficking Risk Factors in Supply Chains in Guinea \(verite.org\)](#).

<sup>278</sup> Extrait de : [Minimum wage - Guinea - WageIndicator.org](#) (consulté en 2022).

<sup>279</sup> Reuters, 2010. Guinea mulls mining pay as RUSAL strike continues. Extrait de : [Guinea mulls mining pay as RUSAL strike continues | Reuters](#).

<sup>280</sup> Norton Rose Fullbright, 2013. Amendments to the Guinean Mining Code. Extrait de : [http://www.nortonrosefulbright.com/knowledge/publications/99188 \(worldbank.org\)](#).

### 11.1.5 Organisations de travailleurs – Syndicats, liberté d'association et négociation collective

Les syndicats en Guinée sont historiquement importants : ils ont joué un rôle central dans le mouvement indépendantiste du pays. Ces dernières années, ils ont également assumé un rôle politique de premier plan. Il y a trois principales confédérations syndicales en Guinée avec un effectif total de 184 500 travailleurs<sup>281</sup>. Tous trois sont affiliés à la Confédération syndicale internationale (CSI) :

- *La Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée* (CNTG) est la plus ancienne confédération avec des affiliés dans tous les secteurs.
- *L'Union Syndicale des Travailleurs de Guinée* (USTG) est l'un des trois principaux syndicats, complètement indépendant du gouvernement et avec des affiliés dans tous les secteurs.
- *L'Organisation Nationale des Syndicats Libres de Guinée* (ONSLG) est le troisième syndicat affilié à la CSI.

IndustriALL Global Union représente 50 millions de travailleurs dans 140 pays dans les secteurs minier, énergétique et manufacturier<sup>282</sup>. Il y a deux syndicats listés comme étant affiliés à l'Union IndustriALL Global en Guinée. Il s'agit notamment de :

- USTG
- *Fédération Syndicale, Professionnelle, des Mines, Carrières, Industries Chimiques et Assimilés* (FSPMCICA), sous l'égide du CNTG

La FSPMCICA est signataire de la déclaration ouverte sur les minerais de transition pour la 27<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27) demandant que l'exploitation des minerais de transition ne compromette pas une transition énergétique juste et équitable<sup>283</sup>.

Le CNTG, l'USTG et l'ONSLG ont conclu une alliance à quatre avec l'*Union démocratique des travailleurs de Guinée*, qui agit en tant que force politique coordonnée sur les questions de travail au niveau national. Des déclarations publiques conjointes de l'alliance ont abordé la question de la corruption dans le pays et ont appelé à une amélioration des salaires et des avantages sociaux ainsi que des conditions de travail, en particulier en ce qui concerne les questions de santé et de sécurité. Les syndicats se sont néanmoins engagés à travailler avec les employeurs pour soutenir l'emploi, résoudre les problèmes et faire progresser les droits des travailleurs.

Le droit de grève est reconnu en Guinée ; toutefois, pour jouir de ce droit, les syndicats doivent notifier un préavis de 10 jours ouvrables à l'autorité du travail compétente. Pendant ce temps, l'autorité du travail doit entamer des négociations entre les parties<sup>284</sup>.

En 2020, le gouvernement a interdit toutes les manifestations, invoquant des risques pour la sécurité publique. Les forces de sécurité ont utilisé des gaz lacrymogènes contre ceux qui défiaient l'interdiction et ont arrêté des dizaines de manifestants. Les manifestations sont souvent réprimées brutalement, et les manifestants sont arrêtés et parfois tués<sup>285</sup>. Selon le département d'État américain, le gouvernement

<sup>281</sup> CSI, 2010. Liste des affiliés. Extrait de : [www.ituc-csi.org/IMG/pdf/No\\_13\\_-\\_List\\_Affiliates\\_08GC-2.pdf](http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/No_13_-_List_Affiliates_08GC-2.pdf).

<sup>282</sup> IndustriALL Global Union. Extrait de : [About us | IndustriALL \(industrial-union.org\)](http://About us | IndustriALL (industrial-union.org)) (consulté le 20 décembre 2022).

<sup>283</sup> Extrait de : [Déclaration ouverte concernant les minerais de transition pour la COP27 – Publish What You Pay \(pwp.org\)](http://Déclaration ouverte concernant les minerais de transition pour la COP27 – Publish What You Pay (pwp.org)), datée du 1<sup>er</sup> novembre 2022 (consulté le 20 décembre 2022).

<sup>284</sup> Ministère guinéen de l'Investissement et du Partenariat public-privé. Extrait de : [Codes en vigueur \(invest.gov.gn\)](http://Codes en vigueur (invest.gov.gn)) (consulté en octobre 2022).

<sup>285</sup> CSI, 2020. Rapport des violations des droits syndicaux. Extrait de : [Guinée – Rapport de la CSI sur les violations des droits syndicaux \(ituc-csi.org\)](http://Guinée – Rapport de la CSI sur les violations des droits syndicaux (ituc-csi.org)).

guinéen n'applique pas efficacement les codes juridiques existants relatifs aux droits des travailleurs, principalement en raison du manque de ressources pour assurer le respect de ces codes<sup>286</sup>.

En ce qui concerne le secteur minier, selon la CSI<sup>287</sup>, de nombreux conflits sociaux sur les sites miniers ont démontré que les droits des travailleurs ne sont pas correctement respectés par les employeurs et les autorités. En outre, l'importance vitale de ce secteur pour l'économie du pays a souvent incité les autorités à soutenir les employeurs au détriment des travailleurs. Des ingérences politiques, des menaces de recours à la force et des sanctions sévères ont été prises à l'encontre des grévistes d'une usine, même si ces derniers ont maintenu un service minimum pendant la grève.

### 11.1.6 Non-discrimination et égalité des chances

La Guinée est composée de plusieurs ethnies dont les Soussou, les Peuls et les Malinkés qui constituent la majorité de la population, ainsi que de groupes ethniques plus petits, en particulier dans la région de *Guinée Forestière*. Il existe une forte identification ethnique et une discrimination ethnique généralisée dans la société par les membres de tous les grands groupes ethniques dans les modèles d'embauche du secteur privé<sup>288</sup>.

Le Code guinéen du travail prévoit des protections contre la discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'origine nationale, la race, la religion, la couleur de peau, l'opinion politique/religieuse, l'origine sociale, l'appartenance ou l'activité syndicale, le handicap et le statut VIH<sup>289</sup>. Toutefois, le droit coutumier ne protège pas contre cette discrimination et l'emporte parfois sur le droit statutaire, en particulier dans les zones rurales<sup>290</sup>. Les motifs de discrimination potentiels couverts par les normes internationales sont notamment le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap, le statut VIH/sida, l'âge, l'origine sociale et le statut de minorité.

La discrimination sociale à l'égard des femmes est particulièrement répandue en Guinée. Les observateurs internationaux notent l'absence de mesures positives visant à assurer une intégration équitable et égale des femmes sur le marché du travail.

En plus des écarts de rémunération<sup>291</sup> entre les sexes présentés à la section 6.1.3, la recherche montre que les femmes sont confrontées à la discrimination professionnelle et à des obstacles plus élevés que les hommes à l'accès à un emploi formel<sup>292</sup>. Selon ONU Femmes, en décembre 2020, seuls 32,8 % des indicateurs nécessaires au suivi des objectifs de développement durable dans une perspective de genre étaient disponibles, avec des lacunes dans des domaines clés, en particulier : le travail domestiques et d'aide à domicile non rémunérés, les indicateurs clés du marché du travail, tels que le taux de chômage et les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes, et les compétences en matière de technologies de l'information et de la communication<sup>293</sup>.

### 11.1.7 Travailleurs migrants dans l'extraction

Le Code du travail guinéen s'applique aux travailleurs migrants étrangers et leur confère généralement les mêmes droits et conditions que les travailleurs nationaux. Toutefois, il est généralement admis que

---

<sup>286</sup> Verité, 2019. Trafficking Risk in Sub-Saharan African Supply Chains. Extrait de : [Verité | Human Trafficking Risk Factors in Supply Chains in Guinea \(verite.org\)](#).

<sup>287</sup> CSI, 2020. Rapport des violations des droits syndicaux. Extrait de : [Guinée – Rapport de la CSI sur les violations des droits syndicaux \(ituc-csi.org\)](#).

<sup>288</sup> Département d'État des États-Unis, 2010. Guinea 2010, Human rights report. Extrait de : <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2010/af/154350.htm> et <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2010/af/154350.htm>

<sup>289</sup> Code guinéen du travail de 2014, section 8.

<sup>290</sup> BTI Guinea Country Report, 2022. Extrait de : [Bti-project.org/en/reports/country-report/GIN](https://bti-project.org/en/reports/country-report/GIN).

<sup>291</sup> Les hommes gagnent en moyenne 87 001 300 GNF (soit un peu moins de 10 000 USD), tandis que les femmes gagnent 79 558 700 GNF (soit un peu moins de 9 100 USD) par an.

<sup>292</sup> Glick, P, Sahn, D.E. Gender and Education Impacts on Employment and Earnings in West Africa: Evidence from Guinea, *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 45, No. 3, April 1997.

<sup>293</sup> ONU Femmes. Country Fact Sheet. Extrait de : [Country Fact Sheet | UN Women Data Hub](#).

les travailleurs migrants<sup>294</sup> étrangers sont plus susceptibles de connaître des conditions de vie instables et inégales. Voici quelques exemples : les barrières linguistiques et l'insécurité de l'emploi, qui font que les travailleurs migrants étrangers sont plus susceptibles d'être confrontés à la discrimination, à des modalités de travail précaires et à des conditions de travail inférieures aux normes, notamment de longues heures de travail, des retards dans le paiement des salaires et l'absence de formation de base en matière de santé et de sécurité au travail.

Un nombre important de mineurs d'or artisanaux<sup>295</sup> en Guinée seraient des migrants du Mali qui vivent dans des camps informels autour des sites miniers. Les conditions sont difficiles et dangereuses. Certaines villes situées le long des routes de la région ont pris l'allure de camps de réfugiés, avec des maisons de mineurs construites à l'aide de planches et de bâches bleues. En novembre 2014, une mine d'or artisanale s'est effondrée, tuant au moins 14 personnes<sup>296</sup>.

### 11.1.8 Réduction des effectifs

Comme la majorité des Guinéens travaillent dans le secteur informel, de nombreux travailleurs ne bénéficient pas des protections prévues par le Code du travail (art. 87 à 103) en cas de licenciement ou de restructuration (par exemple, il n'y a pas de consultation avec les syndicats ou l'Inspection du travail sur la réduction des effectifs et il n'est souvent pas donné de préavis de licenciement). Bien que les travailleurs permanents du secteur formel doivent bénéficier de telles protections, de nombreuses sociétés font appel à des travailleurs sous contrats à durée déterminée successifs, ce qui empêche les travailleurs d'obtenir le bénéfice de travailler dans une seule entreprise sur une période donnée. Cela se produit même si la loi sur le travail de 2014 prévoit qu'un travailleur ne peut être embauché sur la base d'un contrat temporaire que pour une durée maximale de 2 ans, y compris les prolongations, avant que le contrat ne devienne permanent.<sup>297</sup> Le recours excessif à la main d'œuvre temporaire pour des emplois permanents peut exposer les projets à des critiques pour avoir utilisé de la main d'œuvre à durée déterminée afin d'éviter de verser des prestations aux travailleurs<sup>298</sup>.

En outre, l'application des lois relatives au licenciement et aux indemnités de départ en Guinée est mitigée. Les indemnités de licenciement et les autres considérations en cas de licenciement sont prévues par la loi et généralement respectées, mais dans plusieurs cas, elles ne sont versées qu'après une procédure judiciaire ou une enquête de l'Inspection du travail.

### 11.1.9 Mécanisme de règlement des griefs

La législation guinéenne n'oblige pas les employeurs à mettre en place un mécanisme de règlement des griefs pour les personnes sur le lieu de travail. En outre, les tribunaux du travail peuvent ne pas offrir de recours adéquats, que ce soit du tout ou rapidement, et les personnes interrogées ont mentionné la corruption du système judiciaire et ont souligné la nécessité de renforcer le système et de le rendre plus sévère<sup>299</sup>. En outre, la législation guinéenne prévoit peu de mesures de protection

---

<sup>294</sup> Selon l'OCDE, les travailleurs migrants étrangers sont des étrangers admis par l'État d'accueil dans le but spécifique d'exercer une activité économique rémunérée à partir du pays d'accueil. Leur durée de séjour est généralement limitée, tout comme le type d'emploi qu'ils peuvent occuper. Source : Extrait de : [Glossaire OCDE des termes statistiques – Travailleurs migrants étrangers Définition](#) (consulté le 20 décembre 2022).

<sup>295</sup> Notez que l'extraction artisanale et à petite échelle est différente de l'extraction à des fins commerciales à grande échelle. Cette dernière est généralement régie par des contrôles réglementaires stricts, des études d'impact, des permis et des inspections qui comprennent des exigences d'exploitation rigoureuses et sont soumis à des normes de performance dans des domaines tels que la santé et la sécurité et la gestion des impacts environnementaux et sociaux. Source : World Gold Council. Extrait de : [Artisanal & Small Scale Gold Mining | World Gold Council](#) (consulté le 20 décembre 2022).

<sup>296</sup> BBC News, 2014. Guinea's artisanal gold miners. Extrait de : [In pictures: Guinea's artisanal gold miners – BBC News](#).

<sup>297</sup> Wage Indicator. Extrait de : [guinea-english.pdf \(wageindicator.org\)](#).

<sup>298</sup> Industri ALL Global Union, Action on CAL Evident as ICEM African Affiliates Tackle Irregular Work, November 2009. Extrait de : Action on CAL Evident as ICEM African Affiliates Tackle Irregular Work | IndustriALL (industrialunion.org) (consulté le 20 décembre 2022).

<sup>299</sup> UNICEF (2010). At a glance: Statistics – Guinea. Extrait de : [http://www.unicef.org/infobycountry/guinea\\_statistics.html](http://www.unicef.org/infobycountry/guinea_statistics.html) et [http://www.unicef.org/infobycountry/guinea\\_statistics.html](http://www.unicef.org/infobycountry/guinea_statistics.html).

contre les représailles en cas de dénonciation et, dans les faits, les lois protégeant la divulgation d'informations sensibles ont empêché les lanceurs d'alerte de se manifester.

### 11.1.10 Santé et sécurité au travail

La Guinée n'a pas ratifié la Convention n°155 de l'Organisation internationale du travail sur la sécurité et la santé au travail (OSH) et la législation dans ce domaine reste incomplète. Le Code du travail contient des dispositions générales concernant la SST, mais dans la pratique, les normes de SST n'ont pas été établies. Les questions de SST, bien que spécifiques à chaque secteur industriel, sont un sujet de préoccupation clé pour les syndicats.

La loi autorise tous les travailleurs, indépendamment de leur nationalité ou de leur statut d'immigrant, à refuser de travailler dans des conditions dangereuses sans pénalité, mais de nombreux travailleurs choisissent de ne pas exercer ce droit par crainte de représailles potentielles<sup>300</sup>. Il arrive également que les autorités statutaires ne parviennent pas à protéger les droits des travailleurs, comme cela a été le cas en 2020 avec les travailleurs du Sheraton Grand Conakry.

Le faible niveau de compétences et de formation en matière de santé et de sécurité signifie que les risques d'accident et de blessure sont élevés<sup>301</sup>.

### 11.1.11 Travailleurs engagés par des tiers (chaîne logistique)

Les règles qu'un employeur adopte à l'égard de ses propres travailleurs directs peuvent être très différentes de la manière dont sont traités les travailleurs temporaires de courte durée engagés par l'intermédiaire d'entrepreneurs ou d'autres intermédiaires.

Dans l'industrie minière et les grands projets de construction, l'utilisation d'un grand nombre de travailleurs engagés par l'intermédiaire de sous-traitants est très courante, car elle permet d'accroître la capacité de production et la flexibilité. Les entrepreneurs fournissent souvent des compétences spécialisées ou l'accès à des bassins définis de main d'œuvre et la sous-traitance est considérée comme essentielle à la réussite de nombreux projets. Toutefois, les recherches et l'expérience indiquent que le recours à des entrepreneurs peut entraîner une détérioration des conditions d'emploi et avoir un effet profond sur la sécurité et la santé au travail. En 2009, IndustriALL Global Union a signalé que les travailleurs intérimaires, temporaires et externalisés rencontrent des difficultés quant aux niveaux de salaire, à la santé et à la sécurité, aux avantages professionnels ordinaires, à la formation professionnelle, à la protection de l'emploi et à la jouissance concrète des droits syndicaux<sup>302</sup>.

En Guinée, les travailleurs engagés par de grandes entreprises internationales ayant des normes strictes et des pratiques et procédures avancées en matière de ressources humaines ont plus de chances de voir leurs droits respectés et de bénéficier de bonnes conditions de travail. À l'inverse, les travailleurs qui travaillent pour des petites et moyennes entreprises contractantes, dont les normes sont moins strictes et les capacités en matière de ressources humaines limitées, sont davantage susceptibles d'être confrontés à de mauvaises conditions de travail, notamment à de longues heures, à l'absence de protection sociale et de subir des intimidations, voire des licenciements, de la part d'employeurs souvent réticents à l'idée de voir leur main d'œuvre s'organiser<sup>303</sup>.

<sup>300</sup> Verité, 2019. Trafficking Risk in Sub-Saharan African Supply Chains. Extrait de : [Verité | Human Trafficking Risk Factors in Supply Chains in Guinea \(verite.org\)](https://www.verite.org/).

<sup>301</sup> Département d'État des États-Unis, Guinea 2010, Human rights report. Extrait de : <http://conakry.usembassy.gov/gui2010hrr.html> et <http://conakry.usembassy.gov/gui2010hrr.html>.

<sup>302</sup> IndustriALL Global Union, Action on CAL Evident as ICEM African Affiliates Tackle Irregular Work, November 2009. Extrait de : [Action on CAL Evident as ICEM African Affiliates Tackle Irregular Work | IndustriALL \(industrialunion.org\)](https://www.industrialunion.org/) (consulté le 20 décembre 2022).

<sup>303</sup> Entretiens dans le pays – représentants de l'USTG et des travailleurs.



De plus, des rapports font état de pratiques abusives, notamment la fourniture de travailleurs recrutés dans de mauvaises conditions en les confiant à des entreprises sous-traitantes, avec des salaires pouvant être inférieurs à 316 000 GNF par mois, ce qui est inférieur au salaire minimum légal<sup>304</sup>.

Parmi la chaîne logistique mondiale de Rio Tinto en 2021, les 10 principaux pays fournisseurs étaient l'Australie, le Canada, la Chine, l'Allemagne, le Japon, la Mongolie, Singapour, l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni et les États-Unis<sup>305</sup>.

## 11.2 Zone d'influence sociale

Comme indiqué à la section 6.3.5.2, l'extraction artisanale est pratiquée dans sept villages de la ZI sociale. Cependant, il s'agit généralement d'activités saisonnières à petite échelle, n'impliquant pas de migration internationale. La ZI sociale connaît un afflux de demandeurs d'emploi attirés par les opportunités d'emploi liées au projet. Bien que ces personnes viennent de toute la Guinée, qu'elles aient des origines, des ethnies, des religions et des nationalités différentes, et qu'elles soient hébergées dans les villages autour du projet, aucun problème n'a été signalé entre les demandeurs d'emploi et les résidents locaux de la ZI sociale.

Le travail des enfants est présent dans la ZI sociale, car il a été signalé que des enfants se livraient à l'extraction artisanale – voir le Tableau 6.19 à la section 6.3.5.2.

Les parties prenantes ne participent pas à l'économie formelle dans la plupart des zones d'habitation de la ZI sociale, de sorte que les heures de travail, les heures supplémentaires et les congés ne sont pas traditionnellement formalisés dans la ZI sociale. De même, comme l'emploi salarié n'est pas fréquent dans la ZI sociale, la formation en matière de santé et de sécurité au travail ne l'est pas davantage.

Dans la ZI sociale, il n'y a pas d'organisations de travailleurs en dehors des associations liées à Rio Tinto Simfer.

---

<sup>304</sup> ICEM sur le scandale de la sous-traitance RUSAL. Extrait de : [www.icem.org/en/78-ICEM-InBrief/3289-ICEM-s-Contract-Labour-Forum-in-Guinea-Forces-Expulsion-of-Russian-Mine-Boss](http://www.icem.org/en/78-ICEM-InBrief/3289-ICEM-s-Contract-Labour-Forum-in-Guinea-Forces-Expulsion-of-Russian-Mine-Boss) et [www.icem.org/en/78-ICEM-InBrief/3289-ICEM-s-Contract-Labour-Forum-in-Guinea-Forces-Expulsion-of-Russian-Mine-Boss](http://www.icem.org/en/78-ICEM-InBrief/3289-ICEM-s-Contract-Labour-Forum-in-Guinea-Forces-Expulsion-of-Russian-Mine-Boss).

<sup>305</sup> Source : Rio Tinto, *Respecting Human Rights, Our Statement on Modern Slavery 2021*. Extrait de : <https://www.riotinto.com/-/media/Content/Documents/Sustainability/Corporate-policies/RT-Slavery-human-trafficking-statement-2021.pdf> (consulté le 16 décembre 2022).

## **ANNEXE A VUE D'ENSEMBLE DES RÉUNIONS D'ENGAGEMENT PAR TYPE ET ZONE D'HABITATION AU COURS DU TRAVAIL DE TERRAIN D'ERM EN 2022**

Vue d'ensemble des réunions d'engagement par type et zone d'habitation au cours du travail de terrain d'ERM en 2022

Nom de la zone d'habitation	Visite de courtoisie	EIC directions préfectorales	FGD profil des zones d'habitation	FGD femmes	FGD jeunes	FGD jeunes et infrastructures	FGD agriculture et autres moyens de subsistance	FGD agriculture	FGD autres moyens de subsistance	EIC santé	EIC enseignement	EIC employés	Total
Beyla	4	35	24	38	10	0	18	0	0	0	1	0	130
Morisangarédou	0	0	13	15	17	0	19	0	0	3	1	0	68
Moribiendou	0	0	9	19	24	0	20	0	0	4	1	0	77
Nionsomoridou	0	7	12	20	41	0	0	18	73	5	3	0	179
Traoréla	0	0	13	17	0	39	0	16	32	5	2	0	124
Moribadou	0	0	28	19	0	58	0	38	131	5	2	0	281
Wataférédou I	0	0	4	18	0	20	0	10	7	2	1	0	62
Wataférédou II	0	0	8	28	0	20	0	10	22	4	0	0	92
Foma	0	0	28	35	30	0	0	15	37	4	2	0	151
Kérouané Centre	11	29	17	11	0	34	0	13	60	1	2	0	178
Konsankoro	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
Féréboridou	0	0	6	30	0	30	0	12	65	5	2	0	150
Camaradou	0	0	10	26	0	19	0	11	17	2	2	0	87
Férédou	0	0	6	29	0	17	0	9	14	1	0	0	76
Macenta	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9
Kouankan	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
Lamadou	0	0	6	25	0	28	0	5	8	1	2	0	75
Canga	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	18
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>72</b>	<b>184</b>	<b>330</b>	<b>122</b>	<b>265</b>	<b>57</b>	<b>157</b>	<b>466</b>	<b>42</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>1770</b>

EIC = Entrevue avec des intervenants clés ; FGD = Discussion de groupe cible

## **ANNEXE B VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE**

## 1 VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

### 1.1 Produit intérieur brut et taux de croissance du produit intérieur brut

Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de la production ou de la richesse créée par l'ensemble des opérateurs économiques résidant sur le territoire économique<sup>306</sup>. Au cours des 10 dernières années et malgré l'impact de la pandémie et les récentes tensions politiques, le PIB de la Guinée a augmenté de 3,70 % en 2014 (caractérisé par l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, y compris la Guinée) à 70 % en 2020 (caractérisé par la pandémie mondiale COVID-19), comme le montre le tableau 1.1 ci-dessous.

Néanmoins, selon la Banque mondiale, le PIB de la Guinée représente toujours moins de 0,01 % de l'économie mondiale.

Le tableau 1.1 ci-dessous présente une vue d'ensemble des autres indicateurs macroéconomiques pertinents pour le pays et leur évolution entre 2014 et 2020. Le document source ne fournit pas de justification pour les tendances enregistrées au fil des ans. La formation brute de capital fixe (FBCF), qui est la différence entre les acquisitions et les cessions d'actifs fixes réalisées par les agents économiques résidents à partir de la même source, a diminué de 22,70 % en 2014 à 18,50 % en 2020. Statistiquement, cet indicateur mesure la valeur des acquisitions d'actifs fixes nouveaux ou existants par le secteur des entreprises, les administrations publiques et les ménages (à l'exclusion de leurs entreprises non constituées en sociétés) moins les cessions d'actifs fixes : la FBCF indique la part de la nouvelle valeur ajoutée dans l'économie qui est investie plutôt que consommée.

Le solde primaire, c'est-à-dire les recettes et les subventions moins les dépenses primaires, à l'exclusion des intérêts dus, est passé de -4,20 % en 2014 à -2 % en 2020.

Le solde global (base engagements), qui représente les recettes budgétaires moins les dépenses totales et les prêts nets, est passé de 0,00 % en 2014 à 0,50 % en 2020.

Les dépenses en capital (investissements), qui représentent les dépenses effectuées par le gouvernement pour l'acquisition de biens durables et la performance des travaux publics, sont passées de 6,10 % en 2014 à 2,70 % en 2020.

Les dépenses courantes, à savoir les dépenses pour les salaires et traitements, les achats de biens et services, les paiements d'intérêts sur la dette publique, les transferts et les subventions, ont diminué de 13,70 % en 2014 à 12,50 % en 2020.

**Table 1.1 Principaux indicateurs macroéconomiques (%), Hors réserves brutes de change dans les mois d'importation de biens et de services**

Principaux indicateurs macroéconomiques	2014 (%)	2016 (%)	2018 (%)	2019 (%)	2020 (%)
Taux de croissance du PIB	3,70	10,80	6,40	5,60	7,00
Taux de croissance par habitant du PIB	1,40	8,40	4,10	3,30	4,60
Déflateur implicite du PIB	2,60	5,70	7,00	10,00	13,00
FBCF en % du PIB	22,70	52,40	26,20	21,30	18,50
FBCF publique en % du PIB	9,80	9,20	14,80	10,10	10,60

<sup>306</sup> Institut National de la Statistique, Annuaire des statistiques de l'environnement 2020, édition de février 2021, élaboré avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale. Récupéré de : [Annuaire Statistique environnement 2020 INS.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (accessed 14 October 2022).

Principaux indicateurs macroéconomiques	2014 (%)	2016 (%)	2018 (%)	2019 (%)	2020 (%)
FBCF privée en % du PIB	12,90	43,20	11,40	11,20	7,80
indice des prix à la consommation <sup>307</sup> (end of period)	9,00	8,70	9,90	9,10	10,60
Croissance monétaire <sup>308</sup>	23,80	25,30	23,20	24,50	24,90
Recettes courantes en % du PIB	13,80	14,50	13,50	14,50	12,50
Dépenses courantes en % du PIB	13,70	14,10	10,80	11,10	12,70
Dépenses en capital % du PIB	6,10	4,90	5,10	4,00	2,70
Solde primaire en % du PIB	-4,20	0,40	1,40	0,90	-2,00
Solde global sur la base des droits constatés en % du PIB (hors dons)	-6,10	-1,20	-2,60	-1,30	-4,10
Taux de couverture des exportations Franco à bord <sup>309</sup> / Coût d'importation, assurance et prix du fret <sup>310</sup>	73,90	62,00	125,40	141,10	317,00
Compte courant en % du PIB	-16,00	-31,10	-2,30	4,00	30,80
Balance globale en % du PIB	0,00	0,20	-0,70	0,90	0,50
Encours de la dette en % du PIB	33,30	36,80	32,60	29,00	28,50
Service de la dette en % des exportations de biens et services	29,10	31,60	18,40	11,50	11,50

Source : Statistiques annuelles 2020, édition de septembre 2020<sup>311</sup>

*FBCF = Formation brute de capital fixe; PIB = Produit intérieur brut*

Le tableau 1.2 ci-dessous montre l'évolution de la croissance économique en Guinée entre 2014 et 2020, en termes de PIB et de PIB par habitant (présentée à la fois en pourcentage et en USD). Tous les indicateurs sont en hausse par rapport à 2014, certains d'entre eux, comme le PIB par habitant,

<sup>307</sup> L'indice des prix à la consommation est une mesure de l'inflation à laquelle est confronté l'utilisateur final. Source de données : Extrait de : [Consumer Price Index \(CPI\) - Definition, How to Calculate, and Uses \(corporatefinanceinstitute.com\)](#) (consulté le 21 décembre 2022).

<sup>308</sup> La croissance monétaire est définie comme l'augmentation de la quantité de monnaie dans une économie. La source : Tiré de : [MONETARY GROWTH | English meaning - Cambridge Dictionary](#) (accessed 21 December 2022).

<sup>309</sup> Le prix FOB est le prix d'un bien à la frontière du pays exportateur ou le prix d'un service fourni à un non-résident. Il comprend la valeur des biens ou des services au prix de base, les services de transport et de distribution jusqu'à la frontière, les taxes sans les subventions. Source : Tiré de : [Définition - Prix FAB \(franco à bord\) | Insee](#) (consulté le 21 décembre 2022).

<sup>310</sup> Le prix c.a.f. (prix coûtant, assurance et fret) est le prix d'un bien livré à la frontière du pays importateur, y compris les frais d'assurance et de fret encourus jusqu'à ce point, ou le prix d'un service livré à un résident, avant le paiement de tout droit d'importation ou d'autres taxes sur les importations ou les marges de commerce et de transport à l'intérieur du pays. Source : Tiré de : [OECD Glossary of Statistical Terms - Cif price Definition](#) (consulté le 21 décembre 2022).

<sup>311</sup> Institut National de la Statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Récupéré de : [Annuaire Statistique 2020.pdf \(stat-guinee.org\)](#) (consulté le 14 octobre 2022).

ayant été multipliés par trois. Cependant, près de la moitié de la population (encore plus dans les zones rurales) vit en dessous du seuil de pauvreté (voir section 6.3.2).

**Table 1.2 Variation de la croissance économique**

Indicateur	2014	2016	2018	2019	2020
PIB (%)	3,70	10,80	6,40	5,60	7,00
PIB par habitant (%)	1,40	8,40	4,10	3,3	4,60
PNB par habitant (USD)	788,3	723,10	968,20	1 117,20	1 245,8
PIB par habitant (USD)	834,0	782,10	1 031,00	1 149,4	1 304,4

Source : Statistiques annuelles 2020, édition de septembre 2020<sup>312</sup>

*PIB = Produit intérieur brut; PNB = Produit national brut; USD = Dollar américain*

Le tableau 1.3 ci-dessous montre les secteurs qui ont contribué à la croissance du PIB entre 2014 et 2018 (année pour laquelle les données les plus récentes sont disponibles). La principale contribution à la croissance du PIB a été générée par le secteur secondaire (production et fabrication) au cours des années.

**Table 1.3 Variation de la contribution des secteurs d'activité à la croissance du produit intérieur brut réel (2014 à 2018)**

Secteur	2014 (%)	2016 (%)	2017 (%)	2018 (%)
Secteur primaire (agriculture)	0,80	1,10	1,50	1,50
Secteur secondaire (production et fabrication)	2,10	5,70	4,50	3,00
Secteur tertiaire (services et commerce)	0,60	2,30	2,50	-0,10
PIB	3,70	10,80	10,30	6,20

Source : Statistiques annuelles 2020, édition de septembre 2020<sup>313</sup>

*PIB = Produit intérieur brut*

Le pays possède d'importantes réserves minérales : près de la moitié des réserves mondiales connues de bauxite et d'importantes réserves de minerai de fer, d'or et de diamants se trouvent en Guinée. Toutefois, seule une petite partie de ces réserves est actuellement exploitée.

Le tableau 1.4 ci-dessous présente la répartition par secteur économique ainsi que sa contribution au PIB et sa croissance en 2014 et 2019.

<sup>312</sup> Institut National de la Statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Récupéré de : [Annuaire\\_Statistique\\_2020.pdf \(stat-guinee.org\)](https://stat-guinee.org/Annuaire_Statistique_2020.pdf) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>313</sup> Institut National de la Statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Récupéré de : [Annuaire\\_Statistique\\_2020.pdf \(stat-guinee.org\)](https://stat-guinee.org/Annuaire_Statistique_2020.pdf) (consulté le 14 octobre 2022).

Les secteurs primaire (agriculture) et tertiaire (services et commerce) ont connu une augmentation substantielle au fil des ans. Dans le secteur tertiaire, le taux de croissance réel du secteur de l'éducation a augmenté, passant de 4 % à 8,20 %, tandis que la contribution du secteur de la santé a diminué de près de trois fois, passant de 10,50 % à 3,20 %.

Le secteur secondaire (production et fabrication) a été tiré par la distribution d'électricité, de gaz et d'eau et la construction qui ont enregistré une croissance substantielle de -0,80% (2014) à 7,50% (2019), respectivement de 1,80% (2014) à 3,70% (2019).

**Table 1.4 Répartition du produit intérieur brut par secteur économique**

Secteurs et sous-secteurs	2014		2016		2018		2019 <sup>314</sup>	
	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%
<b>Secteur primaire</b>	<b>10 790</b>	<b>3,30</b>	13 560	<b>4,80</b>	23 849	<b>5,60</b>	<b>29 798</b>	<b>8,10</b>
Agriculture, élevage, chasse et activités connexes	10 790	3,30	13 560	4,80	13 560	5,60	29 798	8,10
<b>Secteur secondaire</b>	<b>18 284</b>	<b>6,70</b>	<b>23 206</b>	<b>18,9</b>	<b>24 336</b>	<b>10,6</b>	<b>25 750</b>	<b>6,60</b>
Activités extractives (extraction de minéraux métalliques et autres activités extractives)	7 657	9,80	10 451	46,80	9 581	12,50	10 108	10,20
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de tabac	1 698	-11,50	2 188	7,40	3 340	9,80	3 606	5,50
Autres produits manufacturés	5 126	13,10	6 235	7,60	7 011	8,40	6 989	3,60
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	402	-0,80	514	22,10	625	12,10	634	7,50

<sup>314</sup> Les données pour 2019 sont indiquées comme étant provisoires. Toutefois, aucune donnée plus récente n'est disponible.



Secteurs et sous-secteurs	2014		2016		2018		2019 <sup>314</sup>	
	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%
La construction	3 401	1,80	3 818	2,20	3 780	6,50	4 413	3,70
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>26 694</b>	<b>1,90</b>	<b>32 322</b>	<b>5,70</b>	<b>40 734</b>	<b>5,00</b>	<b>47 470</b>	<b>5,10</b>
Commerce et réparation	11 632	0,30	14 562	4,50	18 088	2,60	20 948	5,20
Hôtels et restaurants	928	-10,80	894	2,90	966	4,10	1 099	3,80
Transports et communications	2 765	0,60	3 334	10,30	4 278	5,30	4 920	4,30
Finance	1 633	13,80	2 371	6,30	2 796	13,10	3 201	5,20
Propriétés, services aux entreprises	2 924	-17,70	3 494	7,30	4 020	-0,60	4 260	2,40
Activités d'administration publique	4 556	180	5 210	8,40	7 832	11,8	9 557	5,80
L'éducation	1 381	4	2 101	7,60	2 368	7,50	2 690	8,20
Santé et protection sociale	935	10,50	959	7,90	1 122	4,80	1 320	3,20
Autres services	832	11,70	989	2,90	1 085	3,30	1 483	2,60
Services d'intermédiation financière indirectement mesurés	-891	-6,90	-1 593	23,60	-1 821	10,90	-2 007	2,60
<b>Valeur ajoutée totale</b>	<b>55 768</b>	<b>3,80</b>	<b>69 089</b>	<b>9,40</b>	<b>88 919</b>	<b>7,10</b>	<b>103 018</b>	<b>6,30</b>

Secteurs et sous-secteurs	2014		2016		2018		2019 <sup>314</sup>	
	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%
Importations nettes et taxes	5 806	3,20	7 999	24,50	9 237	0,60	11 085	-1,10
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>61 573</b>	<b>3,70</b>	<b>77 088</b>	<b>10,80</b>	<b>98 156</b>	<b>6,50</b>	<b>114 104</b>	<b>5,60</b>

Secteurs et sous-secteurs	2014		2016		2018		2019 <sup>314</sup>	
	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%
<b>Secteur primaire</b>	<b>10 790</b>	<b>3,30</b>	13 560	<b>4,80</b>	23 849	<b>5,60</b>	<b>29 798</b>	<b>8,10</b>
Agriculture, élevage, chasse et activités connexes	10 790	3,30	13 560	4,80	13 560	5,60	29 798	8,10
<b>Secteur secondaire</b>	<b>18 284</b>	<b>6,70</b>	<b>23 206</b>	<b>18,9</b>	<b>24 336</b>	<b>10,6</b>	<b>25 750</b>	<b>6,60</b>
Activités extractives (extraction de minéraux métalliques et autres activités extractives)	7 657	9,80	10 451	46,80	9 581	12,50	10 108	10,20
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de tabac	1 698	-11,50	2 188	7,40	3 340	9,80	3 606	5,50
Autres produits manufacturés	5 126	13,10	6 235	7,60	7 011	8,40	6 989	3,60
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	402	-0,80	514	22,10	625	12,10	634	7,50

<sup>314</sup> Les données pour 2019 sont indiquées comme étant provisoires. Toutefois, aucune donnée plus récente n'est disponible.

Secteurs et sous-secteurs	2014		2016		2018		2019 <sup>314</sup>	
	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%
La construction	3 401	1,80	3 818	2,20	3 780	6,50	4 413	3,70
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>26 694</b>	<b>1,90</b>	<b>32 322</b>	<b>5,70</b>	<b>40 734</b>	<b>5,00</b>	<b>47 470</b>	<b>5,10</b>
Commerce et réparation	11 632	0,30	14 562	4,50	18 088	2,60	20 948	5,20
Hôtels et restaurants	928	-10,80	894	2,90	966	4,10	1 099	3,80
Transports et communications	2 765	0,60	3 334	10,30	4 278	5,30	4 920	4,30
Finance	1 633	13,80	2 371	6,30	2 796	13,10	3 201	5,20
Propriétés, services aux entreprises	2 924	-17,70	3 494	7,30	4 020	-0,60	4 260	2,40
Activités d'administration publique	4 556	180	5 210	8,40	7 832	11,8	9 557	5,80
L'éducation	1 381	4	2 101	7,60	2 368	7,50	2 690	8,20
Santé et protection sociale	935	10,50	959	7,90	1 122	4,80	1 320	3,20
Autres services	832	11,70	989	2,90	1 085	3,30	1 483	2,60
Services d'intermédiation financière indirectement mesurés	-891	-6,90	-1 593	23,60	-1 821	10,90	-2 007	2,60
<b>Valeur ajoutée totale</b>	<b>55 768</b>	<b>3,80</b>	<b>69 089</b>	<b>9,40</b>	<b>88 919</b>	<b>7,10</b>	<b>103 018</b>	<b>6,30</b>

Secteurs et sous-secteurs	2014		2016		2018		2019 <sup>314</sup>	
	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%
Importations nettes et taxes	5 806	3,20	7 999	24,50	9 237	0,60	11 085	-1,10
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>61 573</b>	<b>3,70</b>	<b>77 088</b>	<b>10,80</b>	<b>98 156</b>	<b>6,50</b>	<b>114 104</b>	<b>5,60</b>

Secteurs et sous-secteurs	2014		2016		2018		2019 <sup>314</sup>	
	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%
<b>Secteur primaire</b>	<b>10 790</b>	<b>3,30</b>	13 560	<b>4,80</b>	23 849	<b>5,60</b>	<b>29 798</b>	<b>8,10</b>
Agriculture, élevage, chasse et activités connexes	10 790	3,30	13 560	4,80	13 560	5,60	29 798	8,10
<b>Secteur secondaire</b>	<b>18 284</b>	<b>6,70</b>	<b>23 206</b>	<b>18,9</b>	<b>24 336</b>	<b>10,6</b>	<b>25 750</b>	<b>6,60</b>
Activités extractives (extraction de minéraux métalliques et autres activités extractives)	7 657	9,80	10 451	46,80	9 581	12,50	10 108	10,20
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de tabac	1 698	-11,50	2 188	7,40	3 340	9,80	3 606	5,50
Autres produits manufacturés	5 126	13,10	6 235	7,60	7 011	8,40	6 989	3,60
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	402	-0,80	514	22,10	625	12,10	634	7,50

<sup>314</sup> Les données pour 2019 sont indiquées comme étant provisoires. Toutefois, aucune donnée plus récente n'est disponible.

Secteurs et sous-secteurs	2014		2016		2018		2019 <sup>314</sup>	
	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%
La construction	3 401	1,80	3 818	2,20	3 780	6,50	4 413	3,70
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>26 694</b>	<b>1,90</b>	<b>32 322</b>	<b>5,70</b>	<b>40 734</b>	<b>5,00</b>	<b>47 470</b>	<b>5,10</b>
Commerce et réparation	11 632	0,30	14 562	4,50	18 088	2,60	20 948	5,20
Hôtels et restaurants	928	-10,80	894	2,90	966	4,10	1 099	3,80
Transports et communications	2 765	0,60	3 334	10,30	4 278	5,30	4 920	4,30
Finance	1 633	13,80	2 371	6,30	2 796	13,10	3 201	5,20
Propriétés, services aux entreprises	2 924	-17,70	3 494	7,30	4 020	-0,60	4 260	2,40
Activités d'administration publique	4 556	180	5 210	8,40	7 832	11,8	9 557	5,80
L'éducation	1 381	4	2 101	7,60	2 368	7,50	2 690	8,20
Santé et protection sociale	935	10,50	959	7,90	1 122	4,80	1 320	3,20
Autres services	832	11,70	989	2,90	1 085	3,30	1 483	2,60
Services d'intermédiation financière indirectement mesurés	-891	-6,90	-1 593	23,60	-1 821	10,90	-2 007	2,60
<b>Valeur ajoutée totale</b>	<b>55 768</b>	<b>3,80</b>	<b>69 089</b>	<b>9,40</b>	<b>88 919</b>	<b>7,10</b>	<b>103 018</b>	<b>6,30</b>

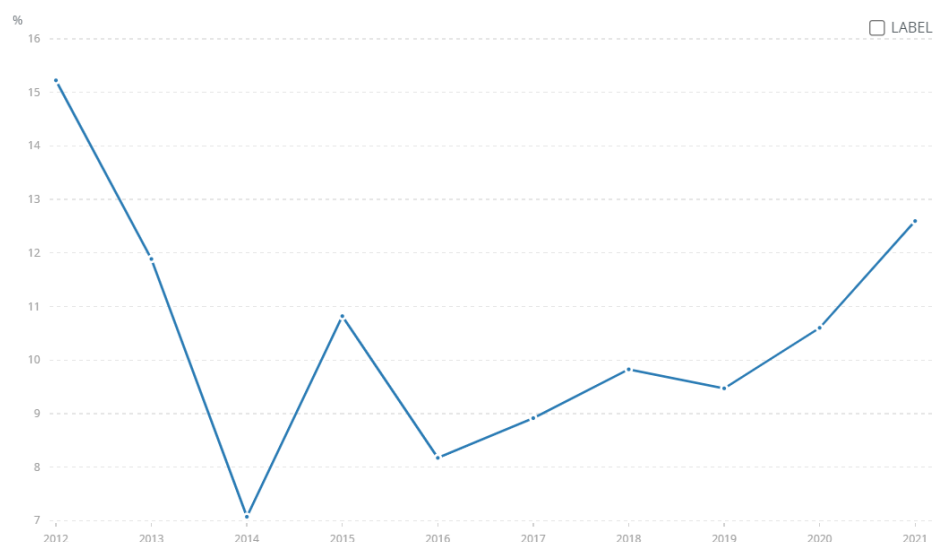
Secteurs et sous-secteurs	2014		2016		2018		2019 <sup>314</sup>	
	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%	Milliard de GNF	%
Importations nettes et taxes	5 806	3,20	7 999	24,50	9 237	0,60	11 085	-1,10
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>61 573</b>	<b>3,70</b>	<b>77 088</b>	<b>10,80</b>	<b>98 156</b>	<b>6,50</b>	<b>114 104</b>	<b>5,60</b>

Source : Statistiques annuelles 2020, édition de septembre 2020<sup>315</sup>

% = % de variation du taux de croissance du produit intérieur brut réel; PIB = Produit intérieur brut; GNF = Franc guinéen; PNB = Produit national brut

## 1.2 Inflation et le taux de change

La Guinée a été caractérisée par une forte inflation et un taux d'inflation variable au cours des dernières années. Les données de la Banque mondiale représentées sur la figure 1.1 ci-dessous montrent une tendance à la baisse entre 2012 et 2014, puis une augmentation constante à partir de 2016, pour atteindre 12,60 % en 2021.<sup>316</sup>



Source : Données de la Banque mondiale, Inflation, prix à la consommation (% annuel) - Guinée, 2022

### Figure 1.1 Tendence de l'inflation en Guinée, 2012 à 2021

L'inflation est en partie due à la dépréciation du GNF dans le taux de change, ce qui a entraîné une hausse du coût des denrées alimentaires et des carburants importés, qui représentent ensemble environ 40 % des importations non minières.

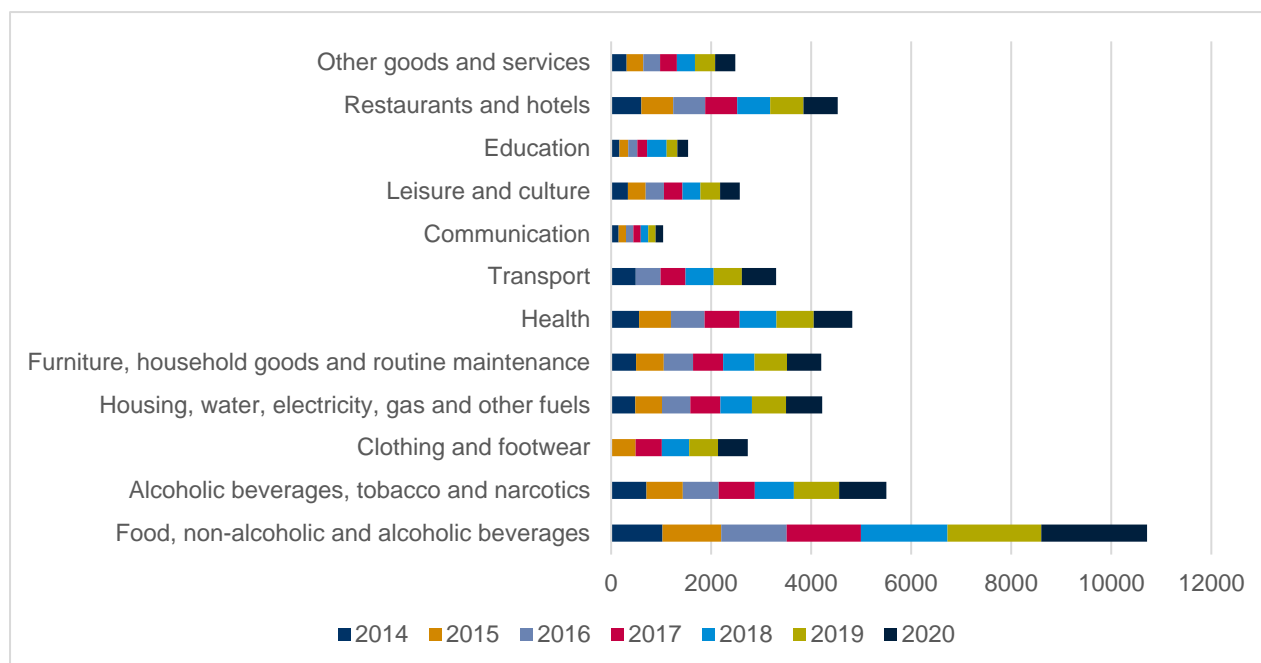
La figure 1.2 ci-dessous montre comment l'inflation a affecté les prix des biens et services en Guinée sur la base des indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH), entre 2014 et 2020. Une

<sup>315</sup> Institut National de la Statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Récupéré de: [Annuaire\\_Statistique\\_2020.pdf \(stat-guinee.org\)](https://stat.guinee.org/annuaire-statistique-2020.pdf) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>316</sup> Données de la Banque mondiale, Inflation, prix à la consommation (% annuel) - Guinée. Récupéré de [:https://data.worldbank.org/indicator/FP.CPI.TOTL.ZG?end=2021&locations=GN&start=2012](https://data.worldbank.org/indicator/FP.CPI.TOTL.ZG?end=2021&locations=GN&start=2012) (consulté le 14 octobre 2022).



tendance continue à la hausse pour tous les biens et services (à l'exception des communications et des restaurants et hôtels) peut être observée sur la période de référence.



Source : Statistiques annuelles de l'environnement 2020, édition de février 2021<sup>317</sup>

GNF = Franc guinéen; IPCH = indices des prix à la consommation harmonisés

### Figure 1.2 Variation des indices des prix à la consommation des 12 postes des indices harmonisés des prix à la consommation (en francs guinéens)

Le tableau 1.5 ci-dessous montre l'inflation en moyenne annuelle et en déflateur implicite du PIB, les deux augmentant de 2014 à 2020. Comme l'indique le glossaire de la Banque mondiale, le déflateur implicite du PIB est le rapport entre le PIB en monnaie locale courante et le PIB en monnaie locale constante<sup>318</sup>. Les données déclarées en prix courants (ou "nominaux") pour chaque année sont exprimées dans la valeur de la monnaie de l'année en question<sup>319</sup>. D'autres séries des Indicateurs du développement dans le monde présentent des données en termes "constants" ou "réels". Les séries constantes présentent les données de chaque année en valeur d'une année de base particulière<sup>320</sup>. Les séries courantes sont influencées par l'effet de l'inflation des prix. Les séries constantes sont utilisées pour mesurer la croissance réelle d'une série (c'est-à-dire en corrigeant les effets de l'inflation des prix)<sup>321</sup>.

L'inflation, mesurée par le taux de croissance annuel du déflateur implicite du PIB, indique le taux de variation des prix dans l'ensemble de l'économie<sup>322</sup>.

<sup>317</sup> Institut National de la Statistique, Annuaire statistique 2020, édition de septembre 2020, élaboré avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Récupéré de: [Annuaire\\_Statistique\\_environnement\\_2020\\_INS.pdf \(stat-guinee.org\)](https://stat-guinee.org/Annuaire_Statistique_environnement_2020_INS.pdf) (consulté le 14 octobre 2022).

<sup>318</sup> Source : Banque mondiale : Banque mondiale, Metadata Glossary. Extrait de: [Glossary | DataBank \(worldbank.org\)](https://www.worldbank.org/glossary/) (consulté le 19 décembre 2022).

<sup>319</sup> Par exemple, les données sur les prix courants pour 1990 sont basées sur les prix de 1990, celles pour 2000 sont basées sur les prix de 2000, et ainsi de suite. Source : Banque mondiale : Banque mondiale. Tiré de: [What is the difference between current and constant data? – World Bank Data Help Desk](https://www.worldbank.org/help/faq/faq-current-and-constant-data/) (consulté le 19 décembre 2022).

<sup>320</sup> Ainsi, par exemple, les données déclarées en prix constants de 2010 indiquent les données de 1990, 2000 et toutes les autres années en prix de 2010. Source : Banque mondiale : Banque mondiale. Tiré de: [What is the difference between current and constant data? – World Bank Data Help Desk](https://www.worldbank.org/help/faq/faq-current-and-constant-data/) (consulté le 19 décembre 2022).

<sup>321</sup> Ainsi, par exemple, les données déclarées en prix constants de 2010 indiquent les données de 1990, 2000 et toutes les autres années en prix de 2010. Source : Banque mondiale : Banque mondiale. Tiré de: [What is the difference between current and constant data? – World Bank Data Help Desk](https://www.worldbank.org/help/faq/faq-current-and-constant-data/) (consulté le 19 décembre 2022).

<sup>322</sup> Source : Banque mondiale : Banque mondiale, Metadata Glossary. Extrait de: [Glossary | DataBank \(worldbank.org\)](https://www.worldbank.org/glossary/) (consulté le 19 décembre 2022).

**Table 1.5 L'inflation en Guinée de 2014 à 2020**

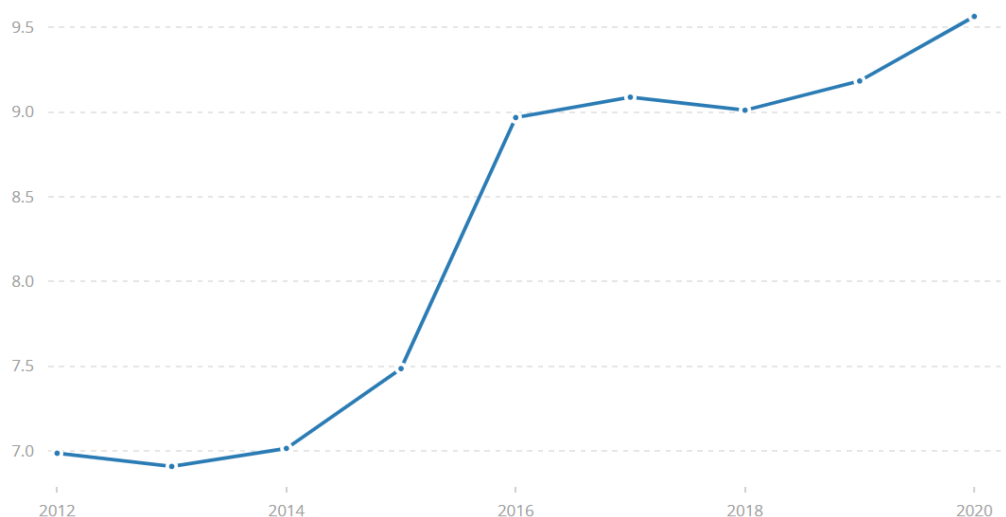
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Moyenne annuelle %	6,20	11,80	8,20	8,90	9,80	9,50	10,60
Déflateur implicite du PIB (millions d'USD)	2,60	3,00	5,70	10,20	7,00	10,00	13,00

Source : Statistiques annuelles 2020, édition de septembre 2020

*PIB = Produit intérieur brut ; USD = Dollar américain*

Enfin, la figure 1.3 ci-dessous montre que l'économie guinéenne a connu une augmentation continue du taux de change entre le GNF et l'USD entre 2012 et 2020.<sup>323</sup>

Thousand



Source : Données de la Banque mondiale : Données de la Banque mondiale, taux de change officiel (LCU par USD, moyenne de la période) - Guinée, 2022

*GNF = Franc guinéen; USD = Dollar américain*

### **Figure 1.3 Taux de change officiel en Guinée, 2012 à 2020 (Franc guinéen pour un dollar américain)**

Au moment de l'élaboration de cette étude de base socio-économique (janvier 2023), le taux de change était de 1 GNF = 0,00017 USD.<sup>324</sup> ou 10 000 GNF = 1,10 USD.

## **1.3 Recettes et dépenses publiques**

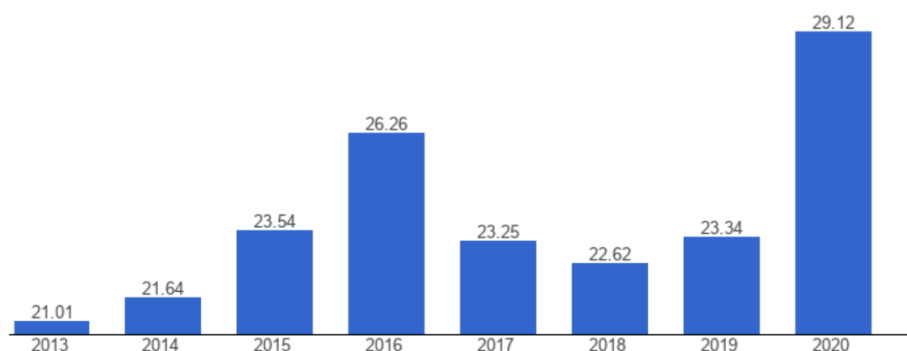
En 2020, les recettes des administrations publiques de la Guinée s'élèvent à 21 573 milliards de GNF. Entre 2001 et 2020, les recettes des administrations publiques de la Guinée ont fortement augmenté,

<sup>323</sup>Source : Données de la Banque mondiale, taux de change officiel (LCU par USD) - Guinée : Données de la Banque mondiale, taux de change officiel (LCU par USD, moyenne de la période) - Guinée. Tiré de : [Official exchange rate \(LCU per US\\$, period average\) - Guinea | Data \(worldbank.org\)](https://data.worldbank.org/SH.UXVS.CV) (consulté le 18 novembre 2022).

<sup>324</sup> Selon le taux de change : 1 USD = 8550,31 GNF publié par la Banque centrale de la République de Guinée. Extrait de: [BCRG – Banque Centrale de la République de Guinée \(bcrq-guinee.org\)](https://www.bcrq-guinee.org/) (consulté le 19 décembre 2022).

passant de 868 à 21 573 milliards de GNF, à un taux annuel croissant qui a atteint un maximum de 60,28 % en 2011 et a ensuite diminué à 20,51 % en 2020.<sup>325</sup>.

Selon la Banque mondiale, en 2020, la dette extérieure représentait 29,12 % du revenu national brut.. Comme le montre le graphique 1.4 ci-dessous, la dette extérieure moyenne de la Guinée est de 23,84 %, avec un minimum de 21,01 % atteint en 2013 et un maximum de 29,12 % enregistré en 2020. A titre de comparaison, la moyenne mondiale, basée sur 116 pays, est de 64,03% en 2020.



Source : Données de la Banque mondiale : Données de la Banque mondiale, 2020

#### Figure 1.4 Pourcentage de la dette extérieure en Guinée de 2013 à 2020

La dette de l'État guinéen est estimée à environ 41 % du produit intérieur du pays en 2025.<sup>326</sup>.

Le tableau 1.6 ci-dessous présente la manière dont la Guinée a financé son déficit budgétaire sur la période 2012-2020. Le financement intérieur a été plus élevé jusqu'en 2016 ; depuis lors, la majeure partie du financement provient de l'extérieur. Les financements externes et internes ont tous deux augmenté entre 2012 et 2020.

**Table 1.6 Modification du financement du déficit budgétaire de l'État**

	2012 (Milliard de GNF)	2014 (Milliard de GNF)	2016 (Milliard de GNF)	2018 (Milliard de GNF)	2019 (Milliard de GNF)	2020 (Milliard de GNF)
Financement	319,90	1 805,50	-16,60	914,60	2 807,00	5 373,70
Financement externe net	-1 119,90	794,80	-261,30	2.196,80	2 147,98	2 971,96
Financement intérieur net	1 439,80	1 010,70	244,70	-1 282,20	659,01	2 401,71

Source : Statistiques annuelles 2020, édition de septembre 2020

GNF = Franc guinéen

En ce qui concerne l'évolution des budgets ministériels, les ministères de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'énergie, des mines, de l'industrie, des hydrocarbures et des transports ont progressivement augmenté leur budget depuis 2015. Par exemple, le budget du ministère des mines a augmenté de près de 48% (de 48,70 milliards de GNF à 71,80 milliards de GNF) en 1 an, de 2019 à 2020. Le tableau 1.7 ci-dessous montre l'évolution des budgets des ministères entre 2015 et 2020.

<sup>325</sup> Récupéré de : [Guinea General government revenue, 1980-2020 - knoema.com](http://Guinea General government revenue, 1980-2020 - knoema.com).

<sup>326</sup> Statista Market Forecast. Récupéré de : [Public Sector - Guinea | Statista Market Forecast](https://www.statista.com/fr/statistiques/1181144/public-sector-guinea) (consulté le 10 février 2023).

**Table 1.7 Modification des budgets des ministères (réalisations)**

Ministère	2015 (Milliard de GNF)	2018 (Milliard de GNF)	2019 (Milliard de GNF)	2020 (Milliard de GNF)
Agriculture	274,30	295,6	331,5	465,10
Bétail et pâturages	17,10	16,6	22,8	40,20
Pêche	33,00	4,9	46,9	57,20
Énergie	1 011,90	1 352,8	2 632,5	2 850,20
Exploitation minière	68,70	50,8	48,7	71,80
Industrie	4,00	75,1	41,2	74,00
Commerce	39,70	39,7	39,7	39,70
Tourisme et artisanat	20,50	33,1	23,5	46,00
Transport	53,50	57,9	42,2	92,80
Travaux publics	879,30	741,1	741,1	763,00
Urbanisme	26,60	63,0	51,9	107,30
Télécommunications et courrier	85,90	362,5	54,2	75,0
Communication	10,00	18,3	19,4	16,00
Culture	14,50	155,2	180,7	187,30
Jeunesse	32,00	34,7	38,3	78,50
Sport	130,20	0,0	0,0	0,00
Justice	90,00	914,6	146,7	153,10
Affaires étrangères	333,40	329,7	353,8	404,30
Guinéens de l'étranger	0,00	0,0	0,0	0,00
Développement	28,40	89,4	120,1	79,40
Coopération	12,80	5,0	25,0	24,20
Finances	223,50	216,3	178,9	178,90
Administration territoriale	477,00	339,8	478,0	856,00
Action sociale	43,90	86,1	129,2	163,10

Ministère	2015 (Milliard de GNF)	2018 (Milliard de GNF)	2019 (Milliard de GNF)	2020 (Milliard de GNF)
Éducation nationale	885,60	1 521,6	1 694,2	2 070,30
Enseignement supérieur	679,60	804,3	928,0	810,10
Enseignement technique	905,70	216,7	213,9	290,40
Santé publique et hygiène	628,20	1 060,6	1 444,1	2 605,00
Sécurité et protection civile	349,90	340,2	296,3	358,20
Administration publique	71,40	89,5	63,9	155,40
Environnement	50,90	116,1	112,8	218,80
Affaires religieuses	53,10	66,0	62,6	66,60
Budget	90,00	136,6	986,9	134,10
Assemblée nationale	140,00	188,8	184,4	253,40
Cabinet du Premier ministre	50,10	74,9	89,2	149,00
Défense	1 848,20	1 777,4	1 763,3	2 108,90
Unité nationale	0,00	9,4	9,6	15,00
Hydrocarbures	0,00	5,0	10,7	25,20

Source : Statistiques annuelles 2020, édition de septembre 2020

GNF = Franc guinéen

Le tableau 1.8 ci-dessous montre l'évolution des soldes budgétaires en Guinée sur la décennie 2012-2020. Les soldes budgétaires en 2020 sont tous négatifs et sont en baisse par rapport à 2012, mais en hausse depuis 2015, année où une baisse substantielle avait été enregistrée.

**Table 1.8 Variation des soldes budgétaires**

	2012 (Milliard de GNF)	2014 (Milliard de GNF)	2015 (Milliard de GNF)	2016 (Milliard de GNF)	2019 (Milliard de GNF)	2020 (Milliard de GNF)
Solde incluant les subventions (base engagement)	958,10	-2 798,00	-4 536,75	139,90	-594,70	-2 801,70
Solde hors subventions (base d'engagement)	492,10	-3 761,70	-4 874,60	-693,80	-1 187,70	-4 298,50
Solde de trésorerie	-508,60	-1 834,70	-4 171,80	-16,60	-2 807,00	-5 373,70

Source : Statistiques annuelles 2020, édition de septembre 2020

GNF = Franc guinéen

Le tableau 1.9 montre l'évolution de la dette extérieure en millions d'USD. Entre 2013 et 2020, la dette extérieure totale a presque triplé, passant de 1 353,1 millions USD à 3 800 millions USD.

**Table 1.9 Variation de la dette extérieure**

	2013 (Millions d'USD)	2014 (Millions d'USD)	2015 (Millions d'USD)	2016 (Millions d'USD)	2019 (Millions d'USD)	2020 (Millions d'USD)
<b>Total de l'encours de la dette extérieure</b>	<b>1 353,10</b>	1 585,3	1 739,3	1 822,5	2 620	<b>3 800</b>
<b>Service de la dette extérieure</b>	<b>59,40</b>	72,8	66,4	76,4	89,5	<b>N/A</b>
Principal	49,20	59,6	51,5	50,3	61,8	N/A
Intérêt	10,20	13,2	14,9	26,1	27,7	N/A
<b>Service de la dette extérieure</b>	<b>55,60</b>	60,2	42,8	69,3	89,6	<b>N/A</b>
Principal	46,60	49,0	28,8	50,3	61,8	N/A
Intérêt	9,00	11,2	14,0	19,1	27,7	N/A
Bilatéral	704,30	817,9	979,4	986,0	1,180	1 808
Multilatéral	583,20	704,8	700,3	777,7	1 336,8	1 734,40

	2013 (Millions d'USD)	2014 (Millions d'USD)	2015 (Millions d'USD)	2016 (Millions d'USD)	2019 (Millions d'USD)	2020 (Millions d'USD)
Commercial	65,60	62,6	59,6	58,9	104	262
Long terme	1 353,10	1 585,3	1 739,3	1 822,5	2 620	3 800

Source : Statistiques annuelles 2020, édition de septembre 2020

N/A = non disponible; USD = Dollar américain

Le tableau 1.10 présente la structure de la dette intérieure en milliards de GNF. De 2017 à 2020, la dette intérieure a augmenté de 2 milliards de GNF.

**Tableau 1.10 Structure de la dette intérieure**

	2017 (Milliard de GNF)	2019 (Milliard de GNF)	2020 (Milliard de GNF)
Encours de la dette intérieure	20 228,30	22 533,80	22 533,80
Dette structurée	12 624,80	15 015,50	17 925,47
1. Recapitalisation de la dette de la BCRG <sup>327</sup>	10 591,50	10 547,70	10 269,70
2. Dettes titrisées des compagnies pétrolières et autres	729,50	729,50	2 557,40
3. Encours des bons du Trésor en principal (vérifier la traduction)	3 071,20	4 860,20	7 222,80
4. Obligations à 3 ans	684,50	1 504,10	2 087,90
5. BCRG (avances à court terme)	1 269,90	1 287,90	3 156,80
6. Autres (crédits de TVA)	3 881,70	2 510,00	579,40

<sup>327</sup> Banque Centrale de la République de Guinée (Banque centrale de Guinée).



	2017 (Milliard de GNF)	2019 (Milliard de GNF)	2020 (Milliard de GNF)
7. Dettes principales de la CBG <sup>328</sup>	115,10	0,00	N/A
Dettes non structurées	936,40	0,00	N/A

Source : Statistiques annuelles 2020, édition de septembre 2020

GNF = Franc guinéen; N/A = non disponible; TVA = taxe sur la valeur ajoutée

## 1.4 Balance des paiements, exportations et importations

Selon les données publiées par l'Observatoire de la complexité économique, en 2020, la Guinée se classait 82 sur 226 pays dans le monde en termes d'exportations totales et 135 (sur 226) en termes d'importations totales. La Guinée était également le numéro 124 des 127 économies les plus complexes selon l'indice de complexité économique (ICE)<sup>329</sup>.

Les principales exportations de la Guinée sont l'or (8,19 milliards USD), le minerai d'aluminium (3,01 milliards USD), l'oxyde d'aluminium (88,90 millions USD), le pétrole brut (49,5 millions USD) et le poisson congelé non fileté (44,4 millions USD). Les principaux partenaires à l'exportation sont les Émirats arabes unis (6,81 milliards USD), la Chine (2,12 milliards USD), l'Inde (985 millions USD), la Suisse (277 millions USD) et la Belgique (254 millions USD) en 2020. Les chiffres montrent que les ventes de produits miniers constituent la majorité des exportations de la Guinée : en 2020, la Guinée est le premier exportateur mondial de minerai d'aluminium (3,01 milliards USD)<sup>330</sup>.

Le tableau 1.11 ci-dessous présente les volumes de produits miniers exportés au niveau national en 2014, 2017 et 2018. Les exportations de bauxite ont connu la plus forte augmentation (plus du triple), tandis que les exportations de diamants ont presque doublé, contrairement aux exportations d'or dont l'augmentation a été inférieure à 10 % en 2018 par rapport à 2014 (malgré l'augmentation substantielle de 2017).

**Table 1.11 Volumes de produits miniers exportés**

Produits miniers	Unité	2014	2017	2018
Or	Tonnes	25,5	45,09	26,51
Diamant	Millions de carats	0,16	0,24	0,26
Bauxite	Millions de tonnes	19 832,30	47 133,6	62 199,70
Aluminium	Millions de tonnes métriques	-	-	168,70

Source : Statistiques annuelles 2020, édition de septembre 2020

<sup>328</sup> Compagnie des Bauxites de Guinée (Guinea Bauxite Company). Confirmé par le rapport 2019 de la Banque centrale de Guinée. Extrait de: [Rapport-Annuel-2019 -version-finale.pdf \(bcrg-guinee.org\)](#) (consulté le 21 décembre 2022).

<sup>329</sup> Source : Observatoire de la complexité économique : L'Observatoire de la complexité économique. Tiré de : [Guinea \(GIN\) Exports, Imports, and Trade Partners | OEC - The Observatory of Economic Complexity](#) (consulté le 25 novembre 2022).

<sup>330</sup> Source : Observatoire de la complexité économique : L'Observatoire de la complexité économique. Tiré de : [Guinea \(GIN\) Exports, Imports, and Trade Partners | OEC - The Observatory of Economic Complexity](#) (consulté le 25 novembre 2022).

Les principales importations de la Guinée sont le riz (239 millions USD), les médicaments conditionnés (136 millions USD), les voitures (121 millions USD), le tabac roulé (113 millions USD) et les motos et cycles (110 millions USD). Les principaux partenaires à l'importation sont la Chine (1,91 milliard USD), l'Inde (454 millions USD), les Émirats arabes unis (264 millions USD), les Pays-Bas (216 millions USD) et la France (164 millions USD). L'évolution du taux de couverture du commerce extérieur<sup>331</sup> en Guinée est présentée dans le tableau 1.12 ci-dessous. De 2014 à 2020, les exportations ont augmenté de 2 039 à 8 931 millions USD en 2020 ; mais les importations ont également augmenté de 2 384,60 à 3 727,40 millions USD. Par conséquent, la balance commerciale est passée d'une situation négative à une situation positive au fil des ans.

**Table 1.12 Évolution du taux de couverture du commerce extérieur**

	2014 (Millions d'USD)	2016 (Millions d'USD)	2018 (Millions d'USD)	2019 (Millions d'USD)	2020 (Millions d'USD)
Exportations	2 039,10	2 414,40	3 978,10	3 945,40	8 931,20
Importations	2 384,60	4 429,40	3 385,60	3 470,00	3 727,40
Balance commerciale	-345,50	-2 015,10	592,42	475,36	5 203,76
Ratio (%) des exportations sur les importations	85,50	54,50	117,50	113,70	239,60

**REMARQUES:**

*Taux d'ouverture du commerce extérieur : Rapport entre les exportations et les importations de biens.*

Source : Statistiques annuelles 2020, édition de septembre 2020

USD = Dollar américain

Comme le montre le tableau 1.13 ci-dessous, la variation de la balance des paiements de la Guinée s'est légèrement améliorée au fil des années. La capacité de financement est passée de -2 118 millions USD en 2016 à -273,90 millions USD en 2019 et à 2 831,90 millions USD en 2020. Cependant, le compte de capital a diminué de 164,30 millions USD en 2016 à 40,70 millions USD en 2019 et a augmenté à 147,10 millions USD en 2020.

<sup>331</sup> Le taux de couverture du commerce extérieur est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones). Il peut concerner un produit ou un ensemble d'échanges de produits (biens et services) (définition de l'Institut national de la statistique et des études économiques). Tiré de [:https://www.insee.fr/en/metadonnees/definition/c1793](https://www.insee.fr/en/metadonnees/definition/c1793).

**Table 1.13 Variation de la balance des paiements**

	2016 (Millions d'USD)	2018 (Millions d'USD)	2019 (Millions d'USD)	2020 (Millions d'USD)
Compte courant	-2 282,20	-190,50	-314,80	2 684,80
Compte de capital	164,30	140,40	40,70	147,10
Capacité de financement (+) / besoin de financement (-)	-2 118	-50,10	-273,90	2 831,90
Compte financier	-2 973,50	-796,00	-997,60	2 063,10

**REMARQUES:**

*Balance des paiements : La balance des paiements est un état statistique, établi à intervalles réguliers, dont l'objet est de retracer comptablement à partir de l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'une économie et les non-résidents au cours d'une période donnée (en général, l'année).*

Source : Statistiques annuelles 2020, édition de septembre 2020

USD = Dollar américain

Le tableau 1.14 ci-dessous présente l'évolution des indicateurs économiques de la balance des paiements en Guinée de 2014 à 2018 (année pour laquelle les données les plus récentes sont disponibles). En 4 ans, tous les indicateurs économiques de la balance des paiements ont augmenté, à l'exception du degré d'ouverture, de la pénétration du marché intérieur et de la tendance des importations, qui ont diminué après une hausse substantielle en 2016.

**Table 1.14 Évolution des indicateurs économiques de la balance des paiements**

	2014 (Millions d'USD)	2016 (Millions d'USD)	2018 (Millions d'USD)
Exportation de biens et services	2 148,00	2 471,30	4 082,00
Importation de biens et services	3 041,80	5 142,30	4 186,70
PIB actuel	6 592,10	8 427,00	10 999,00
Degré d'ouverture (% du PIB)	39,00	45,00	37,00
Exportations de biens	2 039,60	2 414,40	3 978,10
Tendance à l'exportation (%)	31,00	29,00	36,00
Importations de biens	2 384,60	4 429,40	3 385,60
Tendance des importations (%)	36,00	53,00	31,00

	2014 (Millions d'USD)	2016 (Millions d'USD)	2018 (Millions d'USD)
Marché intérieur (absorption)	6 857,40	10 442,1	10 406,60
Utilisation du marché intérieur (%)	34,00	42,00	33,00

Source : Statistiques annuelles 2020, édition de septembre 2020

PIB = Produit intérieur brut; USD = Dollar américain

## 1.5 Fiscalité

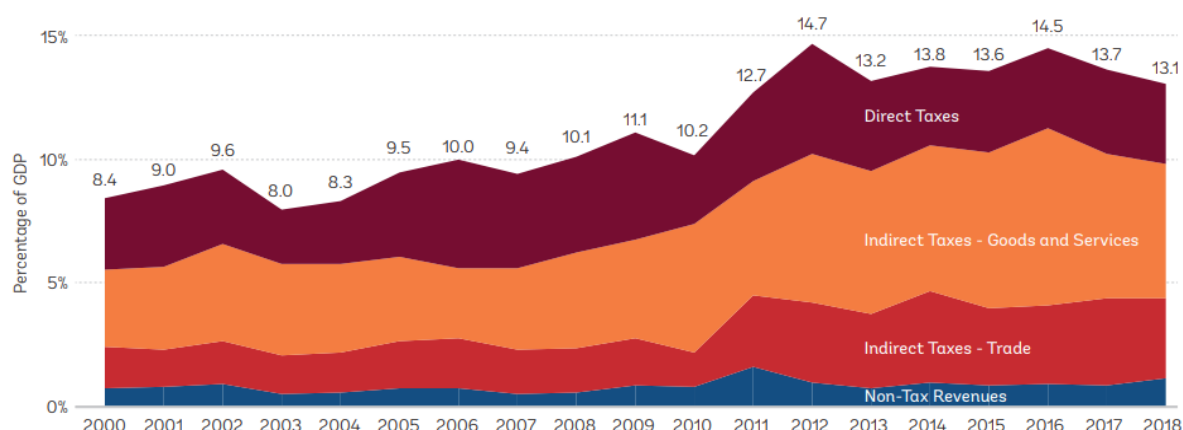
Comme l'indique la Banque mondiale<sup>332</sup>, les recettes intérieures de la République de Guinée représentaient environ 13,10 % du PIB en 2018, bien en deçà de l'objectif de 20 % du PIB défini par les autorités nationales. Cela a conduit à un déficit budgétaire financé par des emprunts auprès de la banque centrale et l'accumulation d'arriérés. Les déficits budgétaires obligent à faire un choix difficile entre la viabilité budgétaire et la compromission des objectifs de développement économique et social en limitant les infrastructures publiques et les dépenses sociales. Domestic revenues in Guinea were primarily (and increasingly) raised through indirect taxes (65.60% of domestic revenues in 2018, whilst direct taxes accounted for only 25.20% of revenues), as shown on Figure 1.5 below.

Les impôts sur les biens et services, principalement la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), constituent la principale composante des impôts indirects. Les taxes sur le commerce international et les transactions constituent la deuxième source principale d'impôts indirects. Il s'agit principalement des droits de douane sur les importations et les exportations. Les droits d'accise ne représentent qu'une petite partie des impôts indirects. Les recettes supplémentaires comprenaient les taxes sur les produits miniers (principalement la bauxite) et deux taxes sur les télécommunications, à savoir la taxe sur la consommation téléphonique (taxe sur l'utilisation des services téléphoniques) et la taxe sur l'accès au réseau de télécommunications (taxe sur le chiffre d'affaires des opérateurs de télécommunications).

Le tableau 6.8 de la section 6.3.5.2 montre que les investissements dans le secteur minier ont été multipliés par 20 en 2018 (356,4 millions USD) par rapport à 2014 (17,60 millions USD). L'impôt sur le revenu des sociétés représente la plus grande part des impôts directs, suivi de l'impôt sur le revenu retenu à la source par les grands employeurs. Les impôts sur le revenu des particuliers, les autres impôts sur les salaires et les impôts fonciers ne représentent qu'une très faible part des recettes fiscales directes.

<sup>332</sup> Source : GUINEE Opportunities for Enhanced Domestic Revenue Mobilization : Value-Added Tax and Excise Taxes, Banque mondiale, 2019. Tiré de: <https://documents1.worldbank.org/curated/ar/472021561614678154/Guinea-Opportunities-for-Enhanced-Domestic-Revenue-Mobilization-Value-Added-Tax-and-Excise-Taxes.pdf> (consulté le 28 octobre 2022).

L'économie informelle, qui, avec l'agriculture, est très difficile à taxer, représente une part importante du PIB. L'impôt foncier reste une source inexploitée de recettes potentielles dans tout le pays.



Source : Banque mondiale : Banque mondiale 'GUINEE Opportunities for Enhanced Domestic Revenue Mobilization : Taxe sur la valeur ajoutée et taxes d'accise', 2019

GDP = PIB = Produit intérieur brut

**Figure 1.5 Recettes intérieures par type, entre 2000 et 2018, en pourcentage du produit intérieur brut**

## 1.6 Microfinance

Au début de l'année 2014, avant même que la crise Ebola n'ait pris toute son ampleur, le secteur de la microfinance en Guinée était confronté à de sérieux défis et le gouvernement avait suspendu un programme de développement en raison de la faiblesse des remboursements de prêts et de la perception de normes de gouvernance peu élevées. Le secteur de la microfinance était confronté à divers défis, depuis la supervision de la banque centrale jusqu'à la gestion au sein des institutions de microfinance (IMF). Ces défis comprenaient (a) des compétences insuffisantes en matière de supervision et des procédures inadéquates ; (b) un cadre juridique et réglementaire obsolète régissant le secteur et les activités de supervision ; et (c) des compétences, des capacités de gestion et une gouvernance limitées au sein des IMF et de l'Agence Nationale de la Microfinance (ANAMIF)<sup>333</sup>.

En 2019, il y avait 10 IMF qui acceptaient des dépôts et 5 qui n'en acceptaient pas. Ce nombre a augmenté au cours de la dernière décennie.

En ce qui concerne la répartition des fonds propres par catégorie d'IMF en milliards de GNF, les coopératives et mutuelles s'élevaient en 2020 à 58,30 milliards de GNF, les sociétés anonymes à 147 milliards de GNF, les IMF sans collecte d'épargne à 3,94 milliards de GNF et les fonds propres consolidés à 209,30 milliards de GNF.

Pour une vue d'ensemble de la microfinance dans l'analyse d'impact social, veuillez vous référer à la section 6.3.3.

<sup>333</sup> Récupéré de: [Projects | FIRST Initiative](#).

## **ANNEXE C      L'AGRICULTURE DANS LA ZONE D'INFLUENCE SOCIALE**

### Farming in the Social Area of Influence

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Mois de plantation	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit fournie par les participants aux groupes de discussion	Valeur marchande moyenne par kg de produit commercialisé dans la GNF, telle que fournie par les participants aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
1	Moribadou	Riz (1)	Avril - basse altitude Juin	Juillet - décembre	0%	L'autoconsommation	Les prix du marché ont augmenté, à l'exception des prix du maïs et du millet, qui sont restés stables. Le prix du gingembre a diminué car ce produit n'est pas très demandé, contrairement à d'autres..
		Maïs (3)	N/A	N/A	90%	4 000	
		Fonio (4)	N/A	N/A	90%	10 000	
		Millet (4)	N/A	N/A	95%	2 000	
		Manioc (1)	Septembre	Janvier	50%	3 000	
		Igname (1)	N/A	N/A	90%	6 000	
		Taro (1)	Mai	Août	90%	5 000	
		Arachide (3)	Mai	Juillet	80%	3 000	
		Haricots (1)	N/A	January	90%	10 000	
		Patates douces (1)	Juin	Mars - août	70%	5 000	
		Oignons (3)	N/A	N/A	95%	14 000	
		Okra (1)	Janvier - mai	Août	95%	10 000	
		Gingembre (3)	N/A	N/A	99%	10 000	
		Piment (1)	Mai	Août	95%	20 000	
		Sésame (3)	N/A	N/A	95%	9 000	
Aubergine (1)	Mai	Août t	90%	10 000			
Tomate (1)	Mai	Août	95%	15 000			
Concombre (1)	Mai	Août t	95%	6 000			
2	Wataférédou I	Riz (1)	Avril Bas Juin	Juillet - Décembre	30%	9 000	Tous les produits voient leur prix augmenter en raison de la demande croissante.
		Maïs (1)	Mai	Septembre	80%	7 500	
		Fonio (2)	Mai	Août	80%	10 000	
		Millet (3)	N/A	N/A	90%	5 000	

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Mois de plantation	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit fournie par les participants aux groupes de discussion	Valeur marchande moyenne par kg de produit commercialisé dans la GNF, telle que fournie par les participants aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
		Manioc (1)	Septembre	Janvier	50%	6 000	
		Igname (4)	N/A	N/A	50%	6 000	
		Taro (3)	N/A	N/A	80%	5 000	
		Arachide (1)	Mai	Août	80%	5 000	
		Haricots (1)	Mai	Juillet	80%	10 000	
		Patates douces (1)	Mai Mai	Janvier	80%	5 000	
		Oignons (1)	Janvier - Mai	Mars - Août	95%	14 000	
		Okra (1)	Janvier - Mai	Mars - août	90%	10 000	
		Gingembre (4)	Mai	Août	90%	10 000	
		Piment (1)	N/A	N/A	99%	20 000	
		Sésame (3)	Mai	Août	50%	9 000	
		Aubergine (2)	mai	Août	99%	10 000	
		Concombre (2)	Mai	Août	99%	8 000	
		Tomate (2)	N/A	N/A	99%	12 000	
		Chou (1)	Mai	Août	99%	8 000	
		Igname (2)	N/A	N/A	99%	6 000	
		Pastèque (3)	N/A	N/A	99%	6 000	
		Melon (3)	N/A	N/A	N/A	N/A	
		Kouroukourou (3)	N/A	N/A	N/A	N/A	



Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Mois de plantation	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit fournie par les participants aux groupes de discussion	Valeur marchande moyenne par kg de produit commercialisé dans la GNF, telle que fournie par les participants aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
3	Wataférédou II	Riz (1)	Avril bas Juin	Juillet - Décembre	0% <sup>334</sup>	N/A	Les prix ont augmenté car les produits sont très demandés.
		Maïs (2)	mai	Septembre	0%	N/A	
		Fonio (3)	N/A	N/A	0%	N/A	
		Millet (4)	N/A	N/A	0%	N/A	
		Manioc (1)	septembre	janvier	20%	6 000	
		Igname (3)	N/A	N/A	0%	N/A	
		Taro (2)	Mars	Juin	20%	5 000	
		Arachide (1)	Mai	Août	50%	5 000	
		Haricots (1)	Mai	Juillet	80%	10 000	
		Patates douces (2)	Juin	Janvier	80%	6 000	
		Oignons (3)	N/A	N/A	70%	14 000	
		Okra (3)	N/A	N/A	90%	10 000	
		Gingembre (4)	N/A	N/A	95%	10 000	
		Piment (4)	Mai	Août	95%	20 000	
		Sésame (3)	N/A	N/A	90%	9 000	
		Aubergine (2)	Mai	Août	70%	10 000	
		Concombre (2)	mai	Août	70%	15 000	
Tomate (2)	mai	août	99%	12 000			
Chou (2)	mai	Août	99%	10 000			

<sup>334</sup> Pour les ménages où 0% est indiqué comme étant destiné à la vente, il est supposé que la culture correspondante est cultivée pour la subsistance..

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Mois de plantation	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit fournie par les participants aux groupes de discussion	Valeur marchande moyenne par kg de produit commercialisé dans la GNF, telle que fournie par les participants aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
4	Nionsomoridou	Riz (1)	Avril - bas juin	Juillet - décembre	20%	6 500	Les prix ont augmenté car les produits sont très demandés.
		Maïs (3)	N/A	S/O	70%	4 500	
		Fonio (3)	N/A	S/O	80%	6 000	
		Millet (4)	N/A	S/O	95%	6 000	
		Manioc (1)	Septembre	Janvier	20%	3 500	
		Igname (3)	N/A	N/A	10%	10 000	
		taro (2)	Mai	Août	10%	15 000	
		Arachides (2)	Mai	Juillet	50%	5 000	
		Haricots (1)	Juin	Janvier - Août	60%	7 000	
		Patates douces (2)	Janvier - mai	Mars - Août	60%	5 000	
		Oignons	N/A	N/A	90%	13 000	
		Okra (3)	Mai	Août	95%	6 000	
		Gingembre	N/A	N/A	20%	15 000	
		Piment (1)	Mai	Août	95%	18 000	
		Sésame (2)	mai	Août	95%	6 000	
		Chou (3)	N/A	N/A	95%	10 000	
		Concombre (2)	mai	août	95%	6 000	
		Pastèque (2)	mai	Août	95%	8 000	
Tomate (2)	mai	Août	95%	5 000			
Melon (3)	N/A	N/A	40%	6 500			
Aubergine (2)	Mai	Août	95%	5 500			

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Mois de plantation	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit fournie par les participants aux groupes de discussion	Valeur marchande moyenne par kg de produit commercialisé dans la GNF, telle que fournie par les participants aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
5	Lamadou	Riz (1)	Avril bas Juin	Juillet - Décembre	40%	7 000	Prices have increased as products are in demand.
		Maïs (1)	mai	Septembre	50%	5 000	
		Fonio (4)	N/A	N/A	50%	8 000	
		Millet (4)	N/A	N/A	50%	5 000	
		Manioc (1)	Septembre	Janvier	50%	4 000	
		Igname (1)	Mai	Août	50%	5 000	
		taro (1)	Mai	Janvier	50%	8 000	
		Arachide (1)	Mai	Août	60%	12 000	
		Haricots (1)	mai	Juillet	20%	5 000	
		Patates douces (1)	Juin	Janvier	20%	5 000	
		Oignons (4)	N/A	N/A	80%	12 000	
		Okra (1)	Janvier - mai	Mars - août	70%	15 000	
		Gingembre (3)	N/A	N/A	90%	15 000	
		Piment (1)	Mai	Août	90%	25 000	
		Sésame (3)	N/A	N/A	40%	10 000	
		Aubergine (1)	Mai	Août	80%	5 000	
		Concombre (1)	mai	Août	90%	5 000	
		Tomate (1)	mai	août	90%	5 000	
		Chou (2)	mai	Août	90%	4 000	
Pastèque (3)	N/A	N/A	80%	5 000			
Courge (1)	mai	Août	10%	15 000			
Canne à sucre (1)	mai	Août	15%	8 000			

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Mois de plantation	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit fournie par les participants aux groupes de discussion	Valeur marchande moyenne par kg de produit commercialisé dans la GNF, telle que fournie par les participants aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
6	Foma	Riz (1)	Avril bas Juin	Juillet - Décembre	10%	10 000	Les prix ont augmenté car les produits sont très demandés.
		Maïs (2)	mars	Mai	70%	7 500	
		Fonio (4)	N/A	N/A	20%	12 000	
		Millet (3)	N/A	N/A	10%	3 500	
		Manioc (2)	Septembre	Janvier - Décembre	50%	3 500	
		Igname (1)	Mars	Décembre	80%	10 000	
		Taro (1)	Mars	Décembre	70%	15 000	
		Arachide (1)	Mai	Août	90%	5 000	
		Haricots (1)	Mai	Juillet	5%	7 000	
		Patates douces (1)	juin	janvier	5%	5 000	
		Oignons (3)	N/A	N/A	80%	13 000	
		Okra (1)	Janvier - mai	Mars - août	80%	6 000	
		Gingembre (2)	Mars	Juin - Août	95%	15 000	
		Piment (1)	Mai	Août	95%	18 000	
		Sésame (2)	Mars	Décembre	90%	6 000	
		Aubergine (1)	Mai	Août	99%	5 000	
		Concombre (1)	mai	Août	99%	5 000	
		Tomate (2)	mai	août	99%	5 000	
Chou (2)	mai	Août	99%	10 000			
Igname (1)	mai	août	70%	4 000			
Pastèque (4)	N/A	N/A	100%	8 000			

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Mois de plantation	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit fournie par les participants aux groupes de discussion	Valeur marchande moyenne par kg de produit commercialisé dans la GNF, telle que fournie par les participants aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
7	Traoréla	Riz (1)	Avril - bas juin	Juillet - décembre	0%	N/A	Les prix ont augmenté en raison de la demande de produits, à l'exception des haricots et des arachides, pour lesquels ils sont restés inchangés.
		Maïs (2)	N/A	N/A	0%	N/A	
		Fonio (4)	N/A	N/A	0%	N/A	
		Millet (3)	N/A	N/A	0%	N/A	
		Manioc (1)	Septembre	Janvier	0%	N/A	
		Igname (3)	N/A	N/A	0%	N/A	
		Taro (2)	Mai	Août	0%	N/A	
		Arachide (1)	Mai	Juillet	70%	5 000	
		Haricots (1)	Mai Mai	Janvier	80%	5 000	
		Patates douces (1)	Janvier - mai	Mars - août	80%	6 000	
		Oignons (3)	N/A	N/A	95%	12 000	
		Okra (1)	Mai	Août	95%	5 000	
		Gingembre (4)	N/A	N/A	95%	7 000	
		Piment (1)	Mai	Août	99%	12 000	
		Sésame (4)	N/A	N/A	75%	10 000	
		Aubergine (1)	Mai	Août	98%	8 000	
		Concombre (2)	mai	Août	90%	3 500	
		Pastèque (2)	avril	juin	95%	5 000	
Banane	N/A	N/A	95%	15 000			
Ananas	N/A	N/A	70%	10 000			
Tomate (2)	Mai - Juin	Août	98%	10 000			

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Mois de plantation	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit fournie par les participants aux groupes de discussion	Valeur marchande moyenne par kg de produit commercialisé dans la GNF, telle que fournie par les participants aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
8	Morisangarédou	Riz (1)	Mai - Juin	Septembre - Janvier	0%	N/A	Les prix ont augmenté car le produit est très demandé et rentable.
		Maïs (2)	Mai	Septembre	40%	5 000	
		Fonio (2)	mai	Août - Janvier	50%	7 500	
		Millet (3)	mai	Décembre	25%	4 500	
		Manioc (2)	septembre	Janvier	20%	5 000	
		Arachide (2)	mai	Août	20%	5 000	
		Haricots (3)	mai	juillet	30%	6 000	
		Patates douces (3)	Juin	Janvier - Août	30%	5 000	
		Oignons (4)	Janvier - Mai	Mars - Août	30%	12 000	
		Okra (2)	Janvier - Mai	Mars - août	40%	12 000	
		Gingembre (2)	N/A	N/A	0%	N/A	
		Piment (3)	Mai	Août	90%	13 000	
		Aubergine (3)	mai	Août	90%	2 000	
Oseille (2)	mai	Août	90%	3 000			
9	Beyla Town / Beyla Centre	Riz (1)	Mai, juin, juillet	Septembre - Octobre - Décembre - Janvier	20%	6 000	Les prix ont augmenté car le produit est très demandé.
		Maïs (2)	Mai - Juin	Août - Septembre	80%	5 000	
		Fonio (2)	Avril	Juin - Juillet	70%	8 000	
		Manioc (2)	juillet	juillet	80%	35 000	
		taro (3)	Mai - Juin	Juillet - Octobre	0%	N/A	
		Arachide (2)	Mai - Juin	Août - Octobre	90%	7 500	
		Haricots (2)	Juin	Septembre - Octobre	90%	6 000	
		Patates douces (3)	N/A	N/A	0%	N/A	

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Mois de plantation	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit fournie par les participants aux groupes de discussion	Valeur marchande moyenne par kg de produit commercialisé dans la GNF, telle que fournie par les participants aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
		Oignons (4)	N/A	N/A	0%	N/A	
		Okra (2)	Janvier - Avril	Mai - Juillet	90%	2 500	
		Gingembre (3)	N/A	N/A	0%	N/A	
		Piment (2)	Mai - Juin	Mai - août	95%	6 000	
		Aubergine (3)	N/A	N/A	0%	N/A	
		Concombre (4)	N/A	N/A	0%	N/A	
		Tomate (3)	N/A	N/A	0%	N/A	
10	Kérouané Town	Riz (1)	Avril - bas juin	Juillet - décembre	30%	7 000	Les prix ont augmenté à mesure que la qualité de vie s'est améliorée.
		Maïs (3)	N/A	N/A	95%	5 000	
		Fonio (3)	N/A	N/A	95%	8 000	
		Millet (4)	N/A	N/A	95%	5 000	
		Manioc (2)	Septembre	Septembre	95%	3 000	
		Igname (3)	N/A	N/A	95%	10 000	
		taro (3)	N/A	N/A	90%	7 000	
		Arachides (2)	Mai	Août	90%	6 000	
		Haricots (2)	Mai	Juillet	90%	8 000	
		Patates douces (4)	N/A	N/A	95%	25 000	
		Oignons (4)	N/A	N/A	95%	10 000	
		Okra (2)	Janvier - mai	Mars - août	90%	4 000	
		Gingembre (4)	N/A	N/A	99%	15 000	
		Piment (4)	N/A	N/A	99%	15 000 – 25 000	
		Sésame (4)	N/A	N/A	99%	15 000	
		Aubergine (3)	N/A	N/A	90%	4 000	

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Mois de plantation	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit fournie par les participants aux groupes de discussion	Valeur marchande moyenne par kg de produit commercialisé dans la GNF, telle que fournie par les participants aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
		Concombre (3)	N/A	N/A	95%	5 000	
		Tomate (3)	N/A	N/A	95%	8 000	
		Chou (3)	N/A	N/A	95%	20 000	
		Igname (4)	N/A	N/A	95%	10 000	
		Pastèque (4)	N/A	N/A	95%	8 000	
11	Camaradou	Riz (1)	Avril - bas juin	Juillet - décembre	60%	8 000	Les prix ont augmenté en raison de l'inflation.
		Maïs (2)	Mai	Septembre	70%	5 000	
		Fonio (3)	N/A	N/A	70%	9 000	
		Millet (3)	N/A	N/A	60%	50 000	
		Manioc (1)	Septembre	Janvier de l'année suivante	50%	7 000	
		Igname (1)	Mai	Août	50%	5 000	
		Taro (1)	Mars - Octobre	Juillet - février	60%	5 000	
		Arachide (2)	Mai	Août	60%	6 000	
		Haricots (1)	Mai	juillet	50%	8 000	
		Patates douces (1)	Juin	Janvier	60%	5 000	
		Oignons (3)	N/A	N/A	70%	10 000	
		Okra (1)	Janvier - mai	Mars - août	98%	6 000	
		Gingembre (4)	N/A	N/A	98%	10 000	
		Piment (1)	Mai	Août	98%	19 000	
		Sésame (4)	N/A	N/A	80%	5 000	
		Aubergine (1)	Mai	Août	99%	5 000	
		Concombre (1)	mai	Août	99%	7 000	
		Tomate (1)	Mai	Août	99%	10 000	



Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Mois de plantation	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit fournie par les participants aux groupes de discussion	Valeur marchande moyenne par kg de produit commercialisé dans la GNF, telle que fournie par les participants aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
		Chou (4)	N/A	N/A	95%	5 000	
		Igname	N/A	N/A	50%	15 000	
		Pastèque (4)	N/A	N/A	99%	5 000	
12	Féréboridou	Riz (1)	Avril - bas juin	Juillet - décembre	60%	7 000	Les prix ont augmenté avec la qualité de vie.
		Maïs (2)	Mai	Septembre	60%	6 000	
		Fonio (3)	N/A	N/A	70%	10 000	
		Millet (2)	Mai	Décembre	80%	4 000	
		Manioc (1)	Septembre	Janvier	20%	5 000	
		Igname (1)	Mai	Août	70%	10 000	
		Taro (1)	Mars	Décembre	70%	10 000	
		Arachide (1)	Mai	Août	60%	11 000	
		Haricots (1)	mai	Juillet	50%	8 000	
		Patates douces (1)	Mai Juin	janvier	50%	10 000	
		Oignons (3)	N/A	N/A	70%	12 000	
		Okra (1)	Janvier - Mai	Mars - Août	60%	10 000	
		Gingembre (2)	Mars	Juin - Août	90%	50 000	
		Piment (1)	Mai	Août	90%	50 000	
		Sésame (2)	mars	Décembre	80%	10 000	
		Aubergine (1)	Mai	Août	90%	3 000	
		Concombre (1)	mai	Août	90%	5 000	
		Tomate (1)	Mai	août	90%	10 000	
		Chou (4)	N/A	N/A	90%	5 000	
		Igname (3)	N/A	N/A	70%	15 000	

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Mois de plantation	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit fournie par les participants aux groupes de discussion	Valeur marchande moyenne par kg de produit commercialisé dans la GNF, telle que fournie par les participants aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
		Pastèque (4)	N/A	N/A	90%	5 000	
13	Férédou	Riz (1)	Avril - bas juin	Juillet - décembre	20%	7 500	Les prix ont augmenté car le produit est demandé.
		Maïs (1)	Mai	Septembre	60%	5 000	
		Fonio (1)	Mai	Août - Décembre	50%	9 000	
		Millet (2)	Mai	Décembre	60%	5 000	
		Manioc (1)	Septembre	Janvier	50%	7 000	
		Igname (1)	mai	Août	80%	5 000	
		Taro (1)	Mars - Octobre	Janvier - Février	80%	5 000	
		Arachide (1)	Mai	Août	50%	12 000	
		Haricots (1)	mai	Juillet	80%	15 000	
		Patates douces (1)	Juin	janvier	80%	5 000	
		Oignons (3)	N/A	N/A	90%	10 000	
		Okra (2)	Janvier - mai	Mars - août	99%	6 000	
		Gingembre (4)	N/A	N/Av	95%	10 000	
		Piment (1)	Mai	Août	90%	19 000	
		Sésame (2)	Mars	Décembre	90%	5 000	
		Aubergine (1)	Mai	Août	90%	5 000	
		Concombre (1)	mai	Août	90%	7 000	
Tomate (1)	Mai	août	90%	10 000			
Chou (4)	N/A	N/A	99%	5 000			
Pastèque (4)	N/A	N/A	99%	5 000			

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Mois de plantation	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit fournie par les participants aux groupes de discussion	Valeur marchande moyenne par kg de produit commercialisé dans la GNF, telle que fournie par les participants aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
14	Moribiendou Village	Riz (1)	Avril	Juillet - septembre	30%	7 000	Les prix ont augmenté car les produits sont rentables.
		Maïs (4)	N/A	N/A	0%	N/A	
		Fonio (4)	N/A	N/A	0%	N/A	
		Millet (4)	N/A	N/A	0%	N/A	
		Manioc (2)	Septembre	Septembre	40%	5 000	
		Taro (3)	N/A	N/A	80%	4 000	
		Arachide (3)	N/A	N/A	95%	10 000	
		Haricots (4)	N/A	N/A	80%	10 000	
		Patates douces (2)	Juillet	Octobre	80%	3 000	
		Oignons (4)	N/A	N/A	0%	N/A	
		Okra (2)	Mars - Mai	Juin - août	95%	14 000	
		Piment (2)	Mai	Août	95%	14 000	
		Aubergine (2)	Mai	Août	95%	2 000	
		Concombre (2)	Mai	Août	95%	5 000	
		Chou (2)	mai	Août	95%	10 000	
		Igname (4)	mai	Août	0%	N/A	
		Oseille (3)	Mai	Août	0%	N/A	
Pomme de terre (4)	Mai	Août	0%	N/A			
Cola (4)	mai	Août	95%	6 000			

Source: 2022 ERM Fieldwork

Aol = zone d'influence ; GNF = franc guinéen ; kg = kilogramme ; N/A = non disponible

## APPENDIX D CULTURE DE L'ARBRE DANS LA ZONE D'INFLUENCE SOCIALE

### Culture de l'arbre dans la zone d'influence sociale

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Nombre moyen d'arbres cultivés	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit arboricole selon les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Estimation de la valeur marchande moyenne des produits de l'arboriculture (GNF/kg), telle qu'elle a été fournie par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
1	Moribadou	Noix de kola (4)	2	Décembre	99	10 000	Tous les prix ont augmenté, à l'exception de celui du pamplemousse, qui est resté stable.
		Avocats (1)	100	Mai et octobre	99	5 000	
		Bananiers (1)	300	Toute l'année	95	10 000	
		Manguiers (2)	50	Mai	95	5 000	
		Palmiers (1)	400	Toute l'année	90	10 000	
		Caféiers (1)	150	Novembre	99	13 000	
		Ananas (4)	80	Toute l'année	90	8 000	
		Orangers (2)	30	Le mois d'octobre	99	3 000	
		Pamplemoussiers (4)	3	Octobre	90	3 000	
		Anacardiers (2)	300	Avril	98	10 000	
		Cacaoyers (4)	5	septembre	99	25 000	
		Goyaviers (1)	400	septembre	90	3 000	
		Papayers (2)	20	janvier	95	3 000	
		Mandariniers (1)	20	Octobre	95	6 000	
		Citronniers (1)	15	Septembre	95	10 000	
Caoutchouc (hévéa) (2)	200	Toute l'année	100	Not for sale yet			

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Nombre moyen d'arbres cultivés	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit arboricole selon les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Estimation de la valeur marchande moyenne des produits de l'arboriculture (GNF/kg), telle qu'elle a été fournie par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
2	Wataférédou I	Noix de kola (4)	2	Janvier	95	10 000	Tous les prix ont augmenté, à l'exception de celui de la noix de kola, qui est resté stable..
		Avocats (1)	10	Juin et avril	90	6 000	
		Bananiers (1)	30	Toute l'année	95	8 000	
		Manguiers (4)	2	Avril	95	5 000	
		Palmiers (2)	10	janvier	99	10 000/L	
		Ananas (2)	30	Juin	99	8 000	
		Anacardiens (2)	50	Janvier	99	10 000	
3	Wataférédou II	Noix de kola (4)	1	Décembre	99	10 000	Tous les prix ont augmenté, à l'exception des prix des noix de kola, des oranges, des pamplemousses et des mangues, qui sont restés stables.
		Avocats (2)	20	Mai et octobre	90	5 000	
		Bananiers (1)	30	Toute l'année	90	10 000	
		Manguiers (4)	5	Mai	90	5 000	
		Palmiers (2)	30	Toute l'année	70	10 000	
		Ananas (4)	10	Toute l'année	10	8 000	
		Orangers (4)	3	Le mois d'octobre	95	3 000	
		Pamplemoussiers (4)	2	octobre	99	3 000	
		Anacardiens (2)	80	Avril	95	10 000	
		Papayers (4)	2	janvier	90	4 000	
		Goyaviers (4)	3	septembre	95	4 000	
		Citronniers (4)	3	octobre	95	10 000	
4	Nionsomoridou	Noix de kola (4)	10	janvier	99	10 000	Tous les prix ont augmenté.
		Avocats (1)	40	Juin	90	4 000	
		Bananiers (1)	50	Septembre / Décembre	95	12 000	
		Manguiers (3)	5	Avril	5	3 000	

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Nombre moyen d'arbres cultivés	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit arboricole selon les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Estimation de la valeur marchande moyenne des produits de l'arboriculture (GNF/kg), telle qu'elle a été fournie par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
		Palmiers (3)	50	Janvier	95	15 000/L	
		Caféiers (2)	150	Novembre / Décembre	100	15 500	
		Ananas (3)	100	Avril	80	1 000	
		Orangers (2)	30	Avril et octobre	80	4 000	
		Pamplemoussiers (4)	5	Avril et octobre	90	10 000	
		Anacardiés (2)	300	mars	100	10 000	
		Cacaoyers (4)	10	Septembre	100	12 000	
		Papayers (4)	25	janvier	50	5 000	
		Citronniers (3)	20	Décembre	50	5 000	
5	Lamadou	Noix de kola (2)	15	janvier	95	25 000	Tous les prix ont augmenté.
		Avocats (1)	40	Juin	95	5 000	
		Bananiers (1)	300	Septembre, décembre	95	4 000	
		Manguiers (1)	100	avril	95	5 000	
		Palmiers (1)	200	janvier	80	25 000/L	
		Caféiers (1)	300	novembre	99	18 000	
		Ananas (2)	150	avril	95	15 000	
		Orangers (3)	50	Avril et octobre	80	4,000	
		Pamplemoussiers (4)	20	Avril et octobre	95	4 000	
		Anacardiés (4)	20	mars	99	15 000	
		Cacaoyers (1)	150	septembre	99	15 000	
		Papayers (3)	10	janvier	50	5 000	
		Goyaviers (2)	30	avril	50	3 000	
		Citronniers (3)	10	décembre	60	7 000	

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Nombre moyen d'arbres cultivés	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit arboricole selon les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Estimation de la valeur marchande moyenne des produits de l'arboriculture (GNF/kg), telle qu'elle a été fournie par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
		Cocotiers (3)	8	Décembre	70	8 000	
		Petit Cola (1)	100	janvier	99	20 000	
6	Foma	Noix de kola (4)	30	janvier	99	10 000	Tous les prix ont augmenté, à l'exception de ceux des pamplemousses et des mangues, qui sont restés stables.
		Avocats (1)	40	juin	99	4 000	
		Bananiers (1)	200	Septembre, décembre	90	12 000	
		Manguiers (2)	10	Avril	90	3 000	
		Palmiers (1)	50	Janvier	90	15 000/L	
		Caféiers (1)	400	Novembre	99	15 500	
		Ananas (2)	350	Avril	85	10 000	
		Orangers (2)	10	Avril et octobre	99	4 000	
		Pamplemoussiers (2)	5	Avril et octobre	99	10 000	
		Anacardiés (1)	250	mars	99	10 000	
		Cacaoyers (2)	150	septembre	99	12 000	
		Papayers (4)	5	janvier	99	5 000	
		Goyaviers (2)	50	avril	99	3 000	
		Citronniers (2)	50	décembre	99	5 000	
Petit Cola (2)	25	Janvier	99	6 000			
7	Traoréla	Noix de kola (4)	30	novembre	99	25 000	Tous les prix ont augmenté, à l'exception de ceux des oranges, des pamplemousses et des mangues, qui sont restés stables.
		Avocats (1)	15	Juin et décembre	95	8 000	
		Bananiers (1)	300	Toute l'année	85	15 000	
		Manguiers (4)	20	Avril	5	3 000	
		Palmiers (1)	400	septembre	90	15 000/L	
		Caféiers (2)	350	Janvier	99	15 000	



Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Nombre moyen d'arbres cultivés	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit arboricole selon les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Estimation de la valeur marchande moyenne des produits de l'arboriculture (GNF/kg), telle qu'elle a été fournie par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
		Ananas (1)	200	Juillet	80	10 000	
		Orangers (4)	8	septembre	50	3 000	
		Pamplemoussiers (4)	5	septembre	50	3 000	
		Anacardiers (4)	4	Décembre	100	25 000	
		Cacaoyers (1)	300	septembre	100	7 000	
		Papayers (4)	5	Janvier	50	7 000	
		Arbustes à melon (2)	30	Septembre	50	10 000	
8	Morisangarédou	Noix de kola (4)	3	janvier	90	35 000	Les prix des noix de cola, des avocats, des bananes, des mangues et des oranges fluctuent. Le prix du pamplemousse diminue alors que les prix de tous les autres produits augmentent.
		Avocats (1)	5	Avril	98	2 500	
		Bananiers (1)	50	Toute l'année	98	10 000	
		Manguiers (1)	5	Avril	90	2 000	
		Palmiers (1)	20	Toute l'année	90	10 000/L	
		Caféiers (2)	30	Janvier	90	40 000/kg powder	
		Orangers (1)	10	Janvier	98	2 000	
		Pamplemoussiers (4)	30	Janvier	99	2 500	
		Anacardiers (1)	80	mars	98	6 000	
		Cacaoyers (4)	10	Janvier	99	6 000	
		Papayers (2)	15	Toute l'année	95	5 000	
		Goyaviers (2)	N/A	Avril	90	6 000	
9	Beyla Town / Beyla Centre	Avocats (2)	8	Mai	90	5 000	Tous les prix ont augmenté.
		Bananiers (2)	9	Janvier	95	10 000	
		Manguiers (1)	30	Avril	80	5 000	
		Palmiers (3)	8	mars	90	10 000	

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Nombre moyen d'arbres cultivés	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit arboricole selon les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Estimation de la valeur marchande moyenne des produits de l'arboriculture (GNF/kg), telle qu'elle a été fournie par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
		Caféiers (3)	50	Janvier	95	12 000	
		Orangers (1)	50	janvier	90	5 000	
		Anacardiers (2)	1000	Février	100	5 000	
		Papayers (2)	5	mars	80	5 000	
		Goyaviers (4)	6	septembre	90	3 000	
		Citronniers (4)	6	Juillet	95	10 000	
10	Kérouané Town	Noix de kola (4)	5	Janvier	99	10 000	Tous les prix ont augmenté.
		Avocats (3)	10	juin	95	5 000	
		Bananiers (4)	10	Septembre, décembre	90	12 000	
		Manguiers (2)	30	Avril	90	4 000	
		Palmiers (2)	2000	janvier	99	15 000/L	
		Caféiers (4)	6	novembre	99	15 000	
		Ananas (4)	15	avril	95	10 000	
		Orangers (3)	25	Avril et octobre	95	4 000	
		Pamplemoussiers (3)	20	Avril et octobre	99	10 000	
		Anacardiers (2)	200	mars	99	10 000	
		Papayers (4)	4	janvier	95	5 000	
		Citronniers (4)	4	décembre	99	5 000	
11	Camaradou	Noix de kola (2)	25	janvier	80	25 000	Tous les prix ont augmenté.
		Avocats (1)	40	juin	99	5 000	
		Bananiers (1)	60	Septembre - Décembre	95	4 000	
		Manguiers (1)	70	Avril	99	5 000	
		Palmiers (2)	20	janvier	99	25 000/L	

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Nombre moyen d'arbres cultivés	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit arboricole selon les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Estimation de la valeur marchande moyenne des produits de l'arboriculture (GNF/kg), telle qu'elle a été fournie par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
		Caféiers (1)	80	Novembre - Décembre	99	18 000	
		Ananas (3)	20	Avril	99	15 000	
		Orangers (1)	60	Avril et octobre	99	4 000	
		Pamplemoussiers (2)	15	Avril et octobre	99	4 000	
		Anacardiers (1)	50	mars	99	15 000	
		Cacaoyers (4)	10	septembre	99	15 000	
		Papayers (1)	20	Janvier	99	5 000	
		Goyaviers (2)	15	Avril	99	3 000	
		Citronniers (2)	20	Décembre	99	7 000	
12	Féréboridou	Noix de kola (1)	25	janvier	70	25 000	Tous les prix ont augmenté
		Avocats (1)	40	Juin	99	10 000	
		Bananiers (1)	250	Septembre, décembre	99	10 000	
		Manguiers (1)	50	avril	99	5 000	
		Palmiers (1)	15	janvier	80	30 000/L	
		Caféiers (2)	500	novembre	99	25 000	
		Ananas (3)	20	avril	85	10 000	
		Orangers (1)	20	Avril et octobre	95	5 000	
		Pamplemoussiers (3)	10	Avril et octobre	95	6 000	
		Anacardiers (3)	300	mars	99	5 000	
		Cacaoyers (4)	10	septembre	95	30 000	
		Papayers (1)	20	janvier	95	8 000	
		Goyaviers	15	avril	80	10 000	
		Citronniers (2)	20	Décembre	99	15 000	

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Nombre moyen d'arbres cultivés	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit arboricole selon les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Estimation de la valeur marchande moyenne des produits de l'arboriculture (GNF/kg), telle qu'elle a été fournie par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
13	Férédou	Noix de kola (1)	30	N/A	80	25 000	Tous les prix ont augmenté
		Avocats (1)	60	N/A	80	10 000	
		Bananiers (1)	300	N/A	70	5 000	
		Manguiers (1)	150	N/A	80	5 000	
		Palmiers (1)	300	N/A	50	20 000/L	
		Caféiers (1)	400	N/A	90	18 000	
		Ananas (1)	200	N/A	80	15 000	
		Orangers (1)	100	N/A	90	5 000	
		Pamplemoussiers (1)	30	N/A	90	4 000	
		Anacardiens (1)	400	N/A	90	15 000	
		Papayers (1)	30	N/A	90	5 000	
		Goyaviers (1)	70	N/A	90	3 000	
		Citronniers (1)	50	N/A	90	10 000	
14	Moribiendou	Noix de kola (4)	10	Janvier	98	35 000	Prix stables pour les noix de kola, les palmiers, les ananas et les anacardiens. Augmentation des prix pour le reste des produits.
		Avocats (1)	30	Avril	98	6 000	
		Bananiers (1)	250	Toute l'année	98	6 000	
		Manguiers (4)	N/A	Avril	Non vendu	Non vendu	
		Palmiers (2)	150	Avril (arbres sauvages)	80	10 000/L	
		Caféiers (4)	5	janvier	100	7 000	
		Ananas (2)	120	Avril	90	35 000 par unité	

Numéro.	Zone d'habitation	Pourcentage de prévalence parmi les ménages : 1 = culture principale 2 = Culture secondaire 3 = Cultures occasionnelles 4 = Rarement cultivée	Nombre moyen d'arbres cultivés	Mois de récolte	Estimation du pourcentage de vente de ce produit arboricole selon les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Estimation de la valeur marchande moyenne des produits de l'arboriculture (GNF/kg), telle qu'elle a été fournie par les parties prenantes participant aux groupes de discussion	Perception des parties prenantes sur l'évolution des prix du marché au cours de la période 2012-2022
		Anacardiers (1)	60	février	100	5 000	
		Cacaoyers (1)	80	septembre	100	4 000	
		Papayers (4)	5	Avril	100	6 000	

Source: 2022 ERM Fieldwork

Aol = zone d'influence ; GNF/kg = franc guinéen par kilogramme ; kg = kilogramme ; L = litre ; N/A = non disponible

---

**ERM has over 160 offices across the following countries and territories worldwide**

Argentina	The Netherlands
Australia	New Zealand
Belgium	Peru
Brazil	Poland
Canada	Portugal
China	Puerto Rico
Colombia	Romania
France	Russia
Germany	Senegal
Ghana	Singapore
Guyana	South Africa
Hong Kong	South Korea
India	Spain
Indonesia	Switzerland
Ireland	Taiwan
Italy	Tanzania
Japan	Thailand
Kazakhstan	UAE
Kenya	UK
Malaysia	US
Mexico	Vietnam
Mozambique	

**ERM's London Office**

2nd Floor, Exchequer Court  
33 St Mary Axe  
London  
EC3A 8AA

T: +44 20 3206 5200

F: +44 20 3206 5200

[www.erm.com](http://www.erm.com)